TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 11 077 DERNIÈRE ÉDITION JEUDI 11 SEPTEMBRE 1980

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : Jacques Fauvet

2,50 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 2,30 dir.; Tunisie, 220 m.; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 20 fr. ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 265 CFA ; Danemark, 4,75 kr; Espagne, 50 pes.; G.-B., 35 p.; Grèce, 40 dr. ; Iran, 125 ris. ; Irlande, 55 p. ; Italie, 700 l. ; Liban, 300 p. ; Luxembourg, 20 f. ; Norvège, 4 kr. ; Pays-Bas, 1,50 fl. ; Portugal, 35 esc. ; Sénégal, 225 CFA ; Suède, 3,75 kr. ; Suisse, 1,20 fr.; E.-U., 95 cts; Yougoslavie, 36 din.

Tarif des abonnements page 2

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 PARIS
Télex Paris n° 650572

Tél. : 246-72-23

Pour la première fois

Des Arabes israéliens déclarent que l'O.L.P. est le seul représentant du peuple palestinien

LIRE PAGE 8

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

La lutte pour le pouvoir en Iran

Après plus de sept semaines d'incertitude, d'atermoiements et de tractations secrètes, l'Iran demeure sans gouvernement complet. Le Parlement n'ayant approuvé ce mercredi que la liste comportant quatorze des vingt et un ministres prévus, le conflit sur le choix des membres du cabinet qui oppose le chef de l'Etat à ses adversaires religieux du parti républicain islamique (P.R.I) subsiste donc. Il a aggravé la lutte pour le pouvoir entre les deux tendances du régime islamique, plus que jamais menacé d'éclatement.

Acculé dans ses derniers retranchements et voyant sans cesse ses pouvoirs se rétrécir telle une peau de chagrin, M. Bani Sadr, convaincu de sa légitimité et de sa popularité, a fait appel à la rue. Le cinglant réquisitoire qu'il a prononcé lundi à l'occasion du deuxième anniversaire du massacre du Vendredi noir constitue une déclaration de guerre aux dirigeants du P.R.I. conduit par le redoutable ayatollah Behechti. La riposte n'a pas tardé : l'ayatollah Rafsandjani — le président du Parlement et un des dirigeants du P.R.I., qui dispose de la majorité au Majlis — vient de passer à la contre-offensive en accusant publiquement le chef de l'Etat de se comporter en « dirigeant d'un groupe d'opposition ». M. Radjaï, le nouveau chef du « gouvernement » de Téhéran, est allé encore plus loin en reprochant à M. Bani Sadr de « s'écarter de la ligne de l'imam ».

La scission intervenue dans les milieux dirigeants de la République islamique paraît d'autant plus grave que les périls s'amoncellent, aussi bien sur le plan extérieur qu'à l'intérieur du pays. La fermeture de l'ambassade de Grande-Bretagne à Téhéran accentue, si cela était encore possible, l'isolement diplomatique dans lequel s'est graduellement enfoncé le régime islamique à la suite de la prise des otages américains. Prisonniers de leur rhétorique, les dirigeants de Téhéran n'arrivent pas à se débarrasser d'une affaire qui, en fin de compte, s'est avérée plus coûteuse pour leur pays que nuisible au « grand Satan américain ». La « guerre larvée » avec l'Irak se poursuit et vient de franchir un nouveau pas dans l'escalade avec l'entrée en action, mardi, des aviations des deux pays.

C'est pourtant la situation intérieure qui demeure de loin la plus préoccupante pour le régime. L'euphorie qui avait présidé en février 1979 à la naissance de la république a depuis longtemps cédé la place au désenchantement et au scepticisme. Des critiques, parfois ouvertes, à l'égard de l'imam Khomeiny se font entendre de plus en plus. Les rumeurs d'un coup d'Etat imminent vont en s'amplifiant. Le Kurdistan demeure toujours une poudrière, et l'on parle de plus en plus d'une révolte possible de tribus et de militaires excédés. La morale islamique rigoureuse qu'on essaie d'imposer à la population ainsi que la détérioration constante de la situation économique grossissent le flot des mécontents. L'anarchie qui prévaut dans le pays n'est contenue que par une répression sanglante et impitoyable qui n'épargne personne : sept membres de la communauté des Bahaïs viennent d'être exécutés, et il ne se passe pas un jour sans que plusieurs militaires impliqués dans la préparation d'un prétendu coup d'Etat soient fusillés.

Dans ces conditions, le grave conflit qui oppose M. Bani Sadr aux religieux du P.R.I. semble revêtir un caractère suicidaire. A l'heure où les dirigeants iraniens auraient dû mettre une sourdine à leurs querelles et s'entendre pour essayer de sauver leur révolution, ils se montrent divisés et irréductibles. Seul l'imam peut encore intervenir pour mettre fin à cette situation. Il devra alors se résoudre à un choix qui lui répugne entre les religieux, vers qui vont ses préférences, et les modérés, groupés autour de M. Bani Sadr.

Le projet de budget

Le Fonds d'action conjoncturelle recevra 6,5 milliards de francs

Le projet de budget de l'Etat pour 1981 a été approuvé mercredi 10 septembre par le conseil des ministres. Il se caractérise par un effort exceptionnel de compression des dépenses publiques (celles-ci se limitent à 611,6 milliards de francs), et par un déficit très modéré (29,4 milliards de francs).

Cet aspect déflationniste du budget est compensé par une aide massive à l'investissement privé (5 milliards de francs d'allégements fiscaux pendant cinq ans), et par la mise en réserve (Fonds d'action conjoncturelle) d'environ 6,5 milliards de francs de crédits publics. M. Giscard d'Estaing a déclaré au cours du conseil après l'exposé de M. Papon : « Les finances publiques de la France sont dans une situation exemplaire par rapport à celles de tous les autres pays industriels. »

(Lire page 37 l'article d'Alain Vernholes.)

Les principales dispositions

Pour les particuliers

- Le barème de l'impôt sur le revenu est corrigé de l'inflation à l'exception de la dernière tranche. Tous les allégements, abattements, exonérations sont relevés de 13,3 %.
- Les familles d'au moins trois enfants bénéficieront d'une *demi-part supplémentaire de quotient familial.*
- Les droits sur les alcools sont relevés de 9,5 %.
- Impôts locaux : majoration de 10 % des valeurs locatives en 1981 et de 11 % en 1982 pour les propriétés bâties (+ 9 % pour les propriétés non bâties).

Pour les entreprises

- Aide fiscale massive à l'investissement des entreprises privées : 5 milliards de francs pendant cinq ans sous forme de déduction des bénéfices imposables de 10 % des sommes consacrées à l'équipement.
- Taxation alourdie des sociétés pétrolières : + 2 milliards de francs ; redevances minières majorées de huit points, et règles d'amortissement des investissements de recherche modifiées.
- Fonds d'action conjoncturelle de 6,5 milliards de francs environ, réservé à une possible relance des investissements publics.

Les services secrets

Le directeur du renseignement au SDECE donne sa démission

Le colonel Alain de Gaigneron de Marolles a quitté ses fonctions de directeur du renseignement au Service de documentation extérieure et de contre-espionnage (SDECE), les services secrets français, après avoir occupé ce poste pendant une année seulement.

En dix ans, depuis la nomination de M. Alexandre de Marenches à la direction générale du SDECE, c'est le cinquième directeur du renseignement que connaît le service et c'est, depuis quatre ans, le troisième à abandonner, au terme d'un bref séjour, cette importante fonction : la recherche de l'information de tous ordres, son analyse pour le gouvernement et la manipulation de « sources » à l'étranger.

Au ministère de la défense, duquel le SDECE dépend administrativement et financièrement, on se refuse à commenter ce départ. On laisse toutefois entendre qu'il a eu lieu sur la demande de l'intéressé, il y a déjà quelques semaines, « *pour des raisons techniques* ». Le colonel de Marolles avait succédé en octobre 1979 au général René Candelier. Son remplaçant n'a pas encore été désigné.

Saint-cyrien, officier parachutiste, le comte Alain de Gaigneron de Marolles, cinquante-trois ans, est un ancien du SDECE, promu colonel il y a quatre ans. Avant d'être nommé à la tête du renseignement, auquel M. de Marenches a voulu en 1979 donner la priorité en réorientant les activités générales de son service, et qui comprend, notamment, les sections « politique » du service de recherche et du service d'analyse et d'études, le colonel de Marolles a dirigé le service « action » chargé des opérations extérieures.

En 1977, à ce dernier poste, le colonel de Marolles avait été accusé, par les services secrets israéliens, d'avoir aidé à coordonner les actions militaires de l'Egypte vis-à-vis de la Libye, lorsque le différend entre ces deux pays s'est transformé, en juillet de cette année-là, en affrontement armé à la frontière.

Plus récemment, c'est encore lui qui a été soupçonné, toujours de même source, d'avoir voulu favoriser — dans ses nouvelles fonctions de directeur du renseignement — la formation d'un gouvernement libyen en exil, qui aurait attendu, avant de regagner son pays, le soulèvement de certaines populations dans la région de Benghazi.

Mutisme officiel

Ce dernier projet a-t-il échoué ? Pour l'instant, le mystère est demeuré complet sur la nature des incidents ou des affaires d'espionnage décelés, en août dernier, dans la région de Tobrouk et révélés de source diplomatique arabe à Rabat et au Caire.

A Paris, ces accusations israéliennes sont rejetées par les milieux officiels, qui nient que l'insuccès apparent de telles opérations, attribuées à tort ou à raison au colonel de Marolles, puisse avoir motivé les changements intervenus à la direction du renseignement du SDECE.

Il est de tradition, dans tous les pays, de ne pas commenter les échecs — si c'est le cas — des services secrets. Pas davantage, par exemple, les milieux officiels n'avaient justifié, à l'époque, l'envoi à Ryad d'un de leurs meilleurs spécialistes des questions arabes, le colonel Gillier, auprès des services saoudiens de renseignements, peu avant la mutinerie de La Mecque, en novembre et décembre 1979, qui ébranla la dynastie.

(Lire la suite page 17.)

POINT

Risques et inconnues de la génétique

De nouvelles étapes dans la recherche et les applications de la biologie viennent encore d'être franchies : pour la première fois, un médicament, une hormone, produite par des bactéries modifiées génétiquement, est expérimentée avec succès chez l'homme. D'autre part, une équipe américaine a injecté des gènes de bactéries et de virus dans des ovules de souris, qui ont donné naissance à des animaux porteurs de ces gènes.

Ces nouvelles avancées, pour spectaculaires qu'elles puissent être, ne sont jamais que des jalons d'un progrès continu de la connaissance, qui se poursuit jour après jour, même si le public n'en perçoit que des à-coups. Les industriels et les financiers ne s'y trompent pas : ils commencent à s'intéresser à ces techniques nouvelles, voire à décider d'investir dans un domaine qui reste pourtant aléatoire sur le plan de ses perspectives d'application.

Les applications de la génétique, et plus généralement de la biologie, ne sont pas chose nouvelle, notamment dans l'agriculture et la pharmacie.

Avec les progrès de la science, les applications, et les problèmes qu'elles soulèvent, risquent, cependant, de changer de degré, voire même de nature. Déjà, au milieu des années 70, des débats violents sur les risques des « manipulations génétiques » pour l'homme et son environnement ont agité la communauté scientifique et, surtout aux Etats-Unis, certains secteurs de l'opinion publique. Ces problèmes sont, certes, passés au second plan, mais il est probable qu'ils redeviendront tôt ou tard d'actualité.

Mais, par-delà ces risques dont beaucoup de scientifiques disent aujourd'hui qu'ils ont été surestimés, des problèmes de nature plus morale et plus philosophique ne manqueront pas de se poser : on saura tôt ou tard intervenir sur le patrimoine génétique de la race humaine. Des bienfaits sont peut-être à en attendre, par exemple pour la correction de défauts héréditaires qui, on l'ignore trop souvent, frappent aujourd'hui dans leur santé des millions d'hommes, et tout particulièrement dans les zones déshéritées de notre globe.

Autant de perspectives, mais aussi de tentations qui, si l'on ne s'y prépare pas, prendront nos sociétés de court. Un bon sujet de réflexion pour nos philosophes, en somme, qui se détournent aujourd'hui des idéologies passées de mode.

(LIRE PAGE 16.)

Les mille résistances afghanes

Radio-Kaboul a lancé, mardi 9 septembre, un appel du comité central du parti démocratique du peuple (communiste) au pouvoir *demandant à la population de coopérer avec* le gouvernement en « reprenant possession » des régions contrôlées par les « contre-révolutionnaires ».

Le gouvernement afghan a, d'autre part, lancé un appel à la « vaillante jeunesse du pays » pour qu'elle rejoigne les forces armées et « lutte contre la psychologie de désertion ».

Kaboul a aussi annoncé « *la destruction* complète d'un important groupe terroriste » près de Hérat, et l'« élimination », dans la province voisine de Ghor, d'une unité de guérilleros qui « terrorisaient le peuple ».

Nous commençons ci-dessous la publication *d'une série d'articles* d'un universitaire français qui s'est rendu récemment à Peshawar, au Pakistan, puis en Afghanistan — à Kaboul et dans le Nouristan sous contrôle de la résistance. Envoyé en mission par l'organisation humanitaire Action internationale contre la faim (A.I.C.F.) (1), qui a déjà acheminé en Afghanistan plusieurs tonnes de vivres et de médicaments, Philippe Roger a recueilli de nombreux *témoignages sur la résistance à l'intervention* soviétique et au régime qu'elle a imposé.

I. — Les sept péchés de Peshawar

par PHILIPPE ROGER (*)

Peshawar, la « base arrière » des insurgés afghans, se signale par une floraison de gonfanons blanc, vert et noir, guenilles plutôt que drapeaux, à l'image de la détresse du million de réfugiés qui campent au Pakistan. Plus du tiers d'entre eux sont regroupés autour de Peshawar. La plupart sont des nomades accoutumés à investir l'espace et à le rendre habitable. Ils évitent d'instinct l'entassement catastrophique des sédentaires « *déplacés* », qui est la marque de presque tous les camps de réfugiés du monde.

Pour les gens des « partis », les dirigeants de l'« extérieur » dans la *résistance* afghane, Peshawar c'est un peu Londres en 1940. Les *gouvernants de Kaboul* y verraient plutôt un ramassis d'émigrés et une nouvelle Coblence. Pour les combattants de l' « intérieur », Peshawar représente les deux à la fois, avec un soupçon de Capoue en sus. On nous l'avait dit à Kaboul, où nous étions allés par la route en touristes, sous forme de devinette : « *Quels sont les sept péchés de Peshawar ?*

— *Les partis.*

— *Mais, il n'y en a que six !*

— *Le septième péché de Peshawar, c'est d'être situé à l'étranger.* »

Ils sont six, en effet, à avoir pignon sur rue. Ou plutôt cinq plus un : ceux qui ont accepté de se regrouper *dans une alliance* « nationale et islamique », plus le Hez-e-Islami (parti islamique) de M. Gulbuddin Heymaktiar, qui fait cavalier seul.

Le Hezb est la principale force du dehors ; elle n'est pas négligeable à l'intérieur, car elle a les moyens d'armer ses hommes, et surtout s'emploie à implanter un *réseau de militants et de sympathisants* dans les zones non combattantes, infrastructure potentielle d'une future République islamique. Mais c'est aussi le Hezb qui incarne le plus violemment le divorce entre l'intérieur et l'extérieur.

(Lire la suite page 5.)

(1) 13, rue d'Uzès, 75009 Paris, tél. 260-15-99. C.C.P. 4397-16 A Paris.

(*) Agrégé de l'Université, enseigne la littérature à la New York University.

AU JOUR LE JOUR

Mode d'emploi

Selon M. Kania, successeur de M. Gierek, les troubles qui viennent de secouer la Pologne trouvent leur cause dans la non-application des principes du socialisme et des normes du léninisme.

Les ouvriers des chantiers de Gdansk s'étant révoltés contre l'absence de droit de grève et de liberté syndicale, il faut donc en déduire que les normes léninistes et les principes socialistes bien compris impliquent le droit de grève et la liberté syndicale.

Or ce droit et cette liberté n'étant officiellement exercés dans aucun pays socialiste, il faut bien en conclure que le socialisme existe partout où il n'est pas appliqué.

BERNARD CHAPUIS.

« FAME » ET « BRONCO BILLY » A DEAUVILLE

Entrée des stars

Présentées simultanément dans six salles à l'intérieur et autour du casino de Deauville, les projections du sixième Festival du cinéma américain (*le Monde* daté 7-8 septembre) poursuivent leur marathon, jusqu'au 11 septembre. Parmi la sélection, une douzaine de films ont *été notamment projetés en avant-première*, et des œuvres ont été choisies pour illustrer les hommages à Danny Kaye, à Clint Eastwood, à Glenn Ford, à Elia Kazan et à Yul Brynner.

Deux prix ont été décernés depuis le début de la manifestation, le 6 septembre : Danny Kaye a reçu celui qui sera désormais attribué chaque année à un acteur comique, et Maurice Bellonte le cinquième prix littéraire du festival pour son livre « le Premier Paris-New-York ».

« Fame », d'Alan Parker (réalisation le « Mid night Express ») a ouvert la manifestation. Nous reparlerons de ce film qui sort ce mercredi à Paris, ainsi que « Bronco Billy », de Clint Eastwood.

OLIVIER MERLIN.

(Lire la suite page 28.)

Le Festival d'automne

STRAVINSKI
BALANCHINE, BOULEZ

(Lire pages 19 à 23 du « Monde des arts et spectacles ».)

Le Monde

idées

AVOIR VINGT ANS...

...UNE FOIS

La page Idées « Jeunesse » du 30 juillet a suscité bien des réactions. Plutôt que des répliques directes aux auteurs des articles qu'elle contenait, nous avons choisi de publier aujourd'hui des textes qui définissent une attitude devant la vie. Deux de leurs auteurs ont vingt ans : Patrick Aujard aspire à défaire l'engrenage de la stagnation et de la routine ; J.-C. Gibert, étudiant, est persuadé que pour exister il faut d'abord participer. J.-L. Selle, pour avoir vécu en « autodidacte de la vie », croit qu'il aura longtemps encore vingt ans, bien qu'il les ait déjà deux fois. Quant à Pierre Bellanger, qui a, lui, près de quatre fois vingt ans, il cherche un vaccin à ce « mal de vivre » dont il analyse les racines.

Défaire l'engrenage

par PATRICK AUJARD (*)

SOUVENT *absorbé par le ronron du quotidien militant*, il se prête peu de temps à la *réelle réflexion*. D'un objectif sincère, le militant révolutionnaire s'enferme dans sa logique *propre qui lui interdit* l'approche disons « naïve » de toute nouvelle idée et plus encore des anciennes. Sartre *disait* en 1965 : « *En France, tout reste à faire, il ne s'agit même pas de réorganiser la gauche, mais de la recréer à partir des exigences de la base.* »

Aujourd'hui, après plus de dix ans de stagnation des groupes dits gauchistes ou révolutionnaires, et sans non plus pour autant balayer d'un trait *facile* le peu d'acquis qui en résulte, cette citation peut se calquer aisément à l'extrême droite. Beaucoup se désolent de la non-politisation de la jeunesse, de la désyndicalisation, de cette apathie apparente, du *no-future* prononcé en exergue.

Qui doit s'interroger ?

De ce pullulement des groupes, des *querelles centenaires*, comment s'engager dans ce labyrinthe repoussant des groupuscules *institués* ?

Pourtant chacun pense être à un tournant important de la civilisation, de la crise politique et idéologique. Les responsables ne sont plus uniquement et confortablement rangés dans le camp de la gauche traditionnelle. Ce qui peut paraître comme un appel à la réflexion dans un but unitaire, pour créer un pôle réellement révolutionnaire, peut sembler désuet et toutes les raisons invoquées, bien sûr, seront bonnes, éprouvées par un passé historiquement fécond.

Chaque groupe a son expérience, sa pratique, sa théorie étayée par des années d'existence, de scissions, de regroupements. Mais à vouloir préserver à tout prix le « noyau dur », l'institution, qu'on le veuille ou non intégrée en système, à vouloir tirer à soi la vérité universelle, on ne progresse pas.

Après des années *souvent* de travail, le militant, tirant le bilan partiel de son expérience, aux questions sans réponse et *embarrassantes*, car il s'agit peut-être de tout redéfinir, mis « hors la ligne », s'en va. *Au moment où* la vraie réflexion serait susceptible d'entrouvrir quelques volets clos du sectarisme.

« *De voir cela, gardons-nous de rentrer dans l'engrenage !* », pense l'ouvrier.

Saluons, alors, à grands cris des piliers d'organisation, et avant tout desdits « responsables » qui en vivent, affectivement, politiquement, matériellement, toutes tentatives d'autodissolution générale des groupes militants, de remise à la base de *tous* les dirigeants, l'ère étant ouverte de discussions sans parti pris, sérieuses, constructives (là, tout un lot d'objectifs feraient l'affaire), de bilans tirés des révolutions passées, des échecs subis, des acquis des groupes. Sommes-nous capables d'un tel effort, d'une telle modestie politique, d'une telle honnêteté intellectuelle et militante ? Et cela face aux jeunes travailleurs et aux plus anciens, qui ne cessent de regarder l'incompréhensible, l'étranger à eux-mêmes, exclus encore doublement.

(*) O.S. pendant cinq ans à Tournon, actuellement au chômage.

Participer pour exister

par JEAN-CLAUDE GIBERT (*)

« *IL y a un temps pour tout ; il y a sous le ciel un moment pour chaque chose. Il y a un temps pour planter et un temps pour arracher ce qui a été planté* (1). »

A la question « La jeunesse est-elle *idéologiquement mobilisée ?* », nombreux sont ceux qui répondent par la négative. On voudrait, pour s'en *persuader, relire, fût-ce pour nous* faire quelque peine, les témoignages de ces jeunes qui doutent. On voudrait *leur faire écho* :

Si, selon Einstein, « *L'élément précieux dans les rouages de l'humanité, ce n'est pas l'Etat, c'est l'individu* », on peut effectivement s'inquiéter de cette absence de réaction de l'individu, de cette absence d'engagement, de cette absence tout court ! Est-ce dès lors reconnaître qu'il n'y a plus d'idéal ? Ce serait avouer la *fin* de notre société ! Dominique Filatre parle de ce « *refus de l'espoir* », alors qu'investir dans ce projet de *société*, que les jeunes d'aujourd'hui seront demain amenés à conduire, doit bien être ce leitmotiv, ce vecteur directionnel de notre action. Il nous faut descendre sur le terrain, il nous faut nous battre, et nous battre à tous les niveaux. Qu'observe-t-on depuis quelques années si ce n'est ce transfert de responsabilités sur l'Etat-providence, sur cet Etat protecteur qui intervient désormais de plus en plus dans notre vie de tous les jours, faisant des citoyens des assistés ?

Prenons pour exemple, dans le domaine économique, les demandes de subventions dès l'instant où les firmes sont en difficulté, où le temps est à la sécheresse, où les demandes d'emploi ne sont pas satisfaites. « *Aide-toi, l'Etat t'aidera...* » La formule a pu faire sourire, et pourtant... Il faut réveiller cette conscience collective bâtie à partir de ces consciences individuelles et forcer l'individu à se prendre en charge, à regarder le visage du réel sans le *déformer et à honorer pleinement le* contrat de sa vie d'homme : être responsable autant que faire se *peut !*

« *Il y a un temps pour jeter des pierres et un temps pour les ramasser, il y a un temps pour démolir et un temps pour bâtir (1).* »

Est-ce dire qu'il faille reprendre la formule de mai 1968 ? *Non bien sûr !* Il y a, selon Camus, deux sortes d'efficacité. « *celle du typhon et celle de la sève.* » Reste alors à prendre le recul nécessaire, à analyser pour comprendre et être plus à même d'intervenir en utilisant la stratégie optimale. Il ne s'agit *nullement* de détruire pour détruire, mais de mettre en *place*, armés de patience et de ténacité, un modèle français non basé sur une *idéologie* se *voulant* par trop *atlantiste ou* soviétiste, mais tenant compte de notre histoire et de notre identité, assurés *qu'il* existe un *possible projet* français, qui a désormais sa place au confluent de ces deux courants idéologiques, entre l'Est et l'Ouest !

Il est un idéal qui ne demande qu'à *vivre* ! Alors c'est aux jeunes à *participer pour exister. Il est dans* ce pays un potentiel intellectuel et moral considérable, il est temps d'instaurer *ce que Michel Jobert* appelle « *une citoyenneté active* ». L'idée n'est pas neuve, la jeunesse *dispose d'un marché fabuleux* : c'est celui des idées ! Sa première tâche est celle consistant à s'insérer activement *dans la réalité du quotidien*, à s'émanciper dans l'utile, à s'engager dans ces combats de l'entreprise, *de la région, de la nation. Se voir* confisquer son imagination, se voir privés de la gestion de la vie quo*tidienne, se voir ignorés*, voilà *bien* trois motifs d'intervention sur le terrain des événements pour crier *notre existence*.

S'appartenir et exister est plus qu'un droit, c'est une notion consub*stantiellement* liée à la *nature* humaine. Pour le moment, la jeunesse se tait, mais la jeunesse écoute, *regarde, comprend.* « *Il y a un temps pour se taire et un temps pour parler* (1). »

Jalons pour un projet français

En réalité, il s'agit, pour la jeunesse de ce vingtième siècle, de prendre conscience qu'il existe, dans cette turbulence d'événements, de nombreuses forces en France soucieuses d'instaurer, en dehors de ce schéma simpliste de type collectiviste, c'est-à-dire par trop social, ou capitaliste, c'est-à-dire par trop individualiste, un projet économique, un projet politique, un projet humain, sous-tendu par toutes ces valeurs *puisées* dans notre histoire, qui contera demain la genèse de ce projet qui voulut devenir réalité. Pour *conduire un projet*, il faut se doter des instruments nécessaires à son exécution. Pensons aux chartes respectives des deux courants actuels français : *Démocratie française* et programme commun. Les premiers jalons pour ce modèle français, pour cette France à la française, dirons-nous, doivent bien s'enraciner dans une réflexion considérant les échecs et les succès de notre histoire, plus à même de nous révéler la construction de notre avenir.

Il nous faut nous doter de cette « *charte de l'action qui soit également une charte de l'espérance, pour une nation qui ne veut pas... désespérer de son avenir (2)* »...

Cette charte s'appuierait inéluctablement sur l'ardente participation de l'ensemble des forces populaires du pays, escortée d'une planification traduisant la volonté politique d'un peuple, dont le ton émanerait bien d'un consensus national loin d'un *certain laxisme déroutant*.

Il revient donc à la jeunesse d'assumer sa part de responsabilité qui *est la sienne dans la conduite de* ce projet, pour que jamais on ne lui reproche d'avoir subi ! Exister est une tâche *difficile*, refusons dès lors ces unilatéralismes, ces manichéismes, pour parvenir ainsi à « *maîtriser le futur (3)* ».

Au total, il ne doit pas y avoir de place, dans l'emploi du temps des jeunes de ce pays de France, pour la désespérance. Etre jeune, c'est avant tout être responsable et de sa jeunesse et de son devenir, et faire en sorte qu'à travers toutes les dimensions de l'homme l'espoir ne soit pas vaincu !

(*) Etudiant.

(1) *L'Ecclésiaste*, III, 1/8.
(2) *Quelle planification pour la France.* Coll. « De quoi s'agit-il ? ». P. Pascallon, p. 71.
(3) Cf. J. Chirac (*le Monde* du 4 novembre 1977).

...DEUX FOIS

Vivre en autodidacte de la vie

par JEAN-LOUIS SELLE (*)

IL me fait peine de lire : « *Je risquerais l'idée que nous sommes une génération qui ne peut pas exprimer sa jeunesse* ». D'autant plus de peine que je risquerais bien la même idée.

En fait, tout cela mérite un blâme... un blâme pour la génération précédente : parents et enseignants en tout genre qui ont implicitement cru que l'instruction pouvait pallier l'éducation : ainsi les jeunes d'aujourd'hui sont préparés à l'analyse, gavés de connaissances, mais nullement exercés à apprécier et à juger. On a tout simplement oublié de leur forger un caractère, et pourtant c'est l'essentiel.

Des tabous nouveaux ont chassé les anciens. Il « *fallait* » contraindre, il « *faut* » permettre, libérer. On « *devait* » faire effort, on « *doit* » laisser s'exprimer les tendances intimes de l'être, etc.

Autant de vanités dans les *deux perspectives. Croire que* l'expérience cumulative, factuelle, égocentrique peut épanouir, croire que l'effort *est seulement* négatif : autant de vanités, de fausses appréciations de nos contours, autant de nouveaux blocages pour remplacer les anciens.

Tabous d'aujourd'hui plus pernicieux que ceux d'hier parce que à la mode. Que de simplisme et quel manque de chaleur humaine, d'échange dans tout cela. Il est couru d'avance que la jeunesse s'y bloque et s'y désespère, qu'elle en souffre et cherche des *équivalences dans des ivresses* artificielles.

Comme d'autres sûrement, j'ai toujours préféré pour *ma part* vivre en « *autodidacte de la vie* ». J'y ai sans doute consacré des efforts, ma perspicacité, et mon humilité. Je n'ai jamais nourri l'illusion d'un progrès moral (lisons les Anciens...). Je n'attends pas de génie contemporain pour me révéler. Je n'ai jamais cru pouvoir me réaliser socialement, avant de m'être réalisé moi-même, comme individu. Je n'ai pas pensé que Sartre (ou tout autre) pouvait révolutionner mon propre épanouissement, même si je m'enrichis à découvrir ses propres perspectives.

Non, *j'ai* seulement préféré m'intéresser à ce qui pouvait m'être perceptible, à élargir le champ de ce qui pouvait m'être directement, intimement perceptible. Il ne m'a pas fallu très longtemps pour découvrir que la première dimension sociale de l'homme était l'échange et que, en ce domaine, on gagnait plus à donner qu'à recevoir (sur ce point, l'esprit « petit-bourgeois » est très répandu chez les jeunes, comme ailleurs. Manque de confiance en soi, sans doute).

Aujourd'hui, je sais, je sens que je vis plus intensément que beaucoup et que les ivresses artificielles ne me procureraient que de médiocres dérivatifs. Aujourd'hui, j'aime, je pleure, je souffre, je jouis, je parviens même à communiquer sporadiquement; je n'ai pas besoin de vacances pour « me refaire », même si j'en prends ; je ne désespère pas, pas plus que je n'ai besoin d'espoir précis sur l'avenir. Je constate simplement que je m'accomplis.

Si je parviens à communiquer cela à mes enfants, hors des modes du temps, j'en aurai fait des hommes, j'en aurai fait des jeunes, pour toute leur vie. Le reste... à leur guise.

Oui, j'ai vingt ans, j'ai deux fois vingt ans, par le cœur et par l'esprit. Depuis longtemps j'ai vingt ans, *longtemps encore* je crois que j'aurai vingt ans.

(*) Quarante ans, ingénieur conseil.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.			
293 F	331 F	461 F	590 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE			
367 F	661 F	956 F	1 250 F
ETRANGER (par messageries)			
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS			
234 F	396 F	558 F	720 F
II. — SUISSE - TUNISIE			
289 F	506 F	723 F	940 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

...QUATRE FOIS

Trouver le vaccin

par PIERRE BELLANGER (*)

J'AI soixante-quinze ans, mais je comprends avec une extrême précision les réflexions désabusées, sinon désespérées, de ces jeunes. Sauf Marc Prigent, programmé pour être homme d'action (je le suis moi-même), ils ont tous une maladie que la science veut ignorer et que cachent pudiquement les hommes politiques de tous les pays du monde.

Cela s'appelle le « mal de vivre ». Il est facile d'accabler les jeunes qui expriment de manière quelquefois confuse leur quasi-désespoir. Il est facile de les accabler de quolibets, de moqueries, de dédain, de mépris, voire, parfois de cris de colère pas tout à fait désintéressés. (Qui va financer ma retraite plus tard ?)

Mais les anciens, *y compris* les vieux, devraient méditer *sur* ce thème « *Que fait l'humain en ce monde ?* » *On me dira que*, cette question, des humains se la posent depuis des siècles, des millénaires *peut-être ! Seulement*, ces « indiscrets » étaient si peu nombreux dans le passé, laissaient si peu de traces *derrière eux, que leur interrogation* n'était jamais perçue par les masses. Seuls, quelques intellectuels avaient *compris, mais, conscients de ce* qu'ils considéraient comme une grave responsabilité de leur part à l'égard de *la société, ils se taisaient* ou s'exprimaient en langage ésotérique ou romantique. La contagion n'était donc pas à craindre.

Seulement voilà, peu à peu, l'humanité a pris conscience de la précarité de son action sur cette planète, de la contradiction entre l' « égo » et l'infime apport de chacun à la masse, de la fragilité des « progrès » chaque jour remis en cause, de la quasi-impossibilité pour chacun de changer quoi que ce soit à une implacable programmation collective et personnelle.

Politiques, théologiens, sociologues, à toutes les époques de nous connues, ont apporté leurs petits élixirs pour adoucir la douleur morale. Religions polythéistes, rites naïfs ou cruels, religions monothéistes, idéologies de toutes catégories, c'était en somme le moyen par une contre-propagande, de bloquer les « indiscrets ».

Malheureusement, pour ces soucieux d'assurer une continuité harmonieuse à la condition humaine, il y a eu, à partir du dix-huitième siècle, l'apparition en une magnifique *aura* de la déesse Science. *Ils ont* tous été surpris. Les plus rapides à comprendre ont été les « rouges », qui *ont vu, dans la science et la* transformation politique de la société occidentale, le moyen de faire taire, voire d'endormir, les « *indiscrets* ».

Les Eglises ont joué la carte de la sécurité du tissu social. Elles ont tenu le coup longtemps. Mais la *déesse s'est mise à galoper avec* un taux de croissance démesuré. Passons sur les guerres, les révolutions, *les massacres Enfin, nous* en arrivons aux temps actuels. Pour se maintenir à la tête du pouvoir politique, on a inventé la société de consommation. Un vrai succès. A tel point que les marxistes eux-mêmes *ont sauté dans le train en marche*. Le « truc » a fonctionné pendant quelques années. C'était la drogue miracle. *Un nouvel* « opium du peuple ». Mais, ce que n'avaient pas prévu les politiques des années 50, c'est que, un beau jour, la machine, après s'être emballée, s'arrêterait parce que les engrenages cédaient les uns après les autres. Le chômage, que l'on croyait rayé à jamais du vocabulaire, est réapparu.

Pour les derniers arrivants sur cette Terre, et déjà en état de penser, les questions ont surgi de tous les méandres de leur cerveau. Concrètement, les questions sont les suivantes :

« *Je suis venu sur cette Terre sans le vouloir, et cela n'a pas l'air d'être très joyeux.* »

« *Vais-je réussir à décrocher mon bac ?* »

« *Quel emploi vais-je trouver qui pourra convenir à mes possibilités physiques et intellectuelles ?* »

« *Et le chômage, est-ce que cela durera toujours ?* »

« *Je ne peux pas rester à la charge de mes parents.* »

« *Et puis, ce remue-ménage mondial, ces guerres larvaires qui laissent prévoir une guerre mondiale, que serai-je au milieu de tout cela ?* »

« *Me marier, avoir des enfants, bien sûr, mais pour quoi faire ? Que deviendront-ils, eux ?* »

Etc.

Bref, des jeunes, au moins — et c'est cela qui est grave — les plus évolués d'entre eux, remettent en cause le principe même du passage des humains sur cette Terre. Ils n'en sont pas encore au point où ils pourront franchement expliquer leurs tourments, et bien souvent confondent la condition humaine et la responsabilité de telle société, de telle religion, de tel régime politique.

Le ciel bleu, le soleil, les voyages, les spasmes sexuels, la voiture, la T.V., tout ce qui constitue de nos jours la « carotte au bout du bâton », tout cela apparaît tout à coup bien fragile face aux secousses politiques et aux misères qui menacent la nouvelle génération.

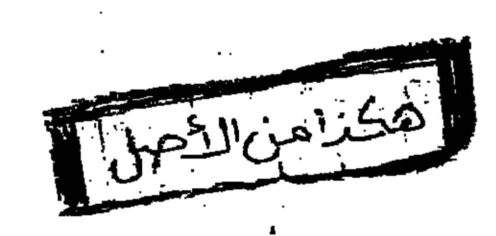
Moralistes, sociologues, politiques, scientifiques, psychologues, enseignants, etc., ne restez pas stupéfaits devant l'évolution de cette maladie. Elle n'en est qu'à ses débuts. Demain, elle aura gagné la moitié de l'humanité, au moins à l'Occident ; et après-demain, peut-être, la totalité. Et tout alors sera fini puisque nous savons que tout finit un jour.

D'ici là, moralistes, sociologues, politiques, scientifiques, psychologues, enseignants, etc., essayez de trouver de nouveaux moyens d'intéresser les jeunes à la vie. Ne comptez pas sur la force de vitalité que leur a donnée la nature. Cela ne suffira plus, dans un avenir plus proche que vous *ne le pensez*. Cherchez le vaccin contre cette super-maladie : le « mal de vivre ».

C'est une tâche sans doute surhumaine et qui demandera la cohésion de tous les guides de l'humanité. *Mais, après tout, ça ne doit* pas être plus difficile que d'envoyer des hommes sur la Lune et des sondes sur *Mars, Vénus, Jupiter*, etc. Car même les conquêtes spatiales ne peuvent guérir les jeunes de la maladie.

(*) Soixante-quinze ans, grand-père et chef d'entreprise.





Le Monde

étranger

AMÉRIQUES

Chili

La démocratie chrétienne s'est mobilisée contre le projet de référendum constitutionnel du général Pinochet

Environ sept millions de personnes doivent se rendre aux urnes, le jeudi 11 septembre, au Chili, afin d'approuver le projet de Constitution proposé par le général Pinochet pour remplacer la Charte fondamentale de 1925, théoriquement toujours en vigueur sept ans après le coup d'État militaire, qui a renversé le président Salvador Allende.

Le texte soumis aux électeurs est remarquable pour deux raisons. Il organise une très longue période de transition, au cours de laquelle la future Constitution ne sera pas appliquée. Et il préconise pour la période « définitive », une répartition des pouvoirs qui met lourdement l'accent sur l'exécutif. Aux termes de ces dispositions, le général Pinochet, aujourd'hui âgé de soixante-quatre ans, demeurera au pouvoir au moins jusqu'en 1889, et éventuellement jusqu'en 1997.

Des dispositions aussi contraires à la tradition historique chilienne ont provoqué une opposition sans précédent au Chili, malgré le sévère contrôle policier qui continue de peser sur les adversaires du régime. Fait notable : la démocratie chrétienne a pris une part extrêmement active à la lutte contre le projet de Constitution. L'ancien président Eduardo Frei l'a catégoriquement rejeté, et a proposé comme solution alternative la création immédiate d'un gouvernement de transition, intégrant des civils et des militaires, qui conduirait, en deux années, le Chili à des retrouvailles démocratiques. L'Église catholique a, également, vigoureusement pris position contre le projet du général Pinochet, critiquant, en particulier, l'absence d'alternative en cas — improbable il est vrai, — de rejet du texte par les électeurs. La gauche, bien que toujours très divisée, s'est évidemment, elle aussi, mobilisée contre le référendum. Un texte émis par le parti radical (socialiste) à l'intérieur du pays dénonce, ainsi, le *« projet d'un homme qui cherche à se transformer en dictateur à vie »*.

Une propagande massive

Le gouvernement a mené une propagande massive, par la télévision, la radio et les journaux, en faveur du projet de Charte fondamentale. Le général Pinochet lui-même a sillonné le pays pour défendre ce qu'il dénomme *« la Constitution de la liberté »*. Les opposants, en revanche, n'ont eu droit qu'à la publication de modestes annonces dans les journaux. Les radios privées ont, cependant, retransmis le texte d'une intervention publique de M. Eduardo Frei au théâtre Caupolican de Santiago, au cours de laquelle l'ancien président a condamné le référendum.

La plus grande suspicion pèse d'avance sur les résultats de la consultation. Le gouvernement n'a, en effet, jamais reconstitué les registres électoraux qu'il avait fait brûler peu après le coup d'État. Les non-Chiliens eux-mêmes peuvent, dans ces conditions, participer au scrutin.

Nous publions ci-dessous une correspondance de M. Armando Urribe, ancien ambassadeur du Chili en Chine au temps de l'Unité populaire, aujourd'hui exilé à Paris, à propos des mesures transitoires que comporte le projet de référendum. Nous publions d'autre part le témoignage d'un avocat français, M. Maxime Otto, qui s'est rendu récemment au Chili pour défendre un prisonnier politique. Ses constatations rejoignent tous les témoignages récents, selon lesquels la répression, qui s'était sensiblement atténuée depuis deux ans au Chili, a repris vigoureusement ces derniers temps — particulièrement depuis l'assassinat, en juillet, d'un officier supérieur, le colonel Vergara.

A Londres — où l'affaire des sévices subis au mois d'août à Santiago par une ressortissante britannique, Mme Claire Wilson, continue de provoquer de sérieux remous politiques, — Amnesty International vient de publier un rapport accablant à ce sujet.

Une lettre de M. Armando Urribe

LE TRANSITOIRE EST L'ESSENTIEL

Sept ans de pouvoir n'ont pas donné à la junte ce qui est l'essentiel des pouvoirs qui durent : la légitimité. Le projet de Constitution qu'elle propose le 11 septembre à la population, étrangers inclus, n'est qu'un moyen supplémentaire dans cette quête de légitimité.

Cette proposition est, dans la forme, assez complexe. Il y a cependant un critère qui permet de se diriger au milieu de la difficulté : la Constitution existe principalement par et pour ses vingt-neuf articles transitoires. L'entrée en vigueur de l'ensemble de la Constitution n'aura pas lieu avant seize ans !

Pendant les huit premières années, la présidence du général Pinochet ne différera aucunement de la forme sous laquelle il a exercé le pouvoir de 1973 à 1980. Les articles transitoires consolident, du point de vue formel, la position du général Pinochet qui, de *primus inter pares*, a fini par acquérir une position hégémonique incontestée.

L'objet de la manœuvre « constitutionnelle »

Pendant les huit années suivantes, le général Pinochet, président encore — puisqu'il peut être réélu, selon le texte proposé, — mesure lui-même jusqu'à quel point la nouvelle charte pourra entrer en vigueur. Et encore, durant ces seize ans — qui nous portent à 1997, — le général Pinochet et la Junte pourront-ils réformer ce texte !

On voit ainsi l'objet de la manœuvre « constitutionnelle ». Le général Pinochet cherche à légitimer son élévation face aux forces armées et par devant le pays, en comptant sur un certain « effet de relations politiques internationales ». Imaginer ce qui pourra se passer pendant ou après ces seize ans ne serait que fariboles ou amusement de juristes.

Cela dit, il n'est peut-être pas inutile de signaler que le régime de gouvernement établi par la Constitution définitive, n'est, comme on pouvait bien s'y attendre, nullement démocratique. Avec la meilleure volonté, on pourrait tout au plus le qualifier de dictature bien tempérée.

ARMANDO URRIBE.

TÉMOIGNAGE

Tous les excès...

« Je reviens du Chili, où j'ai passé une semaine, mandaté par la Fédération internationale des droits de l'homme et le Mouvement international des juristes catholiques (Pax romana), afin d'obtenir des garanties sur le sort d'un détenu, M. José Benado Medvinsky.

» Toute agitation politique de masse, comme l'expression du mécontentement des *pobladones* (habitants des bidonvilles), y est quasi systématiquement attribuée au *« marxisme international »* et considérée comme menée par de dangereux *« terroristes »*... Au nom de la lutte *« antiterroriste »*, et pour sauvegarder la sécurité du pays, la junte s'autorise tous les excès et ne cesse de bafouer les libertés fondamentales.

» Des centaines de milliers de Chiliens sont exilés pour des raisons politiques, en violation de la Charte internationale des droits de l'homme, à laquelle souscrit le Chili. L'exilé qui, comme José Beñado Medvinsky, retourne clandestinement — et pour cause — dans sa patrie est passible de la peine de mort chaque fois que *« les circonstances ou les antécédents »* permettent aux tribunaux de présumer que son retour met en péril la sécurité de l'État.

» Cette présomption de culpabilité fait de lui un de ces fameux *« terroristes »* qui sera gardé au secret total pendant vingt jours après avoir, tôt ou tard, été arrêté dans une rafle par les hommes de la Centrale nationale d'information (police politique qui remplace la trop fameuse DINA, et sème encore la terreur). Vingt jours, c'est à la fois assez pour assassiner un homme en lui faisant vivre sa mort, et suffisant pour faire disparaître du corps des plus chanceux les traces des sévices subis — les plus terribles n'en laissent d'ailleurs aucune — avant de le remettre entre les mains de la justice, qui n'est qu'une émanation du ministère de l'intérieur.

» Ceci montre combien les efforts de réhabilitation que tente d'opérer aujourd'hui la junte auprès de l'opinion internationale sont de faux-semblants. En un septennat, rien n'a changé au Chili, bien au contraire. La *« doctrine de la sécurité nationale »* a été très habilement et profondément normalisée dans ses formes les plus pernicieuses. Je l'ai remarqué dans la tranquille assurance de mes interlocuteurs officiels, dont aucun ne prit la peine de feindre l'indignation quand je parlais sans détour de l'emploi de la torture dans les geôles de la CNI. Certains même, comme le président de la Cour suprême, M. Israël Borquez, justifièrent cet emploi comme seul moyen de lutte *« antiterroriste »* ! »

MAXIME OTTO.

États-Unis

M. Reagan a altéré l'image d'homme d'État réfléchi qu'il tentait de se donner

La Ligue des électrices (League of Women Voters) a décidé à l'unanimité, le mardi 9 septembre, de convier M. John Anderson à participer au premier débat télévisé entre les candidats, démocrate et républicain, à la présidence qui devrait se tenir le 21 septembre à Baltimore. Le responsable de la campagne électorale de M. Carter, M. Robert Strauss, a aussitôt réaffirmé le point de vue de la Maison Blanche, qui accepte d'affronter M. Anderson, mais pas durant le premier débat, qu'elle veut limiter à un face-à-face Reagan - Carter.

De notre correspondant

Washington. — M. Reagan vient de traverser la période la plus difficile, jusqu'à présent, de sa campagne présidentielle. Au milieu de l'été, les enquêtes d'opinion lui accordaient une avance considérable sur le président sortant. On recommence à penser maintenant — et le dernier sondage de *Time* le confirme — que l'élection du 4 novembre sera très serrée. L'ancien gouverneur de Californie semble être le principal responsable du recul qui l'affecte : ses gaffes successives, habilement exploitées par les partisans de M. Carter, ont altéré l'image d'un homme d'État réfléchi qu'il essayait de donner.

Les républicains se consolent comme ils peuvent. A défaut de voir leur porte-drapeau s'imposer, ils assistent avec ravissement à la remontée supposée de M. Anderson, le candidat indépendant, qui attire essentiellement des voix démocrates.

Coup sur coup, M. Anderson a appris deux bonnes nouvelles. Il s'est vu d'abord reconnaître le droit de toucher des subventions fédérales, alors que sa campagne risquait de tourner court pour cause de faillite. En fonction de son score, le représentant de l'Illinois recevra, après les élections, entre 3 et 10 millions de dollars s'il recueille plus de 5 % des suffrages. C'est un ballon d'oxygène très appréciable que devrait empêcher de nouvelles défections dans son état-major.

Autre surprise agréable : le petit parti libéral, qui n'existe qu'à New-York, envisage d'appuyer M. Anderson, au lieu de s'allier avec les démocrates comme il l'avait toujours fait depuis sa création, il y a trente-six ans. L'État de New-York risque ainsi d'échapper à M. Carter. Cela représente quarante et une voix au collège national (sur un total de cinq cent trente-huit). Depuis longtemps, aucun candidat démocrate battu à New-York n'a accédé à la Maison Blanche, exception faite de Harry Truman en 1945. On comprend la fureur du président et de ses collaborateurs lorsqu'ils ont appris la nouvelle.

Last but not least, M. Anderson est invité au premier débat télévisé entre les candidats le 21 septembre. La Ligue des électrices, qui organise cette confrontation tant attendue, avait posé une seule condition : que le « troisième homme » soit crédité de 15 % des intentions de vote. Or le dernier sondage de *Time* accorde exactement ce score au représentant de l'Illinois (MM. Carter et Reagan ayant chacun 39 %).

Un bêtisier

M. Reagan applaudit de grand cœur des initiatives. Mais il ne peut se fonder sur les performances — hypothétiques — du candidat indépendant pour assurer sa propre élection. Attaqué après ses déclarations sur Taïwan et le Vietnam, il a voulu passer à l'offensive dès l'ouverture officielle de la campagne, le 2 septembre. Cela lui a donné l'occasion d'allonger dangereusement son bêtisier, en se trompant sur les origines du Ku-Klux-Klan. Il a froissé des Sudistes et s'est attiré des quolibets. En qualifiant avec légèreté la récession actuelle de *« sévère dépression »*; il a embarrassé ses propres conseillers économiques. Au quartier général du candidat à Arlington, on reconnaît volontiers que des *« gaffes »* ont été commises. Et il faut voir la tête de ce pauvre M. Bush, le colistier — très distingué, très Nouvelle-Angleterre — dès qu'on l'interroge sur la dernière sortie de « Ronnie ».

Les plus méchants prétendent que M. Reagan trébuche sur les mots en fin de journée. *« A l'heure,* disent ces perfides, *où un homme de presque soixante-dix ans commence, et c'est normal, à sentir la fatigue. »* L'argument ne prend pas. Même s'il a du mal à cacher quelques rides, l'ancien acteur respire la santé.

Il faut chercher plutôt les raisons de ces gaffes dans les faiblesses de l'équipe électorale républicaine, et plus encore dans la personnalité d'un homme qui ne résiste pas à la tentation d'improviser dès qu'on lui tend un micro. Mais M. Reagan ne semble pas s'émouvoir outre mesure des réactions qu'il suscite dans la presse et les milieux politiques. Il pense connaître son Amérique sur le bout des doigts et exprimer — sur la Chine, par exemple — la pensée profonde de ses concitoyens. Il sait aussi que beaucoup de fermiers du Middle-West et de commerçants de l'Alabama se moquent éperdument de savoir s'il existe une, deux ou trois Chines. M. Carter lui-même, qui pose aujourd'hui à l'homme d'expérience, n'avait-il pas fait quelques gaffes retentissantes pendant la campagne de 1976 ? N'attirait-il pas, lui aussi, les moqueries de ces messieurs de Washington ?

Il faut être près partisan pour ne pas reconnaître un certain charme à M. Reagan. Sans aller comme le font des républicains, jusqu'à le qualifier de *« nouveau Roosevelt »* pour ses dons de communication, on peut noter chez lui une certaine élégance, une chaleur humaine et une joie de vivre que ne semblent avoir ni M. Anderson ni M. Carter. Tout cela passe admirablement au petit écran. Dans un pays où c'est la politique qui donne l'impression de s'adapter à la télévision, et non l'inverse, l'ancien président du syndicat des acteurs marque des points.

Les enquêtes le montrent : beaucoup d'Américains estiment qu'il est temps de changer de président, sinon de politique. Partout dans le monde (Pologne, Iran, Afghanistan, Cambodge, Afrique), les États-Unis assistent à des événements qu'ils ne contrôlent pas. M. Reagan apparaît comme l'homme qui aurait pu libérer les otages de Téhéran, saurait résister aux Russes et réconcilier l'Amérique avec elle-même. Quant aux promesses du candidat républicain, on ne les prend pas très au sérieux. Lorsqu'il gouvernait la Californie *« septième État du monde par le P.N.B. »*, il avait dû se plier, comme n'importe qui, aux nécessités du budget.

Les faiblesses de M. Reagan sont aussi nombreuses. C'est un homme assez seul, en fin de compte, dont les vrais amis n'appartiennent pas à la classe politique. Il faut voir avec quelle distance, quelle condescendance des républicains comme M. Nixon, M. Kissinger ou M. Bush lui-même appuient sa candidature. La grande presse, que l'on disait plutôt républicaine, ne lui laisse rien passer. Le *big business* hésite devant ce conservateur apparemment opposé aux multinationales. Les femmes lui en veulent d'avoir refusé de souscrire à un amendement constitutionnel qui leur garantirait enfin l'égalité complète avec les hommes. Et alors qu'un tiers des ouvriers seraient prêts à voter pour M. Reagan, à peine un cinquième des Noirs accorderaient leurs suffrages à ce fils de « petit Blancs » qui, par les thèmes qu'il ressuscite (Taïwan, Vietnam), apparaît comme un ambassadeur du passé.

On a conseillé à M. Reagan de parler moins puisque c'est son seul moyen d'éviter les gaffes. On l'a engagé aussi à mettre l'accent sur la situation économique, dont le président ne peut se vanter. Enfin, il commence à dénoncer systématiquement toutes les affaires où M. Carter se sert de sa position pour influencer l'électorat. Cas le plus flagrant : les fuites savamment organisées sur l'étude de nouvelles armes afin de montrer que les États-Unis s'efforcent d'être supérieurs à l'Union soviétique.

C'est dans ces dénonciations que M. Reagan est le plus convaincant. Mais il a tendance à en faire un peu trop. Son adversaire est un homme politique de talent, terriblement déterminé et qui sait tenir compte, lui, des sondages. Habiter la Maison Blanche pendant la campagne a ses inconvénients, mais c'est aussi très pratique. Depuis le début du siècle, deux fois sur trois, c'est le président en place qui a été réélu.

ROBERT SOLÉ.

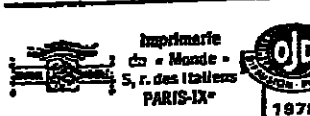
Le sénateur Jacob Javits battu à une élection primaire

Un grand nom du Congrès n'y rentrera plus en janvier : à la surprise générale, le sénateur Jacob Javits a été battu à la « primaire » républicaine de l'État de New-York par M. Alphone d'Amato, président du conseil municipal de Hemstead, à Long-Island. La campagne fut sans merci. Le rival du sénateur sortant n'hésita pas à prendre pour cible l'âge de M. Javits, qui a soixante-seize ans, et son état de santé, altéré par des troubles nerveux qui gênent la coordination de ses mouvements. M. d'Amato est dans la force de l'âge, et la télévision a encore accusé le contraste physique entre les deux hommes : jeune loup contre lion devenu vieux.

La carrière de M. Javits au Congrès s'étend sur plus de trente ans. Avocat de profession, entré à la Chambre des représentants en 1947, il la quittera pendant deux ans pour devenir ministre de la justice de l'État de New-York (1955-1957) et préparer son élection au Sénat, en 1956. Il emporta son siège en battant l'ancien maire de New-York, M. Robert Wagner. Au Sénat, M. Javits était l'incarnation d'un certain « libéralisme » social, ce qui ne l'empêchait pas de veiller aux intérêts des grands cabinets d'affaires de Wall Street. Il était l'allié indéfectible des syndicats, tout en étant une figure très répandue dans la haute société new-yorkaise, où brillait son épouse, qui, entre autres activités, s'occupait des relations publiques de l'Iran du chah.

Mais c'est en tant que sénateur juif de New-York que M. Javits jouait les premiers rôles, à la ville comme au Sénat. Soutien ardent de la sécurité d'Israël, il n'en épousait pas pour autant toutes les positions du gouvernement de Jérusalem. Par nature, c'était plus un médiateur qu'un militant, et, lors de sa dernière élection, en 1974, où il affronta l'ancien ministre de la justice du président Johnson, M. Ramsey Clark, celui-ci put lui reprocher une modération excessive dans de nombreux domaines. Au Sénat, où sa capacité de travail et sa finesse d'analyse lui acquirent d'emblée une réputation hors du commun, ses collègues le trouvaient souvent distant, sinon un peu froid. Il n'en avait pas moins leur respect et leur affection, et ce n'est pas sans émotion que bien des membres du Congrès ont appris que le sénateur Javits ne reviendrait pas siéger parmi eux. — A. C.

Édité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire n° 57 437.

AMÉRIQUES

Canada

SELON UN DOCUMENT CONFIDENTIEL

M. Trudeau pourrait « rapatrier » la Constitution sans l'accord des provinces

De notre correspondant

Montréal. — La publication d'un document confidentiel du gouvernement fédéral prévoyant *l'échec des négociations* constitutionnelles commencées lundi 8 septembre à Ottawa (*le Monde* du 10 septembre) a semé le désarroi chez les premiers ministres des dix provinces canadiennes, qui voient confirmer leurs craintes d'une action unilatérale de la part du chef du gouvernement canadien, M. Trudeau. Ce texte, rédigé par des hauts fonctionnaires et destiné *« exclusivement »* aux ministres du gouvernement fédéral, a été publié mardi par un journal montréalais.

Après avoir indiqué que M. Trudeau bénéficiait d'une situation très favorable, les auteurs du rapport écrivent qu'il faut agir vite pour empêcher les gouvernements provinciaux d'avoir le *temps de contester* devant les tribunaux la constitutionnalité de la démarche du premier ministre. Le premier obstacle à franchir, ajoutent-ils, est à Londres, puisque la Constitution canadienne est encore une loi britannique, *adoptée* en *1867* (date de la création de la Confédération canadienne), et connue sous le nom d'Acte de l'Amérique du Nord britannique. Pour amender leur Constitution, les Canadiens sont tenus de demander l'autorisation *du Parlement* de Westminster, qui, jusqu'à présent, a toujours donné son accord.

Un référendum fin septembre ?

L'incapacité des Canadiens à s'entendre sur la révision de leur loi fondamentale, qu'ils considèrent comme un vestige du colonialisme (la reine d'Angleterre est le chef de l'Etat canadien), et qui ne correspond plus aux besoins d'un Etat moderne, les a incités jusqu'à présent à préférer le *statu quo*. De plus, pour les provinces, qui craignent une réduction de leurs prérogatives au profit du gouvernement fédéral, le Parlement britannique demeure l'ultime recours contre toute réforme qui risquerait de rompre le fragile équilibre des pouvoirs mis au point par les « pères » de la Confédération.

Malgré les assurances qu'il aurait reçues lors d'un récent séjour en Grande-Bretagne, M. Trudeau craint que les parlementaires britanniques, répondant à d'éventuelles pressions des provinces, ne fassent traîner les choses en longueur lorsqu'il leur demandera d'abandonner leur droit de regard sur *l'Acte de l'Amérique du Nord* britannique, qui deviendrait alors véritablement une Constitution canadienne. C'est pourquoi les auteurs du rapport suggèrent au premier ministre de s'adresser directement au peuple, qui, d'après *les sondages*, serait *favorable* à sa démarche, pour lui annoncer son intention de « rapatrier » la Constitution, malgré l'échec des négociations avec les provinces. Ils recommandent même une date précise pour cet appel au peuple, le dimanche 28 septembre. En agissant vite, ajoutent-ils, l'opposition n'aura pas le temps de réagir, puisque les députés sont en vacances jusqu'au 15 octobre.

Il faudra cependant convoquer la Chambre des communes, lit-on encore dans le document, dès le 29 septembre, pour obtenir un vote des députés sur une *motion* demandant à Londres de remettre sa Constitution au Canada. Et le Parlement de Westminster ne pourra pas se dérober, puisque les tribunaux n'auront pas eu le temps de *« se prononcer sur la validité de la mesure et sur la procédure utilisée »*. Les auteurs ne cachent pas cependant que *« le combat au Parlement canadien* (pour l'adoption de la motion) *et dans le pays sera très, très dur »*.

Malgré la révélation d'un scénario qui ressemble étrangement à l'attitude adoptée jusqu'à présent par M. Trudeau, les premiers ministres des provinces n'ont pas suspendu leur participation à la conférence constitutionnelle qui *se déroule dans* une ancienne gare, et qui doit terminer ses travaux vendredi. Ils se sont réunis, mardi soir 9 septembre, dans un hôtel de la capitale fédérale pour tenter d'adopter une attitude commune sur quelques-uns des *douze points* à l'ordre du jour. Mais les intérêts des provinces de l'Ouest, riches en hydrocarbures, ne sont pas les mêmes que ceux des provinces atlantique, disposant de peu de ressources, sans parler de la province industrielle de l'Ontario, qui joue le jeu de M. Trudeau, car elle a toujours été le principal bénéficiaire du système fédéral. Il reste enfin le cas du Québec, qui *malgré l'option indépendantiste de* son gouvernement, a décidé de participer aux négociations et qui, selon les paroles du premier ministre, M. Lévesque, restera *« pour boire jusqu'au bout la potion amère »*.

BERTRAND DE LA GRANGE.

DIPLOMATIE

A la réunion préparatoire de la Conférence de Madrid

Les représentants des pays neutres et non alignés vont essayer d'éviter un affrontement Est-Ouest

La réunion *préparatoire* de la Conférence de Madrid s'est ouverte mardi 9 septembre, au Palais des congrès de la capitale espagnole. Cette première séance de travail n'a duré qu'une heure, le temps pour le nouveau ministre espagnol des affaires étrangères, M. Jose Pedro Perez-Llorca, de prononcer une allocution de bienvenue. Dans son discours, M. Perez-Llorca, reprenant une invocation de Charles Quint, a notamment déclaré : *« Je veux la paix ! Je veux la paix ! Je veux la paix ! » « Non pas*, a précisé le ministre, *la paix de n'importe quelle façon, la paix à tout prix, mais la paix dans la liberté, la paix à travers la coopération. »*

Le ministre n'a cependant pas oublié de rappeler aux délégués la difficulté de la tâche qui les attendait, affirmant au passage que la Conférence de Madrid était *« plus nécessaire que jamais en raison des incertitudes qui pèsent sur la situation internationale »*.

Pour sa part, le chef de la délégation espagnole, M. Javier Ruperez, s'est borné à un bref rappel des précédentes étapes de la C.S.C.E. (Helsinki en 1975, Belgrade en 1977-1978).

Le problème de la représentation de la C.E.E. a été résolu suivant le modèle de Belgrade : le chef de la délégation du Luxembourg, pays qui assume jusqu'à la fin de l'année la présidence des Neuf, pourra parler en leur nom. D'autre part, trois délégués de la Commission des Communautés européennes figurent sur la liste de la délégation luxembourgeoise. Le 1er janvier, ils se transporteront sur celle des Pays-Bas, prochain président de la C.E.E. Les Soviétiques, assez réticents sur toute cette affaire, ont finalement admis cette formule.

Les Neuf avaient auparavant rappelé que l'Acte final d'Helsinki avait été signé le 1er août 1975 par le défunt président du conseil italien Aldo *Moro*, en sa *double qualité de chef* du gouvernement italien et de président en exercice de la C.E.E.

La journée de mardi a été, d'autre part, marquée par une réunion des neuf pays neutres ou non alignés participant à la conférence (1). Ils se sont donné pour tâche de chercher à éviter que la réunion préparatoire ne dégénère en un affrontement Est-Ouest. Les experts réunis à Madrid doivent, en principe, ne se préoccuper que des questions de procédure, *mais déjà de profondes* divergences apparaissent, les délégués occidentaux voulant que la conférence, qui s'ouvrira le 11 novembre, débatte amplement de tous les cas de violations des droits de l'homme et de *l'invasion de l'Afghanistan* ; les délégués des pays de l'Est voudraient, au contraire, réduire au minimum cette première partie des travaux. C'est ce qu'a confirmé mardi l'agence Tass en affirmant que la conférence devrait se consacrer en priorité à *« l'amélioration des relations entre Etats et au ralentissement de la course aux armements »*.

L'agence soviétique a également accusé les Etats-Unis de vouloir transformer la conférence *« en une sorte de tribune contre l'U.R.S.S., en sélectionnant arbitrairement certaines des clauses de l'Acte d'Helsinki et en en négligeant délibérément d'autres »*.

A Cologne, d'autre part, M. Genscher, ministre ouest-allemand des affaires étrangères, a déclaré mardi que les pays occidentaux n'ont pas l'intention de transformer la conférence en un « tribunal » pour juger l'U.R.S.S. *mais qu'ils entendaient bien évoquer* l'invasion de l'Afghanistan. — *(A.F.P., Reuter.)*

(1) *La Conférence de Madrid* regroupe les trente-cinq signataires des accords d'Helsinki, c'est-à-dire la totalité des Etats européens — y compris le Vatican et Monaco — à l'exception de l'Albanie plus *les Etats-Unis et le Canada*.

ASIE

Chine

Le rajeunissement de l'équipe dirigeante est très relatif

De notre correspondant

Pékin. — *Réunie* mercredi matin 10 septembre en séance plénière — non publique — l'Assemblée nationale populaire (ANP) a approuvé avant de clôturer ses débats la démission de M. Hua Guofeng de son poste de premier ministre et son remplacement par M. Zhao Ziyang. Chine nouvelle indique que le vote a eu lieu à bulletin secret mais ne donne pas le détail du scrutin. Rien ne *laisse supposer que des députés* se soient prononcés contre la nomination du nouveau chef du gouvernement.

L'Assemblée a approuvé la *démission de sept vice-premiers* ministres que M. Hua Guofeng avait annoncée dans son discours du 7 septembre devant l'ANP (*le Monde* du 9 septembre). Sur proposition de M. Zhao Ziyang, elle n'a nommé en revanche que *trois nouveaux vice-premiers* ministres. Ce sont MM. Huang Hua, ministre des affaires étrangères, Yang Jinren, responsable de la commission des minorités nationales et le général Zhang Aiping, *chef* d'état-major général *adjoint et président* (depuis 1975) de la commission militaire scientifique et technologique.

Aucun des promus ne peut être considéré comme une personnalité politique de premier plan. Aucun d'entre eux ne pèse en tout *cas dans* le *régime* d'un poids comparable à celui des cinq principaux vice-premiers ministres sortants : MM. Deng Xiaoping, Li Xiannian, Chen Yun, Xu Xiangqian et Wang Zhen.

L'accession du ministre des *affaires étrangères* au rang de vice-premier ministre, correspond à une tradition qui n'avait été interrompue que dans le cas de son prédécesseur, M. Qiao Guanhua, écarté au *moment* de la chute de la *« bande des quatre »*. La *nomination* de M. Yang Jinren, qui est d'origine hui, c'est-à-dire représentant d'une communauté musulmane, constitue principalement un geste en faveur des minorités nationales. Le général Zhang Aiping, enfin, est connu pour son talent de poète, *mais il est en mauvaise* santé et, s'il a été récemment associé à des négociations sur les armements — avec les Etats-Unis notamment, — le travail principal est accompli dans ce domaine par des personnalités plus jeunes de *l'état-major* général.

On constate surtout que le rajeunissement des cadres, qui constitue en principe l'un des objectifs de ce remaniement, n'est que très relatif. Si M. Huang Hua n'est âgé que de soixante-sept ans, *les deux autres nouveaux* vice-premiers ministres ont tous les deux largement dépassé les soixante-dix ans et sont même les aînés de l'un au moins de leurs prédécesseurs (M. Wang Zhen), dont la retraite avait théoriquement *pour but de « faire place aux jeunes »*.

Démission de cinq vice-présidents

Dans le même temps, l'Assemblée a accepté la démission de cinq vice-présidents de son comité permanent qui, en raison de leur *« grand âge »*, ont demandé à être libérés de leurs fonctions. Deux de ces vénérables personnages, MM. Nie Rongzhen et Liu Bocheng — l'un et l'autre hautes personnalités de l'armée et vétérans de la Longue Marche — n'en conservent pas moins leurs sièges au bureau politique. Cinq nouveaux vice-présidents *du comité permanent* de l'Assemblée ont été élus en remplacement, parmi lesquels l'ancien premier secrétaire du parti à Shanghai, M. Peng Chong, qui, à soixante-cinq ans, est une des *« jeunes »* personnalités montantes du régime, le panchen-lama, principale personnalité tibétaine résidant en *Chine*, ainsi que deux dirigeants régionaux du *parti* et un militaire, vice-ministre de la défense.

Les projets de lois présentés à l'Assemblée sur le mariage, la nationalité, les impôts sur le revenu, devaient être adoptés définitivement au cours de cette dernière session plénière, ainsi que la résolution désignant une commission chargée d'étudier la réforme de la Constitution.

Il ne semblait pas, en revanche, *que la composition du gouvernement* dans son ensemble — au sein duquel plusieurs postes sont en principe vacants, en particulier celui de ministre de la défense — doive être connue avant que le nouveau premier ministre en eut *fait approuver la liste par le comité* permanent de l'Assemblée.

A. J.

● *M. Wang Xizhe, l'un des trois membres du groupe contestataire Liyizhe*, a protesté, dans une lettre envoyée à l'Assemblée nationale populaire, contre les conditions *« illégales »* dans lesquelles avait été arrêté, puis condamné un autre contestataire, M. Liu Qing, a-t-on appris, mardi 9 septembre, dans les milieux dissidents de Pékin. Ce dernier, cofondateur avec M. Xu Wenli, d'une revue qui a cessé de paraître *au début de cette année, la Tribune du 5 avril*, a été condamné à trois ans de *« réforme par le travail »*. Il avait été arrêté en novembre 1979 pour avoir diffusé le texte des débats du procès du plus renommé des activistes du *« printemps de Pékin »*, M. Wei Jinsheng. La lettre de M. Wang Xizhe à l'Assemblée demandant la révision du procès de M. Liu, a été contresignée par M. Xu Wenli. — *(A.F.P.)*

La presse passe complètement sous silence le quatrième anniversaire de la mort de Mao

De notre correspondant

Pékin. Pas un mot, pas une image... *Le Quotidien du peuple, mardi 9 septembre*, a ignoré le quatrième anniversaire de la mort de Mao — de même d'ailleurs que les autres journaux pékinois. En un an, le chemin parcouru est impressionnant. Le *9* septembre 1979, Chine nouvelle annonçait que *quinze mille* personnes étaient venues saluer dans la journée la dépouille du président défunt, un *« forum théorique »* avait été organisé à sa mémoire et l'organe du P.C. avait consacré toute sa première page à un *curieux Discours aux musiciens*, datant de 1956, dans lequel Mao célébrait les mérites de la bourgeoisie et soulignait le rôle qu'elle avait à jouer dans l'édification de la nouvelle Chine.

Rien de tout cela aujourd'hui : le mausolée de la place Tien An Men reste clos. De petits groupes, non identifiés, qui s'étaient présentés aux grilles ont été poliment *éconduits*. *Le Quotidien du peuple* n'en marque pas moins, d'une certaine manière, ce quatrième anniversaire par un ensemble d'articles qui occupent sa page cinq et où il est, justement, très peu question de Mao. Un *historien réussit même le tour de* force d'évoquer les origines de l'organisation du parti à Shanghai en 1920 sans mentionner le nom du fondateur du régime. Certes Mao n'était pas à Shanghai cette année-là, mais il est pour le moins curieux que l'auteur s'applique à identifier les personnages qui préparent la *naissance* du *parti* à Wuhan ou à Canton, mais se borne à dire que dans le Hunan — où Mao commençait sa carrière de militant et n'était déjà plus un inconnu — *« l'organisation du P.C. chinois fut préparée et fondée sur instruction écrite venue de Shanghai »*. Il n'est pas non plus question de Mao à propos du premier congrès du parti, qui devait se réunir — avec sa participation — un an plus tard.

L'exemple de George Washington

Une attaque plus directe est lancée dans une colonne voisine par un certain Bai Yumin, qui, lui non plus, ne cite pas Mao, mais *explique que les nations* sont régies par des lois et non dirigées par tel ou tel homme. Le thème n'est pas vraiment nouveau, mais la critique se précise avec une référence documentée à George Washington qui, après la guerre d'indépendance, ne devint ni roi ni empereur, fut seulement élu président de la République, refusa d'être réélu pour un troisième mandat et ne voulut pas même se mêler de la désignation de son successeur, qui, disait-il, devait à son tour être élu. *« Pour la bourgeoisie, la démocratie bourgeoise est une réalité »*, écrit M. Bai Yumin, qui demande si par comparaison *« la désignation d'un successeur par tel ou tel homme, tel ou tel parti, tel ou tel gouvernement n'a pas un parfum de féodalisme ? »* Ce n'est guère obligeant ni pour Mao ni pour M. Hua Guofeng si l'on se souvient que ce dernier n'occupe aujourd'hui ses fonctions que parce qu'il a été désigné par le premier, le 30 avril 1976, pour lui *succéder*.

Plus subtile enfin est une longue étude d'un « commentateur spécial », qui marque sans doute le point de départ d'un débat sur les notions de dictature et de démocratie. Mao, cette fois, est cité comme l'auteur de la formule, lancée à la veille de la fondation du régime, d'un *« Etat de dictature démocratique populaire »*. L'auteur invite à tirer *« la leçon douloureuse de plus de vingt années de dictature fasciste et féodale »* et à faire une étude plus approfondie de la théorie marxiste de l'Etat. A travers ce propos se dessine une discussion *sur la* notion de dictature du prolétariat, familière à d'autres partis communistes, mais qui commence tout juste ici et paraît désormais inévitable à l'approche d'une nouvelle révision de la Constitution — dont l'article premier définit précisément la République populaire de Chine comme un *« Etat socialiste de dictature du prolétariat »*.

ALAIN JACOB.

LE « QUOTIDIEN DU PEUPLE » VA PUBLIER UNE ÉDITION EN ANGLAIS

« Le Quotidien du peuple », organe du P.C. chinois, publiera prochainement une édition en anglais, annonce Chine nouvelle, qui ne précise pas toutefois la date de sortie de cette édition.

L'agence fait état, d'autre part, d'un renouveau de la presse ces dernières années dans le pays. La presse chinoise, qui compte mille *sept cents journaux et magazines* diffusés à plus de 150 millions d'exemplaires, connaît un développement spectaculaire, écrit l'agence. Quelque quatre cents publications spécialisées dans les sciences naturelles, les sciences sociales, *la littérature* et *l'art* ont été créées au cours des deux dernières années. Plus de cent journaux et revues qui avaient « disparu » pendant la révolution culturelle ont fait leur réapparition.

La pénurie de papier dont souffre la Chine provoque un excédent de la *demande* sur l'offre, indique encore l'agence, mais de nombreuses villes ont été dotées de nouveaux kiosques et de librairies mobiles afin de faciliter l'accès du public à la presse. — *(A.F.P.)*

Birmanie

● PLUS DE MILLE HUIT CENTS REBELLES se sont rendus aux autorités gouvernementales au cours des quatre-vingt-dix jours de la période d'amnistie proclamée par Rangoun, et qui a expiré le 24 août. Selon des sources officielles birmanes, la plupart de ces rebelles étaient membres du P.C. de l'Arakan, un Etat du sud-ouest du pays, et du Parti du peuple de l'ancien premier ministre U Nu, qui a regagné son pays il y a quelques semaines. Un dirigeant de l'Armée de libération de l'Etat shan, M. Lo Hsing Min, et cent quarante-cinq de ses partisans ont aussi fait leur soumission. — *(U.P.I., A.F.P.)*

Les nouveaux vice-premiers ministres

● **LE GÉNÉRAL ZHANG AIPING**

Né en 1908 et issu d'une famille de propriétaires fonciers, le général Zhang Aiping a fait toute sa carrière dans l'armée. Il s'engage très jeune dans l'armée rouge, participe à la Longue Marche et pendant la guerre sino-japonaise il combat notamment aux côtés de Peng Dehuai, futur ministre de la défense nationale, qui sera limogé en 1959 et a récemment été réhabilité.

Membre du Conseil national de défense à partir de 1954, le général Zhang devient chef d'état-major adjoint de l'armée en 1955. Il obtient le titre de général en septembre de la même année. Critiqué et limogé comme « élément anti-parti » lors de la révolution culturelle, il fait sa réapparition en décembre 1975, lorsqu'il est nommé président de la Commission des sciences et techniques de la défense nationale. Le général Zhang retrouve son poste de chef d'état-major adjoint de l'armée en octobre 1977, deux mois après avoir repris sa place au comité central du parti, où il avait été élu pour la première fois membre suppléant en 1958.

● **M. YANG JINGREN**

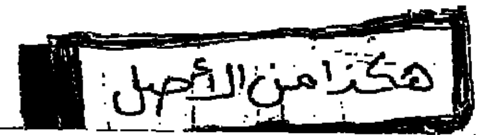
Né en 1905 dans le Gansu, de nationalité hui, M. Yang Jingren a fait la plus grande partie de sa carrière dans le nord-ouest du pays, où est fixée notamment cette minorité de religion musulmane. Le nom chinois de M. Yang, qui détient la dignité d'imam, est souvent précédé du prénom islamique Ibrahim. Il rejoint le P.C. en 1941 et combat pendant la guerre sino-japonaise dans la Brigade de cavalerie islamique, dont il est le chef d'état-major. Après 1949, il occupe des fonctions simultanément dans la Fédération de la jeunesse, — il en est le vice-président de 1958 à 1962 — et dans les organismes chargés des affaires des nationalités. En 1952-1953, il participe à la création de l'Association islamique chinoise à la tête de laquelle il occupe la fonction de vice-président de 1953 à 1963. En 1960, il est nommé président de la région autonome du Ningxia, son prédécesseur ayant été accusé de « nationalisme local ». L'année suivante, il devient premier secrétaire du P.C. dans cette région. Il est président de la Commission des affaires des nationalités depuis 1978.

● **M. HUANG HUA**

Diplomate de carrière, M. Huang Hua est né dans la province du Jiangsu, dans l'est de la Chine. Il serait âgé de soixante-sept ans, mais certaines biographies lui donnent quelques années supplémentaires. Etudiant à l'université Yenching à Pékin en 1935, il milite dans les rangs des mouvements de jeunesse. A cette époque il entre en contact avec le sinologue Edgar Snow — qui préparait à ce moment son livre Etoile rouge sur la Chine *— et il accompagne l'écrivain américain en qualité d'interprète dans les zones tenues par les communistes.*

Pendant la guerre, il sert de secrétaire à des chefs militaires comme Chu De et Ye Jianying. Après la libération, il est chargé des relations extérieures à la commission de contrôle installée par les communistes à Nankin. Entré au ministère des affaires étrangères en 1953, il est chargé de diriger la délégation chinoise aux négociations de Panmunjom, où il se montre un interlocuteur habile des Américains.

En 1960, il est nommé ambassadeur au Ghana, puis en Egypte et au Canada. Pendant la révolution culturelle, il fut le seul chef de mission chinois à ne pas être rappelé à Pékin. En 1971, il est le premier représentant de la Chine populaire aux Nations unies. En décembre 1976, il prend la tête de la diplomatie de Pékin. Il possède une excellente connaissance de l'anglais et montre un intérêt particulier pour les affaires américaines.



Les mille résistances afghanes

(Suite de la première page.)

Islamique — comme tous les autres partis certes — mais intégriste, autoritaire, à la manière du général Zia au Pakistan plutôt qu'à la Khomeiny interlocuteur privilégié des autorités pakistanaises qui le laissaient jusqu'en août disposer de sa propre prison, fort peu secrète, près de Peshawar, enfant gâté de la Conférence islamique, qui de son aide de 25 millions de dollars lui a octroyé la part du lion, le Hezb se veut pur, dur et coranique. Bien structuré, pourvu de permanents nombreux, il « tient » de nombreux camps de réfugiés : les hommes y sont priés de s'inscrire au parti pour recevoir l'allocation de l'ONU, sur laquelle le Hezb prélève sa dîme. Moyen simple d'accroître sa représentativité et son potentiel en combattants futurs, car le Hezb n'hésite pas à lier l'adhérent par un serment sur le Coran. Il faudra beaucoup de détermination au militant déçu pour passer outre et quitter le « parti »...

Ces pratiques, souvent mal supportées par les Afghans à Peshawar, suscitent bien plus d'animosité encore parmi les combattants de l'intérieur.

Un résistant de Kaboul nous avait étonnés en observant, à propos des affiches apposées en juillet sur les bâtiments officiels, montrant le « *traître et brigand Gulbuddin* » dans le plus pur style western : « *Voyez : ils lui font de la publicité eux-mêmes... Au cas où...* »

A Peshawar, un de nos interlocuteurs, ancien professeur à l'université de Kaboul, reprenait ce thème : « *Les Russes ont d'abord joué le Khalq* (2) ; *depuis juin, ils jouent clairement le Parcham, qui est encore plus minoritaire dans le pays et presque inexistant dans l'armée Quand ils auront usé le Parcham, que feront-ils ? S'ils étaient très rusés, ils tenteraient une alliance avec Gulbuddin.* »

Les militants du Hezb s'indignent, évidemment, de se voir prêter de si noirs desseins. Quel que soit le bien-fondé de ces allégations, force est de constater qu'elles sont très répandues et traduisent au moins la défiance en laquelle est tenu le Hezb, et pas seulement par ses rivaux de Peshawar.

A l'intérieur, cette hostilité est plus nette : peu représenté dans le Hazaradjat, présent surtout par la radio dans la région de Kaboul, le Hezb semble même avoir été éliminé violemment de certaines régions par la résistance locale. Au Nouristan, il est tenu en quarantaine, et le commandant de Kamdesh, qui travaille à l'unification des vallées, n'a posé qu'une condition préalable à son entreprise : que tous les membres du Hezb donnent leur démission ou soient exclus des villages qui veulent entrer en alliance avec le Front uni du Nouristan. Dans la région de Maimana, où le Hezb avait tenté de s'implanter en y dépêchant des colonnes de Pachtouns qui prétendaient imposer autorité et « dîme » islamiques, la population de certains villages s'est retrouvée de façon tout à fait exceptionnelle aux côtés des autorités qu'elle combattait, pour chasser les racketteurs coraniques.

Le refus de l'hégémonie

L'affaire la plus célèbre reste celle du colonel Rauf qui, prêt à marcher sur Jalalabad et Kaboul, il y a un an, fut traîtreusement arrêté et désarmé par le Hezb, qui craignait alors de manquer la prise du pouvoir espérée. Le colonel Rauf, qui parvint à s'évader, combat maintenant au Nouristan, où cette affaire, jointe à un certain anticléricalisme affiché par les chefs locaux, continue à marquer d'opprobre le parti de M. Gulbuddin.

L'hostilité au Hezb, exprimée de mille manières par les combattants de l'intérieur, est significative à deux titres. Ce que refuse l'intérieur, c'est d'abord et surtout la prétention d'un groupe quelconque à une hégémonie sur la lutte et sur le pays une fois « libéré » ; cette volonté farouche d'autonomie ne relève pas seulement de ces « archaïsmes » si volontiers imputés aux Afghans : c'est le sens même et l'essentiel de leur combat. Mais c'est aussi la version intégriste de l'islam et le pouvoir des mollahs qui sont catégoriquement rejetés par la majorité des combattants de l'intérieur. « *Après notre révolution, il faudra que les mollahs restent tranquilles dans leurs mosquées* », nous dit Hadji Djon Magoul, malik (maire) de Waigal, au Nouristan. Il n'y aura pas de « khomeinisme afghan » dans l'hypothèse d'un départ soviétique, sinon imposé de l'extérieur, par le relais d'un ou plusieurs des partis intégristes de Peshawar. Les dirigeants militaires locaux répugnent à spéculer sur une telle hypothèse. « *Il faut chasser les Russes. On verra ensuite.* » Mais plusieurs finissent par ajouter : « *Si Gulbuddin veut nous gouverner, nous reprendrons les armes contre lui.* »

Parmi les partis de Peshawar, les plus proches de la sensibilité de l'intérieur sont ceux qui proposent le moins et qui aident le plus. La résistance veut en effet des armes et non des programmes. C'est le cas de deux groupes considérés comme plus tolérants, sinon plus laïques, et, partant, les plus désireux d'obtenir un soutien occidental : le Mahaz-é-Melli-ye Islami-é Afghanistan (Front national islamique d'Afghanistan) de M. Modjadeddi et, dans une moindre mesure, le Jabha-ye Melli-é Nejad-é-Afghanistan (Front de libération nationale d'Afghanistan) de M. Gilani (3). Le second arme des groupes locaux sur des critères d'efficacité militaire, ce qui fait dire à ses détracteurs : « *Mudjadeddi donne des armes à n'importe qui.* »

Le Jabha-ye accorde la priorité à la guerre sur les débats politiques « prématurés ». Quant au mouvement de la famille Gilani, on pourrait le dire « occidental » et « libéral ». Les Gilani, fiers d'une souche qu'ils font remonter au Prophète, sont bien implantés dans la vallée du Khunar, le Paktia, mais aussi, semble-t-il, dans les zones de Hérat et de Kandahar.

Leur Front associe étroitement activité militaire et travail politique, comme l'a montré l'initiative prise en juillet de convoquer une « assemblée souveraine des Afghans » (Loya Jirga) à Peshawar. Toutefois, celle-ci est loin de faire l'unanimité. D'abord parce que la « convocation » était bien formelle : chaque province avait reçu une lettre lui demandant d'envoyer sous dix jours deux délégués, faute de quoi elle serait représentée d'office.

La Jirga, dont l'existence est à peine connue des combattants de l'intérieur, aurait pu constituer la chambre d'écho dont ils ont besoin et jeter les bases d'une future souveraineté populaire. Mais par trop pachtoune, et « gilaniste », elle ne peut guère contribuer à renforcer la crédibilité de l'extérieur.

Une courte scène indique assez bien le climat qui règne entre militants à Peshawar. Pendant que nous parlons dans un jardin, avec les membres de l'un des mouvements de résistance, un petit groupe d'Afghans s'approche. Dans l'ombre naissante, nous voyons avec stupéfaction nos interlocuteurs porter la main à leurs revolvers. Les visiteurs étant apparemment des « amis », la conversation reprend comme si de rien n'était.

« *Il nous faut bien quand même frapper à leur porte* », nous confier avec une pointe d'exaspération un des innombrables « commandants militaires » venus ici demander des secours, c'est-à-dire, encore et toujours, des armes. Celui-là a obtenu 3 000 roupies (1 200 francs).

« *Qu'est-ce que je peux faire avec ça ? Vous savez combien coûte un Kalachnikov, ici, au marché libre ?* » Environ 10 000 francs, le revenu d'un chef de village pendant deux ans !

Malgré l'hostilité instinctive envers les « embusqués » réels ou supposés, malgré les différends idéologiques, il faut bien que les moudjahidin fassent leur tournée, car comment revenir les mains vides ? M. Amin Wardak, combattant et passeur fameux, parlant le français irréprochable des anciens élèves du lycée Istiqlae de Kaboul, nous le confirme : « *Il faut bien vivre. C'est difficile de rester moudjahid indépendant. Les paysans le peuvent. Mais les gens comme moi ? Tu as besoin d'un minimum d'argent pour manger.* » Un soir, il nous présente un chef de village heureux : « *Je repars avec des armes.* » Nous le félicitons et l'interrogeons : « *Kalachnikov ? Bazookas ? Grenades ?*

— *Non, dix fusils à deux coups. Plus un à répétition.* »

Il n'en espérait pas tant.

En dépit des communiqués de l'agence Tass et des récentes mises en garde de l'ambassadeur soviétique à Kaboul, Peshawar n'est pas le « grand arrière » dont rêvent les guérillas modernes. Mais c'est aussi que ces guérillas-là ne veulent reconnaître d'autre autorité que leur chef local, unanimement désigné, ni d'autre impératif que celui d'un vouloir-vivre qui se confond avec leur passion de la liberté.

« Capitalistes, croyants, indépendants... »

Pas d'autre programme pour eux que celui du retour au *statu quo ante*. « *Au temps du roi*, entend-on souvent, *on nous laissait tranquilles* » Pas d'autres buts de guerre que « *chasser les Russes, juger les Khalqis et vivre libres comme avant* ». En deux ans, une révolution plutôt bien accueillie a réussi à faire détester toute nouveauté. Un résistant intellectuel de Kaboul nous l'explique : « *Les moudjahidin sont des paysans. On leur a fait beaucoup de mal. Maintenant, ils tirent s'ils entendent un mot en « isme ».* »

Près de Jalalabad, un cercle se forme autour des deux Européens : un paysan nous interpelle en patchou, puis en persan :

« *D'où êtes-vous ?*

— *De France.* »

Flottement. « *C'est un pays socialiste ou capitaliste ?*

— *Eh bien ! plutôt capitaliste.* »

Soulagement. « *Et les Français, ils sont croyants ou incroyants ?*

— *Plutôt chrétiens, en principe.* »

Approbation. « *Et, dites-moi encore, les Allemands, ils sont encore chez vous ?* »

Un peu ébahis, nous le rassurons sur ce point. Murmures laudatifs. Notre interlocuteur nous serre la main, ému : « *Capitalistes, croyants, indépendants : on peut dire que vous en avez de la chance !* »

PHILIPPE ROGER.

Prochain article :

« DEMAIN JE FAIS LA GUERRE... »

(2) Le Khalq (« Le Peuple ») et le Parcham (« le Drapeau ») sont les deux fractions rivales du Parti populaire démocratique afghan (communiste).

(3) Ces organisations ont aussi été appelées respectivement Jabha-ye Asadi-é Afghanistan et Payman-é Ettehad-é Islami (*le Monde* du 24 mai).

ASIE

La Corée du Sud rappelée à l'ordre

III. — Les ambiguïtés américaines

Le nouveau régime coréen entreprend, sous l'autorité du général Chon, une remise en ordre d'inspiration *populiste* et moralisatrice fondée sur la « *mission nationale* » *de l'armée*. Cette « stabilisation » *autoritaire rassure* les investisseurs étrangers à un *moment où, pour la première* fois depuis le « décollage », l'*économie* traverse une crise grave. Les salariés font les *frais* de la politique d'austérité et de restructuration industrielle (« le Monde » des 9 et 10 septembre).

De notre envoyé spécial PHILIPPE PONS

Séoul. — Qu'il se soit agi de la démission du président Choi, ouvrant la voie à la prise officielle du pouvoir par le général *Chon Too-hwan, ou de l'ouverture* du procès de M. Kim Dae-jung, symbole de l'opposition qui risque la peine de mort, les Etats-Unis se sont contentés de manifester leur *« préoccupation »*, parfois *« profonde »*. Pendant ce mois d'août, au cours duquel le général Chon a assuré sa main-*mise sur le pays*, les personnalités représentant Washington au plus haut niveau, l'ambassadeur Gleysteen et le général Wickham, commandant des forces américaines en Corée, ont été absents de Séoul. Signe de réprobation des *Etats-Unis ? Rien ne* le laisse penser. Le premier terminait ses vacances — on ne peut manquer de remarquer que, fort opportunément, M. Gleysteen n'est jamais à son poste lorsqu'il se passe quelque chose, — et le général était en mission à Hawaï. Absences dont la signification est pour le moins ambiguë : marquent-elles la volonté des Américains de prendre leurs distances ou un acquiescement tacite à la constitution d'un nouveau régime militaire ?

Au cours des dix mois écoulés, les Etats-Unis semblent avoir perdu en Corée un crédit qu'ils ne sont pas près de retrouver et qui, à plus d'un titre, était exceptionnel : contrairement à ce qui se passe dans le reste de l'Asie, tant les autorités que les opposants se réclamaient ici de Washington. Aujourd'hui, les Américains passent, auprès des *premières, pour* des *tigres de papier* et, auprès des seconds, pour des hypocrites. Les généraux ont démontré, en prenant le pouvoir dans un pays où il y a un an *M. Carter, en visite* à Séoul, déclarait : *« Les performances économiques doivent s'accompagner de progrès analogues en matière de droits de l'homme »*, qu'il suffit de tenir tête aux Américains pour qu'ils passent outre à *leurs* principes. *Quant* aux opposants, dont la majorité *sont* libéraux ou conservateurs, ils savent, désormais, que les Etats-Unis les laisseront écraser sans mot dire — ou presque.

Depuis l'assassinat du président Park le 26 octobre, M. Gleysteen *a pour le moins été discret*. Voici un an, pourtant, lorsque M. Kim Young-sam, *président* du *nouveau* parti démocrate d'opposition, avait été exclu de l'Assemblée nationale par le régime Park, Washington avait *« désapprouvé »*. Lorsqu'en octobre des manifestations firent plusieurs morts, à *Pusan* et à *Masan*, l'ambassadeur américain fut rappelé pour *« consultations »*. Or, aujourd'hui, que voit-on ? M. Kim Young-sam a renoncé à toute activité politique après avoir été convoqué par le général Chon. Un nombre impor-*tant d'opposants sont en* prison. M. Kim Dae-jung n'a aucune *chance, selon* les Coréens, d'échapper à la peine de mort, et *le général Chon*, qui, en coulisse puis ouvertement, a joué un rôle déterminant ces derniers mois, prend le pouvoir en affirmant qu'il n'entend pas rompre avec les principes du régime Park.

Accord tacite ou impuissance ?

Même en tenant compte des circonvolutions du langage diplomatique, la *« preoccupation »* manifestée par les Américains paraît une formule un peu faible, sinon l'expression à peine nuancée d'un acquiescement. Il n'y a, certes, pas lieu d'espérer des réactions des partenaires de la Corée, obnubilés par leurs *intérêts commerciaux, en* particulier de la France, qui n'a qu'un objectif depuis des années : vendre à Séoul deux centrales nucléaires.

Washington n'échappe assurément pas aux pressions des *milieux d'affaires* américains qui souhaitent une stabilisation de la situation en Corée à n'importe quel prix. Le lendemain de la création, le 31 mai, du Comité de sécurité national, sorte de super-gouvernement contrôlé par les militaires, M. Carter déclarait : *« Nous ne pouvons renoncer à nos relations avec nos alliés et partenaires commerciaux simplement parce qu'ils ne respectent pas notre conception des droits de l'homme. »*

Cela dit, avec quarante mille *hommes stationnés en Corée*, les Etats-Unis ont depuis trente ans une responsabilité à l'égard de ce pays d'une tout autre nature que celle du voisin japonais, qui se contente d'y faire fructifier ses capitaux. Rarement les aspirations à la démocratie des Coréens ont été bafouées en suscitant si peu d'émotion de la part de l'opinion publique internationale, et américaine en particulier. De deux choses l'une semble-t-il : ou bien la passivité de Washington est l'expression d'une impuissance des Etats-Unis à influencer la *situation, ou bien* elle *témoigne* d'un accord tacite. Les deux facteurs semblent se combiner.

Si on fait crédit aux Etats-Unis d'avoir souhaité une évolution de la situation depuis la mort de Park, leur impuissance à influencer les événements est patente. Elle l'est, en particulier, *en ce qui concerne le sort de* M. Kim Dae-jung. En 1973, c'est sur la pression de Washington que Park avait renoncé à faire tuer en pleine mer ce dernier, enlevé à Tokyo par la K.C.I.A. Cette fois, non seulement les Améri-*cains paraissent n'avoir* rien su du traitement infligé à M. Kim, mais encore ils n'ont apparemment obtenu aucune garantie que sa vie serait épargnée.

Si on remonte plus loin dans l'histoire des relations américano-*coréennes, les Etats-Unis ont* joué un rôle beaucoup plus actif qu'actuellement dans l'évolution de la situation. En se désolidarisant de Syngman Rhee, dont ils avaient dit au lendemain de la guerre qu'il serait le *« George Washington de la Corée »*, ils facilitaient les manifestations qui, en 1960, renversèrent le dictateur. Lorsque, en 1962, Park fit son coup d'Etat militaire, le commandant des forces américaines en Corée, le général Magruder, menaça d'utiliser ses troupes pour arrêter les putschistes. Aujourd'hui, der-*rière une façade de légalité* qui ne trompe personne, c'est bien aussi un coup d'Etat militaire qui s'est produit, en plusieurs étapes. Bien qu'il ait alors déplacé sans autorisation des divisions de première ligne placées sous le com-*mandement américain*, le Pentagone s'est contenté de « protester ». Après son coup d'Etat, le général Park dut se faire accepter par les Américains en leur donnant *satisfaction* sur deux points : normalisation des relations avec le Japon et envoi de troupes au Vietnam, ce qu'aucun pays d'Asie ne voulait faire. Cette fois, le général Chon paraît s'imposer aux Américains sans avoir eu à consentir le moindre compromis.

S'il s'agit bien d'une impuissance des Américains à changer le cours des choses, celle-ci peut s'expliquer par deux facteurs : d'abord, les Etats-Unis ont perdu en Corée une *partie* de leur « réseau ». Premièrement au sein des services secrets (K.C.I.A.), qu'ils ont contribué à créer : déjà, plusieurs épurations, du temps de Park, avaient eu pour but d'évincer des agents trop proches des Américains. Ensuite, dans l'armée. *« Le temps des généraux qui manœuvraient sur un simple coup de téléphone des Américains est une époque révolue »*, nous dit sans ambages un haut fonctionnaire.

« Notre engagement est vital »

Ayant affaire à des hommes beaucoup moins maniables que leurs prédécesseurs, animés d'un nationalisme ombrageux et insensibles aux pressions, Washington a rapidement compris que ses « suggestions » étaient sans effet. *« Faire pression trop fortement sur des hommes qui n'ont pas l'habitude du jeu politique et diplomatique ne pouvait que provoquer des réactions contraires à ce que nous souhaitions »*, commente une source américaine. Ce serait, dans cette perspective, par « choix » que les Américains auraient renoncé à utiliser les moyens de contrainte militaires et économiques à leur disposition. Cela tiendrait aussi à des raisons *stratégiques. « Notre engagement en Corée est vital, et nous n'en jouerons pas »*, déclarait en juin M. Holbrooke à l'*Asian Street Journal*, en ajoutant : *« Mais il est très important que les dirigeants coréens sachent qu'ils ne doivent pas abuser de notre solidarité ni créer des problèmes à long terme pour leur pays, les relations avec les Etats-Unis et les objectifs globaux de stabilité en Asie du Nord-Est. »* Avertissement resté apparemment sans effet.

En fait, les généraux coréens au pouvoir *ont* très *bien manœuvré* pour mettre les Américains devant un fait accompli en jouant habilement de l'absence d'une politique nettement établie. Les affaires d'Iran et d'Afghanistan, les problèmes économiques et, aujourd'hui, la campagne électorale leur offraient un contexte favorable, tandis *que* les *divergences* de vues sur la Corée entre le département d'Etat et le Pentagone achevaient de paralyser Washington. Pour les militaires américains, et le général Wickham en particulier, les questions de *sécurité* ont une *priorité* absolue. Le renforcement soviétique dans le Pacifique et le débat sur l'armement aux Etats-Unis favorisaient en fait la position de ceux qui, à Washington, insistent sur les risques d'attaques venant du Nord et souhaitent fermer les yeux sur la mise en place au Sud d'un *régime militaire. D'autant* plus, peut-être, que depuis janvier les manœuvres des politiciens n'avaient guère donné l'impression qu'ils offraient une alternative crédible. Depuis plusieurs mois, le commandement américain en *Corée* n'était, semble-t-il, pas hostile à un régime *fort*.

Dans l'interview du général Wickham du début août, qui fut utilisée par Séoul comme la « preuve » du soutien américain (*le Monde* du 14 août), le commandant des forces américaines précisait qu'en janvier de jeunes colonels étaient venus le voir pour l'avertir de leur intention de renverser le général Chon, mais qu'il les en *avait dissuadés*. A la suite de cette interview, dans laquelle le *général affirmait* que les Etats-Unis étaient prêts à soutenir le régime du *général Chon* à condition qu'il *« démontre sa popularité »*, le département d'Etat déclarait que ces propos ne reflétaient pas la position des Etats-Unis. *En fait*, la déclaration du général Wickham semblait surtout aux Américains « inopportune ». Elle n'en exprimait pas moins une position qui, en l'absence de toute autre clairement affirmée, paraît tout de même être celle des Etats-Unis.

Les louvoiements des Américains depuis des mois les ont, semble-t-il, fait perdre sur tous les tableaux. A l'égard des mili-*taires, qui par nature ne* connaissent que des rapports de forces, les Etats-Unis ont paru faibles et finalement plus maniables qu'ils ne le pensaient. Envers des opposants qui mesurent leur isolement, les Etats-*Unis* ne sont même *plus* un soutien moral. Pendant les dix-huit ans du *régime* Park, ses adversaires, ici, sans se leurrer sur le soutien de Washington, conservaient cependant une relative confiance dans les Américains.

L'habileté *politique* que Park avait acquise dans ses relations avec les Etats-Unis — il savait, quand il le fallait, faire un pas en arrière pour aussitôt en faire deux en avant — avait permis à Washington de conserver une *relative crédibilité* auprès des dissidents.

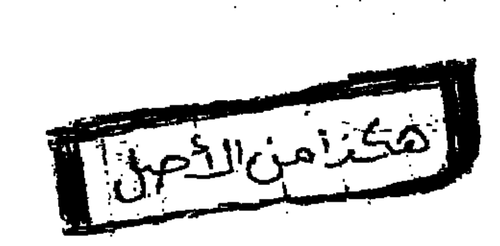
La *mort de Park aurait* pu être pour les Etats-Unis une occasion de rehausser leur prestige. Elle a, au contraire, révélé ce que le jeu ambigu avec le régime défunt avait voilé : l'absence de volonté américaine d'encourager la démocratisation de la Corée.

La perte de crédit des Américains *chez les opposants* est évidente. D'autant plus que les autorités militaires ont habilement utilisé leurs hésitations pour donner l'impression à la population au moyen d'une presse aux ordres, que Washington soutenait pleinement leur politique : notamment l'intervention des troupes à Kwangju, puis la prise de pouvoir par le général Chon. Il faudra sans doute attendre longtemps avant que des opposants demandent la médiation des Etats-Unis, comme ils le firent devant nous à Kwangju à *la veille de la prise de la* ville par l'armée.

« Nous devons tenir compte des réalités », disent les diplomates américains à Séoul. Leur position est, de toute façon, inconfortable : qu'ils aient été impuissants à infléchir le cours des événements ne fait que confirmer le phénomène de recul de l'influence des Etats-Unis dans *le monde* ; qu'ils aient accepté depuis des mois le principe d'un nouveau régime militaire en Corée ne fait que démontrer le caractère illusoire de la politique des droits de l'homme, qui fut l'un des thèmes de la plate-forme électorale de *M. Carter*.

La perte de crédit des Etats-Unis en Corée est peut-être une hypothèque pour l'avenir des *relations* entre les deux pays. Personne ne sait combien de temps durera le régime Chon. En ne se démarquant pas d'un groupe de généraux fondant son pouvoir sur la force et la répression — la mascarade électorale du 27 août n'y change rien, — les Etats-Unis s'identifient à lui. « Erreur » politique qui peut avoir un jour des conséquences importantes sur leur présence dans un pays où longtemps les opposants ont maintenu leur confiance en une Amérique qu'ils savent aujourd'hui utopique. Apparemment, les Américains laissent faire les généraux en pensant que, dans quelques mois, pour légitimer leur régime sur le plan *international*, ils *seront obligés* de composer : l'amertume n'en restera pas moins.

FIN.




هكذا من الأصل


PARTAG

PROCHE-ORIENT

POUR LA PREMIÈRE FOIS

Des Arabes israéliens réclament l'autodétermination du peuple palestinien et la reconnaissance de l'O.L.P. comme son « seul représentant »

De notre correspondant

Jérusalem. — Des Arabes, citoyens israéliens, viennent de déclarer qu'ils représentent : « *Une partie indissociable du peuple palestinien* » et que leur sort « *dépend d'une juste solution du problème palestinien* ». Que des habitants de Cisjordanie aient fait une telle proclamation eût été déjà grave, mais, quand il s'agit d'Arabes d'Israël, c'est bien pis encore aux yeux des autorités. L'affaire a pris en quelques jours des proportions telles qu'à Jérusalem on n'a pas fini d'en mesurer les conséquences.

Les mots qui ont fait scandale forment l'essentiel d'un projet de « charte nationale » adopté au cours d'une réunion, le 6 septembre, à Chefaram, en Galilée, de quelque cent cinquante élus et représentants de la minorité arabe en Israël. Cette rencontre était patronnée par le parti communiste Rakah, qui représente à la Knesset et dans les conseils municipaux une grande partie de la communauté arabe, forte de près de six cent mille personnes sur une population totale de trois millions huit cent mille Israéliens.

Les débats avaient pour but de préparer un « *congrès national* », qui devait avoir lieu en novembre.

Le thème du nationalisme, identifié à celui de l'ensemble des Palestiniens, est pour la première fois énoncé clairement dans un document, selon lequel l'O.L.P. est le « *seul représentant* » du peuple palestinien, qui réclame l' « *autodétermination* » et rejette l'idée d' « *autonomie* ».

Des personnalités arabes en Israël, fussent-elles considérées comme extrémistes, n'avaient jamais été aussi loin dans leurs prises de position. Les réactions très vives et très hostiles des éditorialistes de la presse ont donné la mesure de l'événement. « *Voilà une nouvelle preuve de la radicalisation qui se développe depuis deux ans dans l'opinion de la communauté arabe* », écrit le *Maariv*. Le journal réclame des sanctions en déclarant que le projet de charte, qui contrevient à la loi israélienne, constitue une « *incitation à la violence* » et dépasse « *les limites de ce que peut tolérer un pays démocratique* ». Pour *Haaretz*, « *les Arabes d'Israël doivent comprendre que ce document est absolument inacceptable pour les citoyens de l'État juif* ». Pour sa part, *Yediot Aharonot* souligne on ne peut plus nettement le danger que court Israël et laisse entendre que le Rakah devrait être mis hors la loi.

Une tension croissante

Ces commentaires traduisent l'inquiétude qui règne dans les milieux politiques de Jérusalem. La réunion de Chefaram est un signe supplémentaire, et particulièrement important, de l'évolution de l'opinion arabe en Israël. Depuis 1968, un rapprochement s'est progressivement établi entre les Arabes d'Israël — longtemps isolés (depuis 1948) — et les Arabes des territoires occupés. *Ces Palestiniens oubliés* ont davantage pris conscience de l'anomalie de leur statut : être citoyens d'un État qui n'est pas vraiment le leur puisqu'il se veut avant tout « juif ».

Au cours des derniers mois, chez les jeunes principalement, les *manifestations* de solidarité avec le reste des Palestiniens se sont multipliées. De nombreux *incidents se sont produits, en* mai dernier, dans les universités, entre étudiants arabes et juifs. En juin, plusieurs militants politiques ont été assignés à résidence, en application d'une réglementation d'exception, ce qui était, pour les Arabes d'Israël, encore une preuve qu'ils n'étaient pas tout à fait des citoyens à part entière (*le Monde* du 10 juillet). Au même moment, un grand nombre d'élus arabes ont affirmé leur soutien envers leurs confrères de Cisjordanie, les maires de Naplouse et de Ramallah, victimes d'un attentat à la bombe. Ce fut une nouvelle manifestation de solidarité avec les « frères palestiniens ».

Cette tension et cette agitation ont provoqué une réaction des autorités qui n'a fait qu'aggraver le malaise. A la Knesset, l'un des personnages politiques les plus en vue de la minorité arabe, M. Tewfik Zayyad, député communiste et maire de Nazareth, a été très vivement attaqué et accusé de collaborer avec les *ennemis d'Israël. Plusieurs* représentants de la majorité ont demandé la levée de son immunité parlementaire. M. Begin a menacé d'expulser les étudiants qui se déclarent favorables à l'O.L.P. Enfin, en juillet, le gouvernement a approuvé un projet de loi permettant de poursuivre devant les tribunaux civils tous ceux qui affirment leur soutien à l'O.L.P. — projet qui devait être dénoncé par le parti travailliste comme « *antidémocratique* ».

Cette effervescence n'a pas seulement des causes politiques. Le développement social, économique *et culturel* dans la communauté arabe reste nettement inférieur à celui du reste de la *société israélienne*.

Les Israéliens eux-mêmes ont attiré l'attention du gouvernement à ce sujet en déclarant qu'il fallait agir vite dans de nombreux domaines pour améliorer la situation de la minorité arabe, faute de quoi l'État devrait faire face à une crise grave, et notamment à une politisation croissante du mécontentement. Un conseiller du premier ministre pour les « affaires arabes », M. Moshé Sharon, a démissionné *pour protester contre l'inaction* du gouvernement, et, plus récemment, un député du Likoud, *invoquant* la même raison, a déclaré qu'il souhaitait quitter cette formation.

FRANCIS CORNU.

EUROPE

Grande-Bretagne

RÉUNIS EN CONGRÈS

Les libéraux veulent souligner leur originalité par rapport aux travaillistes modérés

De notre correspondant

Londres. — Le congrès annuel du parti libéral — l' « Assemblée », comme disent les libéraux — n'ouvrira que mercredi 10 septembre à Blackpool ses séances publiques. Les entretiens préparatoires portant sur l'organisation des débats ont montré qu'une nette majorité de délégués souhaite que le parti réaffirme son identité, qui doit être bien distincte de celle des autres grandes formations politiques, mais surtout d'un éventuel parti du centre.

Apparemment, les militants libéraux ne sont pas satisfaits des contacts pris au cours du dernier mois entre leur dirigeant, M. Steel, et M. Roy Jenkins, ancien responsable travailliste et président de la Commission de Bruxelles, revenu en Grande-Bretagne et cherchant à faire une rentrée politique. M. Jenkins envisagerait de créer un parti du centre qui rassemblerait notamment les éléments modérés du parti travailliste mécontents de l'emprise de la gauche sur le Labour. Dans la mesure où il s'adresse à la même clientèle électorale, cet *éventuel regroupement* pourrait gêner les libéraux. D'où ces contacts entre MM. Steel et Jenkins pour discuter de l'avenir et, éventuellement, prévoir une alliance.

Mais l'évolution au sein du parti travailliste n'est pas favorable à une telle opération. Au cours des dernières semaines, le centre et la droite y ont renforcé leurs positions et, à la faveur d'un revirement de plusieurs syndicats, M. Callaghan apparaît en meilleure *posture pour* enrayer l'offensive de la gauche, menée par M. Benn, en bloquant les réformes de structures visant à renforcer son emprise dans le parti. En tout cas, les chefs de la droite travailliste, la fameuse « bande des trois » réunissant les anciens ministres Shirley Williams, David Owen et William Rodgers, s'estiment assez renforcés pour ne pas avoir à envisager de quitter le parti. Dans l'hypothèse d'une défaite de la gauche au congrès travailliste, M. Jenkins devrait peut-être abandonner, ou en tout cas ajourner, son projet de création d'un parti du centre. En revanche, si la gauche l'emportait malgré tout, son initiative retrouverait tout son sens. En attendant, l'assemblée libérale préfère prendre ses distances en soulignant des différences entre le libéralisme politique et la *social-démocratie*.

En outre, les libéraux espèrent pouvoir capter une partie des *électeurs travaillistes inquiets* devant la poussée à gauche dans le Labour, ou mécontents de l'influence prépondérante des grands syndicats. Enfin, l'état-major libéral voudrait rallier l'électorat sur son propre programme, et ne pas rester seulement le « parti-refuge » des électeurs déçus par les deux autres formations politiques. Il s'agit, pour les libéraux, de retenir un maximun de ces électeurs qui leur assurent souvent le succès au cours d'élections partielles, *mais qui*, au moment de la consultation générale, reviennent à leurs choix primitifs.

Les dirigeants du parti s'attendent à un débat difficile sur la défense. En effet, les « jeunes libéraux », comptant un certain nombre d'éléments pacifistes et gauchistes, ne s'opposent pas seulement à la présence d'un armement nucléaire américain sur le territoire britannique, mais prônent un désarmement unilatéral. M. Steel et les autres dirigeants du parti sont très vivement opposés à cette tendance, qui a gagné en importance, tout comme dans les *syndicats et dans le parti* travailliste. Leur succès, dans l'esprit des dirigeants libéraux, ternirait l'image du mouvement auprès de l'électorat des classes moyennes qu'il s'agit de rallier.

HENRI PIERRE.

Chypre

M. KYPRIANOU REMANIE PROFONDÉMENT LE CABINET

(De notre correspondant.)

Nicosie. — Envisagé depuis plus d'un an, et toujours reporté par la difficulté de définir un équilibre politique, le remaniement du gouvernement chypriote a eu lieu dans la soirée du 9 septembre. Le président de la République, M. Spiro Kyprianou, a nommé onze ministres, dont seuls les titulaires des affaires étrangères, M. Nicos Rolandis, de l'intérieur, M. Christodoulos Benjamen, et des finances, M. Afxendis Afxendion, conservent leur portefeuille. Les autres ministres n'ont jamais exercé d'activité gouvernementale.

La tendance de ce cabinet est marquée à droite. Plusieurs anciens ministres du gouvernement Makarios ont refusé d'y participer. Si M. Kyprianou est assuré *d'obtenir* un vote majoritaire à la Chambre, cette situation pourrait se modifier rapidement, car *quatre ou cinq* députés de son parti, le Front démocratique, envisagent de faire sécession. D'autre part, le *harcèlement* mené par les communistes et les socialistes depuis un an se poursuivra. — D. A.

LE NOUVEAU GOUVERNEMENT

Affaires étrangères : M. Nicos Rolandis.

Intérieur : M. Christodoulos Benjamen.

Finances : M. Afxen'lis Afxendion.

Ministre auprès de la présidence : M. Spellos Katfelis.

Education : M. Nicolas Konamis.

Communications : M. Georges Hadjicostas.

Commerce et industrie : M. Constantin Kilies.

Agriculture : M. Nicos Patichis.

Travail : M. Georges Stavrinakis.

Santé : M. Georges Tombazos.

Justice : M. Andreas Dimetriadès.

La reprise des négociations entre Le Caire et Jérusalem

Le département d'État estime qu'Israël a assoupli sa position

M. Yitzhak Shamir a été, mardi 9 septembre, la première personnalité israélienne à se rendre en Egypte depuis l'interruption des pourparlers sur l'autonomie palestinienne — repris récemment — qui avait été décidée par Le Caire à la suite du vote, le 30 juillet, de la loi sur Jérusalem réunifiée, capitale « éternelle » de l'État juif. A son arrivée dans la capitale *égyptienne*, le *ministre* israélien des affaires étrangères a déclaré qu'il espérait que ses entretiens avec M. Sadate et des responsables de la diplomatie égyptienne renforceraient les « *relations de paix* ».

M. Boutros-Ghali, ministre d'État égyptien aux affaires étrangères, en accueillant son hôte, avait souligné que les *discussions se concentreraient sur* les relations bilatérales. En fait, on indiquait dans les milieux autorisés *qu'elles devaient porter sur* le renforcement des relations dans des domaines tels que le commerce et la culture, et non sur l'autonomie palestinienne.

Le président égyptien a de son côté reçu, mardi, M. Rabin, numéro deux de l'opposition travailliste *israélienne*. L'appelant « *mon ami* », le raïs s'est félicité de l'aide que l'ancien président du conseil israélien a apportée au traité de désengagement entre forces égyptiennes et israéliennes de 1974.

● A WASHINGTON, le département d'État a indiqué qu'Israël avait fait des concessions qui *expliquent, en partie*, le changement d'attitude du président Sadate. D'une part, M. Begin a reporté à une date *ultérieure* l'installation de ses bureaux à Jérusalem-Est ; d'autre part, M. Ariel Sharon, ministre israélien de l'agriculture, a assuré M. Sol Linowitz, envoyé du président Carter, que les autorités mettraient fin à l'implantation des *colonies juives* en Cisjordanie, une fois achevée l'installation des quatre dernières sur les dix prévues par M. Begin en juin dernier. — *(Reuter, A.F.P.)*

La Grande-Bretagne ferme provisoirement son ambassade à Téhéran

De notre correspondant

Londres. — Le gouvernement de Londres a annoncé, mardi 9 septembre, la fermeture temporaire de son ambassade à Téhéran. Quelques heures après l'annonce de sa décision, le chargé d'affaires britannique et ses collègues, accompagnés de leurs familles, arrivaient à l'aérodrome de *Londres. Le dernier des* quatre diplomates encore en poste à Téhéran avait clandestinement quitté l'Iran la semaine *dernière*. Comme prévu, l'arrivée des diplomates à Londres a coïncidé, à quelques heures près, avec le départ pour l'Iran de deux des quarante étudiants iraniens frappés d'une mesure d'extradition, après leur condamnation, pour avoir échangé des coups avec la police au cours d'une manifestation devant l'ambassade américaine à *Londres*.

La décision de fermeture de l'ambassade avait été soigneusement pesée au cours de plusieurs réunions ministérielles, où des avis divergents s'étaient fait entendre. Le Foreign Office, en effet, désireux d'éviter une *détérioration sensible* des *relations* anglo-iraniennes, et préoccupé par le sort de quatre ressortissants *britanniques détenus* par la police iranienne, avait souhaité qu'une mesure d'extradition ne soit pas prise contre les étudiants iraniens condamnés pour un délit relativement mineur.

M. Whitelaw, ministre de l'intérieur, avait fait prévaloir que, vis-à-vis de l'opinion britannique, il n'était pas possible de faire preuve de clémence envers des étudiants arrêtés pour une violation flagrante des lois du pays hôte. En fait, les autorités britanniques avaient en vain tenté de fléchir les étudiants arrêtés en leur promettant qu'ils *seraient autorisés à rester en* Grande-Bretagne *s'ils* révélaient leurs noms et adresses. La grande *majorité des étudiants* persistèrent dans leur refus, et le ministre de l'intérieur estima qu'il ne pouvait accepter cette attitude de défi.

M. Hurd, ministre d'État au Foreign Office, a déclaré, dans une interview télévisée, qu'il espérait que les diplomates britanniques, rappelés essentiellement pour des « *raisons de sécurité* », *reviendraient* bientôt à leur poste.

Avant son départ, le chargé d'affaires britannique avait conseillé aux quatre-vingt-dix résidents britanniques encore à Téhéran (on en comptait dix mille avant la révolution islamique) de retourner *en* Grande-Bretagne. Une minorité seulement a suivi ce conseil. La préoccupation *majeure du gouvernement* de Londres concerne les quatre Britaniques actuellement en prison et avec lesquels les autorités consulaires n'avaient pu encore entrer en contact. Un conseiller britannique restera à Téhéran.

H. P.

AFRIQUE

Algérie

L'institutionnalisation de rencontres périodiques témoigne de l'amélioration des relations entre Alger et Tunis

De notre correspondant

Alger. — Une confiance restaurée, un climat politique assaini, une volonté de développer la coopération bilatérale et la concertation politique, tels sont les résultats *de la visite à Alger*, du 7 au 9 septembre, de M. Mzali. Mardi soir, avant de reprendre l'avion, le premier ministre tunisien n'a pas caché sa satisfaction. Le dialogue « *direct et franc* » qui a été instauré va se poursuivre. Les deux premiers ministres se rencontreront tous les six mois alternativement dans chaque pays. Il a invité son homologue M. Abdelghani, à se rendre en Tunisie le 8 février à l'occasion de l'anniversaire du bombardement par l'aviation française, en 1956, de la ville tunisienne de Sakiet-Sidi-Youssef, près de la frontière algérienne et des combattants du F.L.N.

Instituée par le traité d'amitié et de bon voisinage conclu à Tunis en janvier 1970, la grande commission mixte, qui n'avait pas siégé depuis cinq ans, se réunira à Tunis les 13 et 14 octobre. Les accords et les conventions existant entre les deux pays seront « ranimés » et les échanges de visites à différents niveaux seront accrus.

« *Les problèmes que nous avons connus*, nous a déclaré au cours d'un entretien M. Mzali, *sont souvent nés de réactions épidermiques. J'ai retiré de mon entrevue avec le président Chadli trois convictions : 1) la Tunisie peut avoir confiance en l'Algérie dont elle n'a rien à craindre ; 2) L'Algérie est sincèrement désireuse de coopérer avec nous ; 3) Elle donne la priorité à la lutte contre la pauvreté et pour le développement. Il nous faut désormais nous consacrer aux questions pratiques et faciliter les relations entre les peuples. Des mesures seront prises pour rendre plus aisée la circulation des personnes, aider les frontaliers à coopérer. Déjà, en juin, nous avons levé tous les obstacles à l'entrée en Tunisie des touristes algériens.* »

Les deux délégations ont décidé de développer les échanges commerciaux jugés très insuffisants. Les responsables tunisiens sont intéressés par le gaz algérien. Au titre des accords conclus avec Rome, ils prélèveront 6 % des 12 milliards de mètres cubes de gaz qui transiteront sur leur territoire par le gazoduc Hassi R'Mel-Italie, soit plus d'un demi-milliard de mètres cubes de gaz par an. Des quantités supplémentaires — à négocier — leur reviendront lorsque le gazoduc — « *véritable cordon ombilical* », *nous a dit M. Mzali* — parviendra, grâce à l'installation des stations de compression, à transporter 18 milliards de mètres cubes par an.

Sur le plan culturel, les Tunisiens se sont engagés à répondre de la façon la plus large possible aux demandes algériennes en matière d'enseignants. La Tunisie dispose de possibilités non négligeables, surtout dans les disciplines littéraire et religieuse.

En matière de politique étrangère, les deux parties, dans le cadre de leur soutien à la lutte du peuple palestinien, « *invitent l'ensemble des États arabes et islamiques à unir leurs efforts pour empêcher l'ennemi sioniste de faire de la ville d'El-Qods* (Jérusalem) *sa capitale* ». Le communiqué reste, en revanche, discret sur la lutte menée par le Polisario et exprime seulement l'espoir que « *la réunion du comité des sages de Freetown parviendra à une solution pacifique et durable à la question du Sahara occidental* ».

M. Mzali, qui n'a pas rencontré de représentants sahraouis, nous a déclaré qu'il retirait de ses entretiens avec Hassan II en juin et avec le président algérien la veille « *l'impression qu'il y a moins de passion de part et d'autre et qu'il existe une réelle volonté de dépasser le problème* ». « *Il faut donc*, a-t-il conclu, *laisser le temps faire son œuvre.* »

D'autre part, tout en affirmant sa sympathie pour tous les gestes allant dans le sens de l'unité, M. Mzali n'a pas caché son scepticisme concernant les chances de succès de l'union syro-libyenne, compte tenu de la distance entre les deux pays et des différences idéologiques entre la doctrine du Baas et celle de la troisième force chère au colonel Kadhafi. « *L'union*, nous a-t-il dit, *est un but que nous poursuivons tous, mais il faut, pour la réaliser, l'existence de conditions objectives. Il ne faudrait pas en tout cas que le rapprochement syro-libyen soit perçu par les pays arabes comme une radicalisation de la coupure entre les pays dits « fermes » et ceux qualifiés de « modérés.* »

DANIEL JUNQUA.

Le conflit saharien

LE COMITÉ DES SAGES RÉUNI A FREETOWN ENTEND LE FRONT POLISARIO ET DIX ORGANISATIONS PRO-MAROCAINES

Freetown *(A.P., A.F.P., Reuter)*. — La réunion du comité *ad hoc* de l'Organisation de l'unité africaine s'est ouverte, mardi 9 septembre, à Freetown, sous la présidence de M. Stevens, chef de l'État sierra-leonais et président en exercice de l'O.U.A. La séance de travail s'est déroulée à huis clos. Elle devait *être consacrée* à l'organisation des travaux et à la préparation de l'ordre du jour.

Les présidents Sekou Touré (Guinée), Shehu Shagari (Nigeria), Moussa Traore (Mali) *et des* représentants des présidents Nemeiry (Soudan) et Nyerere (Tanzanie), *constituant* le « comité des sages », et le secrétaire général de l'O.U.A., M. Kodjo, participaient aux travaux. Le premier ministre marocain, M. Bouabid, et les présidents algérien Chadli Benjedid et mauritanien Khouna Ould Haïdalla y assistaient en tant que « parties concernées ».

M. Boucetta, ministre marocain des affaires étrangères, a protesté contre le fait que le Front Polisario ait été invité. Il a justifié, en revanche, la présence d'environ cent vingt personnes représentant dix organisations sahraouies pro-marocaines, dont les principales sont : le Mouvement révolutionnaire des hommes bleus (MOREHOB), le Front pour la libération et l'unité (FLU), le Parti de l'unité nationale sahraouie (PUNS), l'Association des originaires de Saguiet El-Hamra et du Rio-de-Oro (AOSARIO). On note, en outre, la présence à Freetown de députés sahraouis au Parlement chérifien.

M. Kodjo a déclaré que toutes ces organisations pourront exposer leur point de vue au comité, « *tout comme le Polisario sera entendu en tant que Polisario* ». Ce dernier a annoncé à Alger, peu avant l'ouverture de la conférence, que ses forces avaient abattu, la semaine dernière, un Mirage F-1 marocain dans le sud du Maroc.

PLUSIEURS HOMMES D'ÉTAT AFRICAINS SONT EN VISITE A PARIS

En visite privée à Paris, le général Mobutu, chef de l'État du Zaïre, sera reçu jeudi 11 septembre à 11 heures à l'Élysée.

Le même jour, M. Giscard d'Estaing recevra, à 15 heures 30, M. Kibret Gecatchew, ministre éthiopien de la justice, qui doit lui remettre un message du général Mengistu, chef de l'État éthiopien.

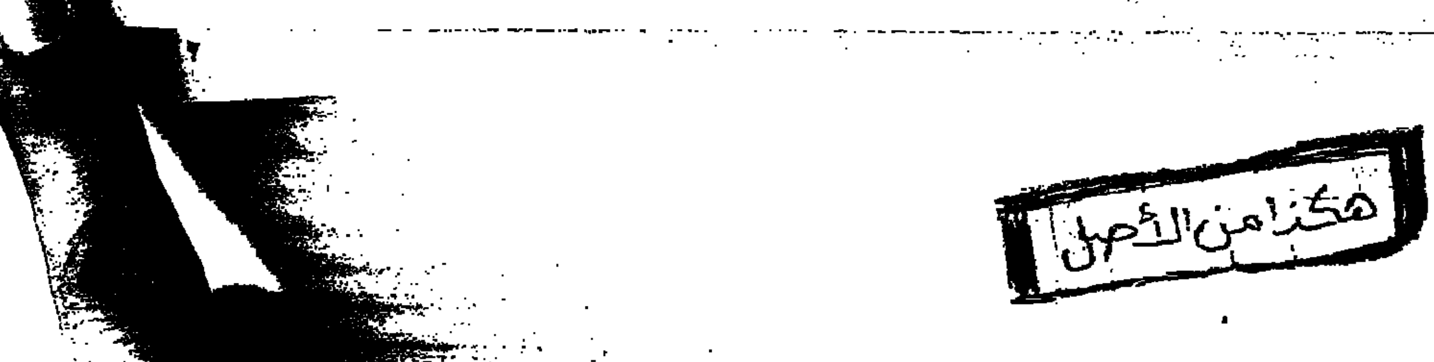
En séjour privé en France, invité mardi soir du journal de *TF 1*, M. Senghor a exposé la situation dans les régions sahéliennes, où le désert gagne annuellement cinq à six kilomètres. Le président sénégalais a déclaré : « *Il y a deux moyens de lutter, construire des barrages, cela coûte très cher et nous le faisons dans le cadre de l'Organisation pour la mise en valeur des fleuves Sénégal et Gambie, ou reboiser. Les moyens plus modestes de « S.O.S. Sahel »* (1) *sont cependant efficaces, et permettront d'installer trois mille pompes dans soixante secteurs. La tâche de cette organisation est également une œuvre d'éducation profonde, puisqu'ils apprennent aux villageois à se servir de ces pompes, à les réparer ou à cultiver les jardins potagers.* »

D'autre part, de passage à Paris, le colonel Wadal Abdelkader Kamougue, vice-président de la République du Tchad, a déclaré mardi après-midi qu'il estimait « *inutile* » l'intervention des casques bleus des Nations unies au Tchad « *qui ne suffiront pas à ramener le calme* » et a appelé « *les fils du pays à œuvrer ensemble à la recherche des solutions à ce problème essentiellement tchadien* ». Le vice-président tchadien a admis que la ville de Faya-Largeau, située dans le Nord du pays se trouve actuellement aux mains des forces armées du nord (FAN) du « *chef rebelle* » Hissène Habré qui n'est, selon lui, « *ni un patriote, ni un nationaliste* ». Le colonel Kamougue a ajouté : « *Il n'est pas question de traiter sur un pied d'égalité un gouvernement et un chef rebelle, personne ne nous imposera Hissène Habré comme président de la République.* »

(1) B.P. 99 - 91370 Verrières-le-Buisson, C.C.P. 35 999 99 H La Source.

Libéria

● LE SERGENT-CHEF SAMUEL DOE, chef de l'État libérien, a ordonné, mardi 9 septembre, la libération de quatre personnalités proches de l'ancien président William Tolbert, assassiné en avril. Il s'agit de MM. Jenkins Pal, ancien ministre du travail, de la jeunesse et des sports ; Laurence Morgan, ancien ministre de la justice; Sam Burnett, ancien directeur général de la compagnie nationale d'électricité, et Harper Abiley, ancien membre de la Chambre des représentants. — *(Reuter.)*



Pologne

LA TOURNÉE DE M. KANIA EN PROVINCE

Nous devons rester calmes, vigilants et fermes envers les syndicats

déclare le premier secrétaire du parti

La poursuite de la crise sociale polonaise suscite bien des commentaires.

Le président Carter, après avoir rendu hommage « au courage et à la ténacité » des travailleurs polonais, a déclaré dans le New-Jersey : « Sauf développements imprévisibles sur lesquels je n'ai aucun contrôle et ne tiens à avoir aucune influence, j'espère que les changements seront permanents et que les ouvriers et le gouvernement mettront consciencieusement en application les accords. »

A Madrid, le Comité exécutif du P.C. espagnol estime que les événements de Pologne ont confirmé « le bien-fondé de notre critique eurocommuniste des phénomènes négatifs de ce qu'il est convenu d'appeler le socialisme réel » comme « l'option fondamentale de l'eurocommunisme : que la liberté, la démocratie et la participation des masses sont inhérentes au socialisme ».

A Moscou, l'agence Tass et la radio se bornent à rendre compte du discours de M. Kania à Gdansk en insistant sur les passages consacrés à la détermination du parti d'être vigilant et à « l'unité du mouvement syndical ». L'agence Tass publie aussi un article sur les syndicats moldaves « qui, selon la Constitution soviétique, défendent les intérêts des travailleurs », pour relater comment dans une usine de Kichinev l'action du syndicat a permis aux ouvriers d'obtenir la modernisation du système d'aération de leurs ateliers.

Varsovie *(A.F.P., U.P.I., A.P., Reuter)*. — Les dirigeants polonais poursuivent leur tournée dans le pays et tiennent, à huis clos, des réunions avec les militants régionaux du parti. Ainsi, pendant que M. Kania, le chef du parti ouvrier unifié, se rendait mardi à Katowice, M. Olszowski, membre du bureau politique et secrétaire du comité central, se trouvait à Lodz. M. Andrzej Werblan, membre du bureau politique à Torun, et M. Jerzy Waszczuk, secrétaire du comité central à Kielce.

A Katowice, le centre sidérurgique et minier de Haute-Silésie, ancien fief de son prédécesseur, M. Gierek, M. Kania a tenu, à en juger par le résumé diffusé par la télévision, des propos quelque peu sibyllins ou imprécis : *« Nous devons rester calmes, vigilants et fermes envers les syndicats. Nous nous prononçons pour l'unité syndicale et il nous appartient d'y veiller. Il nous appartient de développer sur une grande échelle le mouvement de renouveau des organisations syndicales. Les syndicats doivent devenir des partenaires de l'administration et des défenseurs des droits des travailleurs. »*

A Gdansk, il avait expliqué, la veille, qu'il ne s'opposerait pas aux syndicats indépendants puisque les travailleurs les voulaient et *« parce que leur caractère socialiste avait été proclamé »*. Selon un résumé diffusé par l'agence Pap, le premier secrétaire avait attribué *« les grèves qui à un moment avaient affecté toutes les provinces »* au fait que *« l'on a négligé les principes du socialisme en matière économique, les normes léninistes de la vie à l'intérieur du parti, les besoins sociaux et les normes morales »*.

Après avoir dit que *« la situation actuelle était considérablement différente de celle qui existait il y a deux ou trois semaines lorsque les intérêts fondamentaux du pays et de l'Etat étaient en danger »*, M. Kania a ajouté : *« Que devons-nous changer dans le travail, dans les organisations centrales du parti ? Nous devons rétablir les principes qui sont inséparablement liés au socialisme, aux idéaux de notre parti. Un bon salaire n'est pas suffisant pour que le citoyen se sente content. Il doit savoir que sa dignité est respectée. La base de l'activité repose à la fois sur l'idéologie et sur la politique du parti. Quand elle est comprise et accessible à tous, la politique libère une terrible force mobilisatrice : elle prouve que le parti dirige avec efficacité le pays. »*

Les téléspectateurs ne connaissent toujours pas la voix de M. Kania, dont les propos sont résumés par un speaker pendant qu'apparaît son portait. Le compte tendu de sa visite à Katowice a comporté aussi l'image du premier secrétaire du parti pour la province, M. Zdzislaw Grudzien, membre du bureau politique et l'un des fidèles de M. Gierek fort contesté par les mineurs silésiens. Il aurait déclaré que la décision de nommer M. Kania à la tête du parti *« était totalement appuyée par la population et les travailleurs de Silésie »*.

Le même jour à Katowice, M. Franciszek Kaim, ministre des fonderies, a rencontré les délégués de la plus grande aciérie de la ville pour y éviter une grève. Un arrêt de travail de vingt-quatre heures avait été observé dans cette entreprise, le vendredi 29 août, au cours duquel six revendications particulières avaient été présentées par le comité de grève. M. Kaim aurait approuvé certaines demandes, telle la création d'un hôpital, mais d'autres nécessiteraient plusieurs jours de négociations. La situation est un peu délicate en raison de la présence sur les lieux de M. Karol Switon, un militant actif de longue date des syndicats libres, qui n'appartient pas au personnel de l'usine. Les ouvriers ont exigé que la police ne l'arrête pas, comme elle se proposait de le faire, et menacent, si les autorités passent outre, de faire grève. M. Switon avait déjà été gardé à vue à Katowice pendant quarante-huit heures lorsque avaient éclaté les grèves dans les mines de charbon.

L'agitation sociale persiste : lorsqu'une grève se termine, une autre commence. L'agence Pap annonce par exemple que si les ouvriers de la grande usine d'aviation de Mielce ont repris le travail, en revanche un mouvement de grève s'amplifie dans trois voïvodies (départements) dans les entreprises textiles : chez Sigmatex à Radom, chez Protex et Opolanka dans la région d'Opole, chez Morena de Bartoszyce dans la région d'Olsztyn. Des accords ont été conclus à l'usine Fasty de Bialystok et dans la filature de laine de Tomasow-Mazowiecki. Les journaux n'ont pas paru à Bialystok en raison de la grève des ouvriers d'imprimerie. C'est le cas aussi à Poznan. Mais dans cette dernière ville, selon les dissidents, le conflit a été réglé mardi après-midi. La ville de Tarnow reste paralysée par une grève des transports en commun, et le travail n'a toujours pas repris dans les mines de soufre Machow à Tarnobrzeg. Enfin, à Inowroclaw, la verrerie Irena est en grève.

Deux associations quittent les syndicats officiels

La constitution de syndicats indépendants va bon train aussi. Ainsi, *Glos Pracy*, l'organe du Conseil central des syndicats (officiels) a annoncé mardi que deux associations professionnelles avaient quitté les syndicats officiels pour former leurs propres organisations *« indépendantes autogérées »* : il s'agit des associations des employés de la culture et des beaux-arts et du syndicat des marins et des dockers, qui a convoqué de surcroît son congrès pour le 16 octobre prochain.

Un certain nombre de journalistes auraient également pris la décision de quitter les syndicats officiels pour constituer leur propre syndicat. Selon ses fondateurs, le nouvel organisme travaillerait en association avec le Conseil central des syndicats. Cette formulation ambiguë n'est pas très explicite. En tout cas, cette décision sera présentée par les journalistes en question lors d'une session plénière du syndicat des journalistes qui doit se tenir avant la fin de l'année.

Les critiques sur le foisonnement de revendications ne manquent pas. Ainsi, Radio-Varsovie a déclaré mardi que *« la plupart des revendications sont contradictoires et irréalistes ; elles concernent des questions internes dans les entreprises, où des irrégularités se sont accumulées. On peut régler de tels problèmes sans pour autant arrêter les machines. »*

Attaques contre les dissidents

A défaut de trop critiquer les grévistes, on s'en prend aux dissidents. L'organe officiel des jeunesses communistes, *Sztandar Mlodych* (la Bannière des jeunes) leur reproche d'avoir partie liée avec les *« forces anticommunistes internationales »* dans un article titré : *« Les faux amis »*. Il dénonce avec vigueur les activités du « comité d'autodéfense sociale » (KOR) et de ses principaux animateurs, MM Kuron et Michnik, qui, au cours des grèves, se sont attachés à *« exploiter le mécontentement ouvrier pour saper le socialisme de l'intérieur »*. Le journal accuse le KOR de *« collaborer »* avec des organes de presse occidentaux *« hostiles à la Pologne socialiste »* et de recevoir des fonds de *« centres de subversion »* établis à l'Ouest. Le journal lui reproche également d'avoir tenté de conduire la Pologne à la *« catastrophe »* en incitant les ouvriers, pendant les négociations, à prolonger les grèves pour paralyser l'économie du pays. Et il lui reproche sa *« démagogie »*.

Trybuna Ludu, l'organe central du parti, est plus nuancé. S'il reconnaît les raisons du mécontentement ouvrier, il constate simplement que, *« tandis que le parti tente de restaurer la confiance (...), les forces antisocialistes sèment la méfiance et aiguisent la tension, comptant s'en servir comme d'une plate-forme pour saper les principes fondamentaux du système »*.

Ces accusations sont d'autant plus dangereuses pour les membres du KOR que nombre d'entre eux, arrêtés pendant les grèves et relâchés sur l'insistance du comité de Gdansk, restent sous le coup de graves inculpations qui leur avaient été notifiées.

Le metteur en scène polonais Andrzej Wajda *(l'Homme de marbre)* estime, lui, que *« pour restaurer la confiance, sortir de la crise et libérer les forces créatrices du peuple polonais (...), le seul moyen est de dire la vérité, rien que la vérité. Il faut pour cela du courage et de l'imagination, afin de briser, en premier lieu, certaines opinions stéréotypées sur la société polonaise sur lesquelles nous nous hypnotisions jusqu'à présent. »*

A travers le monde

Espagne

● UNE GREVE A PARALYSE LA PROVINCE DE GUIPUZCOA, le mardi 9 septembre. Il s'agissait d'un mouvement de protestation contre l'assassinat, l'avant-veille, de deux militants indépendantistes basques. Des affrontements ont eu lieu à Saint-Sébastien, capitale de la province, entre les forces de l'ordre et des manifestants. Le lundi 8 septembre, une grève générale avait déjà arrêté toute activité dans la petite ville d'Hernani, afin de protester contre l'attentat qui a été revendiqué par l'organisation d'extrême droite le Bataillon basque espagnol. — *(A.F.P.)*

Suisse

● M. ROLF CLEMENS WAGNER, accusé d'appartenir à la Fraction armée rouge et d'avoir, à ce titre, participé à l'enlèvement et au meurtre de Hans-Martin Schleyer en 1977, comparaît depuis lundi 8 septembre devant les assises du canton de Zurich.

Vanuatu

● M. JIMMY STEVENS a comparu devant le procureur de Luganville, a-t-on appris mercredi 10 septembre à Port-Vila. Le chef du mouvement sécessionniste de l'île d'Espiritu-Santo, qui a été inculpé de trouble de l'ordre public, de vol et de vandalisme, était accompagné de treize autres prévenus. Trente-cinq ressortissants français seraient, d'autre part, en détention préventive, croit-on savoir à Port-Vila ; l'ambassadeur de France a indiqué, mercredi, qu'il était étonné que la liste de ceux-ci n'ait pas été rendue publique. Trois Australiens et six Français ont en outre été expulsés vers Nouméa. Enfin, le porte-parole du gouvernement a annoncé, mardi, que le directeur du journal francophone de droite, *Jeune Mélanésie*, considéré comme un des chefs de la rébellion de Santo, s'était rendu. — *(A.F.P.)*

Autriche

M. Androsch reste ministre des finances mais abandonnera ses affaires privées

De notre correspondante

Vienne. — Coup de théâtre mardi 10 septembre à Vienne : après sept heures de délibérations à huis clos du bureau politique du parti socialiste, la démission de M. Hannes Androsch, vice-chancelier et ministre des finances, n'a pas eu lieu, contrairement à toute attente *(le Monde* des 15 août et 4 septembre). Malgré les différends qui l'opposent, sur le plan politique aussi bien que sur le plan personnel, au chancelier Kreisky, la majorité des responsables socialistes se sont prononcés en faveur du maintien de M. Androsch dans ses fonctions. A en juger d'après ses *déclarations des derniers jours*, M. Kreisky aurait souhaité la démission de son ministre des finances, dont le cabinet fiscal Consultatio serait impliqué dans le scandale de concussion qui a éclaté à propos de la construction de l'hôpital général de Vienne.

M. Androsch, « bête noire » de l'aile gauche du parti socialiste, a accepté de son côté le projet de réforme proposé par le chancelier et visant à rétablir la *« morale politique »* en Autriche. M. Kreisky avait notamment demandé, sous menace de sa propre démission, l'interdiction pour tout ministre de posséder une entreprise commerciale. M. Androsch a donc annoncé vouloir vendre son cabinet fiscal géré depuis 1968 par un syndic. Ce changement d'attitude a causé d'autant plus de surprise qu'il avait fermement refusé, il y a peu, toute solution de l' *« affaire Androsch »* qui l'aurait empêché d'exercer son métier de conseiller fiscal.

Un deuxième point capital du programme de réformes du chancelier, la division du ministère des finances en deux départements distincts (économie et finances), n'a été accepté par le parti que sous une forme diluée : le chancelier et son ministre des finances se sont bornés à parler d'une *« réorganisation du ministère »*.

Or, M. Androsch n'a jamais caché qu'il n'accepterait pas une diminution sensible de ses compétences... Dans les milieux politiques, et en particulier dans ceux de l'opposition, l'issue de la réunion socialiste est interprétée comme une nette défaite du chancelier, qui n'a pas réussi à se débarrasser de son « prince héritier » présumé, lequel en sort au contraire renforcé.

Le chef du parti populiste *(conservateur)*, M. Aloïs Mock, a critiqué une décision qui consiste, à son avis, à prolonger la crise et non à la résoudre. Mais les milieux industriels et financiers devraient au contraire l'accueillir avec un certain soulagement : ils redoutaient de voir le ministère de M. Androsch confié à un représentant de l'aile gauche du parti socialiste.

WALTRAUD BARYLI.

Le Monde

politique

LA PRÉSENTATION DE « L'ESPOIR AU PRÉSENT »

Nous voulons mettre au plus vite un terme au pouvoir de M. Giscard d'Estaing

déclare M. Marchais

M. Georges Marchais a présenté à la presse, mardi 9 septembre, son livre *l'Espoir au présent* (*le Monde* du 9 septembre), qui, a-t-il dit, « *est en premier lieu un « anti-Giscard »*. Après avoir dénoncé « *l'agressivité provocatrice des patrons et de l'Etat-Giscard* », le secrétaire général du P.C.F. a déclaré : « *Le changement politique, nous le voulons. Si je puis dire : nous sommes candidats au changement. Rien n'est plus important. Travailler au changement, lutter pour le changement : voilà ce qui domine notre pensée et notre action. (...) Pour gagner, les travailleuses et les travailleurs le savent bien, l'union est nécessaire. Nous sommes passionnément attachés à l'union. Nous la voulons pour aujourd'hui et pour demain. (...) Chacun sait, malheureusement, que le parti socialiste tourne le dos à l'union. Les déclarations de François Mitterrand pendant l'été et à cette rentrée confirment son obstination à s'enfermer dans cette impasse.* »

Interrogé sur la formule de M. Mitterrand, selon laquelle « *Giscard et Marchais, c'est le tandem de l'anti-changement* » (*le Monde* du 9 septembre), le dirigeant communiste a répliqué que le premier secrétaire du P.S. « *a renoncé au changement* » et « *a servi les intérêts de Giscard d'Estaing* », qu'il « *fait le jeu du grand capital et de ses représentants* » lorsqu'il « *s'oppose au développement des luttes économiques et sociales* », quand il « *se fait le champion de l'alliance Atlantique* », enfin quand « *il se livre à cette agression permanente contre le P.C.F. (...) en essayant d'opposer les dirigeants de notre parti entre eux, en essayant d'opposer les dirigeants à la base — tentatives vouées à l'échec* ». « *Sur le tandem conduit par Giscard ne figure pas Georges Marchais. (...) Le compère est autre* », a déclaré le secrétaire général.

M. Marchais a indiqué au sujet de l'élection présidentielle : « *Nous sommes loin encore du second tour. L'expérience prouve qu'il faut rassembler le maximum de voix sur le candidat du P.C.F., ce qui est la tâche capitale à laquelle nous sommes confrontés. Cela étant précisé, nous sommes les candidats du changement, ce qui veut dire que nous voulons mettre au plus vite un terme au pouvoir de M. Giscard d'Estaing, dont la politique est si nocive dans tous les domaines.* »

« Il y avait en Pologne un mécontentement réel et justifié »

M. Marchais a déclaré que la « *façon dont s'est fait* » le remplacement de M. Edward Gierek par M. Stanislaw Kania à la tête du parti ouvrier unifié polonais « *pose effectivement une question* ». Il estime que « *celui qui assume la première responsabilité* » a « *sa part propre* » des erreurs qui ont été commises, mais il a condamné « *catégoriquement le comportement qui conduirait à rejeter dans les oubliettes des hommes politiques qui, s'ils ont un jour commis des erreurs et des fautes, ont, à un moment donné de l'histoire de leur pays, joué un rôle éminemment positif* ».

Le secrétaire général du P.C.F. a déclaré, d'autre part : « *Les événements de Pologne ne nous conduisent nullement à remettre en cause en quoi que ce soit l'appréciation que nous avons portée sur le monde socialiste et sur son bilan globalement positif. (...) A aucun moment, durant ces grèves, le socialisme n'a été mis en cause par les travailleurs, ni par les dirigeants du comité de grève. (...) Les progrès de la société socialiste dans tous les domaines posent aujourd'hui à ces pays, à des degrés divers, la question de réformes, de ce qu'on appelle en général la mise en œuvre d'une nouvelle politique, de caractère économique, mais qui pose à la fois le problème du progrès social, du progrès économique, et celui de la démocratie socialiste. (...) Bien sûr, en ce qui concerne la Pologne, j'aurais préféré que les faits se passent à froid plutôt qu'à chaud, mais les faits étaient dans la nature des choses de la construction d'une société nouvelle.* »

M. Marchais a ajouté : « *Les événements de Pologne n'ont pas eu pour origine des menées à caractère antisocialiste. Ils ont reposé sur l'existence d'un mécontentement très réel et justifié, eu égard à ce qu'est et à ce que devrait être la situation dans certains domaines. Telle a été et reste notre position. (...)*

» *Je veux même ajouter pour être très clair que la solution des problèmes qui se posent en Pologne relève exclusivement et ne peut relever exclusivement que des travailleurs, du peuple, des dirigeants et du Parti ouvrier unifié polonais. Il n'en a pas été autrement jusqu'à maintenant et il est hors de question qu'il en soit autrement dans l'avenir.* »

« U.D.F. 1 » : un incroyable culot.

U.D.F. 1, lettre d'information quotidienne de l'Union pour la démocratie française, commente en ces termes le livre du secrétaire général du P.C.F. : « *Georges Marchais a quand même un incroyable culot ! On le savait depuis longtemps, mais la lecture de* l'Espoir au présent *laisse tout de même pantois sur les méthodes des dirigeants du P.C.F.*

» *Au moment où le peuple polonais et les ouvriers de Gdansk déchirent une nouvelle fois le voile sur la réalité des sociétés communistes, au moment où le peuple afghan souffre sous le joug de l'armée rouge, Georges Marchais prend la plume pour dresser* (chapitre 2) *le bilan globalement positif des pays socialistes, chiffres et exemples* (?) *à l'appui, et affirmer sans rire :* « Le socialisme, c'est la paix », « le socialisme a permis un développement de la démocratie dans ses différentes dimensions », « si l'humanité a écarté la guerre mondiale depuis trente-cinq ans, elle le doit d'abord à l'Union soviétique et aux pays socialistes »... *Arrêtons-nous là. Le livre mériterait un bêtisier aussi important que l'ouvrage lui-même.*

LE « GRAND DÉBAT » SUR TF 1

M. Lalonde sera candidat « jusqu'au bout »

M. Brice Lalonde, candidat des écologistes à l'élection présidentielle, était, mardi 9 septembre, le premier invité de la nouvelle émission de TF 1, « Le grand débat ». Les députés qui l'ont interrogé, MM. Gérard Bapt (P.S.), Michel Barnier (R.P.R.), Gérard Longuet (U.D.F.) et Pierre Zarka (P.C.F.), tous quatre jeunes et nouveaux venus à l'Assemblée nationale, n'ont pas eu de peine à mettre en évidence, au cours d'un débat très vivant, le peu de consistance de la position écologiste dès lors qu'elle prétend être reconnue comme un projet politique à part entière destiné à mettre fin à ce que M. Lalonde a appelé le « ron-ron politicien ». Le candidat n'a pas su définir autrement qu'en termes vagues la « nouvelle civilisation » dont l'écologisme se veut le promoteur, et les reproches de M. Longuet, soupçonnant les écologistes de se comporter comme de « nouveaux curés » arbitres du bien et du mal, ou ceux de M. Zarka, les accusant d'éluder la question de la répartition sociale des responsabilités et des richesses, ont porté.

Le dossier le mieux argumenté de M. Lalonde était celui de l'énergie. Le candidat a insisté sur l'importance des gaspillages et il a défendu, contre le recours au nucléaire, le passage progressif, engagé dès maintenant, à l'énergie solaire. En revanche, les réponses qu'il a faites aux questions qui lui étaient posées sur ses conceptions en matière fiscale, économique et internationale ont été courtes et incertaines. Les interlocuteurs de M. Lalonde, invités par lui à signer un parrainage « en blanc » pour un candidat à l'élection présidentielle autre que celui de leur parti, ont expliqué leur refus en soulignant leur désaccord avec les conceptions du candidat des écologistes. Celui-ci n'en a pas moins affirmé sa volonté d'être candidat « jusqu'au bout », face à quatre partis qui sont « un peu tous les mêmes ».

Servis par le fait que leur interlocuteur s'opposait également à eux tous, les quatre députés ont su poser des questions claires et incisives, reflétant l'attitude de leurs formations politiques respectives vis-à-vis des écologistes et montrant ce qui sépare de jeunes élus qui ont choisi de jouer le jeu de la démocratie représentative d'un candidat qui en conteste la valeur.

PATRICK JARREAU.

M. Lalonde a déclaré que l'écologisme « *n'est pas simplement la défense d'intérêts purement sectoriels* », mais « *une nouvelle conception complète de la société, de son économie, des rapports entre les gens qui la composent, des rapports entre la ville et la campagne, de sa politique internationale et de sa démocratie* ». Il a cité l'exemple du référendum communal, repoussé par tous les groupes, au Sénat, lors de l'examen du projet de loi sur les collectivités locales. « *La démocratie est une chose trop sérieuse pour que la population s'en occupe* », telle est, selon M. Lalonde, la conviction que partagent tous les partis politiques.

Le candidat des écologistes a formulé quelques « *idées claires et simples* » : « *L'économie telle qu'on l'enseigne n'est plus le centre de la vie* » et « *actuellement les économistes ne comprennent rien à la situation* » ; « *les frontières s'estompent de plus en plus, les Etats sont à la fois trop grands pour résoudre la plupart des problèmes locaux et trop petits pour résoudre la plupart des problèmes internationaux* » ; « *il faut une nouvelle démocratie, c'est-à-dire qu'il faut une nouvelle participation* ».

M. Lalonde estime que le recours à l'énergie nucléaire est inutile, car « *depuis que le programme nucléaire a été mis en place, il ne remplace pas le pétrole* », mais il a pour résultat d' « *augmenter la consommation d'énergie* ». La « *vraie question* », a-t-il dit, est de savoir à quoi sert l'énergie consommée. « *De 1963 à 1980, nous avons doublé la consommation d'énergie en France* », a indiqué M. Lalonde. « *Sommes-nous deux fois plus nombreux ? Non. Alors, toute cette énergie supplémentaire, où est-elle allée ?* » Il a cité le quartier de la Défense, à Paris, « *où personne ne peut travailler* », la tour Montparnasse, dont « *personne, à Paris, n'a demandé la construction* » et qui « *consomme autant d'énergie qu'une ville de quinze mille habitants* », le Concorde, qui « *est une belle réussite pour nos ingénieurs* », mais qui « *commercialement ne marche pas* », car il « *consomme une quantité invraisemblable d'énergie* ». « *L'énergie est surtout dans le gaspillage* », a déclaré le candidat. Il a ajouté : « *On peut passer directement de l'ère du pétrole à l'ère solaire. L'énergie solaire va assurer la relève pour l'humanité, à condition qu'on s'y prenne dès maintenant.* » A la demande de M. Barnier, M. Lalonde a précisé : « *Nous en avons encore pour un certain temps à consommer du pétrole. Nous en avons, à mon avis, pour deux générations.* »

M. Zarka a reproché au candidat des écologistes de « *cultiver de vieilles peurs* » en s'appuyant « *sur le souvenir qu'a tout le monde de drames comme Hiroshima ou sur l'ignorance, tout simplement, pour agiter une espèce d'épouvantail* ». M. Lalonde a répondu : « *L'industrie nucléaire produit, traite, transporte, stocke une quantité très grande de produits radio-actifs, dont une partie va demeurer radio-active pendant des millénaires. Est-ce que les techniques parfaites, est-ce que les hommes parfaits existent, qui garantissent que cette radio-activité sera confinée et que les êtres vivants n'en seront pas pollués ? (...) Est-ce qu'il est normal de construire un monde dans lequel nous ne sommes pas faits pour vivre ? Moi, je dis : non.* » M. Longuet ayant défendu « *le droit à l'énergie* », indépendamment de l'usage qui en est fait, M. Lalonde a déclaré : « *Je crois qu'il y a toute une chaîne qu'il faudrait savoir arrêter. Notre consommation d'énergie, c'est un petit peu comme de la drogue : on va doubler la dose, la doubler encore, et puis l'on va passer aux drogues de plus en plus « dures » — après le pétrole, le nucléaire.* »

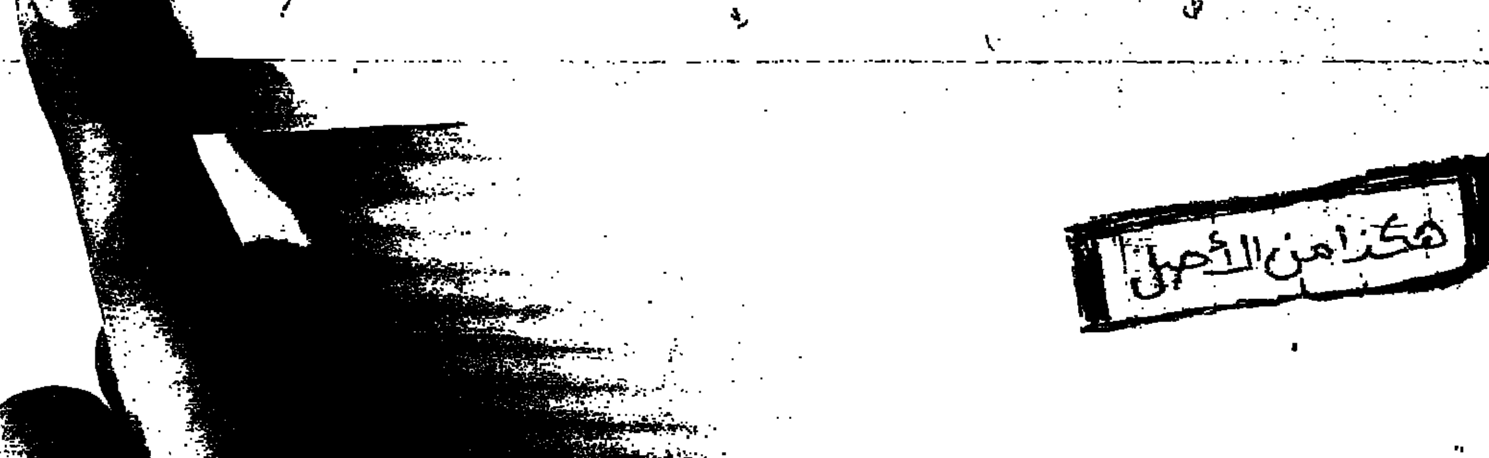
Interrogé par M. Bapt sur la proposition socialiste d'un « *moratoire* » sur le programme nucléaire afin de permettre un débat, suivi d'un vote au Parlement ou d'un référendum, M. Lalonde s'est déclaré « *favorable à un référendum* » dont il accepterait le verdict.

Après les déclarations de M. Michel Debré

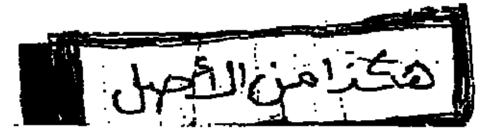
● *M. Jean Guiton*, secrétaire général du CEREL (Centre d'étude et de recherches Egalité et Liberté), proche de M. Chaban-Delmas : « *Jacques Chaban-Delmas avait bien raison de dire que la candidature de Michel Debré allait vivifier la politique et les politiciens. Michel Debré l'a prouvé hier soir en élevant le débat de la campagne électorale, ce qui est aussi un des mérites non négligeables de sa candidature. Michel Debré aurait dû préciser, en revanche, que l'essentiel du temps perdu avait eu lieu entre 1974 et 1976*

» *Enfin, le CEREL espère que Michel Debré saura ne pas s'enfermer dans une campagne limitée à la défense d'acquis et saura pratiquer une ouverture permettant la formation d'un grand consensus national pour une nouvelle société généreuse et tolérante.* »

● *M. Michel Collinot*, porte-parole du comité Le Pen : « *M. Michel Debré, le caméléon de la Ve République, a fait lundi, sur Antenne 2 une prestation fort décevante. A défaut de révélations, il s'est montré inégalable dans le mensonge historique et dans le rappel des événements d'Algérie, dont il a l'affront de faire peser la responsabilité sur les dirigeants de la IVe République.* »







LES ÉLECTIONS SÉNATORIALES

Côte-d'Or : un trouble-fête dans la majorité

De notre correspondant

Dijon. — « *Dans ce type de consultation, on vote plus souvent contre quelqu'un que pour quelqu'un, et la présence de la liste Mercusot arrangera sans doute plus d'un électeur : le centre, c'est un refuge bien commode.* » L'élu de la petite commune rurale qui s'exprime ainsi résume assez bien le climat de la campagne en Côte-d'Or.

La présence de la liste centriste conduite par M. Jacques Mercusot, vice-président du conseil général et maire de Sombernon, est venue mettre un peu de piment dans la préparation du scrutin.

Lorsqu'on lui fait remarquer *qu'il risque d'enlever de précieuses* voix à la majorité présidentielle et donc de favoriser l'élection d'un sénateur de gauche, M. Mercusot répond avec son franc-parler : « *Eh bien, je passerai avec lui !* »

Soutenu par le Centre national des indépendants paysans, M. Mercusot a reçu l'appui quasi unanime de tous les maires des cantons de Saint-Seine-l'Abbaye et de Sombernon.

Ses espoirs de « faire un bon score » le confortent encore un peu plus dans sa position de « trouble-fête ».

Cette nouvelle attitude des indépendants s'explique par l'« *impair* » commis par les deux grandes familles de la majorité qui, dès le mois de mars dernier, constituaient une liste d'union entre les deux sortants (P.R.) et R.P.R. gommant toute association avec certains modérés.

Le CNIP n'avait pas caché alors son désappointement, d'autant qu'il avait eu connaissance de la constitution de cette liste en lisant la presse régionale...

Depuis, comme réveillés par ce qui a été ressenti comme une gifle, les différents courants qui convergent au centre se sont mobilisés pour faire campagne pour le vice-président du conseil général de la Côte-d'Or, qui a su résister aux pressions « soutenues » de ses « cousins majoritaires », qui lui avaient pourtant assuré, en échange de son retrait, une confortable place au sein du conseil économique et social.

Dans les rangs de la majorité, si l'on n'affiche guère de craintes pour la réélection du sénateur sortant de Châtillon-sur-Seine, M. Michel Sordel, U.D.F.-P.R., pas plus qu'on ne veut s'inquiéter pour le maire de Nuits-Saint-Georges, M. Bernard Barbier (U.D.F.-P.R.), qui avait succédé au sénateur André Picard, décédé en cours de mandat le 5 juillet 1979, on n'a pas apprécié l'obstination de M. Mercusot, que l'on veut faire passer pour un « frère ennemi ».

La gauche, elle aussi, joue une carte importante. Le président du conseil général, M. Pierre Palau, socialiste, s'est lancé dans la bataille. Depuis qu'il a été placé au perchoir de l'assemblée départementale, il s'est employé à faire sortir l'opposition de l'isolement dans lequel l'avait plongée sa longue absence des affaires. *Homme de* la ville, le *président* du conseil général a su adroitement ménager les susceptibilités des élus de la campagne et, en *quelques* mois, il s'est forgé une image qui n'a pas laissé indifférents les ruraux. Une image qui « passe bien ».

Réussira-t-il à emporter ce troisième siège de sénateur (créé pour tenir compte de l'augmentation de la population du département) qui conforterait sa position de leader de la gauche non communiste ? Pour cela, il lui faudra devancer à la fois M. Mercusot et le R.P.R. Maurice Lombard, premier adjoint au maire de Dijon, qui fait équipe avec les sortants. Un homme dont on ne parle guère jusqu'à présent dans cette campagne électorale, ce qui n'est pas forcément mauvais signe.

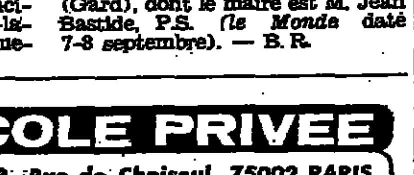
ROBERT CERLES.

Aude : un fief socialiste

De notre correspondant

Carcassonne. — Seul, jusqu'à présent, le parti socialiste a fait connaître officiellement le nom de ses deux candidats, dont le succès ne fait guère de doute. Sénateur sortant, M. Raymond Courrière, conseiller général, maire de Cuxac-Cabardès, fait équipe avec M. Roland Courteau, adjoint au maire de Salles-d'Aude. Cet instituteur âgé de trente-sept ans devrait succéder à M. Marcel Souquet, qui a décidé de ne pas solliciter le renouvellement de son mandat en raison de son âge (M. Souquet est né le 24 février 1914).

Lors de la désignation des délégués des conseils municipaux, dimanche 7 septembre, des incidents se sont produits à Port-la-Nouvelle, Saint-André-de-Roquelongue et Bages, où les élus socialistes ont refusé aux communistes les postes qu'ils réclamaient. Ce refus, qui ne modifie pas l'issue du scrutin du 28 septembre, a conduit M. Henri Garino, secrétaire fédéral du parti communiste, à saisir M. Georges Marchais. Le P.C. accuse les socialistes d'avoir agi selon des « *directives nationales* ». Le P.S., par la voie de M. Jean Poperen, membre du secrétariat national, s'était déjà expliqué sur ce point en réponse à la polémique engagée par Mme Madeleine Vincent dans *l'Humanité* du 5 septembre, à propos d'un incident identique dans la commune du Grau-du-Roi (Gard), dont le maire est M. Jean Bastide, P.S. (*le Monde* daté 7-8 septembre). — B. R.



AU CONSEIL DES MINISTRES

M. Giscard d'Estaing : le budget pour 1981 vise à soutenir l'activité productive et à assurer la solidité de la monnaie

Le conseil des ministres qui a siégé mercredi 10 septembre, sous la présidence de M. Valéry Giscard d'Estaing, a consacré l'essentiel de ses travaux au projet de loi de finances pour 1981. Au terme de la communication du ministre du budget, le président de la République a déclaré :

« *Tout budget exprime une volonté.*

» *Le projet de budget pour 1981, qui a été soigneusement préparé et calculé, vise deux objectifs : soutenir l'activité productive du pays et assurer la solidité de la monnaie.*

» *Le soutien de l'activité est recherché par la modération de la pression fiscale, notamment à l'égard des cadres dont les impôts sont stabilisés, et par la création d'une aide puissante à l'équipement des entreprises.*

» *Pour affirmer cette volonté, j'ai demandé au gouvernement de retenir un objectif de croissance supérieur à celui qui résultait des comptes spontanés.*

» *Le maintien de la valeur de la monnaie est assuré par le refus de la politique de facilité qui consisterait à accepter l'augmentation du déficit, et par un effort de compression des dépenses de fonctionnement. A cet égard il faut savoir que les finances publiques de la France sont dans une situation exemplaire par rapport à celles de tous les autres pays industriels.*

» *La politique familiale voit apparaître une innovation importante : l'octroi d'une demi-part supplémentaire d'impôt sur le revenu de 1981 pour toutes les familles ayant au moins trois enfants à charge.*

» *Ainsi, le projet de budget pour 1981 traduit la triple volonté de soutenir l'activité, d'assurer la stabilité du franc et de réduire les impôts des familles de trois enfants et plus.* »

M. Jean-Marie Poirier, porte-parole de la présidence de la République, a précisé après le conseil des ministres que le projet de budget avait été élaboré sur la base d'une croissance annuelle de 1,6 % mais que l'objectif que se fixe le gouvernement est de dépasser 2 %.

Mme LUCANTIS EST RÉÉLUE GRAND MAITRE DU DROIT HUMAIN

La Fédération française de l'ordre maçonnique du Droit humain, la troisième en importance parmi les organisations maçonniques françaises après le Grand Orient de France et la Grande Loge de France, a tenu son convent annuel à Paris du 4 au 7 septembre.

Mme Yvette Lucantis, président sortant, a été réélue. Au cours de ce convent, les délégués ont notamment exprimé leur préoccupation face à la résurgence du dogmatisme, du racisme et du fanatisme.

[Le Droit humain est la seule obédience maçonnique française mixte. Fondé en 1893 par Maria Deraismes, l'ordre international du Droit humain est présent dans quarante pays et administre en France cent soixante loges. Son siège est 5, rue Jules-Breton, 75013 Paris.]

Le Monde

société

JUSTICE

UN HANDICAPÉ MENTAL EN PRISON

La « liberté d'esprit » contre la liberté

De notre envoyée spéciale

Nantes. — A vingt et un ans, Patrice Messina se conduit comme un enfant de dix ans. « Ce sera toujours ainsi », dit sa mère. Après un séjour dans un institut médico-professionnel, il était au chômage, lorsque, voilà quelques mois, ses parents l'ont envoyé au centre de postcure de la Chicotière, à Saint-Herblain (Loire-Atlantique), non loin de leur domicile, à Orvault. Depuis la fin du mois de mai, Patrice est en prison, accusé de viol.

Victime de sévices de la part de ses co-détenus — on a relevé sur lui une brûlure au second degré — qui lui dérobent l'argent que ses parents lui envoient, Patrice, dans ses lettres, à l'écriture d'enfant et au graphisme phonétique, ne cesse de dire son innocence, en dépit de ses aveux initiaux. « *Il a avoué puis s'est rétracté*, affirme son avocat, Mᵉ Yvon Chotard, du barreau de Nantes. *Moi, je me fais fort de lui faire avouer n'importe quoi.* » Les experts psychiatres ont reconnu la « *suggestibilité* » de Patrice, et la chambre d'accusation de la cour d'appel de Rennes invoque cet argument pour refuser de le mettre en liberté, car il pourrait « *tomber sous l'influence de son entourage et ne plus disposer de la liberté d'esprit nécessaire à la manifestation de la vérité* ».

Outre qu'il s'interroge sur la prétendue liberté d'esprit de Patrice, son avocat se demande pourquoi le magistrat instructeur, M. Gilles Dubigeon, refuse de tenir compte des quatre témoignages qui l'innocentent. En effet, pour commettre ce viol, qui a eu lieu le 20 mai vers 10 heures, Patrice aurait dû quitter le centre de post cure de la Chicotière peu après 9 heures. Or, quatre témoins affirment qu'il était encore au centre vers 10 heures, et confirment le témoignage de sa mère. « *Comme de coutume*, dit celle-ci, *je lui ai téléphoné vers 10 heures moins le quart pour lui rappeler qu'il devait aller à la mairie d'Orvault pointer pour le chômage.* » Patrice est allé normalement à la mairie ce matin-là, puis s'est rendu chez ses parents avant de rentrer au centre. Les gendarmes et la victime, qui étaient encore sur les lieux de l'agression, l'ont vu passer à bicyclette sur la route. La jeune femme l'a alors identifié comme son voisin.

Lorsque les gendarmes ont interrogé Patrice, ils l'ont confronté avec la victime. « *Ils lui ont passé un bas sur la tête, comme avait l'agresseur*, ajoute l'avocat. *La victime l'a identifié, reconnaissant en outre sa voix, sa corpulence et ses vêtements. L'agresseur portait des baskets, pas Patrice. Mais qu'importe, l'accusation affirme qu'il les transportait sous son blouson Les traces relevées sur place ne correspondent pas à celles des baskets qu'il possède. Qu'importe encore une fois !* »

Régression

Le magistrat instructeur voulait vérifier « *la crédibilité des témoins* ». Mais il est parti en vacances, laissant Patrice en prison. Pourquoi aller imaginer que quatre personnes veulent protéger un violeur sous prétexte qu'il est « leur » malade, demande Mᵉ Chotard dans la nouvelle demande de mise en liberté qu'il vient de déposer. « *Avec de tels témoignages, n'importe quel délinquant au casier chargé serait, sinon déjà innocenté, du moins en liberté*, conclut-il. *Patrice Messina n'a jamais commis de délit. Il suffit de le voir dix minutes pour savoir qu'il est à jamais un enfant. Alors, même s'il était coupable, sa place est-elle dans une maison d'arrêt ? On a peine à imaginer de telles pratiques en 1980* »

Patrice reçoit trois fois par semaine la visite de ses parents. « *Il ne cesse de régresser depuis qu'il est là-bas* », disent-ils. Il occupe son temps à dessiner de grandes fleurs sur des cartes postales qu'il envoie à sa mère et à ses deux sœurs cadettes. Il est déçu de « *n'être pas sorti pour les vacances* », comme il l'avait demandé à son avocat.

JOSYANE SAVIGNEAU.

● *L'assassin présumé de M. Havsalek*, l'ingénieur strasbourgeois trouvé mort d'une balle dans la nuque, le vendredi 5 septembre (*le Monde* du 10 septembre), M. Guy Bonin, âgé de dix-huit ans, s'est livré à la police de Strasbourg le mardi 9 septembre. Le jeune homme aurait reconnu être l'auteur du coup de feu mortel. Il sera inculpé, comme son complice, M. Dominique Fola, dix-huit ans, déjà arrêté, d'assassinat et de vol qualifié, après ce meurtre organisé à l'instigation du fils de la victime.

AJOURNEMENT DE PEINE POUR UN MALIEN SANS PAPIERS

« Vous pourriez travailler illégalement »

De notre envoyée spéciale

M. Mody Konaté, un *travailleur malien âgé de vingt-neuf ans, qui était de nouveau poursuivi pour* infraction à arrêté d'expulsion (« le Monde » du 4 septembre) et comparaissait mardi 9 septembre devant *la* vingt-troisième chambre correctionnelle de *Paris — le* tribunal des flagrants délits, — présidée par M. Maurice Joseph, a bénéficié d'un ajournement de peine, disposition prévue par l'article 469-3 du code de procédure pénale (1). Il a été mis en liberté dès mardi soir, et devra se présenter le 16 juin 1981 devant le tribunal, qui prendra alors sa décision

Pour M. Joseph, l'histoire de M. Konaté, ancien employé du restaurant d'entreprise des grands magasins du Printemps à Paris — « *où sa place lui est toujours gardée* », est venu dire le directeur du restaurant, — n'est pas banale. « *Vous vivez depuis deux ans grâce à la solidarité de vos anciens* collègues *de travail*, s'est étonné le président. *C'est assez inhabituel, la solidarité...* »

Pourtant, ce qui a amené M. Konaté devant le tribunal est vécu par de nombreux travailleurs étrangers entrés en France après 1974 et la limitation de l'immigration. Arrivé en 1977 avec un visa de touriste, il a en vain tenté d'obtenir une carte de travail. Alors, pour 2 500 francs, il en a acheté une et a commencé à travailler. Après un contrôle d'identité, il a été condamné pour usage de faux papiers. En conséquence, une décision d'expulsion était prise à son encontre le 4 octobre 1978.

Mais M. Konaté ne veut pas quitter la France. « *En tout cas pas pour le Mali, où il mourrait de faim* », a indiqué Mᵉ Daniel Voguet, son défenseur. Pour aller dans un autre pays, il lui faudrait un passeport, demandé lui aussi en vain. Alors, il vit dans une semi-clandestinité, prenant gratuitement ses repas au restaurant où il ne peut plus travailler, *puisqu'il n'a plus de papiers.* « *Vous pourriez travailler illégalement*, lui fera remarquer le président. *Beaucoup le font.* »

Tenir compte du contexte

Chaque fois qu'il est l'objet d'un contrôle de police, M. Konaté est arrêté et condamné à quelques mois d'emprisonnement pour infraction à arrêté d'expulsion.

« *Cela pourrait ne jamais s'arrêter* », a dit Mᵉ Voguet, en demandant au tribunal de ne pas simplement *appliquer la loi, comme* le souhaitait M. Bernard Dulmet, substitut, mais de tenir compte du contexte de cette affaire et, surtout, du recours que M. Konaté a déposé devant le tribunal administratif. Celui-ci devra dire si l'administration a commis un abus de pouvoir en ordonnant l'expulsion

C'est pour cette raison, et parce que M. Konaté n'est « *en rien une menace pour l'ordre public* », que le tribunal l'a mis en liberté et *a ajourné sa décision* au *16 juin* 1981, espérant qu'entre-temps le tribunal administratif aura rendu la sienne.

Les militants de la C.G.T., amis de M. Konaté, venus nombreux assister à son procès, ont aussi manifesté bruyamment leur étonnement et leur désapprobation *devant les réquisitions de M. Dulmet* pour les deux affaires *examinées avant celle de leur camarade*. Pour ces cas-là, le tribunal des flagrants délits a été fidèle à sa réputation, rendant hâtivement des jugements sévères.

Une jeune femme d'origine algérienne, Mme Foudha Ben Bachir, âgée de trente-deux ans, a été condamnée à dix mois d'emprisonnement ferme pour un vol à la tire. M. Dulmet avait requis un an et, devant les réactions du public, le président avait précisé que c'étaient les réquisitions habituelles.

Au magasin Tati, lors d'une bousculade, un portefeuille contenant 500 francs, et un chéquier avaient été dérobés à une cliente. L'amie qui acompagnait la victime aurait vu, sans pour autant donner l'alerte, Mme Ben Bachir « *plonger la main dans le sac* », quelques instants avant la découverte du vol. La jeune femme avait été immédiatement interpellée. On n'avait rien trouvé sur elle. Le portefeuille avait été retrouvé plus tard, vidé de ses *billets*, au deuxième étage du magasin, où elle n'avait, à l'évi*dence, pas eu le temps de se rendre.* Mais Mme Ben Bachir avait déjà été condamnée à quinze mois d'emprisonnement pour vol — elle était sortie au mois de mars.

Autre affaire : deux jeunes gens, âgés *de vingt* et *vingt* et un ans, avaient été arrêtés en état d'ébriété après une tentative de cambriolage dans les bureaux d'une compagnie d'assurances. L'un d'eux, reconnu en état de démence au moment des faits, n'a pas été condamné. Contre l'autre, le ministère public, jugeant que les faits étaient « *d'une particulière gravité* », et, comme dans l'affaire précédente, « *portaient un grave trouble à l'ordre public, surtout dans une ville comme Paris, où la sécurité des citoyens est sans cesse menacée* », avait requis « *une peine maximum* » Le jeune homme a été condamné à quinze mois d'emprisonnement, dont cinq avec sursis.

Si, pour M. Konaté, le tribunal a refusé d'être ce que Mᵉ Voguet a appelé « *une machine à distribuer des peines de prison* », il n'a pas, pour les autres, renoncé à cette habitude, et n'a pas suivi les avocats. Tous avaient demandé pour ces délinquants des sursis avec mise à l'épreuve, ou « *toute autre mesure susceptible de leur éviter la prison* ». — Jo. S.

(1) *L'article 469-3 du code de procédure pénale* (loi du 11 juillet 1975) prévoit que le tribunal « *peut ajourner le prononcé de la peine lorsqu'il apparaît que le reclassement du prévenu est en voie d'être acquis, que le dommage causé est en voie d'être réparé, compte tenu des ressources du prévenu, et que le trouble résultant de l'infraction va cesser. Dans ce cas, il fixe dans son jugement le jour où il sera statué sur la peine (...). A l'audience de renvoi, le tribunal peut, soit dispenser le prévenu de peine, soit prononcer la sanction prévue par la loi, soit ajourner une nouvelle fois le prononcé de la peine (...). La décision sur la peine intervient au plus tard un an après la première décision d'ajournement.* »

M. MOUSSA KONATÉ MENACÉ D'EXPULSION

M. Moussa Konaté, un travailleur malien âgé de trente-deux ans, est, comme son compatriote et homonyme, Mody Konaté, sous le coup d'un arrêté d'expulsion, qui lui a été signifié le 22 août et précise qu'il doit avoir quitté le territoire français avant le 11 septembre. Arrivé en 1965, M Konaté était en situation régulière en France lorsqu'en 1975 et 1976 il participa à la grève du foyer Sonacotra de Pierrefitte (Seine-Saint-Denis) où il habitait. Il était le délégué C.G.T. du comité des *résidents*.

Le 16 avril 1976, sur ordre du *ministre de l'intérieur, il était* arrêté et mis dans un avion en *partance pour le Mali, accusé* d'être « *un dangereux agitateur* ». Le 18 juin 1976, le Conseil d'Etat ordonnait le sursis à exécution de cette mesure d'expulsion. M. Konaté rentrait en France et retrouvait son emploi (*le Monde* du 22 juillet 1976).

Un nouvel arrêté d'expulsion était pris contre lui, mais le Conseil d'Etat accordait, le 28 juin 1978, un nouveau sursis à exécution. Le 25 juin 1980, le tribunal administratif de Paris a estimé que cette seconde décision d'expulsion était justifiée. *Ce jugement a été signifié* à M. Konaté le 22 août. Celui-ci, *qui vit en France depuis quinze* ans, ne souhaite pas partir. « *On ne peut plus désormais cacher ce qu'on lui reproche*, affirme la C.G.T. : *d'être membre du parti communiste et adhérent de notre syndicat.* »

● *Deux surveillants stagiaires* de la maison d'arrêt de la Santé, MM. Claude Royan, âgé de vingt-deux ans, et Nestor Namor, âgé de vingt-cinq ans, ont été condamnés, mardi 9 septembre, à treize mois d'emprisonnement chacun, peine assortie d'un sursis respectif de cinq et sept mois, par la seizième chambre correctionnelle du tribunal de Paris. *Les deux surveillants*, originaires de la Guadeloupe, étaient accusés d'avoir accepté de transmettre du hachisch à un détenu, Guadeloupéen lui aussi, Grégoire Rose, âgé de vingt-sept ans.

UN FACTOTUM INDÉLICAT

(De notre correspondant.)

Nice. — Les gendarmes de Beaulieu-sur-Mer (Alpes-Maritimes) viennent d'arrêter l'homme de confiance de M. Aladar de Balkany, homme d'affaires et financier, père du *promoteur* Robert de Balkany. D'origine albanaise, M. Mirgin Zogu, quarante-trois ans, a été inculpé de vol *par* M. Michel Zavarro, juge d'instruction au tribunal de Nice, et *écroué*.

Depuis plusieurs années, *M. Zogu, qui avait débuté comme* chauffeur dans l'une des nom*breuses sociétés de l'homme* d'affaires, avant de devenir son *factotum*, mettait en coupe réglée les différentes résidences que son employeur possède sur la Côte d'Azur. Les vols n'étaient pas restés ignorés, mais M. Zogu, chaque fois qu'une nouvelle disparition était constatée, faisait porter les soupçons sur le personnel domestique, qu'il licenciait. C'est le vol de 17 000 F suisses, dont il était seul, avec M. de Balkany, à connaître la cachette, qui a amené le financier à porter plainte contre lui.

M. de Balkany n'est pas en mesure d'estimer avec précision le montant des « évasions » constatées : plusieurs millions de francs en tout cas dit-il Il sait qu'il a déjà dû remplacer, entre autres, 200 kilos d'argenterie d'époque. Parmi les objets disparus, un cendrier en malachite, pesant 18 kilogrammes, incrusté de diamants, valant à lui seul 1 million de francs. — M. V.

L'ENFANT DU CAMBRIOLEUR

M. Jacques Guénard, âgé de vingt-sept ans, a une réelle passion pour son fils Christophe, âgé de sept ans. Comme il ne se résigne pas à s'en séparer, depuis le départ de la mère de l'enfant, il se charge lui-même de son éducation. Ce père célibataire s'occupe de son fils durant les vacances scolaires et le garde avec lui pendant ses heures de travail.

Mais Jacques Guénard *exerce un métier dangereux : il est* cambrioleur. Durant la nuit du *5 au 6 septembre, il a été arrêté* à Paris, après une poursuite *mouvementée qui a failli coûter* la vie à son fils. Christophe dormait dans la voiture de son père et, comme son père, a été blessé par les policiers.

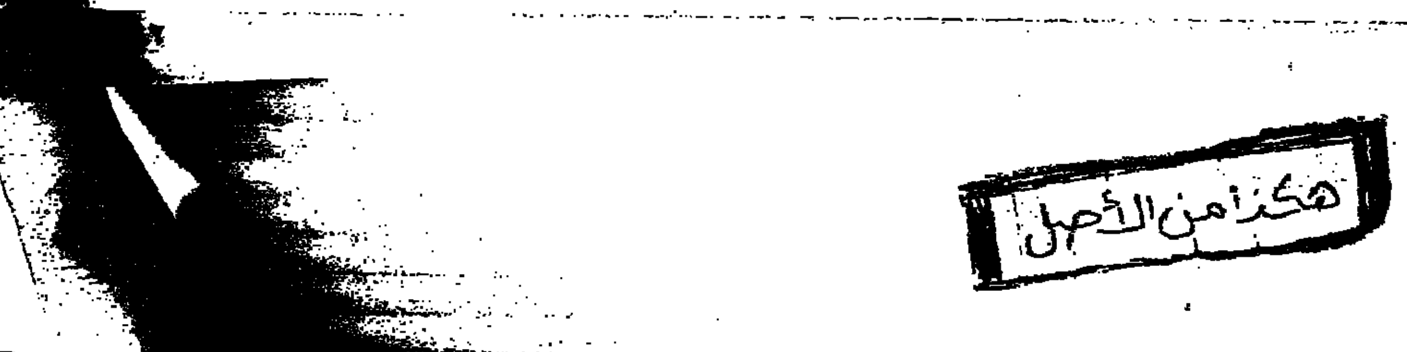
Jacques Guénard revenait-il de faire un mauvais coup ? C'est ce qu'ont pensé les policiers, en remarquant que la plaque minéralogique arrière de sa « 4 L » avait été camouflée. Pris en chasse, le jeune cambrioleur a alors offert à son fils une *course* dans Paris, *brûlant* les feux rouges, empruntant les *trottoirs et achevant ses virages* en dérapages plus ou moins contrôlés. *Coincé par une voiture* sur le boulevard Flandrin (16ᵉ arrondissement), *Jacques* Guénard a encore tenté de s'échapper, mais les policiers ont tiré. Sans voir l'enfant, assurent-ils.

Christophe a été blessé à l'aisselle droite, mais ses jours *ne sont pas en danger.* Son père a été touché plus légèrement. *Jacques Guénard était recherché pour* plusieurs cambriolages commis dans le quinzième arrondissement. Mais les policiers ne veulent pas, expliquent-ils, trop « *charger* » ce délinquant d'habitude : « *Il faut penser à l'enfant*, confie l'un d'eux, *pour qu'il ne commence pas dans la vie avec un trop grand handicap psychologique...* » — Ph. Bg

UN POLICIER EST TUÉ AU COURS D'UNE TENTATIVE DE HOLD-UP A ROUEN

Un brigadier de police, M. Louis Godin, âgé de trente-quatre ans et père de trois enfants, a été tué, mercredi 10 septembre peu avant 8 heures, dans une fusillade avec les malfaiteurs qui se préparaient à attaquer l'agence du Crédit du Nord située rue Jeanne-d'Arc à Rouen (Seine-Maritime).

Les malfaiteurs, jeunes, semble-t-il, au nombre de trois ou quatre, avaient déjà pris en otage quelques membres du personnel quand la police est arrivée, prévenue par téléphone. Une fusillade a aussitôt éclaté. Les malfaiteurs sont parvenus à prendre la fuite à pied, mais, selon certains témoins, l'un d'entre eux, blessé, n'aurait pu suivre ses complices et se serait réfugié dans le quartier. Des policiers sont à sa recherche. Un gardien de la paix a d'autre part été légèrement blessé.



SPORTS

FOOTBALL

Le redressement de l'Olympique lyonnais

De notre envoyé spécial

Lyon. — Il aura fallu attendre le vingt-huitième derby Lyon-Saint-Etienne, mardi 9 septembre, pour voir enfin un match joué à guichets *fermés* au stade municipal de Gerland, devant quarante-sept mille trois cents spectateurs juchés jusque sur le toit des tribunes. Même au plus fort de l'épidémie de « fièvre verte », jamais ces derbies traditionnellement les plus suivis de l'année n'avaient pu rassembler quarante mille spectateurs. Il est vrai que, pour la première fois de leur *longue histoire, les deux clubs* partageaient cette fois la première place avec Bordeaux avant de *s'affronter dans cette neuvième* soirée du championnat de France.

Jamais peut-être ces deux grands clubs du football français ne sont apparus si proches et si *différents à la fois*. Proches, ils l'ont toujours été géographiquement. A peine une heure de voiture sépare le stade de Gerland de Geoffroy-Guichard. Proches, ils le sont aussi cette année par leur excellent début de saison, Lyon n'ayant connu qu'une défaite à Nantes, et Saint-Etienne restant sur cinq victoires consécutives.

Différents, les deux clubs le sont d'abord par leur public. Influencé peut-être par les traditions culturelles de la vieille bourgeoisie locale et très sollicité d'autre part, le Lyonnais considère *le football professionnel* comme un spectacle et ne se rend au stade que pour un événement. Malgré le chômage qui touche pourtant 12 % de la population active de la Loire, la crise de Manufrance et le déclin relatif de son équipe ces dernières saisons, le public stéphanois n'a au contraire jamais ménagé son soutien et ses bruyants encouragements.

L'exemplaire public stéphanois

Les comportements du public ont, bien sûr, une énorme influence sur la situation financière des deux clubs. Tandis que les Stéphanois ne savaient trop comment investir leur magot européen, les Lyonnais ont terminé la saison dernière avec un déficit de plus de 7 millions de francs.

La municipalité lyonnaise, qui avait placé ses hommes de confiance à la tête du club en 1977, a dû se rendre à l'évidence : seule une équipe jouant les premiers rôles accrochera le grand *public* et sera donc viable. Si elle avait continué à verser sa subvention de 1 900 000 francs, *celle-ci n'aurait même pas suffi* à rembourser annuellement les dettes et à payer les agios des banques. L'Olympique lyonnais serait devenu pour elle un tonneau des Danaïdes.

Malgré l'opposition des élus socialistes et l'abstention des communistes, la décision fut donc *prise de voter une subvention supplémentaire et exceptionnelle* de 4 millions de francs. Deux millions et demi ont servi à couvrir les prêts bancaires. Il restait révélé jusqu'ici judicieux si on considère les résultats de ce premier quart de l'épreuve, et même payant puisque la seule rencontre avec Saint-Etienne a laissé aux *guichets 2 080 000 francs (1)*, soit la moitié des recettes perçues la saison dernière. A la différence de l'Association sportive de Saint-Etienne, dont la réussite est avant tout le résultat du travail entrepris depuis deux décennies sous la responsabilité de son président, M. Roger Rocher, l'Olympique lyonnais doit aujourd'hui son salut au soutien de la municipalité.

Améliorer le climat au sein de l'équipe

Cette plus grande vulnérabilité des Lyonnais se retrouve aussi sur le terrain, où l'équipe vaut surtout par sa ligne de demis, composée de trois techniciens de grande valeur : Serge Chiesa, Alain Moizan, suspendu pour ce derby, et Jean Amadou Tigana, et par le sens du but de son nouvel avant-centre yougoslave, Simo Nicolic. Une blessure ou une période de méforme de l'un ou de plusieurs de ces éléments-clés peuvent considérablement réduire des motivations du public.

L'Association sportive de Saint-Etienne 1980-1981, qui ne conserve plus dans ses rangs que trois des finalistes de la Coupe d'Europe 1976 — Christian Lopez, Gérard Janvion et Jacques Santini — paraît au contraire remarquablement équilibrée. La réduction et le rajeunissement des effectifs à onze professionnels et neuf stagiaires devraient améliorer le *climat* au sein de l'équipe et redonner de l'ambition aux stagiaires confortés cette saison par les incorporations du gardien de but Jean Castaneda et des deux attaquants Laurent Roussey et Laurent Paganelli.

Avec autant d'atouts, les deux équipes ont peut-être un peu déçu *le public. Venus assister* à un sommet du championnat, les quarante-sept mille sepctateurs ont eu *droit* à *un vrai derby d'une* rare intensité, mais marqué par beaucoup de nervosité et de maladresse, comme l'illustre d'ailleurs le but stéphanois inscrit une minute avant la mi-temps sur un centre-tir de la tête de Jacques Zimako que Johnny Rep ne put reprendre, ce qui surprit le gardien lyonnais Yves Chauun centre-tir de la tête de Jacques Zimako que Johnny Rep ne put reprendre, ce qui surprit le gardien lyonnais Yves Chauveau. Heureusement pour l'équité sportive, Daniel Xuereb sut, dix *tre de camper plus longtemps sur* leurs positions en tête du championnat.

GÉRARD ALBOUY.

(1) Le record des recettes en championnat a été établi la saison dernière par le Paris-Saint-Germain, au Parc des Princes, avec 3 120 000 francs pour 46 305 spectateurs, lors de la venue de Saint-Etienne.

TENNIS

LE NATIONAL DE BAYONNE

Tulasne passe, Leconte casse

Après le bruit et la fureur de Flushing Meadow, retour aux affaires de famille pour les tennismen français sur les courts de l'Aviron bayonnais. Des affaires qui ressemblent fort à une nouvelle version de la guerre des « anciens » et des « modernes ». Et on peut dire que la vieille vague a bien des *difficultés* à résister aux jeunes loups. Deux duels en ont donné, mardi 9 septembre l'illustration : la rencontre Tulasne-Dominguez d'une part, le match Leconte-Deblicker, d'autre part.

Les dix-sept ans de Thierry Tulasne, le champion juniors de Wimbledon, commencèrent d'abord par souffrir face aux trente ans de Patrice Dominguez. Mais, bien calé au fond du court, il sut réagir, renvoyant des balles de plus en plus lourdes. Dominguez sauva le quatrième set, mais l'affaire était *entendue* : 2-6, 6-1, 6-1, 5-7 et 6-2 pour finir en faveur de Tulasne en dépit d'une ampoule sous le pied gauche. Les spectateurs n'apprécièrent pourtant guère la manière du jeune champion et il quitta le court sous les sifflets du public.

En revanche, l'assistance prit rapidement fait et cause pour Henri Leconte, âgé lui aussi de dix-sept ans, qui affrontait Eric Deblicker, âgé de vingt-huit ans.

Le choc fut rude. L'enthousiasme parfois brouillon de Leconte n'a pas cependant fait céder les vieilles jambes de Deblicker. Il lui fit même commettre plusieurs erreurs sur des points faciles qui gâchèrent ses chances dans le cinquième set : 6-4, 5-7, 7-5, 6-7 et 8-6 pour finir en faveur de Deblicker.

Le match des générations ne se conclura pas pour autant sur un nul. Ce mercredi, pour les premiers quarts de finale, les deux juniors encore en piste, Thierry Tulasne et Jérôme Potier *(dix-huit ans)*, devaient rencontrer respectivement les deux vétérans de l'épreuve, Eric Deblicker et Denis Naegelen (vingt-huit ans).

RÉSULTATS

Football

CHAMPIONNATS DE FRANCE
DIVISION I
(Neuvième journée)

*Lyon et Saint-Etienne	1-1
*Nice et Bordeaux	1-1
Nantes b. *Angers	3-0
*Auxerre et Monaco	0-0
*Paris-S.-G. b. Nîmes	3-2
Tours b. *Nancy	3-1
*Lille b. Lens	2-1
*Valenciennes b. Metz	3-0
*Strasbourg b. Sochaux	2-0
*Bastia et Laval	2-2

Classement. — 1. Saint-Etienne, Bordeaux, Lyon et Nantes, 13 pts ; 5. Paris-Saint-Germain, 12 ; 6. Monaco et Tours, 11 ; 8. Lens, Valenciennes et Nice, 9 ; 11. Lille, Nancy, Sochaux et Metz, 8 ; 15. Laval, Bastia et Strasbourg, 7 ; 18. Angers, 6 ; 19. Auxerre, 5 ; 20. Nîmes, 3.

Tennis

NATIONAL
SIMPLES MESSIEURS

Huitièmes de finale. — Noah b. Toulon, 6-4, 6-2, 6-4 ; Roger-Vasselin b. Freyss, 7-6, 6-2, 6-1 ; Torre b. Goven, 6-3, 3-6, 7-5, 7-5 ; Naegelen b. Proisy, 6-3, 6-2, 7-5 ; Tulasne b. Dominguez, 2-6, 6-1, 6-1, 5-7, 6-2 ; Deblicker b. Leconte, 6-4, 5-7, 7-5, 6-7, 8-6.

SIMPLES DAMES

Quarts de finale. — B. Simon b. C. Franch, 6-3, 6-0 ; F. Thibault b. N. Fuchs, 6-3, 6-2 ; S. Amiach b. D. Betllan, 6-1, 2-6, 6-3 ; G. Lovera b. C. Tanvier, 6-3, 6-2.

D'UN SPORT A L'AUTRE...

AUTOMOBILISME. — *Le constructeur italien Ferrari a décidé d'engager sa nouvelle voiture de formule 1 turbocompressée (126 C) aux essais du Grand Prix d'Italie qui aura lieu à Imola le 14 septembre. Elle sera conduite par le Québécois Gilles Villeneuve, mais ne prendra part à la course que si elle se révèle compétitive au cours des essais.*

Le pilote français Alain Prost, pressenti par Ferrari pour remplacer, en 1981, le Sud-Africain Jody Scheckter, qui a décidé de renoncer à la compétition, n'a pu se dégager de ses engagements antérieurs. Il reste donc chez Mac Laren.

CYCLISME. — *Le Soviétique Kashirine a gagné au sprint la première étape du Tour de l'avenir, Divonne-les-Bains-Pontarlier (138,5 kilomètres), devant le Tchèque Stratilek et le Français Vidalie, tous trois dans le même temps de 3 h. 40 min. 40 s. Compte tenu du résultat du prologue de Divonne-les-Bains, la veille, les trois hommes occupent dans le même ordre les trois premières places du classement général.*

PRESSE

● *Le magazine* Temps réel, *publication bi-mensuelle* lancée par la Compagnie française d'information pour les entreprises, qui édite vingt publications, et dont le président-directeur général est M. Raymond *Govin, fera* paraître son premier numéro le 15 novembre. L'équipe rédactionnelle est *placée sous* la responsabilité de M. François-René Cristiani, précédemment rédacteur en *chef adjoint de Que choisir ?* Comportant soixante-douze pages, le numéro un sera tiré à seize mille *exemplaires*.

Temps réel a été conçu pour les responsables des services informatiques *confrontés aujourd'hui* aux mutations provoquées par l'accélération des techniques et à un besoin d'échanges au sein des entreprises. Dans cette perspective, *Temps réel* veut apporter aux *informaticiens des* éléments d'information sur les techniques, la vie économique, mais aussi les *problèmes humains et* sociaux de l'*informatique*.

ÉDUCATION

La rentrée des syndicats d'enseignants...

Plusieurs syndicats de l'enseignement secondaire ont annoncé leur intention de faire grève après la rentrée scolaire (« le Monde » du 6 septembre).

S'agit-il de déclarations de principe ou d'une volonté d'action réelle, compte tenu de conditions sociales particulièrement difficiles ? Nous avons, sur ce thème, posé les trois mêmes questions aux responsables des principaux syndicats d'enseignants :

1) La rentrée scolaire s'annonce-t-elle difficile, agitée ?

2) L'étalement des dates de rentrée favorise-t-il ou contrarie-t-il l'action syndicale ?

3) Il reste, selon le ministère de l'éducation, trente-cinq mille maîtres auxiliaires. Tous seront réemployés. Qu'en pensez-vous ?

Nous avons aussi posé les deux premières questions aux responsables des principales fédérations de parents d'élèves.

La FEN : priorité à la négociation utile.

M. André Henry, secrétaire général de la Fédération de l'éducation nationale :

1. Il n'y a jamais de rentrée scolaire et universitaire facile. Au mécontentement profond des personnels d'éducation, de la recherche scientifique et de la culture, enseignants ou non, qui s'était traduit au printemps par des actions nationales dures, s'ajoute aujourd'hui une inquiétude provoquée par les propos de M. Barre sur les « nantis », et ceux de M. Beullac qui s'est laissé aller à soutenir un mouvement de politisation de l'école.

Le projet de budget ne comportera pas de suppressions et limitera les transferts de postes : c'est un premier succès des luttes engagées. Mais il reste globalement un budget de résignation dont les crédits de fonctionnement, d'équipement et de santé sont dramatiquement insuffisants. Dans ces conditions, on peut s'attendre à de fortes tensions dans les prochaines semaines. Le conseil national de la FEN, réuni les 10 et 11 septembre, procédera à l'analyse d'ensemble et confirmera certainement la volonté d'une action syndicale responsable et efficace sur des objectifs précis et mobilisateurs ; en même temps qu'une volonté de poursuivre concertations et négociations en vue d'ouvrir l'école publique sur les réalités économiques et sociales pour renforcer son rôle et développer ses missions.

Le souci majeur de la FEN sera, en définitive, un souci d'efficacité et de réalisme qui, à partir de propositions claires, donne priorité à la négociation utile sur l'affrontement stérile. Ce qui n'exclut nullement le recours à l'action dure, y compris la grève, mais au contraire lui donne plus de force ;

2. La FEN et ses syndicats ont toujours cherché à assurer la rentrée scolaire dans les meilleures conditions, et cela dans l'intérêt des enfants et des adolescents. Mais si des conflits sont inévitables, par suite d'une politique qui va à l'encontre de la qualité, l'étalement de la rentrée peut conduire à l'étalement des conflits ;

3. Depuis des années la FEN a pris en charge, globalement, cette question des maîtres auxiliaires. C'est elle qui a imposé une première étape de titularisation en 1976, qui a négocié avec les syndicats concernés auprès du ministère, et qui a obtenu du premier ministre, il y a un an, l'engagement de négociation vers une solution globale de résorption de l'auxiliariat. Un premier succès a été acquis en juin dernier avec une première étape de titularisation. La FEN exigera que tous les maîtres auxiliaires soient réemployés et qu'un plan de titularisation soit réalisé, en même temps qu'un système de titulaires remplaçants pour les professeurs malades ou en congé.

Le SGEN : pouvoir négocier.

M. Yves Dalmau, secrétaire national du syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.) :

1) A droite, on parle beaucoup de rentrée chaude. Du premier ministre à *Minute*, on agite ce spectre dans une terrible perspective. D'abord faire peur, créer un climat d'insécurité pour justifier le caractère autoritaire de la politique menée, et dissuader les travailleurs de lutter. Enfin, on présente la rentrée chaude comme si la rentrée sociale était une affaire de décision d'état-major. On veut laisser croire qu'il y a un syndicalisme presse-bouton, à objectif politique bien entendu. Elections ou pas, pour nous, il n'y a pas de moment privilégié pour engager l'action.

Dans le premier degré, c'est la première fois depuis la guerre qu'il y a des suppressions de postes : trois cent quatre-vingt-dix. Or, les taux de scolarisation, dans le pré-élémentaire, sont loin de répondre à la demande, et les effectifs dans le primaire restent très largement supérieurs à vingt-cinq élèves par classe.

Dans le second degré, il est vrai que, grâce à l'action syndicale, il y a des créations de postes, mais obtenus en prenant des postes dans le premier degré et chez les surveillants. Il reste que dans les collèges, où l'enseignement avec des classes hétérogènes est difficile, le nombre de classes qui dépassent vingt-cinq élèves a tendance à augmenter. Dans les lycées toutes les classes sont bourrées jusqu'à quarante, et le seuil des trente-cinq élèves en terminale a sauté dans beaucoup d'établissements.

Le gouvernement vient de décider d'un plan de 25 milliards de soutien à l'investissement, dont 5 milliards la première année. Nous, nous pensons que l'éducation doit continuer à être un secteur prioritaire. Ne pas faire aujourd'hui de la formation des hommes une priorité est une aberration économique. Or, notre système scolaire continue à produire massivement l'échec scolaire. Nous ne demandons pas tout, tout de suite. Ce que nous voulons d'abord, c'est pouvoir négocier. Il y a des mesures dont le coût est infime et qui pourtant pourraient avoir des effets importants ; par exemple faire sauter tous les carcans autoritaires et stériles dans lesquels sont enfermés les enseignants, leur donner les moyens et la liberté d'inventer de nouvelles pédagogies adaptées à chaque situation.

Il va y avoir donc des grèves à la rentrée dans la plupart des enseignements. Certes, nous reconnaissons qu'il peut y avoir une certaine gêne pour les usagers, une gêne qui n'est rien, comparée à l'enjeu de cette bataille syndicale pour les conditions de formation des jeunes, et les conditions de travail de milliers d'enseignants.

2) Pour nous, la question de la rentrée étalée, c'est d'abord la question des rythmes scolaires, question qui n'a pas été négociée puisqu'on se heurte à des décisions unilatérales...

3) Voilà un dossier qui traîne depuis plus de dix ans, alors que des solutions réalistes existent, qui ne sont pas aussi onéreuses qu'on veut bien le dire. Il faut bien voir que l'enseignement repose sur une disponibilité. Et qu'il ne peut pas y avoir de disponibilité, quelle que soit la conscience professionnelle des intéressés, lorsque les conditions matérielles et psychologiques sont mauvaises. Le chiffre de 35 000 maîtres-auxiliaires, indiqué par le ministère, nous inquiète parce qu'en 1978-1979, il y a eu 52 000 maîtres-auxiliaires employés, dont 39 000 à service continu. En 1979-1980, il y en avait 37 000 utilisés à service continu, et plusieurs milliers, si on se base sur les chiffres de l'année précédente, qui ont été utilisés pour des suppléances. Or, on ne nous parle que de 35 000. Est-ce que cela signifie que 2 000 à 5 000 licenciements sont déjà programmés ?

Le SNES : pas d'agitation, mais une action lucide.

M. Etienne Camy-Peyret, secrétaire général du Syndicat national des enseignements de second degré :

1) Le manque de moyens budgétaires se fera durement sentir à la rentrée pour les élèves et pour les maîtres, surtout pour le second degré où les effectifs d'élèves restent en hausse. Tenter, comme l'a fait M. Beullac, de faire de l'école un champ de bataille politique n'est pas la réponse attendue. A des problèmes réels, il faut des solutions réelles : celles qu'exigent les enseignants du second degré qui reprendront leurs luttes dès la rentrée. Il n'y aura donc pas d' « agitation », mais une action résolue, lucide, unitaire, puisque tous les syndicats du second degré appellent à la grève nationale échelonnée en fonction des rentrées des différentes académies, et que parents et travailleurs seront aussi dans l'action.

2) Cet étalement est un facteur de désordre sans fondement pédagogique. Le ministère lui-même reconnaît qu' « *il n'a pas donné tous les résultats escomptés* ». Nous continuerons à le combattre pour obtenir un calendrier national équilibré. Dans l'immédiat, les sections du S.N.E.S. trouveront là une incitation supplémentaire à l'initiative décentralisée, à une responsabilité accrue. Les grèves de la rentrée, dont les dates et les modalités seront arrêtées par les sections académiques en fonction précisément de leur rentrée, sont une illustration très directe de cela.

3) Comme l'an dernier, le ministère est optimiste, pour des raisons politiques. Notre appréciation est de nature différente. Elle se fonde sur des réalités vérifiables : par exemple, dans l'académie de Rouen, quatre à cinq cents maîtres auxiliaires sont menacés de chômage. A Caen, sur cinq cents demandes de réemploi, deux cent cinquante restent non satisfaites. Et il y a vingt-huit académies...

Malgré les mille huit cents titularisations arrachées par notre action, des milliers d'auxiliaires vont donc à nouveau vivre l'angoisse d'une rentrée incertaine et d'un emploi dégradé. Nous voulons en finir avec ce scandale de l'auxiliariat.

Le SNI : non à la grève dans l'immédiat.

M. Guy Georges, secrétaire général du Syndicat national des instituteurs et des professeurs de collège SNI-P.E.G.C.) :

1. Une rentrée ne s'agite pas comme si elle était frappée d'épilepsie. Si la rentrée est difficile, nous ne serons pas responsables des difficultés. Il est certain que les conditions dans lesquelles s'ouvre cette année ne correspondent pas à ce que nous souhaitons pour nos élèves. Notre action conduit à négocier pour imposer des améliorations. Nous n'avons pas cessé de discuter pendant les vacances d'été. Des ouvertures sont apparues lors de l'audience que le ministre a accordée au SNI-P.E.G.C. En ce qui concerne les collèges, et principalement nos collègues professeurs d'enseignement général de collège (P.E.G.C.), nous discutons avec le ministère, sur demande du premier ministre. La prochaine audience aura lieu le 25 septembre. Notre syndicat a ses consignes permanentes d'action qu'il appliquera normalement. Il ne retient pas la grève *a priori*. Une action directe ne s'appuyant pas sur des données concrètes et objectives n'a aucune chance de connaître le succès. Nous ferons le bilan à la rentrée et nous arrêterons les attitudes appropriées en fonction de ce bilan. C'est dire que toute action départementale déclenchée prématurément, et en contradiction avec les directives nationales, n'a pas l'aval du S.N.I.-P.E.G.C. Les instances nationales du syndicat ont décidé d'inviter tous les adhérents à s'en tenir au plan d'action adopté par l'organisation et à rejeter tout appel à la grève ;

2. Toute situation nouvelle impose des solutions nouvelles. Si l'étalement des vacances avait pour but de gêner notre action, nous ferons en sorte que ce soit raté. On avait proclamé aussi que l'étalement des congés était une nécessité sociale, voire économique, certainement pas pédagogique. L'expérience vient de démontrer qu'il ne faut pas renouveler une telle aberration. Nous avons travaillé sur ce dossier du calendrier scolaire ; et nous en surprendrons plus d'un.

3 Pour le SNI-P.E.G.C., le problème du réemploi des maîtres auxiliaires dans les collèges est étroitement lié à celui de l'avenir par leur intégration dans le corps des P.E.G.C. et celui des certifiés. De ce point de vue, il déplore qu'aucune mesure concrète d'intégration dans le corps des P.E.G.C. n'ait été prévue à cette rentrée.

Le SNI-P.E.G.C. ne saurait dissocier le problème des maîtres auxiliaires de celui des suppléants éventuels dont il entend que l'avenir soit assuré.

Le SNALC : menaces sur les conditions de travail.

M. Jean Bories, président du Syndicat national des lycées et collèges :

1) La rentrée sera difficile pour les agrégés et certifiés : de moins en moins de postes libres, des mutations difficiles, de nombreuses mises à disposition auprès des recteurs sans création de postes. Elle sera difficile aussi pour les adjoints d'enseignement affectés de plus en plus souvent à la surveillance, pour les maîtres auxiliaires qui auront moins de postes à l'année.

Il n'y a pas « d'agitation » systématique à attendre, mais la manifestation d'un malaise réel devant le déclassement permanent de la situation du professeur et les menaces de plus en plus précises sur les conditions de travail et les vacances.

2) La nécessité d'être présent plus tard en juillet et plus tôt en août fait que les permanents syndicaux disposent de moins de repos que les autres années. Pour la grève de rentrée du SNALC, il a fallu prévoir suffisamment à l'avance des dates décentralisées. Ceci implique également une plus grande responsabilité pour les sections académiques avec le risque de ne pas bénéficier d'une « *dynamique* » nationale. En contrepartie, il y a des avantages. L'étalement donne à chaque académie une plus grande disponibilité et plus de latitude pour traiter les inévitables problèmes de rentrée.

3) Les conditions ne seront certainement pas, pour les maîtres auxiliaires, les mêmes que l'an dernier. Il risque d'y avoir beaucoup de ces personnels affectés à des demi-services ou à des remplacements occasionnels, étant donnée la pénurie de postes. Ceci implique un risque d'agitation.

Le SNALC réaffirme sa position sur cette question : intégration des maîtres auxiliaires dans un corps de titulaires remplaçants.

...et des parents d'élèves

La FÉDÉRATION ANDRIEU : des possibilités de réaction.

M. Jean Andrieu, président de la Fédération des conseils de parents d'élèves (F.C.P.E., ex-Fédération Cornec) :

1) La rentrée 1980 sera une rentrée difficile. Pour les élèves, à qui se poseront les perpétuelles questions des effectifs surchargés (singulièrement dans le second cycle), de l'accueil en maternelles (listes d'attente effectivement pléthoriques en milieu urbain, et absence d'écoles maternelles en milieu rural), dans les lycées et lycées d'enseignement professionnel (de nombreux redoublants ne trouveront pas de place : Lot, Vendée, Oise, Loiret, Dordogne...), sections insuffisantes ou inadaptées, enseignement insuffisant ou pas assuré.

Rentrée difficile aussi pour les familles, qui voient les frais augmenter dans des proportions considérables (de 15 % à 18 %), alors que les aides aux familles diminuent : baisse de 25 % de la prime de rentrée scolaire, réduction du nombre des boursiers et stagnation du taux de la part de bourse.

Rentrée difficile, enfin, pour l'école, avec les déclarations du ministre, qui engage le mouvement des enseignants libéraux dans une véritable campagne de politisation de l'école et qui développe sur l'éducation une idéologie conservatrice et réactionnaire.

2) Si le ministre a cru, en confiant aux recteurs le soin de définir le calendrier scolaire qui a conduit à cet étalement aberrant et préjudiciable au bon fonctionnement du service public, c'est qu'il a une mauvaise connaissance des possibilités de réaction des parents d'élèves. Parce qu'à tous les niveaux de notre organisation se développent les initiatives, et tout d'abord auprès de chaque établissement, les possibilités d'action ne sont aucunement hypothéquées. Au contraire, les rentrées échelonnées donneront à la Fédération l'occasion d'être présente dans chaque académie, pour y participer à des manifestations diverses et alerter l'opinion publique. Trois semaines de rentrée pendant lesquelles elle fera tout pour que l'éducation nationale soit au centre du débat public.

La FÉDÉRATION SCHLERET : appréhensions.

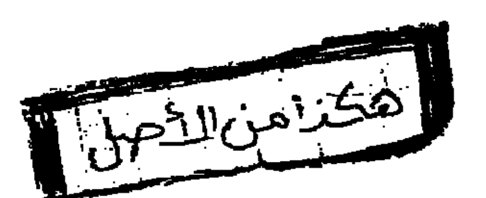
M. Jean-Marie Schleret, président de la fédération des parents d'élèves de l'enseignement public (P.E.E.P., ex-« Fédération Lagarde ») :

1) La rentrée s'annonce difficile pour beaucoup de parents, en raison des frais de scolarité de plus en plus lourds, en dépit de la gratuité des livres au collège. Ceci est davantage ressenti encore par les élèves de l'enseignement technique, les internes et les utilisateurs des transports scolaires, alors que les bourses ne sont pas suffisamment revalorisées. Rentrée difficile, car nous appréhendons qu'un certain nombre d'écoles, de collèges, de lycées n'aient pas un corps enseignant au complet.

Nous redoutons de voir l'école se transformer en lieu de lutte politique dont les enfants feront les frais. Tout en sachant que les effectifs demeurent dans beaucoup de classes trop chargés et devraient faire l'objet d'un plan échelonné et concerté d'abaissement plus résolu, nous déclarons que l'année scolaire commence dans un certain nombre d'endroits par des grèves préjudiciables aux élèves. Nous disons aux syndicats qu'une réflexion concertée avec toutes les organisations de parents d'élèves permettrait sans doute de trouver d'autres formes d'action plus originales, plus efficaces et certainement moins gênantes pour la scolarité des enfants.

2) Nous ne cautionnons pas les conditions dans lesquelles le projet a été réalisé. Dans bien des académies, il n'y a pas eu de réelles concertations. Il n'a pas été tenu compte des arguments présentés par les organisations de parents d'élèves.

Nous sommes favorables à l'étalement s'il conduit à des vacances de meilleure qualité pour tous, à un prix moins élevé s'il reste limité, s'il ne crée pas une désorganisation et un émiettement du système éducatif national. La décentralisation peut parfaitement se réaliser à l'intérieur d'un cadre général et national.



CHRONIQUE SCOLAIRE DE SAINTES

« Mardi 9 septembre 1980. Écriture »

Les élèves de l'académie de Rouen ont pris ce mercredi 10 septembre le chemin de l'école. Cette rentrée un peu exceptionnelle, qui a lieu un jour traditionnellement réservé au repos, sera suivie le jeudi 11 par celle des académies de Caen, Clermont-Ferrand, Lille, Nantes, Orléans-Tours, et Rennes, les rentrées scolaires s'échelonnant ainsi jusqu'au 29 septembre (« le Monde » du 6 septembre).

Dans les trois académies où la rentrée a eu lieu le mardi 9, quelques incidents ont marqué cette première journée. C'est ainsi qu'à Compiègne (Oise), les sections syndicales de la FEN et de la C.F.D.T. du lycée Mireille Grenet ont décidé d'appeler les enseignants à la grève pour réclamer la création de trois classes de seconde « afin d'éviter les effectifs de trente-cinq à trente-neuf élèves ». A Château-Thierry (Aisne), ce sont les professeurs du lycée d'enseignement professionnel (LEP) qui ont décidé une grève illimitée « pour protester contre la suppression de deux postes et demi ».

Des parents d'élèves ont empêché la rentrée scolaire à l'école primaire de Gricourt (Aisne), pour réclamer le maintien d'une classe, alors qu'à Thollet (Vienne), c'est le conseil municipal qui a protesté contre la fermeture d'une école.

Ces incidents, mineurs, ne font pas oublier le mécontentement des personnels de l'éducation qui se traduira dès la semaine prochaine par des journées de grève dans l'enseignement primaire et secondaire.

M. Christian Beullac, ministre de l'éducation, qui était mardi à Limoges pour une réunion de travail des responsables des académies de Limoges et de Toulouse a déploré, nous signale notre correspondant, ces « grèves corporatistes » qui interviennent après deux mois et demi de vacances. Le ministre a souligné que son objectif est de faire « de notre enseignement le meilleur du monde par une adaptation de notre école à l'avenir ».

Notre chronique scolaire, commencée dans « le Monde » du 10 septembre, se situe aujourd'hui à quelques kilomètres de Saintes, dans une école rurale à deux classes.

De notre envoyé spécial

Geay. — Dans la rue centrale il n'y a qu'elle. Qu'elle, son sourire et le bruissement de son balai pour donner signe de vie. Devant le petit bureau des postes, la préposée nettoie avec application son bout de trottoir. Une façon comme une autre de dire bonjour au soleil du matin. Mais que l'on se détrompe : elle n'est pas si seule.

Pour prouver que Geay, ce village situé à 20 kilomètres au nord-ouest de Saintes, et ses quatre cent cinquante habitants dispersés sur le canton existe encore, elle a une alliée de choix : l'école. Pères et mères ont déserté pour la journée mais les enfants sont restés. Les premiers sont partis, pour une minorité aux champs et aux pâtures, pour la plupart dans les gros bourgs ou les villes, à Saintes ou à Rochefort, à l'atelier ou au comptoir. Les seconds, sages ou émus c'est selon, tout à la joie ou à la panique de ce premier jour, sont aux mains de M. Alain Girard et de Mme Micky Charrueau, leurs maîtres.

L'école ? Un bien grand nom semble-t-il pour ces deux classes, où se mêlent dans l'une les élèves de section enfantine de maternelle et de cours préparatoire du premier degré, dans l'autre ceux du cours élémentaire et du cours moyen. Et c'est pourtant ici qu'il prend tout son sens.

« Vous ne pouvez pas vous tromper, avait dit la postière, *à droite, après les volets jaunes, il y a la classe de M. Girard.* » Le portail grince dans le silence. C'est la mairie, dit le fronton du bâtiment. c'est aussi l'école, ajoute une pancarte qui invite à se glisser sous un petit préau. Parvient alors, comme une réminiscence de craie et d'ardoise, cette voix inchangée, sûre d'elle-même et légèrement lente : *« Alors le A, dans quel sens il se fait ?... et le D, combien de haut a-t-il ? C'est ça, deux interlignes et demi.* »

M. Girard, c'est la mission réincarnée. L'école de Jules Ferry retrouvée mais toutefois dégrossie et rénovée. Sans ses outrances disciplinaires et sa morale conservatrice. Le voici donc cet instituteur, missionnaire heureux au milieu de ses treize élèves, dont deux de ses trois enfants. Repeinte cet été, la petite salle de classe est modeste mais lumineuse. *« Mardi 9 septembre 1980. Ecriture.* » Le programme est scrupuleusement tracé au tableau noir. En face, un poêle à mazout, une bibliothèque bien garnie et l'armoire à malice du maître, encombrée de réalisations des années passées, de belles images et de morceaux de plâtre, de pinceaux et d'aquarelles, de feuilles d'arbres et de pots mystérieux. Au milieu, les élèves assis et attentifs. Leurs parents sont ouvriers d'usine, maraîchers, cantonniers ou employés de magasin...

Cahiers du jour et du soir

Un peu plus de la trentaine, douze ans de métier, blouse bleue sur un pantalon de jean, M. Girard va de l'un à l'autre, vérifie la reproduction du modèle au carreau et à l'interligne près, inspecte les pleins et les déliés, fait réciter l'alphabet aux nouveaux venus. Sa classe est à elle seule la grande école, et il estime que les quatre plus petits, ceux du cours élémentaire, fraîchement débarqués, doivent y maîtriser rapidement le lire et l'écrire, la tenue impeccable du cahier et la récitation des poèmes. Jonglerie de la classe unique, il n'a pas trop de « *grands* » pour suffire à la tâche : « *Florence va expliquer à Sébastien ; Sylvie va te mettre à côté de Jean-Yves !* », lance-t-il comme un souvenir de cette école mutuelle des débuts du dix-neuvième siècle où, après le maître, les élèves s'enseignaient entre eux.

Ses conseils sont doux, agrémentés de petits mots qui font mouche : « *Les cours moyens surveillez vos stylos : s'ils ont dormi cette nuit, ils doivent être barbouillés d'encre.* » Le mythe serait imparfait *sans une once* d'austérité et de rigueur : faisant l'inventaire des fournitures, il *semonce celle qu'a séduit un* compas « *trop beau, trop cher* », explique la fonction de chaque *outil* de la panoplie, dissocie le « *cahier de jour* » pour les exercices et le « *cahier du soir* » pour les devoirs, dit que *la* petite règle, « *c'est pour tracer les traits* », et le double décimètre « *pour mesurer* », offre d'anciens calendriers des Postes pour que s'y glissent sagement les ardoises « *sans rien tacher...* ».

Ce n'est que la prise en main, l'énoncé des habitudes. Viendront après d'autres joies. Le texte libre et la correspondance scolaire sont passés par-là. L'après-midi, les enfants inventeront des images et des récits autour d'un poème.

« *La petite pomme s'ennuie,*
De n'être pas encore cueillie... »

Plus tard dans l'année ils éditeront *la Chouette*, le journal de l'école. Rien ne remplit plus de *fierté M. Girard* que son « *imprimerie* » : il sort la casse, montre les caractères — du « 12 » — cherche la petite presse, rappelle que son père chaudronnier, lui a donné un coup de main... Ici l'apprentissage n'est pas désincarné : le monde des lettres se découvre aussi à la main en fabriquant. Et puis dehors, juste derrière la fenêtre s'étend un vaste univers : le jardin de l'instituteur, son fouillis, ses tomates et ses laitues, ses pigeons et ses lapins qu'on découvrira en temps voulu.

L'arrivée de la cantinière

Quelques maisons plus loin, dans l'autre classe, celle des petits, la collègue de M. Girard bouscule un peu plus l'ordre scolaire. Jeune et belle en sa jupe rouge, sans maquillage ni apprêt, une pointe *de m é f i a n c e dans* le regard, Mme Charrueau, Micky pour les enfants, plaide pour une autre pédagogie. *En s o l i t a i r e. « La classe forme un groupe, il faut responsabiliser les enfants, les laisser choisir, tâtonner.* » Pour l'heure, c'est la récréation et son brouhaha. Ils ne sont que seize pourtant. *Paisible et majestueux*, le tilleul de la cour contemple « *la course aux voitures à pédales* » rouillées et brinquebalantes, ramassées par Mme Charrueau sur un tas d'ordures à l'île d'Oléron, son pays natal. Bricolage inévitable : pour l'équipement des deux classes, le crédit annuel est de 1 300 F. Car tout n'est pas rose, bien sûr.

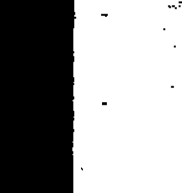
L'arrivée de la cantinière qui fait le tour des classes, son panier de provisions à la main, pour *s'assurer des bouches à nourrir* au déjeuner, rappelle à M. Girard les raisons du départ de son prédécesseur : « *C'était une polémique sur le vin rouge. C'est la campagne, alors les enfants en apportaient dans leurs gourdes à la cantine. Les habitants n'ont pas compris que l'instituteur soit contre.* »

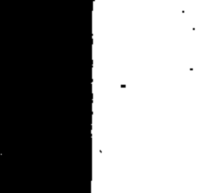
Pourtant, malgré ces cabales paysannes, malgré ces regards qui évaluent sans cesse la vie de l'instituteur, comment ne pas être séduit par cette école à deux classes, si essentielle et mêlée à la vie du village ? On se surprend alors à épouser quelques refrains passéistes. A regretter l'irrépressible absorption du monde scolaire par la ville et à louer la saveur authentique d'une école qui soit enfin à sa place.

Mais pour combien de temps ? « *L'école a failli fermer cette année*, dit Mme Charrueau. *Pour l'ordinateur, on n'avait pas assez d'effectifs...* »

EDWY PLENEL.









SCIENCES

Les progrès des manipulations génétiques

Des chercheurs américains font naître des souris porteuses de gènes étrangers

Un nouveau pas en avant dans les recherches sur les « manipulations génétiques » a récemment été réalisé par une équipe américaine de l'université Yale (Connecticut). Trois chercheurs, MM. Francis Ruddle, Jon Gordon et George Scangos, ont en effet réussi à incorporer des gènes étrangers à des embryons de souris : deux souris au moins sont *nées porteuses d'une information* génétique « étrangère ».

Les premiers résultats de ces expériences ont été présentés la semaine dernière, lors du deuxième congrès international de biologie cellulaire organisé à Berlin-Ouest. Ils sont, certes, préliminaires. Ils n'en montrent pas moins que les scientifiques, après avoir appris *à modifier le « bagage* génétique » d'organismes très simples comme les bactéries, sont sur le point de pouvoir faire de même pour les organismes supérieurs.

L'injection des gènes étrangers dans les cellules de souris a été effectuée grâce à des techniques déjà expérimentées : de petites molécules d'acide désoxyribonu*cléique (ADN), porteuses* de l'information correspondant à des gènes de virus aujourd'hui bien connus, le virus *herpes simplex* et le virus SV 40, ont été aboutées à des boucles d'ADN d'origine bactérienne (plasmides). Les chercheurs ont alors, avec de très fines aiguilles, injecté en grand nombre ces plasmides, dans des ovules de souris nouvellement fécondés, qui ont été ensuite implantés sur une dizaine de femelles préalablement préparées.

Sur les 78 « bébés-souris », qui naquirent, 76, à l'analyse, ne présentèrent aucun signe tendant à montrer qu'ils avaient gardé, dans leurs cellules, l'information génétique étrangère. Dans l'ADN d'un souriceau, l'équipe américaine retrouva des morceaux d'ADN correspondant à l'ADN bactérien des plasmides. Dans le dernier souriceau, enfin, ils trouvèrent, en quantités significatives, de l'ADN correspondant aux gènes des deux virus. Ce qui semble bien montrer que, au cours de son développement, l'embryon a été capable de reproduire l'information génétique étrangère *qu'on lui avait injectée.*

Il n'est pas possible de dire, en revanche, si ces gènes étrangers *sont « fonctionnels », c'est-à-dire* s'ils sont capables d'agir à l'intérieur des cellules de souris, par exemple pour leur donner les instructions nécessaires à la synthèse d'une protéine que, normalement, ces cellules ne savent pas fabriquer. De nombreuses expériences seront sans doute encore nécessaires pour répondre à cette question, et à une autre, plus fondamentale encore, celle de savoir si les gènes étrangers ont été ou non incorporés au bagage génétique de la souris. Au stade actuel de ses expériences, l'équipe de Yale n'est pas en mesure de dire *si l'ADN viral et bactérien* est présent dans toutes les cellules, et en particulier la « lignée germinale », auquel cas il ne serait pas exclu que ces gènes puissent être transmis à la descendance des souriceaux manipulés ; ou si, au contraire, il ne s'est transmis, à partir d'un certain degré du développement de l'*embryon,* que dans certaines familles de cellules.

Quoi qu'il en soit, cette expérience semble être un nouveau progrès dans le « génie génétique » : depuis quelques années on sait agir sur le patrimoine génétique d'organismes *simples, comme* des bactérie sou des levures, dans le but, par exemple, en leur donnant un gène étranger, de les « *reprogrammer* » pour qu'ils soient capables de synthétiser des molécules nouvelles. Beaucoup de recherches ont aussi été menées avec succès pour modifier le patrimoine génétique de cellules d'organismes *supérieurs, dont* des cellules de mammifères, mais il s'agissait toujours jusqu'à présent, de cellules en cultures.

L'intérêt des chercheurs qui veulent ainsi agir sur le patri*moine génétique* des organismes supérieurs est avant tout fondamental : après avoir élucidé, grâce au travail sur les bactéries, de nombreuses inconnues sur la structure des gènes, il faut maintenant comprendre les conditions qui font que, suivant les moments, ou suivant les stades du développement, un gène est utilisé *ou non par* l'organisme : le travail sur les bactéries est loin d'être toujours suffisant, car celles-ci possèdent des gènes et des systèmes de régulation beaucoup moins complexes.

A plus long terme, bien sûr, on peut imaginer que de telles techniques pourraient avoir des applications plus concrètes, pour fabriquer des organismes, plantes ou animaux, aux caractéristiques nouvelles, ou, en travaillant au *stade de l'embryon,* de réparer un défaut génétique en n'agissant que sur la lignée cellulaire où ce défaut *s'exprime.*

XAVIER WEEGER.

Une insuline produite à partir de bactéries modifiées est expérimentée avec succès chez l'homme

La première utilisation chez l'homme d'un produit issu des techniques de recombinaisons génétiques *vient d'être réalisée au* Guy's Hospital de Londres. L'expérimentation, relatée dans un article de la revue médicale internationale « The Lancet » (1), a été menée chez des *volontaires acceptant de recevoir* des injections sous-cutanées et intraveineuses d'insuline (2) produite par une bactérie « Escherischia coli » au patrimoine génétique modifié. *Selon les premiers résultats, il semble que la substance ainsi* obtenue ait des caractères d'efficacité et d'inocuité suffisants pour que l'on puisse envisager son utilisation chez des malades *diabétiques. L'expérience conduite dans l'unité de médecine* métabolique du Guy's Hospital de Londres ne permet pas d'envisager une application immédiate, en médecine ambulatoire, de *l'insuline obtenue par les techniques de manipulations* génétiques. Elle permet cependant de démontrer que, selon toute vraisemblance, une telle insuline est équivalente, par ses propriétés physiologiques, à *l'hormone hypoglycémiante* produite de manière naturelle par le pancréas humain.

L'équipe médicale anglaise a testé — après expérimentation animale — auprès de dix-sept personnes, volontaires et en bonne santé, âgées de vingt-quatre à cinquante-six ans, un produit synthétisé dans les laboratoires de la firme pharmaceutique américaine Eli Lilly, selon un procédé mis au point en 1978 par les *chercheurs de la société* Genentech. Les variations des taux de glycémie obtenues après les injections sous-cutanées ou intraveineuses de cette substance ont été comparées à celles qu'entraînent les injections d'une autre insuline, *produite à partir du* pancréas de porc et utilisée actuellement dans le traitement *de certaines formes* de diabète (diabète insulino-dépendant).

Si l'on excepte quelques petites variations dans le taux de glycémie liées notamment aux concentrations utilisées et que les auteurs pensent pouvoir relier à une action physiologique de nature différente, les résultats obtenus sont équivalents.

Un tel travail démontre chez l'homme l'efficacité et l'inocuité à court terme de la substance produite par des bactéries au patrimoine génétique desquelles on a incorporé les gènes qui dirigent la synthèse des molécules d'insuline humaine. Rien ne permet cependant de préciser le délai qui sera nécessaire pour envisager le lancement d'un tel produit sur le *marché pharmaceutique. Un* contrôle du degré de sa purification par la surveillance à long terme de la réponse immunitaire sera, par exemple, indispensable, avant d'envisager son utilisation thérapeutique sur une large échelle.

A quel prix ?

L'autre aspect de la question est d'ordre économique. Actuellement, la totalité des diabétiques souffrant d'une déficience de la production pancréatique d'insuline se traitent *quotidiennement par* des injections sous-cutanées répétées d'insuline provenant de pancréas de bœufs ou de porcs. Les divers composants antigéniques contenus dans les préparations sont à l'origine de l'apparition, chez ces malades, d'anticorps anti-insuline dont on suppose qu'ils pourraient être la cause de certaines manifestations *pathologiques.* Les efforts de purification entrepris par certains fabricants ont entraîné une augmentation du prix des préparations.

Même si l'on démontre que l'*insuline obtenue* par les techniques des manipulations génétiques est effectivement la « copie conforme » de l'insuline humaine totalement purifiée, et que, par voie de conséquence, elle n'entraîne pas l'apparition de tels anticorps, il n'en reste *pas moins* vrai que l'on ne dispose pas actuellement de données permettant d'évaluer le futur prix de revient d'un tel produit. On peut supposer que ce type de production, bien que théoriquement illimité, ne pourrait — pour l'insuline — déboucher sur une application pratique qu'à la condition que les techniques de purification ne se révèlent pas, à grande échelle, trop onéreuses.

Les rapides progrès enregistrés dans le domaine des manipulations génétiques — deux ans seulement *auront été nécessaires* pour passer du laboratoire à l'expérimentation humaine dans le cas de l'insuline — devraient vraisemblablement permettre, à court terme, la réalisation d'autres expérimentations chez l'homme, comme par exemple pour l'hormone de croissance et pour l'interferon, substances déjà obtenues en laboratoire à partir de *bactéries au patrimoine génétique* transformé (*le Monde* daté 28-29 octobre 1979, du 12 janvier et du 1er août 1980). Dans ces deux derniers cas cependant, il est vraisemblable que les critères économiques ne joueraient pas le même rôle que dans *le cas de l'insuline.* On ne dispose, en effet, actuellement que de quantités infimes de ces *deux substances eu égard* aux besoins existants. Le passage à l'expérimentation humaine revêtira donc, plus encore que pour l'insuline, une importance considérable.

JEAN-YVES NAU.

(1) *The Lancet* du 23 août 1980.

(2) L'insuline est une hormone produite par des cellules spécifiques du pancréas. L'une de ses principales actions est de diminuer la concentration de glucose dans le sang. Elle représente le traitement essentiel, substitutif, de certaines formes de diabète caractérisées par un déficit de la production de cette hormone.

L'INTÉRÊT DES MILIEUX D'AFFAIRES

Après Paribas, Rhône-Poulenc

Après Transgène, société française de génie génétique constituée sous l'égide de Paribas, une autre société est en cours de constitution, et pourrait naître vers la fin du mois. Nommée Génética, elle aura Rhône-Poulenc comme actionnaire principal. Un ancien chercheur de l'Institut Pasteur s'occupe actuellement de recruter des spécialistes et de constituer une équipe.

La création de Génética matérialisera des intentions annoncées il y a quelques mois par Rhône-Poulenc, qui avait décidé de se doter d'un laboratoire — de type P3 — permettant l'essentiel des manipulations génétiques. Le génie génétique peut être utile à de nombreuses activités du groupe, dans les domaines de la santé et de l'alimentation, humaine et animale. Génética pourrait conduire des recherches et développer des procédés dans tous ces domaines.

Si la France en est actuellement à la constitution de sociétés de génie génétique, l'étape suivante est à la veille d'être franchie aux Etats-Unis. La société Genentech va introduire en Bourse un million d'actions à un prix qui devrait être compris entre 25 et 30 dollars. Genentech a été fondée, il y a quatre ans, à partir de capitaux fournis par des sociétés d'investissement (venture capital), au nombre desquelles figurait la filiale américaine de la société française Sofinova. Ses chercheurs ont développé des procédés de synthèse pour plusieurs protéines à utilisations médicales : stomatostatine, insuline, hormone de croissance, interféron. Mais aucun de ces produits n'a encore atteint le consommateur, bien que certaines fassent l'objet d'études cliniques. Au plan financier, Genentech a accumulé près de 700 000 dollars de pertes. Pourtant, ses dirigeants estiment venu le moment venu de faire appel à l'épargne publique : c'est dire la confiance qu'on smble avoir aux Etats-Unis dans les perspectives ouvertes par le génie génétique. Confiance partagée par les dirigeants *français de Sofinova,* qui estiment que la valeur de l'investissement qu'ils ont fait dans *Genentech et dans d'autres sociétés* de développement américaines a quadruplé. — M. A.

MÉDECINE

MARSEILLE SERA DOTÉE EN 1985 D'UN TROISIÈME CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE

(De notre correspondant.)

Marseille. — ***En 1985, Marseille possèdera un troisième centre hospitalier universitaire, le C.H.U-Sud, implanté à proximité de l'actuel hôpital Salvator, qui s'ajoutera au C.H.U.-Nord et à la Timone, portant la capacité de la ville à 5 750 lits d'hospitalisation publique.***

Le projet, qui a reçu l'approbation du ministère de la santé, est subventionné — à concurrence de 20 % — par le conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur. Les travaux, qui devraient com*mencer dans les premiers mois* de 1981, se feront en deux tranches. La première portera sur 210 ou 330 lits (quoique subventionné, le projet n'est pas définitivement arrêté) et demandera deux ans de délai. En 1983, 90 lits de cardiologie médicale et autant en chirurgie cardiaque auront été livrés, ainsi que 30 lits de réanimation cardiaque. La deuxième tranche, qui sera achevée en 1985, comprendra 60 lits pour chacune des disciplines suivantes : pneumo-phtisiologie, chirurgie thoracique, médecine interne et chirurgie générale, auxquels s'ajouteront 30 lits d'urologie, 30 lits de chirurgie vasculaire et 90 lits de gynécologie obstétrique.

L'entrée en service de cette deuxième tranche entraînera la fermeture des hôpitaux Salvator, Michel-Lévy et de la clinique cardiologique Cantini.

Le nouvel hôpital, qui comptera *560 lits nouveaux, formera* avec l'actuel hôpital de Sainte-Marguerite, en cours de rénovation complète, le C.H.U.-Sud, d'une capacité de 1 600 lits. — J. C.



DÉFENSE

Le directeur du renseignement au SDECE donne sa démission

(Suite de la première page).

Malgré le mutisme des autorités officielles sur les véritables raisons du départ du colonel de Marolles après seulement douze mois de fonctions, il semble qu'un désaccord ait néanmoins éclaté au sein du SDECE sur la politique à mener en Afrique du Nord et en Afrique noire, conduisant à des maladresses techniques de « manipulation », et au fait que le directeur du renseignement a présenté en dernier ressort sa démission, aussitôt acceptée par l'instance supérieure.

Le poids direct ou indirect de la Libye au Maghreb et dans certains pays francophones d'Afrique noire — où elle intervient, parfois, militairement par *forces* interposées et, le plus souvent, par le biais de soutiens financiers importants — peut entraîner de graves risques de « déstabilisation » locale, surtout dans des Etats comme le Tchad ou le Centrafrique, où les intérêts français en place sont jugés *stratégiques* et où les dirigeants de Tripoli savent tirer profit des erreurs de *la politique décidée* à Paris.

Instabilité inquiétante

Quelles qu'aient pu être les raisons du changement à la tête du renseignement au SDECE, il convient d'observer que ce départ traduit aussi une instabilité inquiétante des responsables à la direction de ce service. Si l'on excepte le cas du général Jeannou Lacaze, qui occupa efficacement le poste d'avril 1971 à *juin 1976, trois officiers s'y* sont succédé depuis avec des fortunes diverses.

Après l'éviction, durant le deuxième semestre de *1977*, du colonel Bernard Grué, qui a tenu un peu moins de dix-huit mois *et dont l'entourage* a *probablement* été l'objet d'une machination interne, si l'on en croit des agents qui regrettent son départ, M. de Marenches a confié la direction du renseignement au général de brigade René Candelier, précédemment directeur adjoint de la sécurité militaire, et le service de recherche au colonel Crignola.

Le général Candelier, qui n'avait rien à refuser à M. de Marenches et qui était contesté par certains de ses subordonnés, a été admis, en octobre dernier, à faire valoir ses droits à la retraite. Le colonel Crignola, souvent critiqué pour son *dogmatisme et son* ambition par des collaborateurs du service de recherche, devrait être remplacé dans six mois environ. C'est dans ces circonstances *qu'avait* été proposée la désignation du colonel de Marolles.

La mobilité, probablement excessive, des directeurs du renseignement — la branche la plus importante du SDECE — n'est *pas l'indice d'une institution qui* doit s'appliquer, en priorité, à hausser régulièrement la qualité de sa production. Elle peut même être un handicap supplémentaire à la marche normale du service.

Des agents le déplorent, qui regrettent, d'autre part, les trop fréquents déplacements à l'étranger du directeur général, soucieux de s'entretenir en tête-à-tête avec ses *informateurs personnels les* plus hauts placés. M. de Marenches fait de nombreux voyages, imprévus ou tenus secrets, seul ou en compagnie de son conseiller, le docteur Yves Beccuan. Le fonctionnement du service en pâtit *quelque* peu, même si, récemment encore, le directeur général du SDECE, qui atteindra la soixantaine en mai 1981, a informé ses proches de son intention de réduire ses déplacements qui commencent à le *fatiguer.*

LE GÉNÉRAL LACAZE COMMANDERA LA 1re RÉGION MILITAIRE ET LE 3e CORPS D'ARMÉE

Sur la proposition de M. Yvon *Bourges*, ministre de la défense, le conseil des ministres de ce mercredi 10 septembre a approuvé les promotions et nominations suivantes :

● TERRE. — Est élevé au rang et à l'appellation de général de corps d'armée, le général de division Roger Périer, nommé commandant la 3e région militaire (Rennes).

Est nommé : commandant la 1re région militaire, commandant le 3e corps d'armée et gouverneur *militaire* de Paris, le général de corps d'armée Jeannou Lacaze.

[Né le 11 février 1924 à Hué (Vietnam), Jeannou Lacaze, après avoir *rejoint les* Forces françaises de l'intérieur, est admis à Saint-Cyr d'où il sort dans l'infanterie. Il sert en Algérie, en Tunisie et en Extrême-Orient *dans* la Légion étrangère. En 1959, il est, pendant quatre ans, comme chef de bataillon (commandant), à la 11e demi-brigade de parachutistes *de choc, qui est* le « bras séculier » des services secrets français à l'époque. En 1967, il commande le 2e régiment étranger de parachutistes, qui est partiellement engagé au Tchad. D'avril 1971 à juin 1976, il occupe les importantes fonctions de directeur du renseignement au Service de documentation extérieure et de contre-espionnage (SDECE) où son autorité et sa compétence professionnelles sont appréciées de ses subordonnés. A ce poste, il sera, du reste, le premier officier des services secrets français à recevoir ses étoiles de général. Il commande ensuite la 11e division parachutiste et, depuis août 1979, il était inspecteur de l'infanterie. Le général Lacaze a obtenu sa quatrième étoile en février dernier.]

Est nommé : commandant la 2e région militaire (Lille), le général de division Louis d'Harcourt.

● CONTROLE GENERAL DES ARMEES. — *Est nommé* : contrôleur général de la 1re région *maritime* (Cherbourg), le contrôleur général des armées Maurice Le Page.

RELIGION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE ADRESSE UN MESSAGE A LA COMMUNAUTÉ JUIVE POUR SON NOUVEL AN

A l'occasion de la nouvelle année juive *5741*, M. Valéry Giscard d'Estaing a adressé, mardi 9 septembre, dans une lettre personnelle au grand rabbin de France, M. Jacob Kaplan, ses vœux à la communauté juive de France. A ses vœux « *personnels et très cordiaux* », le président de la République ajoute son souhait « *que cette année nouvelle apporte à chaque membre de cette communauté, le bonheur sur le plan familial et personnel, et le succès dans ses activités professionnelles ou intellectuelles* ». M. Giscard d'Estaing souhaite enfin, « *dans la société pluraliste et solidaire qui est la nôtre, le plein épanouissement de la communauté juive de France* ».

TROIS FÊTES JUIVES EN SEPTEMBRE

Trois grandes fêtes, qui gardent une résonance particulière pour les quelque quatorze millions et demi de juifs vivant dans le monde — dont six cent cinquante mille en France — *jalonnent ce mois de septembre.*

Dans la nuit du 11 au 12 septembre les juifs passeront de l'an 5740 *à l'an 5741, et célébreront* le Nouvel An (Roch Hachana), cette fête étant considérée comme l'anniversaire à la fois de la création du monde et du sacrifice d'Abraham.

Viendront ensuite le Grand Pardon (Yom Kippour), le 20 septembre, et enfin la fête des Cabanes (Souccot), les 25 et 26 septembre.

Roch Hachana ouvre un temps de pénitence, qui prend fin avec Yom Kippour, le jour du Pardon. La Thora — loi mosaïque — ordonne ainsi la célébration de Roch *Hachana* : « *Au septième mois, le premier jour du mois, il y aura pour vous une convocation sainte. Vous ne ferez aucune œuvre servile. Ce sera pour vous le jour de la fanfare.* »

Roch Hachana est aussi le commencement des « *jours redoutables* » pendant lesquels, jusqu'à Kippour, Dieu examine la conduite des hommes et, dit l'une des prières, « *décide qui vivra et qui mourra, qui connaîtra le bonheur et qui connaîtra les tribulations* ».

Kippour est le jour de l'expiation. Un jeûne total est observé depuis la *veille au coucher du soleil jusqu'au* soir à l'apparition des étoiles. Dans les synagogues, officiant et fidèles lisent ensemble, à *la première* personne du pluriel et sans en omettre aucun, une longue liste de péchés.

Le cycle se termine avec Souccot, la fête des Cabanes. Elle est célébrée en reconnaissance des bénédictions *divines sur les récoltes, et en* commémoration des tentes qu'habitèrent les Hébreux pendant les quarante *années de leur vie errante dans le* désert, entre leur sortie d'Egypte et leur arrivée en terre de Canaan

INFORMATIONS « SERVICES »

RÉTROMANIE

L'éclat des cuivres

Les derniers feux de l'été font songer à *l'éclat des cuivres, qui* réchauffent les murs de la salle commune, astres de la maison, cordiaux et familiers, soleil des quatre saisons. Ceux qui brillent *sous vitrine ou qui font le trottoir*, côté brocante, ne sont que faux-semblants sans poids ni consistance, le plus souvent taillés à l'emporte-pièce, estampés en grande série. Mais où sont les cuivres d'antan ?

C'est en les soupesant, tout bonnement, que vous reconnaîtrez les « bons », deux fois plus *lourds que les minces* fabrications de pacotille. Ils ont de plus un doux éclat, recuit par les flammes du *foyer*, et non cette rutilance qui blesse les yeux, aussi violemment que les oreilles la stridence des cuivres poussée par la fanfare des pompiers sur *l'air des Walkyries.*

Rares sont les cuivres antérieurs *au dix-neuvième siècle*, car les récipients en tous genres étaient utilisés jusqu'au moment où il n'était plus possible d'en faire boucher les trous par le *chaudronnier.* Après quoi ils étaient refondus pour renaître sous de nouvelles formes.

Les dinandiers de Dinan-sur-Meuse — *qui a donné son nom au travail du cuivre, les « potiers* d'airain » de Liège et de la vallée de la Meuse ont dominé le marché européen du treizième au dix-huitième siècle. En France, *en dehors de Paris et de Lyon*, où les chaudronniers travaillaient les barres de cuivre importées d'Espagne ou de Cornouailles, les principaux centres de production *étaient, grâce à la présence* de maigres minerais bientôt épuisés, Villedieu-les-Poêles en Normandie et Aurillac en Auvergne.

Les casseroles, bassines, chaudrons, bouilloires, coquemards, daubières et turbotières étaient *le plus souvent façonnés* par les « chaudronniers à sifflet », Auvergnats pour la plupart, qui s'annonçaient en jouant un petit air sur quatre notes. Ils réparaient ou *reprenaient* les vieux cuivres pour en fabriquer des neufs. Comme ils ne disposaient que d'un *outillage rudimentaire*, ils assemblaient les flancs et les fonds en découpant leurs bordures en queues d'aronde qui s'encastraient les unes dans les *autres et fusionnaient sous un* martelage énergique. La ligne en zig zag de ce travail artisanal révèle l'ancienneté de nombreuses pièces ; mais l'absence de *queues d'aronde n'est pas nécessairement* la preuve d'un travail récent. En effet, dans les grandes villes, les ateliers de chaudronnerie équipés d'un outillage *lourd produisaient chaudrons et* bassines façonnés sans raccord dans une seule plaque de cuivre savamment galbée.

Une affaire de brillance

D'autres signes sont l'indice de pièces récentes : la minceur du métal, inséparable d'une relative légèreté, et cette brillance trop vive, uniforme et sans nuances, *alors que les cuivres anciens* diffusent une douce et chaleureuse brillance. A l'inverse, certaines copies récentes restent ternes et sans éclat lorsqu'elles *parviennent d'un métal récupéré* dans les vieilles chaudières ou les alambics mis au rebut : le cuivre qui a subi de trop longues surchauffes reste froid et terne *quels que soient les efforts* dispensés pour le repolir.

Un autre signe suspect est l'emploi de rivets en fer ou en laiton pour fixer les anses et les poignées, *alors que les pièces* anciennes ont des attaches du même cuivre, et donc de la même couleur que le corps principal.

En dehors des ustensiles de cuisine les plus courants, que le *colportage a diffusés dans la* France entière, certaines formes originales relèvent des particularismes provinciaux. La channe à lait (ou « canne »), propre à la Normandie, est une grosse boule de cuivre formée de deux hémisphères emboîtés par martelage. Egalement normande, *l'« écuelle à bouillie »* ou « bassine à queue », permettait à la nourrice, *en coinçant le long manche sous* ses cuisses, de tenir son marmot et de le nourrir à la cuiller.

Dans le Nord, les « marabouts » sont des pichets ventrus à couvercle en coupole, et les grandes cafetières se reconnaissent à leur forme en tronc de cône. *Dans les estaminets, la* « vaclette » est un récipient à deux anses où des braises incandescentes permettaient aux fumeurs d'allumer leurs pipes.

Dans le Midi, les plus belles pièces de cuivre prennent la forme d'élégantes fontaines murales aux flancs galbés au-dessus d'une vasque évasée. Dans le *Sud-Ouest et en Provence*, les ferrats sont ces récipients cylindriques en cuivre rouge qui ressemblent à des tambours. Destinés au transport de l'eau, les *ferrats se portaient sur la tête*, leur fond concave permettant cet exercice d'équilibre.

Quant aux bassinoires, en usage depuis le quinzième siècle — *on sait par les inventaires* royaux que Louis XI en avait acheté une pour 30 sols tournois en 1481, — elles sont de toutes les provinces. Les plus anciennes, *d'origine auvergnate*, et que l'on dit de type Louis XIII, ont un couvercle fixe avec un cratère central entouré d'un rebord à cinq gros trous. Dans les autres provinces, les bassinoires à couvercle monté sur charnière sont ornées de cœurs et de fleurs, d'étoiles et de croissants. Au dix-neuvième siècle, elles offrent *parfois* un décor naturaliste ou symbolique au repoussé.

Sous le vent de l'écologie qui souffle sur les chaumières et fermettes pour glorifier tout pro*duit rustique, les prix ont triplé* en cinq ans. Comme par hasard, c'est davantage chez les brocanteurs de village que chez les antiquaires citadins que l'on trouve des cuivres, pour la plupart du dix-neuvième. Les ustensiles domestiques les plus courants valent de 300 F à 1 200 F suivant un ordre croissant des casseroles et bouilloires aux bassines à confiture, chaudrons et ferrats. Les daubières, turbotières et autres *poissonnières* se situent de 1 0500 à 1 500 F. Très recherchées, les channes normandes valent au moins 2 000 F et davantage avec leur couvercle à poignée (très rare). *Pour les* bassinoires, il faut compter de 1 200 à 1 600 F suivant la beauté du décor. Les grandes fontaines complètes approchent les 5 000 F.

Les vrais cuivres beaux et lourds ne sont pas si chers si *l'on sait que les clinquantes* bassinoires estampées en série à Villedieu-les-Poêles valent de 500 à 1 000 F, que les grands brocs proposés comme porte-parapluies *en cuivre jaune d'Afrique du* Nord ou les rutilants chaudrons fabriqués en Italie coûtent plusieurs centaines de francs.

On trouve aussi parfois des *cuivres en salles des ventes*, mais sans garantie d'origine ni d'époque et parfois en mauvais état. A une vente de « mobilier rustique » à l'hôtel Drouot le *29 février 1980, une bassinoire à* couvercle repercé de motifs floraux s'est vendue 900 F, une casserole à manche de fer 420 F, et une fontaine avec son bassin *4 100 F.*

A chacun de faire son choix *sans se laisser aveugler* par le trop vif éclat des pièces récentes passées par les presses à em*boutir. Ne vous faites pas à votre* tour... estamper.

GERSAINT.

FOIRES ET SALONS

Villeneuve-lès-Avignon, 5-14 sept. ; Cagnes (château du Haut-de-Cagnes), 6-14 sept. ; Besançon, 13-20 sept. ; Boussy-Saint-Antoine (A la ferme), 13-20 sept. ; Marchenoir (41) : 20-21 sept. ; Paris, Biennale des antiquaires, au Grand Palais, 25 sept.-12 oct. ; Foire à la ferraille, porte de Pantin, 26 sept.-5 oct. ; Foire à la brocante, Chatou, 26 sept.-5 oct.

● **Huitième Salon du vieux papier de collection et deuxième *Salon de la bande dessinée*, gare de la Bastille, 11-17 sept. (12 h.-20 h.).**

● **Exposition Chine et Japon, Hôtel Crillon, 19-22 sept.**

PARIS EN VISITES

VENDREDI 12 SEPTEMBRE

« L'église Saint-Merry et la rue Quincampoix », 15 h., entrée église, rue de la Verrerie, Mme Garnier-Ahlberg.

« *Le Printemps* », 15 h., 64, boulevard Haussmann, Mme Hulot.

« Manufacture des Gobelins », 15 heures, 42, avenue des Gobelins, Mme Oswald.

« Le château de *Saint-Ouen* », 15 heures, métro Mairie-de-Saint-Ouen, Mme Pennec.

« Le château de Neuilly », 15 h., 52, boulevard d'Argenson, à Neuilly, *Mme Saint-Girons* (*Caisse nationale des monuments historiques*).

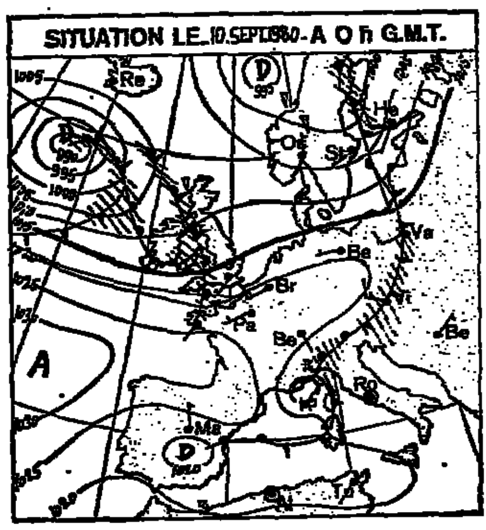
« L'Assemblée nationale », 15 h., 4, place du Palais-Bourbon (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Le Marais », 15 h., 62, rue Saint-Antoine (Mme Fleuriot).

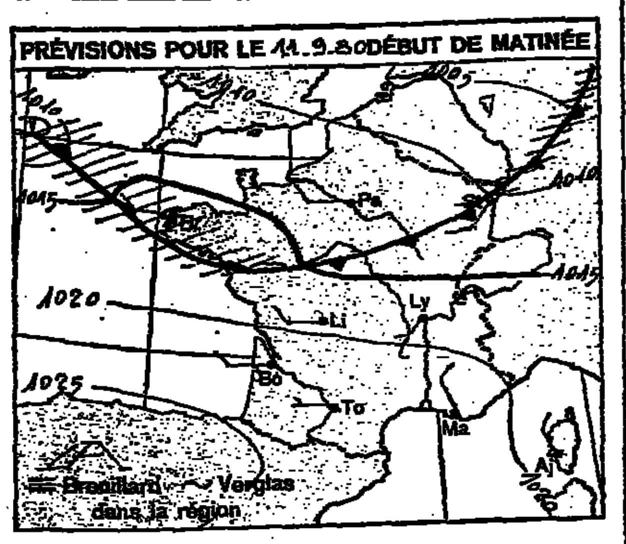
« Le Marais », 15 h., 2, rue de Sévigné (le Vieux Paris).

MÉTÉOROLOGIE

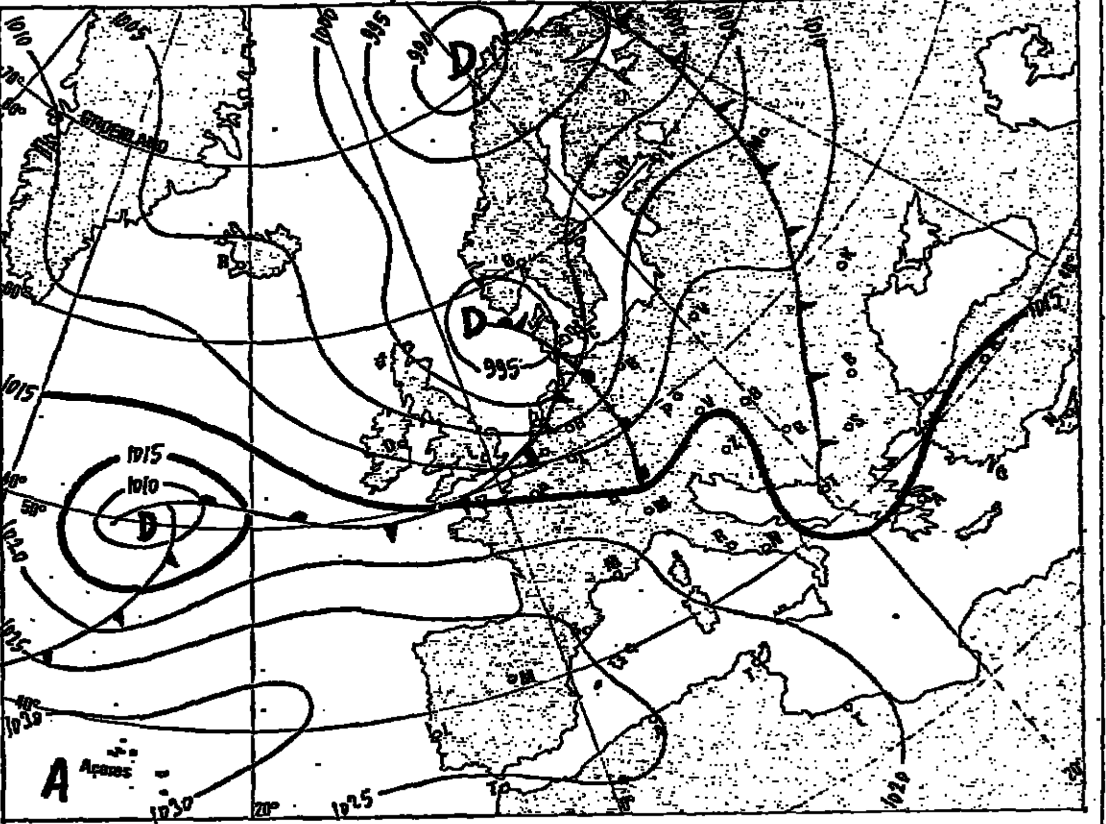
SITUATION LE 10.9.1980 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 11.9.80 DÉBUT DE MATINÉE



PRÉVISIONS POUR LE 11 SEPTEMBRE A 0 HEURE (G.M.T.)



Evolution probable du temps en France entre le mercredi 10 septembre à 0 heure et le jeudi 11 septembre à 24 heures :

Les perturbations qui circulent de l'Atlantique à l'Europe centrale traverseront la majeure partie de la France en n'épargnant que les régions méridionales.

Jeudi 11 septembre, dans les régions méridionales, le temps sera le plus souvent ensoleillé avec seulement quelques nuages passagers. Les vents d'ouest seront modérés et irréguliers, parfois assez forts près des côtes et en mer. Les températures resteront du même ordre que celles de la veille. Sur tout le reste de la France le temps sera médiocre : *nuages abondants, pluies passagères*, plus marquées dans le nord-est le matin, dans l'ouest, le nord-ouest et la région parisienne l'après-midi et *le soir. Les vents, de secteur* ouest, seront assez forts ou *forts* en Manche et en mer du Nord, modérés ou assez forte dans l'intérieur le matin, mais ils s'affaibliront par l'ouest l'après-midi et le soir.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 9 septembre ; le second, le minimum de la nuit du 9 au 10) : Ajaccio, 25 et 13 degrés ; Biarritz, 20 et 12 ; Bordeaux, 21 et 11 ; Bourges, 18 et 11 ; Brest, 17 et 13 ; Caen, 18 et 13 ; Cherbourg, 16 et 12 ; Clermont-Ferrand, 19 et 11 ; Dijon, 20 et 12 ; Grenoble, 17 et 10 ; Lille, 19 et 12 ; Lyon, 19 et 11 ; Marseille, 23 et 17 ; *Nancy*, 18 et 11 ; Nantes, 19 et 14 ; Nice, 25 et 17 ; Paris-Le Bourget, 19 et 11 ; Pau, 22 et 10 ; Perpignan, 22 et 17 ; Rennes, 19 et 14 ; Strasbourg, 20 et 12 ; Tours, 20 et 13 ; Toulouse, 21 et 11 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 26.

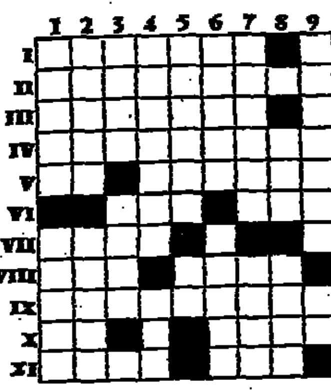
Températures relevées à l'étranger : Alger, 28 et 21 degrés ; Amsterdam, 17 et 11 ; Athènes, 28 et 18 ; Berlin, 18 et 10 ; Bonn, 17 et 9 ; Bruxelles, 18 et 12 ; Le Caire, 30 et 20 ; îles Canaries, 23 et 21 ; Copenhague, 15 et 11 ; Genève, 18 et 10 ; Lisbonne, 31 et 17 ; Londres, 18 et 12 ; Madrid, 30 et 15 ; Moscou, 21 et 11 ; New-York, 26 et 23 ; Palma-de-Majorque, 23 et 17 ; Rome, 27 et 22 ; Stockholm, 20 et 10 ; Téhéran, 27 et 23.

Pression atmosphérique réduite au niveau de la mer, à Paris, le 10 septembre, à 8 heures : 1 019,9 millibars, soit 765 millimètres de mercure.

(Documents établis avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 754



HORIZONTALEMENT

I. Brûlent plus longtemps *quand* ils sont rouges. — II. S'allonge dès qu'il y a un feu. — III. Partie d'un autel. — IV. *Comme des roses qui ne sont que de la guimauve.* — V. Entre deux propositions ; Peut nous glacer quand elle est chaude. — VI. Est tendre pour les enfants ; Bouclier. — VII. Moitié de bouquin. — VIII. Ornement d'architecture ; Lac. — IX. Un homme qui n'a généralement pas une grande culture. — X. Note ; Une route toute droite. — XI. Précieux auxiliaire ; Un étranger.

VERTICALEMENT

1. Peut être tenue par un chasseur ; le fondateur d'une des plus anciennes sociétés. — 2. Auteur *de ballets* ; D'un auxiliaire. — 3. Peut se nourrir de crêpes ; Chef de tribu. — 4. Travail qui ne se fait *pas sans réflexion* ; Nom qu'on peut donner à celui qui n'a rien appris. — 5. Qui n'a donc pas *besoin de dispense* ; *Mesure.* — 6. Meurtrie comme une duchesse ; Peut soutenir le buste. — 7. Ville de Suisse ; Bâtiment où l'on trouve généralement de grandes pièces. — 8. Permet de glisser ; Peut inviter à une répétition. — 9. Comme un bec, parfois ; Note.

Solution du problème n° 2 753

Horizontalement

I. Etrenne. — II. Explosion. — III. *Miré.* — IV. *Omo* ; *Lia.* — V. Education. — VI. Rives ; Ans. — VII. Avanies. — VIII. Man ; Sosie. — IX. Enta ; *Les.* — X. Eprises. — XI. Testée ; Eu.

Verticalement

1. Tempérament. — 2. Xi ; Divan. — 3. Eprouvantes. — 4. Tlemcen ; Apt. — 5. Ro ; Oasis ; Ré. — 6. Est ; Eolie. — 7. Ni ; Liasses. — 8. Notion ; Isée. — 9. En ; Ansée ; Su.

GUY BROUTY.

BREF

COLLOQUE

LEXICOLOGIE POLITIQUE

Le deuxième colloque « Lexi*cologie politique du français* moderne » se tiendra à l'Ecole normale supérieure de Saint-Cloud du 16 au 20 septembre. Soixante communications seront *présentées, complétées par une* journée de débats et d'ateliers (18 septembre).

Trois thèmes ont été retenus : vocabulaire politique dans le *texte littéraire (16 et 17 septembre)* ; vocabulaire du texte politique et syndical (16, 17 et 19 septembre) ; lexicométrie et méthodes de traitement de texte (19 et 20 septembre).

★ **Pour tous renseignements s'adresser au Laboratoire de lexicologie, E.N.S., grille d'honneur du parc, 92211 Saint-Cloud. Tél. : 602-41-63, poste 316.**

FORMATION

RECONVERSION DES MERES DE FAMILLE. — *Le* centre d'éducation permanente de Paris-I organise, d'octobre 1980 à juillet 1981, deux stages de reconversion professionnelle (secrétariat juri*dique, métiers de l'import-export*) destinés aux mères de famille.

LOISIRS

UN CHAMPIONNAT POUR LES VOITURES-ROBOTS. — Le premier championnat du monde de voitures-robots se disputera, à Paris, les 14, 15 et 16 novembre.

Les voitures, des maquettes de 61 centimètres de long au maximum et d'un poids ne pouvant pas excéder 5 kilos, seront guidées par un micro-ordinateur que cha*cun des concurrents aura placé* à bord de son véhicule.

★ **Pour tous renseignements : *Micro-systèmes*, 15, *rue de la Paix*, 75002 Paris. Tél. : 296-46-97).**

SALONS

LE SALON DE LA MODE COTE D'AZUR. — Le quinzième Salon de la mode Côte d'Azur se tiendra à *Nice du 3 au 7 octobre prochain*, deux semaines avant celui de Paris. On y verra, en avant-première, le plein été et les tenues de vacances 1981.

Parmi les tendances, le rétro des croisières des Années Folles cherche à apporter une part de rêve aux amateurs de grands pyjamas, de cabans et de mari*nières à taille basse. Il y aura* aussi, toujours dans le style évasion, des influences maures et africaines, du western et, plus curieusement, des robes tee-*shirts à dessins scandinaves.*

VOYAGES

LE MEXIQUE. — La chambre de commerce et d'industrie interdépartementale (Val-d'Oise - Yvelines) organise, du 7 au 19 novembre *prochain, un voyage professionnel* au Mexique à l'intention des industriels et commerçants. Principales étapes : Mexico, Merida, Chichen-Itza, Villahermosa, Palenque, Oaxaca.

★ **Jacqueline Franchet, relations extérieures de la C.C.I.I. Tél. : 953-96-22, poste 259.**

JOURNAL OFFICIEL

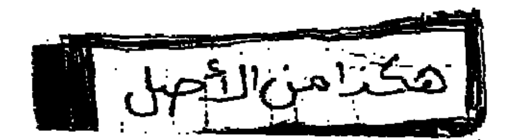
Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 10 septembre 1980 :

DES DECRETS

● *Portant création* et suppression de centres de vote à l'étranger ;

● Approuvant le cahier des clauses techniques générales applicables aux marchés publics de gros entretien des installations de chauffage ;

● Modifiant le décret n° 72-828 du 1er septembre 1972 portant réorganisation de la commission des substances explosives.



Le Monde

ARTS ET SPECTACLES



Festival d'Automne

Les transgressions et les pastiches de Stravinski

Sur une idée lancée il y a plusieurs années par Nicolas Nabokov, le Festival de Berlin et le Festival d'Automne à Paris proposeront une grande rétrospective Stravinski, qui débutera le 10 septembre avec la venue du New York City Ballet pour s'achever le 10 juin par l'audition des versions successives de « Noces ».

IGOR Stravinski est mort à New-York le 6 avril 1971, il allait atteindre l'âge respectable de quatre-vingt-neuf ans et cependant, pour beaucoup de ses admirateurs, il était mort depuis un demi-siècle, l'habile et l'inutile « replâtrage » de fragments oubliés de Pergolèse dans *Pulcinella* (1919), le stérile retour à Bach de la *Sonate pour piano* (1924), la grandiloquence creuse d'*Œdipus rex* (1926) et tous les pastiches en forme d'exercice de style qui allaient se succéder jusqu'en 1951 prouvaient à l'évidence qu'il n'avait plus rien à dire ou qu'il se réfugiait dans un savoir-faire devenu sans objet.

A partir de 1952, il est vrai, Stravinski s'était rallié à la discipline schoenbergienne de l'écriture sérielle, de sorte que sa *troisième manière renouait* avec l'attitude prospective de ses débuts. Mais cette conversion tardive n'était-elle pas une pirouette de plus, celle du berger redevenu loup en quelque sorte ? Quoiqu'on n'entende guère les œuvres de cette dernière période, en comparaison des autres, elles ne *sauraient être tenues pour quantité négligeable* ; et ce n'est pas en pensant à elles que Pierre Boulez a écrit son article « Stravinski demeure », mais bien plutôt au *Sacre du printemps* (1913), tant il est vrai que s'il est des œuvres sur lesquelles le temps qui passe n'a pas de prise, c'en est une certainement.

Pourtant, si tous les aspects les plus passionnants et les plus caractéristiques de Stravinski se trouvent réunis dans *le Sacre du printemps*, il ne faut pas oublier *l'Oiseau de feu* (1909), *Petrouchka* (1911), *le Rossignol* (1908-1914), *Renard* (1917), *l'Histoire du soldat* (1918), *Noces* (1914-1923), *les Poèmes de Balmont* (1911), *les Pièces pour quatuor à cordes* (1914), *les Pièces pour clarinette* (1919), *le Concertino pour quatuor à cordes* (1920)... Une telle quantité d'ouvrages si originaux, d'une facture instrumentale si remarquable et dont la puissance d'attraction n'a pas faibli depuis soixante ans, justifie éloquemment qu'on ne puisse pas considérer le « cas Stravinski » avec dédain ou condescendance.

Il y a quelque chose de tragique dans cette mutation soudaine au début des années 20, dans ce besoin de tourner le dos à toute velléité d'expression personnelle, *dans cet adieu à la Russie dont* le souvenir avait nourri l'inspiration de Stravinski bien au-delà d'une quelconque récupération folklorique. Est-ce la conscience d'avoir pendant dix ans transgressé les règles — car il est facile de voir que toutes les audaces de Stravinski, depuis les *cadences boiteuses du final de l'Oiseau de feu* jusqu'à la bitonalité des accords massifs du *Sacre du printemps*, se posent ouvertement comme des transgressions — qui aurait engendré une sorte de mauvaise conscience ? Est-ce seulement le travail sur Pergolèse qui aurait *révélé au compositeur* sa véritable nature, et chassé le novateur qui n'était qu'un aspect assez extérieur à sa personnalité ?

A considérer l'œuvre dans son ensemble, il ne fait aucun doute qu'à travers les métamorphoses on découvre des constantes, ce qui permet d'affirmer, et ce n'est pas le moindre hommage à lui rendre, qu'il a été paradoxalement plus souvent « lui-*même* », *fût-ce derrière des masques* différents, que tant d'autres qui, une fois trouvée leur manière, disparaissent derrière elle à tout jamais. On aurait tort de considérer la volte-face de Stravinski vers le néo-classicisme comme une manœuvre opportuniste, et cela pour deux raisons : d'abord, parce que tous les compositeurs européens ont eu, à la même époque, une période néo-classique, comme si, au lendemain du bouleversement de la guerre, un retour aux origines (à Jean-Sébastien Bach en l'occurrence) s'imposait. Ensuite parce que tout le succès de Stravinski *reposait sur la modernité* de son langage.

Son évolution, Stravinski la définit lui-même dans ses *Chroniques de ma vie* rédigées en 1935, comme « triomphe du principe apollinien sur l'élément dionysiaque ». On ne s'étonnera pas que sa célèbre définition : *« Je considère la musique, par son essence, comme impuissante à* exprimer *quoi que ce soit* », date de cette époque, et non de celle où il composait *l'Oiseau de feu* ou *le Sacre du printemps*. Faut-il ajouter que, présentée ainsi hors de son contexte, cette maxime perd *sa véritable signification* ? Stravinski ne nie pas l'existence du lyrisme mais, reprenant à son compte une parole de Cingria, il souligne plus loin : « *Le lyrisme n'existe pas sans règles, et il faut qu'elles soient sévères* » — ce qui corrobore très bien ce qu'il écrit par ailleurs : « *On ne saurait mieux préciser la sensation produite par la musique qu'en l'identifiant avec celle que provoque en nous la contemplation du jeu des formes architecturales.* »

Contemplation, jeu, formes, trois mots-clés peut-être pour comprendre l'ambiguïté intime d'un artiste qui ne s'est jamais *livré qu'à demi*. C'est tout juste si à travers ses souvenirs on saisit quelques aveux troublants : l'impossibilité de composer (au piano) si quelqu'un de son entourage risquait de l'entendre, la crainte presque maladive de voir sa musique déformée par les interprètes, d'où son souci de diriger *ou de jouer ses œuvres lui-*même et de les enregistrer afin qu'il en subsiste une référence irréfutable, le choc que produisait sur lui la disparition des êtres qu'il aimait : Rimski-Korsakov, Diaghilev, Nathalie Koussevitzky et tant d'autres, à *la* mémoire desquels il a dédié une bonne partie de ses œuvres. Chaque fois bouleversé, il doit interrompre son travail. Enfin, il y a dans sa nature un besoin de se jouer de la résistance de la matière, de résoudre des problèmes, de vaincre des obstacles qu'il *s'impose*, avec une *obstination* invincible, qui a vraisemblablement contribué beaucoup à son évolution, qu'il s'agisse des *Pièces faciles* pour piano à quatre mains (1915-1917) associant un débutant et un pianiste confirmé, des *Cinq Doigts* (1921), huit pièces très faciles sur cinq notes, ou de la *Sérénade en la* (1925) dont la durée des mouvements *correspondait à celle d'une face* de disque...

Ainsi pourrait-on inscrire à côté de chaque partition le problème qu'elle se proposait de traiter. Cela ne suffirait pas sans doute à nous les faire aimer toutes, mais du moins les verrait-on sous leur éclairage le *plus juste. Que le résultat ne nous* satisfasse pas toujours, c'est l'évidence même, mais qui songerait à nier aujourd'hui que cette façon objective d'envisager l'élément rythmique a eu une influence décisive sur la façon même dont nous le concevons aujourd'hui ? La mobilité de la *pulsation rythmique représente* sans doute une conquête aussi importante que celle de l'affranchissement des règles de la tonalité.

A côté de cet aspect maintes fois souligné et qui est au centre des préoccupations de Pierre Boulez dans son analyse du *Sacre du printemps*, il y en a un autre passé sous silence jusqu'ici, qu'on peut étudier dans les œuvres sérielles de Stravinski et qui ne s'y trouverait sans doute pas s'il ne s'était préoccupé, entre 1920 et 1950, d'écrire, autrement, de la musique tonale : l'existence de pôles d'attraction, c'est-à-dire l'affirmation que la technique dodécaphonique *ne se* limite pas à l'esthétique expressionniste qui l'a engendrée. Cela, Schoenberg l'avait déjà montré à sa façon, mais Stravinski en fournit une nouvelle preuve, de sorte qu'il se pourrait bien que ces partitions austères de la *dernière période* se révèlent dans l'avenir plus riches d'enseignements qu'on ne pouvait le penser il y a quinze ans, car, enfin délivrés du souci d'être plus atonal que le roi, les jeunes compositeurs doivent s'interroger sur les moyens de dépasser la contradiction qui *existait jusqu'ici entre tonalité* et atonalité. S'il est légitime de réhabiliter le Stravinski dernière manière ce n'est donc plus, comme on le disait à l'époque, parce qu'il s'est enfin rallié à l'enseignement des Viennois, mais bien parce qu'il a apporté à nouveau une contribution ir*remplaçable à l'évolution* du langage musical de son temps, et que nous n'avons pas fini d'en tirer les leçons.

GÉRARD CONDÉ.

DESSIN DE DOLBIN.

Balanchine à Paris

INVITE du dix-huitième Festival *international de danse de* Paris et du Festival d'automne, George Balanchine sera présent le 10 septembre au Théâtre des Champs-Elysées, où il avait monté en 1933 ses dernières créations avant d'émigrer aux Etats-*Unis*.

Quand George Balanchine revint à Paris au Théâtre des Champs-Elysées en 1976, il était *manifestement heureux. Il courait* partout, sur la scène, dans le hall décoré par Bourdelle et *répétait* obstinément que rien n'avait changé. C'est une des rares fois où l'on pu voir Mister B. aussi ému. Comme le dit Martha Graham, *qui lui succédait* à quelques semaines de là sur *la même scène : « Pas plus qu'Orphée, un danseur ne doit se retourner pour regarder en arrière, car il n'y verrait que des cendres. »*

L'année dernière à New-York, les soixante-quinze ans de Balanchine ont été l'occasion de nombreuses manifestations. C'était *comme un* immense satisfecit pour un chorégraphe devenu, à travers plus de cent cinquante *ouvrages, le symbole du renouveau* du ballet classique, grâce à la greffe américaine. Balanchine, après Martha Graham, sa grande rivale et amie, est entré de son vivant dans l'histoire de la danse. Des études, des ouvrages, *lui sont consacrés. Une* biographie très détaillée et nour*rie d'anecdotes, de* Bernard Taper, doit sortir prochainement dans sa version française (1).

Considéré comme le plus grand chorégraphe du demi-siècle, Balanchine se situe dans la longue perspective d'une évo*lution qui ne finit jamais. Sa* place y est nettement marquée aux côtés de Stravinski. Son influence se mesure à la lumière d'une collaboration avec le musicien qui l'amène bien au-delà d'un néo-classicisme étroit dans un univers abstrait, intemporel.

Pour les Américains, Balanchine est *l'homme génial* qui les a libérés de leur inféodation à *la danse classique européenne*, leur a donné un patrimoine chorégraphique et a réussi à déplacer le centre de gravité du ballet, des capitales d'Europe à New-York. L'artisan providentiel *de ce miracle est Lincoln* Kirstein, écrivain, mécène, fou de danse, qui décida en 1934 que ce serait Balanchine, et lui seul, qui viendrait organiser un ballet américain. Il a d'ailleurs consigné cette aventure dans un ouvrage d'une ferveur, d'un fanatisme, quasi religieux (2).

Balanchine était âgé de vingt-neuf ans. Chez Diaghilev il avait créé des ballets qui, à eux seuls, suffiraient à sa gloire : *le Fils prodigue, la Chatte, le Bal* et *Apollon Musagète*. A cette époque, *il était en quelque sorte en* disponibilité : « *Si j'avais eu un permis de travail, je serais resté à Paris ou à Londres* », se plaît-il à rappeler, non sans malice.

M. M.

(1) *George Balanchine*, par Bernard Paper. A paraître aux éditions Jean-Claude Lattès, courant septembre 1980.

(2) *Thirty years, the New York City Ballet.* A.A. Kripf. New-York.

UNE SELECTION

cinéma

EXTERIEUR NUIT DE JACQUES BRAL

Bony et Léo se sont connus sur les barricades de 1968, mais ils n'ont pas la trentaine facile. Un dialogue brillant, et trois bons acteurs : Christine Boisson, André Dussolier et Gérard Lanvin.

LOULOU DE MAURICE PIALAT

Une fille plutôt petite-bourgeoise rencontre un type qui n'est pas de son milieu : Pialat n'explicite rien, il met en scène les désirs, les affrontements ; il filme « simplement » les gens, et les affrontements, et la vérité surgit.

Pastorale, d'Otar Iosseliani : un village géorgien, l'arrivée d'un quatuor de musiciens, la magie d'un grand poète. **Le Tonnerre rouge**, de Claude Fournier : un western canadien avec de vrais Indiens. **Anthracite**, d'Edouard Niermans : éducation chez les jésuites en 1952. **Les Guerriers de la nuit**, de Walter Hill : vision chorégraphique, presque abstraite de la violence, au cours d'une nuit new-yorkaise livrée aux « gangs » de jeunes. **Le Bar du téléphone**, de Claude Barrois : portrait d'un tueur, divertissement policier correct.

théâtre

PREMIERE SAISON A PARIS

Le mouvement s'accélère mais ne s'emballe pas. Entre le 10 et le 16 septembre, plusieurs « premières » importantes, du rodage, les *générales viennent plus tard* : **les Bons Bourgeois**, de René de Obaldia, *mise en scène* de Jacques Rosny à Hébertot. Jacqueline Maillan, dans *Potache*, de Barillet et Gredy, à Antoine. **Madame est sortie**, la deuxième pièce de Pascal Jardin, à la Comédie des Champs-Elysées. **Romersholm** d'Ibsen par *Jean Bollery au Théâtre Présent*. Commencent également **Canard au sang pour Mylord**, au Tristan-Bernard, **Ficelles** par Alain Sachs au Lucernaire, **Exercices de style**, de Queneau, par Jacques Seiler, au Petit Montparnasse.

Et toujours, **le Premier** au Poche, **l'Aide mémoire** au Saint-Georges, **Un habit pour l'hiver** à l'Œuvre, **Jean-Paul Farré** au Palais des glaces, **Rufus** à la Gaîté.

musique

FESTIVAL BERLIOZ A LYON

Inauguré l'an dernier avec la résurrection de **Lelio**, le Festival Berlioz de Lyon se tourne à présent vers **les Troyens**, dont l'audition intégrale n'avait jamais été tentée en France. Pour diverses raisons, il ne s'agira pas d'une véritable représentation, mais d'une version de concerts dramatisée avec des costumes et des éléments de décor dans la ligne de ce que Louis Erlo avait tenté pour **Béatrice et Bénédict** au Théâtre des Champs-Elysées. **La Prise de Troie** sera présentée les 18 et 25 septembre, **les Troyens à Carthage** les 20 et 26. Entre les deux, on pourra découvrir les grandes cantates avec *chœurs, entre autres*, **la Menace des Francs**, le 5 mai, **l'Impérial** (le 17 à Lyon et le 19 à la Côte-Saint-André), l'adaptation de Lelio de Liszt avec, en complément, **Harold en Italie**, par l'orchestre de la R.A.I. de Turin, soliste B. Gui*ranna (21 et 22 septembre), et les* mélodies : **Nuits d'été**, **Irlande**, sous la direction de S. Cambreling (les 22 et 23 à la Côte Saint-André). Renseignements, téléphone : (7) 860-85-40.

JEUNES TALENTS A SAINT-LIZIER

On croyait qu'il s'agissait d'un usage révolu, mais il existe encore *un Festival, en France, qui* sollicite la tenue de soirée et exige, pour *un concert au moins*, la tenue de ville : c'est celui de Saint-Lizier, en Ariège. Il est vrai que c'est pour un concert un peu exceptionnel (le 20 septembre), au cours duquel on pourra entendre les **Variations Goldberg** par la planiste américaine Rozalyn Tureck, aussi célèbre aux Etats-Unis qu'inconnue en France où elle se produira pour la première fois. Les autres soirs, on pourra venir en tenue de vacances écouter Anne Queffelec, le 12 septembre ; le trio Amoyal-Dalberto-Lodéon, le 13 ; la chanteuse Catherine Thual, le 14 ; M. Dalberto, le *19, et D. Varsano le 21, tant il est* vrai que le Festival de Saint-Lizier conserve une prédilection particulière pour les jeunes interprètes de talent. (Renseignements : tél. : (61) 66-14-11.)

Festival estival de Paris : La Grande Ecurie et la Chambre du Roy consacrera une soirée à Mozart (soliste P. Badura-Skoda, pianoforte), le 11 septembre à la faculté de droit. Création de **Nana Symphonie**, d'après Zola, de *M. Constant, le 12 septembre* à la Salle Pleyel. R. Puyana jouera l'intégrale des **Partitas**, de Bach, à Saint-Merri, en deux concerts, les 15 et 17 septembre (renseignements : 329-37-37). S. Preston (flûte) et N. Spieth (clavecin) donneront *un concert de musique baroque française*, le 12 septembre à l'abbaye de **Royaumont**. La soirée du 13 sera réservée à un hommage à M. Rameau, par les solistes de la session internationale (renseignements : 035-30-16).

L'ensemble Johann Strauss, de Vienne, jouera des valses et des polkas, le 12 septembre, à la Saline d'**Arc-et-Senans**. L'orchestre du Capitole de Toulouse donnera un concert à l'église collégiale de **Saint-Emilion**, le 12 septembre, au profit de la caisse de l'ancien festival. L'ensemble polyphonique de France chantera **les Amours de Ronsard**, le 13 septembre, au château de la **Verrerie** (Cher), et le 14 au Prieuré de **Saint-Cosne** (Indre-et-Loire). Musique baroque pour les trois flûtes à bec le 14 septembre à l'église réformée du Saint-Esprit à **Paris**. Le New-*York Philarmonic donnera* deux concerts au Palais des congrès **à Paris**, les 16 et 17 septembre. La Grande Ecurie et la Chambre du Roy sera au château de *Bouges* (Indre) le 17 septembre.

expositions

STRAVINSKI *AU MUSEE D'ART MODERNE* DE LA VILLE DE PARIS

(Lire notre article ci-dessus.)

BOCCIONI, BALLA, MATTA, FONTANA... AU CENTRE GEORGES-POMPIDOU

On peut presque suivre à la trace *l'évolution* de l'avant-garde futuriste en Italie dans les années 10, avec les œuvres-jalons venues du musée d'art moderne de New-York.

GROMAIRE AU MUSEE D'ART MODERNE DE LA VILLE DE PARIS

La première rétrospective d'un peintre de la tradition française, doublement lié au cubisme et au réalisme, qui a connu ses plus *hauts moments dans les années 30.*

HARTUNG AU MUSEE D'ART MODERNE DE LA VILLE DE PARIS

Les œuvres de 1922 à 1938. Les débuts du peintre qui, de Dresde à *Paris, dans la solitude et l'isolement*, prépara la montée de la peinture abstraite lyrique de l'après-guerre.

danse

BALANCHINE ET LE NEW YORK CITY BALLET AU THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES

(Lire notre article pages 20 et 21.)

jazz

***LES QUATRE DERNIERS JOURS* A LA CHAPELLE DES LOMBARDS**

Le 10 : le Quatuor de saxophones ; le 11, le Bigre Band de Bernard *Lubat, qui anime les 13 et 14* l'Espace Midi à la fête de l'Humanité ; le 12, Jean-Louis Chautemps, Utreger, J.F. Jeney-Clarck, Aldo Romano, Eric de Lann ; le 13, Jean-Louis Chautemps va surprendre avec des invités-surprise ; le 15, la Chapelle des Lombards change de propriétaire et devient café-théâtre.

rock

PETER GABRIEL A L'OLYMPIA

Pendant cinq jours, boulevard des Capucines, un poète du rock à la mesure de notre temps : de la réalité saisie dans sa complexité, à l'espace et au rêve. Un musicien flamboyant et un homme de spectacle. (Jusqu'au 12 septembre, 20 h. 45.)

Festival d'Automne

Histoire de Balanchine ou

LES débuts à New-York sont difficiles. L'Amérique est en crise ; le ballet n'est pas très populaire, et Balanchine refuse de créer sur des thèmes folkloriques ; le genre « Case de l'oncle Tom » ne l'inspire pas. Après un échec au Metropolitan Opera en 1938, il va devoir travailler à Broadway pour subsister. C'est seulement dix ans après que l'on peut parler de réussite avec la naissance, sous l'impulsion de Morton Baum, du New York City Ballet, troupe officielle subventionnée par la ville. Lincoln Kirstein célèbre l'avènement d'un ballet spécifiquement américain : « Balanchine a créé, à partir du style académique russe, un nouveau style américain, de même que Marius Petipa avait, au dix-neuvième siècle, forgé le style académique russe à partir d e la danse française... Il ne s'agit pas de faire de chauvinisme en parlant de style national, mais il est évident que la complexion physique de nos danseurs et la destinée de notre peuple engendrent un répertoire très différent de celui de l'Europe. Comme l'a dit Balanchine, la danse est affaire de morale. Il est difficile, sinon impossible, pour un danseur américain, de se courber sans timidité ou servilité devant une couronne ; de même, une ballerine américaine n'a pas à rêvasser sur *Giselle* ou *la Princesse Aurore*. »

Cette réussite est à l'image de toute entreprise aux Etats-Unis, où tout est à faire, où tout est possible. Balanchine y a trouvé des conditions de travail qu'il n'aurait pas eues à Londres ou à Paris, alors entièrement attachées aux formes de danse du passé. New-York est un immense creuset où bouillonnent toutes les expériences, une confrontation entre les différentes formes d'art, inconnue en Europe. « *Grâce à Dieu, nous n'étions pas, nous ne sommes toujours pas, épinglés par la tradition* », déclare Merce Cunningham, qui, alors, s'intéressait à l'utilisation de la danse classique en tant que technique. En 1947, il créera même une œuvre, *les Saisons*, avec des danseuses de Balanchine, et, en 1966, ce dernier mettra à son répertoire *Summerspace* de Cunningham, musique de Feldman, décors de Rauschenberg.

Martha Graham — grande prêtresse de la danse moderne américaine, a suivi avec intérêt les débuts de Balanchine. Tous deux travaillent dans l'underground new-yorkais. En 1959, ils collaborent à un même ouvrage en deux parties, *Episodes*, où il crée une variation pour un jeune danseur de Graham particulièrement musical et expert, Paul Taylor. Il y a aussi, à cette époque, la troupe concurrente de l'American Ballet Theatre, fondée par une riche héritière, *Lucia* Chase. Elle est dans sa période « Tudor » qui prolonge les révoltes de Fokine contre le ballet académique avec des œuvres dramatiques, comme son fameux *Pillar of Fire*, inspiré par le puritanisme et les psychoses qu'il engendre dans la société américaine.

La tradition d'école

De son côté, Agnès De Mille, ancienne élève de Marie Rambert, créée des ballets sur la vie des pionniers, *Rodeo, Full River Legend*. Elle va travailler pour Broadway (*Oklahoma*, 1943; *Les hommes préfèrent les blondes*, 1949). Mais Balanchine l'avait précédée dans cette voie : « *J'ai fait beaucoup de show à Broadway*, se souvient-il. *J'y ai découvert le jazz, et c'est important pour moi. J'ai même travaillé pendant une année à Hollywood, chez Sam Goldwyn ; j'y ai étudié le découpage, la technique du cinéma. A cette époque, dans les comédies musicales, il n'y avait que des claquettes, j'y ai introduit la danse, j'ai imaginé des scénarios, et alors les numéros de danse sont devenus aussi attendus que ceux du chant. Dans* On your Toes, *j'avais conçu un ballet,* Meurtre dans la 10e rue, *qui s'intégrait parfaitement à l'action dramatique. Cela a été finalement un moyen efficace pour amener un grand nombre d'Américains à s'intéresser à la danse, et à venir la voir ensuite dans mon théâtre.* »

Dès son arrivée aux Etats-Unis, Balanchine s'est persuadé qu'un ballet américain ne pouvait exister que s'il s'appuyait sur une école de danse. Il l'ouvrit dès 1934. Elle sera sans cesse réorganisée, perfectionnée, au cours des années ; elle restera toujours la préoccupation majeure du chorégraphe, et il mettra son point d'honneur à en tirer les éléments de sa troupe.

Ses confrères, très curieux, étaient venus assister aux premiers cours. « *C'était*, dit Martha Graham, *la simplicité même, mais la simplicité d'un grand maître, quelqu'un qui saura plus tard être aussi compliqué qu'il le désire.* »

Les premiers élèves sont gauches, inexpérimentés ; Balanchine va en quelque sorte les modeler en tirant parti de leur potentiel dynamique. Il crée avec eux, en 1934, un ballet, *Sérénade*, sur la musique de Tchaïkovski, qui sera représenté dans une propriété privée d'abord, puis au théâtre de Hartford, dans le Connecticut.

Faute de grands solistes, l'accent est mis sur le groupe plutôt que sur l'individu ; mais déjà Balanchine se démarque de la tradition en supprimant l'intrigue ; il va résolument vers l'abstraction.

Aujourd'hui encore, il aime à se souvenir de l'élaboration de *Sérénade*.

« *Comme professeur, je commençai une classe du soir de ballet pour donner aux élèves une idée de la différence existant entre la danse sur scène et la danse au cours... Le premier soir, il y avait au cours soixante-dix filles et pas de garçons. Le problème était de s'accommoder de cet étrange corps de ballet. Je les plaçai sur des diagonales et décidai de leur apprendre à remuer les mains.*

» *La classe suivante n'avait que neuf filles, la troisième six. Je concevais la chorégraphie en fonction des élèves que j'arrivais à avoir un certain temps. Les garçons commencèrent à fréquenter le cours et je les introduisis dans le ballet. Un jour, alors que toutes les filles se ruaient hors du plateau, l'une d'elle tomba et se mit à pleurer. Je demandai au pianiste de continuer à jouer et de garder ce passage dans la danse. Un autre jour, une fille arriva en retard et je gardais cela aussi.*

» *Plus tard, quand nous donnâmes* Sérénade, *tout fut revu. Les filles qui ne pouvaient pas vraiment danser furent retirées des parties les plus difficiles ; je me servis des petits incidents qui se produisaient pendant la classe et je rendis le tout plus dramatique, plus théâtral, en synchronisant la musique avec les mouvements surajoutés, mais en utilisant toujours les très jeunes danseuses qui, ordinairement, auraient toujours été oubliées.*

» *J'ai parlé des petits détails de* Sérénade *parce que beaucoup de gens s'imaginent qu'il y a une histoire cachée sous ce ballet. Il n'y en a pas. Il y a simplement des danseurs en mouvement sur une magnifique partition. La seule histoire est l'histoire de la musique, une danse, si vous voulez, dans la lumière de la lune.* » (1).

L'enseignement de base de son école est traditionnel, avec un travail intensif des positions fondamentales et de tout ce qui peut donner force, concentration, ligne et « en dehors ». Seulement, Balanchine n'a cessé d'élargir les possibilités de ses élèves ; les extensions sont plus hautes, la vitesse d'exécution plus rapide, les accentuations déplacées, les enchaînements bouleversés, les mouvements périlleux. L'usage qu'il fait de la pointe, de l'arabesque, rehausse l'aparence insolite de ses danseuses. Une certaine façon de casser l'angle du pied, de tourner sur un genou, de faire saillir une hanche, de lancer le bassin en avant — venue peut-être de la comédie musicale — crée l'ambiguïté balanchinienne, un mélange de tension et de décontraction qui confine au baroque.

Cette technique très particulière est acquise à l'école de très bonne heure. Les meilleurs éléments de son ballet y ont subi un entraînement intensif qui leur a permis de débuter de très bonne heure, les filles surtout, que le maître lance sur scène à peine sorties de l'enfance. Aujourd'hui, l'école fournit beaucoup plus que le contingent nécessaire. En 1941, elle a été réorganisée avec un système de bourses d'études attribuées par la fondation Ford et une prospection étendue à tout le pays. Elle compte environ trois cents élèves. Anciennement installée sur Broadway, elle est depuis 1970 intégrée dans le luxueux immeuble de la Julliard School : quatre grands studios, huit professeurs, parmi lesquels Felin Doubrovska et Alexandra Danilova, fidèles de la première heure, qui donnent encore leurs cours, vêtues de tuniques de gaze comme au temps où elles répétaient chez Diaghilev.

(1) *Balanchine, Histoire de mes ballets*. Editions Fayard, 1954.

« Dérussifier » le ballet

Tout en se réclamant de Marius Petipa, « son père spirituel », Balanchine, pris peu à peu par le rythme de la vie américaine, qu'il apprécie beaucoup, a décidé de « dérussifier » le ballet ; c'est-à-dire de supprimer tout ce qui ne peut s'exprimer par la danse pure. Il a entièrement banni la mimique, chère au dix-neuvième siècle, et même la gestuelle expressionniste : « *Si je voulais me suicider*, dit-il, *je n'essaierais pas de l'exprimer dans un ballet. J'imaginerais une variation aussi belle que possible et puis... j'irai me suicider.* » En ce sens, Balanchine est proche de Merce Cunningham, qui a refusé lui aussi la ligne narrative ou émotionnelle au profit du pur mouvement, mais Cunningham a rejeté la structure formelle du ballet classique, tandis que Balanchine ne s'est jamais départi des formes établies. Leur divergence tient surtout à leur position vis-à-vis de la musique. Pour Cunningham, danse et musique sont deux arts indépendants, même s'ils prennent place dans le même temps. Pour Balanchine, la danse est soumise à la structure musicale. C'est d'elle qu'elle tire sa couleur et son style. Cette visualisation a beaucoup contribué à l'élargissement de son public : « *Et même si vous n'aimez pas ma danse, vous pouvez fermer les yeux*, dit-il, *et vous assisterez quand même à un très bon concert.* » De là à penser que ses ballets se contentent d'être une transcription littérale de notes à pas serait une erreur. Le rapport est beaucoup plus subtil. C'est une interprétation, par le chorégraphe, de ce qu'il entend et de ce qu'il ressent.

La modernité de Balanchine vient de ce que son art du mouvement s'est fixé sur la musique de Stravinski. Cela l'a amené à simplifier le langage classique, à l'épurer. Toute son esthétique est déjà contenue dans *Apollon Musagète*, créé chez Diaghilev en 1928. Déjà s'y manifestent un goût de la rigueur, une exigence, une lucidité qui ne témoignent pas d'un tempérament dionysiaque : « *Extraordinaire*, commentait alors le critique Edwin Dendy, *est la richesse avec laquelle il parvient simplement, par le biais de quatre danseurs, à créer une impression continue de plus en plus satisfaisante de grandeur, de génie créateur de l'homme, le dépeignant de façon concrète dans sa grâce, son esprit, sa force et son audace, dans la chaleur constante d'une sensuelle complicité avec la beauté physique... En dépit de ses innombrables inventions de parcours, il laisse en définitive une impression de grandeur téméraire, évidente, naturelle et limpide.* »

La rencontre de Balanchine et de Stravinski est aussi importante dans l'histoire du ballet que celle de Petipa et de Tchaïkovski, ou celle de Cunningham et de Cage : « *La musique de Stravinski*, écrit Bernard Taper, *donna à Balanchine la plus importante leçon de sa carrière : lui aussi pouvait épurer son art en réduisant toutes les variantes à une seule possibilité, l'inévitable.* » Il pouvait, comme il l'a dit par la suite, oser ne pas utiliser toutes ses idées. La partition d'*Apollon* lui avait donné l'impression d'une peinture blanc sur blanc.

La verve suscitée par Stravinski éclatera en 1972 dans un véritable feu d'artifice de huit nouveaux ballets coup sur coup, miracle qu'il renouvellera en 1975 avec Ravel dans un syle encore plus dépouillé. On l'a comparé à ce propos à Picasso, parti lui aussi d'une technique académique pour arriver par épurations successives à l'essentiel ; beaucoup lui ont reproché ses métaphores

Jeux

C'EST à Berlin que commença le voyage en Occident de Balanchine lorsqu'il quitta définitivement la Russie en 1924. Il y est actuel*lement à l'occasion d'un festival consacré cette année entièrement à Stravinsky.*

La première du New-York City Ballet le 2 septembre a porté au zénith l'enthousiasme de quatre mille spectateurs chauffés à blanc. C'est le même programme que l'on pourra voir à partir du 10 septembre à Paris. Il n'est pas nouveau, mais il est savamment composé, dosé pour enchanter l'œil et toucher le cœur. Tout l'art de Balanchine y est inscrit.

En ouverture de rideau, le divertissement du Baiser de la fée. Il a été conçu par un chorégraphe qui, en 1937, avait pris ses distances avec le passé dont il fut nourri. Le pas de deux est une charge malicieuse de Giselle *(amples dégagés et tours à l'endroit mais aussi à l'envers) et une grande diagonale comme dans* le Lac *où les amoureux jouent à cache-cache et finissent par se perdre. Des rôles sur mesure pour Patricia Mac Bride, somptueuse et précise, et Helgi Tomasson, au moelleux incomparable.*

Mon-mentum pro Jesualdo *est représentatif de la manière dont Balanchine prolonge la musique par le geste ou la contrarie. C'est un jeu de lignes développant sur une structure de danse de cour une syntaxe baroque, mais toujours calme et lisible.* Mouvements pour piano et or*chestre est très « moderne ». A la technique sérielle de la musique répond un style chorégraphique heurté, anguleux ; on*

Festival d'Automne



l'abstraction du plaisir

dansées. Lors de tournées en Europe en 1950 puis en 1955, il reçut un accueil mitigé et, l'an dernier encore à Londres, les amateurs d'émotion, de sensations, reprochèrent à ses ballets leur caractère abstrait.

Abstrait, Balanchine se défend de l'être ; il y a une émotion qui palpite dans chaque œuvre, celle du chorégraphe-musicien penché sur le dessin de la partition pour en visualiser la polyphonie, celle du maître de ballet Pygmalion dont chaque nouvelle période créatrice est liée à un amour nouveau, à une nouvelle femme-enfant pour qui il invente des pas.

D'ailleurs tous ses ballets ne sont pas aussi austères, comme en témoignent les titres : *Bayon, Jones Beach, Western Symphony, Electronics, Bugakn, Who Cares ? Union Jack*, où tout le corps de ballet …onne et se déchaîne sur des airs de Gershwin, Hershy Kay, Richard Rodgers, Mayuzumi, Souza... Mais ce qui tient à cœur à Mr. « B », ce sont ses épures, même si elles ont besoin d'être vues plusieurs fois pour être appréciées. Avec elles, grâce à elles, il sait qu'il a une chance de passer à la postérité, comme un Bach ou un Mozart, avec la seule différence que la danse est éphémère et que ses traces s'effacent.

Aujourd'hui Balanchine est devenu une institution dont les Etats-Unis se prévalent. Il est célèbre à la manière d'une star. Son origine géorgienne, ses yeux bridés, ses goûts vestimentaires, sa prédilection pour les chats et les danseuses adolescentes, ses talents culinaires, font parties de sa légende. Mais il a réussi à demeurer énigmatique grâce à un humour à l'emporte-pièce.

La réussite dont il est le plus fier, ce sont les danseuses qu'il a formées. Inimitables, intrépides au travail, elles sont totalement subjuguées par lui : « *Dans un spectacle*, déclarait Suzanne Farrel, *quand je regarde et vois mon petit doigt bien dehors, je me dis : c'est pour Mr « B ». Peut-être personne ne le remarque dans la salle, mais lui le voit et l'apprécie.* » Chaque jour, il est là, dans mon studio : « *C'est un peu comme une jungle*, dit Violette Verdy, *où tout s'organise parce que le lion est roi ; il relève ses manches, enlève sa cravate et va et vient au piano, essaye un pas avec un danseur. Il nous laisse jouer avec ce pas et nous l'enlève alors que nous commencions à l'aimer, mais alors il nous en donne un autre encore plus joli.* » Peu prolixe, il enveloppe chacun d'un regard attentif : « *Ne me demandez pas pourquoi cela doit être fait ainsi, ne réfléchissez pas, faites-le* », dit-il... « *J'ai besoin d'avoir des corps bien vivants devant moi. Je les regarde : l'un s'étire, l'autre saute, le troisième tourne, alors je commence à avoir des idées.* » Dans les rapports avec ses danseuses, il observe d'ailleurs une réserve pudique qui, là encore, le rapproche de Cunningham. Lorsqu'il est venu à Paris en 1947, rapporte Bernard Taper, les danseuses de l'Opéra, habituées à Serge Lifar, ont été surprises de sa direction : « *Il ne s'est pas penché sur nous !* » Balanchine de renchérir : « *Je ne suis pas intéressé par des danseuses qui veulent montrer leur âme ; l'âme est difficile à voir. Une étincelle s'allume dans son œil. Les danseurs sont comme les anges, ils peuvent communiquer des émotions ; ils ne les ressentent pas.* »

Lincoln Kirstein, exégète attitré, n'hésite pas à voir dans ce comportement, le côté byzantin de Balanchine — d'ailleurs il se sent plus méditerranéen que slave — qui le porte à considérer le ballet comme une religion universelle et les danseurs comme des archétypes.

Les trois petits tours de Baryschnikov

Toutes les créations de Balanchine ont été conçues sur mesure, pour mettre en valeur les qualités de chacune de ses danseuses ou de chacun de ses danseurs, tous conditionnés pour servir leur maître. Le New York City Ballet, alimenté par sa propre école, vit en autarcie et l'on conçoit que le style balanchinien, cultivé comme une plante en serre, soit difficilement exportable. Violette Verdy n'a pas réussi à l'acclimater à l'Opéra de Paris, pas plus que Patricia Neary à Genève ou à Zurich. Rares sont les artistes étrangers qui parviennent à s'intégrer à la troupe à moins d'accepter d'entrer dans la grande famille, d'en accepter à la fois l'organisation démocratique et l'autorité incontestée du chorégraphe. Un Français, Jean-Pierre Bonnefous l'a fait. Entré au New York City Ballet en 1970, il a épousé une des danseuses, Patricia McBride ; il envisage maintenant de professer.

Après avoir forgé de toutes pièces des danseurs hommes américains (F. Mancion, J. d'Amboise, E. Villela, H. Tomasson, R. Weiss...), Balanchine depuis quelques années recrute volontiers des éléments danois, formés à la fameuse technique Bournonville, et qui s'accordent parfaitement avec les Américaines à petite tête et longues jambes, spécialité du N.Y.C.B. Il y a Peter Martins, grand blond élégant et précis, Adam Luders et un nouveau particulièrement doué, Ib Anderson.

Les étoiles, transfuges de l'Est, ont bien sûr été fascinées par Balanchine. Toutes, à un moment donné, ont souhaité venir danser chez lui. Il n'a rien fait pour les attirer. Si les stars n'ont pas de place au New York City Ballet, prétendent certains, c'est parce que la star en est le chorégraphe en personne.

Etre à la dévotion d'un génie n'est pas toujours facile ; des éléments comme Maria Tallchief — une des épouses (Erik Bruhn, Suzanne Farrell et Gelsey Kirkland) de Mr. « B » — en ont fait la dure expérience.

A Nathalia Makarova, qui souhaitait vivement danser dans *Bugaku*, Balanchine offrit un rôle parmi les solistes de *Western Symphony*. Il fit la sourde oreille à Noureev qui lui avouait être fatigué de danser les princes du répertoire traditionnel. Baryschnikov fut solliciteur : « *Je veux être*, déclara-t-il, *un instrument dans la main de M. Balanchine.* »

En 1978, on apprit avec étonnement qu'il était accepté. C'était l'entrée par la porte étroite, un pari difficile qui n'a pas été entièrement gagné. Le tempérament de Baryschnikov a fait merveille dans *le Fils prodigue*. Super-danseur classique, il a dominé des œuvres comme *Coppélia* ou *Casse-Noisette*, revues par Balanchine, mais dans le style du Kirov. Elles mettaient en valeur son élévation, son parcours et aussi ses qualités de comédien. Mais il a achoppé sur des ballets de danse pure requérant une interprétation détachée, presque instrumentale. Lui qui avait maîtrisé le *Push comes to shoves* de la pétulante Twyla Tharp, a peiné sur *Jewels*, et s'il a pulvérisé la danse de marin dans un extrait du *Fancy Free* de Robbins, il a dénaturé l'esprit d'*Apollon musagète* en courtisant les muses à la manière d'un voyou en quête de bonne fortune. Lors de la tournée du N.Y.C.B. en Europe l'an dernier, c'est Peter Martins qui dansa *Agon*, quintessence du style balanchinien où le mouvement classique est soumis à des torsions et à des déséquilibres constants.

Mais, quoiqu'il en soit, le vedettariat a cependant joué en faveur de Baryschnikov et faussé l'équilibre de la compagnie. Pendant deux ans, il a appris à refréner sa fougue, à discipliner son génie, observé du coin de l'œil par tout le monde de la danse. On parlait même de lui comme dauphin de Mr. « B ». Ce mois-ci il quitte la compagnie, et prend la codirection de l'American Ballet Theatre. On va le voir aussi dans un film où il donne la réplique à Liza Minelli et confirme ses dons de danseur et de chanteur de comédie-musicale. Sans doute a-t-il estimé qu'il était encore trop jeune pour s'enfermer au couvent balanchinien. Il y a trop de ruisseaux où il n'est pas encore allé boire.

Le vieil homme et la danse

Aujourd'hui, l'Amérique est inquiète. L'an dernier, Mr. « B » a été gravement malade. Son cœur refusait le rythme impitoyable qu'il lui faisait subir. Et comme Balanchine a toujours soutenu qu'il s'arrêterait le jour où il ne pourrait plus montrer les pas et les enchaînements, où il ne pourrait plus faire passer l'étincelle dans les corps de ses danseurs, il y a eu autour de lui comme un grand désarroi.

L'hiver dernier il a été opéré. Le voici à nouveau, vif, souriant, affable. Toujours créatif, il a mis la dernière touche à une œuvre nouvelle, *le Ballo della regina*, sur une musique de Verdi.

Peut-être est-il un peu plus solitaire. Quelque chose chez lui s'était cassé lorsque Suzan Farrell était partie. Le *Don Quichotte* qu'il avait monté pour elle contenait toute l'admiration d'un chorégraphe vieillissant pour une jeune ballerine. Cette fois, c'est lui qui était quitté. Depuis, Suzanne Farrell est revenue dans sa famille élective, après un détour chez Béjart. Elle est là à nouveau, rayonnante et belle, et il y a toujours autour du maître de jeunes danseuses attentives et malléables. Il n'y en a plus dans son existence : « *Quand je rentre le soir je suis fatigué, je ne veux plus avoir à penser à quelqu'un.* ».

A lui seul, Balanchine représente presqu'un siècle d'histoire du ballet ; il parle plus volontiers du passé qu'auparavant : l'amitié avec Stravinsky, les débuts chez Diaghilev, et le temps où il était au Théâtre Marie de Leningrad.

Balanchine n'a jamais cherché à être moderne à tout prix, à répondre à une image américaine d'avant-garde. Il est resté attaché à la scène traditionnelle, à une notion de divertissement de la danse et de fidélité aux canons de la beauté classique. Avec le temps, il accentue encore cette attitude : « *J'ai le style de Saint-Pétersbourg. J'aime qu'on danse comme ça. J'ai dansé comme ça quand j'étais élève. C'est le style du passé. Je ne suis pas moderne ; certains me le reprochent. Moi, j'estime que j'ai fait ce que j'avais à faire, ce que je croyais bon de faire.* »

L'avenir, sa succession, il ne tient pas à en parler : « *Cela ne m'intéresse pas. Que trouvez-vous à redire au présent ? Le présent est beau ; il y a aujourd'hui de merveilleuses danses sur lesquelles j'ai travaillé comme un fou. Alors, c'est maintenant qu'il faut venir.* »

MARCELLE MICHEL.

★ **En dehors des représentations du New York City Ballet, et en coproduction avec le Festival international de danse de Paris, Twyla Tharp est au Théâtre des Champs-Elysées du 6 au 12 octobre, la Bowyer and Bruggeman Dance Company au Palace du 3 au 15 novembre. Andrew de Groat à la Maison de la culture de Créteil les 11 et 12 novembre. Un festival Workshops se tient au Centre américain du 15 septembre au 2 décembre, et Robert Ashley sera au Centre Georges-Pompidou du 22 au 25 octobre.**

de lignes

retrouve avec délice Suzanne Farrell, jeune sphynx aux jambes interminables qui créa ce rôle en 1963, préfigurant son inoubliable interprétation du Stimmung de Béjart. Avec le Concerto pour violon, Balanchine a particulièrement gâté les garçons ; ils atterrissent en souplesse, par rafales de quatre, et pulvérisent l'espace scénique. Ce sera pour les Parisiens l'occasion de découvrir Ib Anderson, frêle et aérien et comme protégé par la prestance royale de sa partenaire, Karin von Aroldingen.

Et puis, ce ballet réserve une surprise, un émerveillement, l'apparition d'une toute jeune fille, Lourdes Lopez, qui donne une dimension bouleversante à l'« aria ». Elle le danse avec l'élégant Peter Martin, et lorsque celui-ci, agenouillé, l'amène à plier doucement la ligne tendue de ses jambes, comme il dompterait un étalon sauvage, un grand frisson submerge la salle. C'est l'arrache-cœur, le plaisir rare et douloureux d'un moment fugitif de beauté.

La Symphonie en trois mouvements est une œuvre de facture classique avec des entrées massives de filles en tuniques blanches ou noires, crinières au vent, toutes jambes dehors, comme pour une grande parade hollywoodienne, face à des garçons nonchalants, si « cool » que l'on s'attend presque à ce qu'ils se mettent à chanter. Heather Watts mène le bal avec des gestes de nageuse. Le final déploie des dessins contrastés d'une telle subtilité que l'on comprend Stravinsky expliquant que la danse de Balanchine lui donnait l'impression de voir bouger sa musique. — M. M.

Festival d'Automne

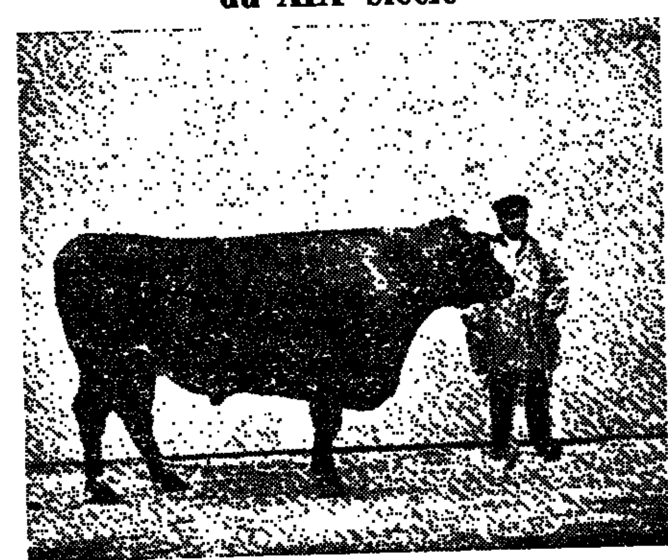
EXPOSITIONS

Trois expositions se tiennent au Festival d'automne : Cent quatre-vingts chefs-d'œuvre de la Bibliothèque nationale, « Regards sur la photographie au dix-neuvième siècle », au Petit Palais, du 18 septembre au 23 novembre.

Au Centre Georges-Pompidou, au grand foyer, du 12 novembre au 15 décembre, des documents axés sur Stravinski, ses interprètes, ses critiques.

Au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, du 14 octobre au 30 novembre, en coproduction avec le Festival de Berlin et en collaboration avec la Bibliothèque nationale, on verra des partitions de « l'Oiseau de feu », du « Rossignol » et de « Petrouchka », des écrits, notamment des extraits de la correspondance avec Cocteau et Gide, des décors et maquettes de Bakst, Benois, Picasso, Larionov, Gontcharova, Auberjonois, Matisse, Survage, Giacomelli et Gleizes, des photos et des films. On pourra entendre des enregistrements dirigés par Stravinski dans les années 30, des rouleaux pour piano mécanique réalisés par le compositeur au début des années 20... Visuelle, sonore, documentaire et artistique, l'exposition évoquera la personnalité du compositeur et retracera sa carrière depuis son enfance russe jusqu'à son départ pour l'Amérique, au début de la deuxième guerre mondiale. Des maquettes restituent le temps des Ballets russes et de leurs décorateurs.

Regards sur la photographie française du XIXe siècle



PORTRAITS, paysages, natures mortes et même reportages : toute la photo du vingtième siècle semble déjà contenue dans celle du dix-neuvième siècle, pour ses sujets au moins, un peu plus timide, un peu plus rigide aussi, du fait de l'énormité de son appareillage. Se faisant tirer l'oreille par le Metropolitan Museum de New-York, le département photographique du cabinet des Estampes de la Bibliothèque nationale s'est décidé à extraire de ses fonds, qui doivent contenir, pour la photographie du dix-neuvième siècle, près d'un million de documents obtenus soit par le dépôt légal, en vigueur dès 1861, soit par la donation ou l'acquisition d'ateliers et de collections privées, un choix de deux cents épreuves originales, des Atget, des Nadar, des Le Gray, des Marville, mais aussi des photographes peu connus ou inconnus : Berthier, Heilman, Cremière, Aubry, Famin, Voland... En 1976, déjà, la Bibliothèque nationale avait présenté une exposition sur le thème : « Une invention du dix-neuvième siècle : la photographie, expression et technique », qui faisait une sorte d'historique de la photographie, de son invention et de son évolution, ne la considérant plus comme seul objet utilitaire mais comme moyen d'expression. En 1979, les « Trésors de la société française de photographie » étaient accrochés, fascinants et pêle-mêle, sur les murs du Petit Trianon de Bagatelle, et au Musée des arts décoratifs la majorité du travail de Victor Regnault, physicien photographe.

Ce choix nouveau de photos anciennes, visible à partir du 18 septembre dans les salles du Petit Palais où viennent d'être décrochés les Autochromes des frères Lumière, partira ensuite pour New-York, au Metropolitan Museum, du 18 décembre au 15 février. Il fait l'objet d'un catalogue, édité par Berger-Levrault, qui reproduit toutes les œuvres exposées, avec une préface de Weston Neel, conservateur au Metropolitan, qui a assuré la sélection, en collaboration avec Bernard Marbot, conservateur de photographie ancienne au cabinet des estampes.

« Les Américains, *dit Bernard Marbot,* sont plus intéressés par la photographie que les Français. Ils sont à la recherche du beau, du document esthétique, ils veulent témoigner de la photographie en tant qu'art. Ils réclament des Atget, des Nadar. Avec cette exposition, nous ne voulons rien prouver, juste faire voir de beaux documents. La photo moderne est très percutante, très dépouillée, et pour regarder la photo ancienne, il faut se replacer dans l'époque, assez opprimée dans sa référence constante à la peinture.

» Il s'agit aussi, pour nous, de montrer le rôle qu'a pu jouer la Bibliothèque nationale par rapport à la conservation d'un patrimoine. Pour la photographie ancienne, nous possédons un fonds qui s'élève à près d'un million de documents, en critère nombre, et de quarante mille à cinquante mille épreuves en critère qualité ; les critères sociologiques sont beaucoup plus vastes. Est-ce que ce fonds est significatif de ce qui a été produit ? On ne peut pas dire ; la Bibliothèque nationale était tributaire du dépôt légal, les travaux d'amateurs lui échappaient...

» Nous donnons dans des vitrines des explications de certaines techniques, comme le collodion ou le calotype, mais nous n'avons pas cherché à retracer une histoire de la photographie. Il y a des images au mur. Ensuite, que le dialogue s'établisse entre l'image et le visiteur... » — H. G.

★ Musée du Petit Palais, du 18 septembre au 23 novembre.

Les décorateurs des ballets russes

QUAND les Ballets russes de Diaghilev sont apparus au Châtelet et à l'Opéra de Paris au début du siècle, l'art du décor en France inspiré des Majorelle, des Galle, des Latiques était devenu chlorotique.

Soudain ce fut l'éblouissement polychrome de *Shéhérazade*, de *l'Oiseau de feu*, des « Danses polovtsiennes » du *Prince Igor*. Toute l'orgie des couleurs de l'Orient se déchaîna alors sur la scène du théâtre et jusque dans les intérieurs parisiens auxquels les tapisseries, les sofas, les rideaux, les coussins conféraient ces allures de sérail qui plurent tant à Anna de Noailles ou à la comtesse Greffuhle allant jusqu'à influer sur les toiles de Jacques-Emile Blanche et de Maxime Dethomas. Sous l'appellation « Le monde de l'art », Serge de Diaghilev avait déjà annoncé la couleur, au plein sens du mot, par une importation de peintures slaves en 1906 dans le cadre du Salon d'automne. Trois ans plus tard, le magicien qui allait révolutionner tout l'art du ballet avec Fokine et Nijinski et révéler le génie d'Igor Stravinski abattait ses deux atouts maîtres en matière de décor : Alexandre Benois et Léon Bakst. La simple nomenclature des ballets signés par ces deux grands décorateurs suffit à leur gloire : pour Alexandre Benois, russe d'origine française, *Petrouchka, Giselle, le Pavillon d'Armide, Sadko ;* pour Léon Bakst, français d'origine russe, *Shéhérazade, le Spectre de la rose, Thamar, le Prince Igor, l'Après-midi d'un faune, la Péri le Dieu bleu.* Mais dans cette période faste des Ballets russes on ne saurait oublier Alexandre Golovine *(l'Oiseau de feu)* ou Nicolas Roehrich *(le Sacre du printemps).*

Après la première guerre mondiale, Diaghilev, rajeunissait les cadres de son folklore pour sa seconde « époque », fit appel à sa meilleure inspiratrice Nathalie Contcharova *(le Coq d'or, Noces)* et à son mari Michel Larionov *(Renard, Chout).* Ce fut alors que le tsar de la danse, à l'instigation de ses amis parisiens Jean Cocteau, Misia Sert, Coco Chanel se transplanta au théâtre des Champs-Elysées. Ce fut la période des ballets plus modernes, moins orientaux de Massine pour finir, à la mort de Diaghilev en 1929 par ceux de Balanchine, Diaghilev avec son flair infaillible n'avait pas hésité à solliciter les peintres dits d'avant-garde, qui ne dédaignaient pas toujours la consécration parisienne : Picasso *(le Tricorne, Parade, Pulcinella),* Matisse *(le Chant du rossignol),* Marie Laurencin *(les Biches),* Braque *(les Fâcheux),* Rouault *(le Fils prodigue).* La leçon de Diaghilev ne sera pas perdue au lendemain de la seconde guerre mondiale pour Roland Petit dont les Ballets des Champs-Elysées donneront tout leur prix à l'art du décor de Christian Bérard et de Georges Wakhévitch.

OLIVIER MERLIN.

THÉATRE

D'ici et d'ailleurs

LES CANNIBALES, par le Centre dramatique des Alpes, mise en scène de Georges Lavaudant, au Théâtre de la Ville, du 30 septembre au 12 octobre.

L'itinéraire d'un jeune homme, enfant de notre fin de siècle. Né à l'ombre des montagnes grenobloises, il voyage entre un Berlin imaginaire, boîte fermée, théâtre où se joue l'épopée dérisoire du passé, et le New-York nocturne où se prépare l'avenir, où dansent les lumières de Manhattan. Le Cannibale dévore, pour les vomir, ses mythologies. Et son cœur bat. Splendeur, lyrisme sensuel des images pour dire la chute des empires.

SACCO, RICCHIAMO, par Remondi et Caporossi, au Centre Georges-Pompidou, du 1er au 11 octobre.

Deux clowns dans un décor de terrain vague jouent le jeu du maître et de l'esclave, de l'homme et de la machine, jouent l'absurdité du monde et pervertissent leur jeu, le prolongent de rires silencieux en échos intérieurs. Elégante cruauté de l'humour italien.

QUARANTAINE, par Plan K, au Centre Georges-Pompidou, du 13 au 19 octobre.

Plan K : un groupe belge d'avant-garde utilise des matériaux artificiels. Il ne raconte rien d'autre que ce qui est vu et ce que fait entendre le violon de Michaël Galasso.

UNE VISITE, de et par Philippe Adrien, à la Cartoucherie de la Tempête, du 3 octobre au 8 novembre.

Le spectacle a été présenté une fois à Bordeaux, aux entrepôts Lainé. Philippe Adrien rencontre Kafka, met en images brumeuses sa détresse, son sourire vénéneux, sa générosité blessée.

PRELUDE A LA MORT A VENISE, par les Mabou Mines, au Centre américain Raspail, du 6 au 19 octobre.

Ils sont venus de San-Francisco à New-York, se sont épanouis dans ce monde de sophistication nonchalante et de dérives où se superposent les objets au rebut de la mégapole et ses angoisses, les musiques étranges du rêve.

Un homme seul dans sa cabine téléphonique engage un dialogue schizophrène avec des voix sans identité. Prodigieux.

WIELOPOLE, WIELOPOLE, de Tadeusz Kantor, par Cricot 2, aux Bouffes-du-Nord, du 8 au 18 octobre.

Dix jours, ce n'est pas assez pour recevoir tous ceux qui se souviennent de la Classe morte, *qui attendent la saga familiale de Kantor en son village natal : Wielopole ; l'histoire de son oncle, qui était prêtre ; sa vie envahie par les croix et la guerre.*

Kantor a conçu, mis en scène Wielopole, Wielopol *à Florence, où il dirigeait un atelier. C'est le plus brutal, le plus morbide, c'est le plus polonais de ses spectacles.*

WOYZECK, de Büchner, mise en scène de Jean-Louis Hourdin, à la Cartoucherie de l'Aquarium, du 14 octobre au 30 novembre.

Jean-Louis Hourdin, le libertaire délirant, plonge dans les malheurs du soldat cobaye et souffre-douleur qui marche à côté de la vie des autres. Il est le petit homme seul sur le chemin désert de la mort.

CAGE, de et avec Jacques Kraemer, au Théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis, du 22 octobre au 30 novembre.

Kafka encore. Et la prison. Et un dialogue avec une voix invisible, oppressive. Le monologue de l'homme enfermé en lui-même. Image sombre, image hallucinée, le déchirement du rire tragique.

L'ORESTIE, par la Schaübühne, mise en scène de Peter Stein, à la Maison de la culture de Bobigny, du 28 octobre au 4 novembre.

Peter Stein joue sur la violence du dépouillement sur l'intensité des acteurs, retenue comme la flèche d'un arc tendu. Pureté de la tragédie qui enveloppe les spectateurs réunis sur le plateau avec les acteurs, très près et très loin comme le sont les Atrides (en trois soirs et en allemand).

GROSS UND KLEIN, de Botho Strauss, par la Schaubühne, mise en scène de Peter Stein, à l'Odéon, du 21 au 25 octobre.

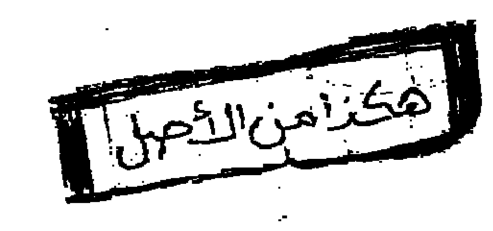
Avant d'être Clytemnestre, Edith Clever est une femme d'aujourd'hui à la recherche d'elle-même, qui bute et s'obstine. Il suffit de la suivre au long de ce voyage piégé, traversé de souvenirs vrais-faux inventés par Botho Strauss, adaptateur des Estivants, *l'un des grands jeunes auteurs allemands.*

TRIPLURE, par Jean-Marie Patte, Valère Novarina, Daniel Zerki, au Centre de la Communauté belge, du 12 au 29 novembre.

L'un lit le journal, l'autre ses œuvres passées, le troisième cuisine. Musique aléatoire des mots, polyphonie des gestes, étrangeté insidieuse de Jean-Marie Patte.

LA PETITE CHEMISE DE NUIT, de Jérôme Deschamps, au Centre Georges-Pompidou, du 19 au 30 novembre.

En marge des villes, en marge de la vie, en marge du langage et de la logique, Jérôme Deschamps a créé un burlesque tranchant. Son style.





Festival d'Automne



ENTRETIEN AVEC MICHEL GUY

L'entraînement des enthousiasmes

LE Festival d'Automne est né d'une idée folle de Michel Guy, qui était un balletomane et un musico-théâtrophile bien avant qu'il soit chargé d'une fonction officielle. Il était un privilégié, impatient de faire servir ses privilèges. Un hyper-Parisien qui se désolait de s'ennuyer à Paris, et regardait avec effroi la capitale perdre lentement mais sûrement l'initiative dans le domaine de la création.

« *J'ai commencé vers 1970,* dit-il, *à imaginer une manifestation qui compléterait le dispositif existant et en comblerait les carences. Je portais un œil sur ce qui me paraissait manquer — il manque toujours quelque chose, — il s'agissait de le trouver. C'est toujours mon objectif.*

» *Mais il faut restituer la genèse de l'histoire. Elle a commencé au moment où Georges Pompidou pensait à Beaubourg. Il ne voulait pas un musée de plus, mais un musée plus autre chose qui n'existe pas ailleurs. Je voulais pour les spectacles ce qu'il souhaitait pour les arts plastiques. Je tiens à le rappeler, c'est grâce à sa complicité que j'ai pu fonder le Festival d'Automne.* »

C'était il y a neuf ans, sous le ministère de Jacques Duhamel. Michel Guy vagabondait alors dans de fériques délires : Paris tout entier, monuments, maisons et rues, serait un théâtre. Il y inviterait les grands artistes du monde, leur offrirait les moyens de rêver et de réaliser leurs rêves. Sur ce point, il a dû rapidement restreindre ses ambitions à la mesure de ses subventions.

Coups de cœur

« *Au début, nous avons pu financer entièrement quelques spectacles. Puis, étant donné le coût des productions, nous avons cherché des partenaires. Le système présente des inconvénients, mais il ne faut pas les exagérer. Puisque, à des degrés divers, les difficultés sont les mêmes partout, tout le monde cherche, et on arrive à conclure des accords satisfaisants. Puis le système assure une plus longue durée aux spectacles qui sont joués chez tous les producteurs.*

» *De toute façon, mon but reste le même : apporter le maximum d'informations sur les mouvements mondiaux, on n'est jamais assez informé. Le rôle premier du festival est de faire connaître, de donner l'occasion de comparer. C'est le seul moyen, j'en suis persuadé, d'élever le niveau général de la création.* »

Le Festival d'Automne a pris corps au moment où le Théâtre des Nations, ayant épuisé ses gisements de spectacles insolites et révélateurs, tente de se rajeunir en collaborant avec le festival de Nancy, et perd son identité.

« *Nous avons pris le relais, puisque nous faisons appel systématiquement aux créateurs étrangers. Mais le Théâtre des Nations travaillait essentiellement avec les ambassades, qui décidaient de la participation de leur pays. Nous, nous leur proposons de nous aider à faire venir les spectacles que nous avons choisis. L'Allemagne accepte — sinon, nous ne pourrions pas avoir Peter Stein et la Schaubühne — mais les Etats-Unis, non, jamais. Pourtant, Dieu sait si la programmation américaine est importante et régulière.* »

Le choix, c'est celui de Michel Guy. Il parle de « ses » artistes (Merce Cunningham; Twyla Tharp, André Serban...). Il en a découvert, d'autres sont devenus les siens : « Le Regard du sourd, *ce n'était pas moi, c'était le Festival de Nancy. Mais, sans nous, les spectacles suivants de Bob Wilson,* la Lettre à la reine Victoria, Einstein on the beach, Edison, *n'auraient pas pu se monter.* »

Parfois, il reprend le flambeau un peu tard. L'art vivant, c'est quelque chose qui vit l'instant. Michel Guy, comme beaucoup, avait été fasciné par le *Prince Constant*, à l'Odéon pour le Théâtre des Nations. Mais au moment où il avait fait appel à Grotowski, le gourou s'était déjà métamorphosé et tournait ses recherches hors du théâtre. Si bien qu'il a présenté un spectacle déjà usé *(Apocalypsis cum figuris)* puis a dirigé un stage où il s'agissait d'apprendre à vivre. La réalité faisait mentir les souvenirs.

Quand Michel Guy se trompe, il s'accuse, mais, dit-il : « *J'ai le goût de l'action, alors j'encaisse et je continue.* » Il parle de « ses » poulains, de « ses » programmes, comme un maître de maison organisant avec délectation un dîner : qui à côté de qui, quel vin avec quel plat. Il procède par coups de cœur. Il préfère dire qu'il a des goûts et des dégoûts :

« *Je ne prétends pas détenir la vérité, je revendique l'arbitraire. Quand j'étais ministre je devais ne pas être subjectif. Encore que j'ai mis sur pied des opérations — l'Ensemble intercontemporain, les nominations aux centres dramatiques — comme pour mon propre plaisir. Je devais doser. Ici, au Festival, ce serait ridicule. On ne pourrait rien faire avec des « Il faudrait que... » des « Ce serait raisonnable de »... On choisit ce dont on a envie. Je choisis, avec mes collaborateurs.*

» *Je fonctionne sur trois vitesses, c'est-à-dire sur une distance de trois ans. D'abord je trie les propositions que nous recevons, les informations que nous recueillons, ça, je le fais seul, c'est mon boulot. Les lignes de force commencent à se dégager, et l'équipe se réunit une fois par semaine. Marie Colin s'occupe du théâtre, Joséphine Markowicz de la musique. Et nous établissons nos prévisions. Je peux dire que l'an prochain il y aura l'Inde du Sud, Beckett et l'intégrale Boulez. En 1982, une large rétrospective Stockhausen...*

» *Les uns et les autres, nous circulons beaucoup. Chacun apporte ses informations, ses avis, ses projets, et j'essaie de bâtir quelque chose qui se tient. Cela n'entraîne pas de se maintenir strictement sur la ligne choisie, il faut pouvoir saisir des occasions. Je fais confiance à mes collaboratrices. Il m'arrive, sur leurs conseils, de prendre des spectacles que je déteste. Ou que j'ignore, et c'est chez moi que je les vois.* »

Adaptation

L'exemple le plus flagrant du rôle d'entraînement que joue la personnalité de Michel Guy est la mise en place du programme japonais il y a deux ans. Il venait de quitter le secrétariat d'Etat à la culture et s'en est allé au Japon pour la première fois de sa vie. « *Brusquement, je découvre trois composantes qui me semblent fondamentales : la persistance de traditions très fortes dans un monde futuriste ; une perception de l'espace et du temps très nouvelle pour nous ; une efficacité, c'est-à-dire, je sentais que ces éléments, dans leur ensemble ou en partie, pouvaient nous être utiles à nous Occidentaux. Le triple coup de foudre de cette perception nouvelle a été si fort que, trois mois après, je dis à l'équipe : il faut absolument trouver une manière originale de montrer ce Japon-là. Je voulais que le Festival communique ce que, moi, j'avais ressenti.* »

A partir de là, il a fallu sinon doser, du moins équilibrer la masse des projets, les rendre réalisables, en abandonner, en transformer, les réduire. Et si le Japon n'avait pas largement financé l'opération, elle aurait dû être annulée. Le Festival d'Automne n'est pas riche, en revanche, c'est une structure légère, souple, qui peut s'adapter aux circonstances. « *Nous n'avons pas, comme les centres dramatiques, des obligations de service public.* »

Menaces

Paris est une sorte de réservoir hétéroclite de spectateurs, c'est pourquoi tout le monde ou presque souhaite s'y frotter. Les manifestations de prestige, les vedettes drainent leurs admirateurs. Le Festival d'Automne, par lui-même, a son propre public. « *Ce n'est pas la foule, mais ce n'est pas négligeable. Il s'agit de paraprofessionnels monodisciplinaires, ceux de la danse, du théâtre, de la musique, on les retrouve, on finit par les reconnaître, ils se mélangent rarement. C'est dommage, mais c'est grâce à eux que nous pouvons tenter des expériences. Quelqu'un comme Jean-Marie Patte a du mal à trouver sa place, elle est donc au Festival. Si j'étais ministre aujourd'hui, je lui donnerais 500 000 F avec pour seule obligation de monter deux spectacles dans l'année. Nous le programmons depuis trois ans, j'espère être bientôt plus généreux avec lui... Quand j'étais ministre, je n'ai pas voulu favoriser le Festival, et depuis 1976 la subvention d'Etat reste la même — 3 millions, — ce qui correspond à une diminution d'au moins 30 %. Celle de la Ville de Paris (1 300 000 F) augmente de 15 % par an, celle des affaires étrangères est passée de 50 000 F à 65 000 F. C'est bien, mais ça ne compense pas... Quand nous avons organisé l'opération Stravinsky, elle devait prendre 40 % du budget de création, puisque nous espérions recevoir une augmentation du ministère. En définitive, elle a atteint 60 % du budget, et c'est vraiment trop... Les programmes durent quatre mois, et je n'ai pas compté, mais il doit bien y avoir quatre cents représentations. On ne peut plus parler d'un festival, il s'agit d'une saison. Si j'avais 1 million de plus, je garderais davantage les spectacles, je les aiderais mieux. Si j'avais l'argent nécessaire, j'en enverrais dans d'autres villes. L'événement ne serait plus seulement parisien.* »

Michel Guy ne craint pas la disparition immédiate de son festival. Mais, bien évidemment, si l'inflation continue au même rythme et si l'Etat ne se montre pas plus large — la solidarité ne semble pas jouer entre ministre et ancien ministre, — le tour de force permanent deviendra suicidaire. Un festival à Paris, en pleine saison, ne peut pas se réduire à quelques maigres manifestations, il se perdrait dans la masse, deviendrait inutile. La Ville de Paris fait un effort appréciable. Quand on sait — c'est à peine un secret — que Jacques Chirac, premier ministre, n'appréciait pas les initiatives de Michel Guy, secrétaire d'Etat à la culture, on se demande si, aujourd'hui, le maire de Paris ne rêve pas d'un festival d'Automne municipal. Le glissement entraînerait une modification totale des options et du style qui ne serait pas forcément positive et marquerait une démission grave de l'Etat. Ce n'est qu'une supposition, mais à force d'entendre, de tous les côtés, tous les responsables d'organismes subventionnés manifester les mêmes inquiétudes, non sans raisons matérielles, on finit par se poser des questions.

COLETTE GODARD.

Expositions

Centre Pompidou

Entrée principale rue Saint-Martin (277-12-33). Informations téléphoniques : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h. à 22 h. ; sam. et dim., de 10 h. à 22 h. Entrée libre le dimanche.

Animations gratuites : sauf mardi et dimanche, à 16 h. et à 19 h. ; le samedi à 11 h. : *entrée du musée* (troisième étage) ; lundi et jeudi, à 17 h. : galeries contemporaines (rez-de-chaussée).

LE FUTURISME DANS LES COLLECTIONS DU MUSEUM OF MODERN ART DE NEW-YORK. — Jusqu'au 21 septembre.

MATISSE : « Les Marocains » et « la Danse ». — Jusqu'au 21 septembre.

DONATION IOLAS. — Jusqu'au 22 septembre.

MARTIROS SARIAN. — Salle d'art graphique. Jusqu'au 15 septembre.

DIX PHOTOGRAPHES POUR LE PATRIMOINE. — Jusqu'au 29 septembre.

CARTES ET FIGURES DE LA TERRE. — Jusqu'au 17 novembre.

C.C.I.

DUBOUT ET LA VIE QUOTIDIENNE. — Entrée libre. Jusqu'au 15 septembre.

LES DEUX GLOBES DE CORONELLI. — Jusqu'au 15 septembre.

CARTO-GRAPHISME OU LES DETOURS DE LA CARTE. — Entrée libre. Jusqu'au 29 septembre.

B.P.I.

LA REPUBLIQUE EN FETE : les *14 juillet. — Jusqu'au 6 octobre.*

LE PETIT LAROUSSE TEMOIN DE SON TEMPS, 1905-1980. — Salle d'actualité. Jusqu'au 30 septembre.

Musées

RESTAURATION DES PEINTURES. Dossier n° 21 du département des peintures. — Musée du Louvre, pavillon de Flore, entrée porte Jaujard (260-39-36). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 heures. Entrée : 9 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 1er décembre.

ARCHITECTURE RURALE ET MOBILIER AU CAP SIZUN. — Exposition de l'inventaire général, Grand Palais, entrée avenue Franklin-Roosevelt *(225-03-30)*. Sauf *mardi*, de 10 h. à 17 h. Jusqu'au 18 septembre.

PRESENTATION TEMPORAIRE D'ŒUVRES DU MUSEE DU LOUVRE ET DES MUSEES NATIONAUX. L'archéologie du Yémen : sculptures médiévales en Champagne ; la Grisaille. — Musée d'art et d'essai, Palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. 45. Entrée : 6 F. Le dimanche, 3 F. Jusqu'au 14 décembre.

HARTUNG, Œuvres de 1922 à 1939. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 6 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 21 septembre.

GROMAIRE. Rétrospective, 1892-1971. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 28 septembre.

BHOULBOULYAN. Un labyrinthe indien. — Musée des enfants, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 12, avenue de New-York (voir ci-dessus). Jusqu'au 29 mars 1981.

L'AFFICHE EN BELGIQUE (1880-1980). — Musée de l'affiche, 18, rue de Paradis (824-50-04). Sauf lundi *et mardi, de 12 h. à 18 h. Entrée :* 6 F. Jusqu'au 17 novembre.

SALON DE L'UNION DES FEMMES PEINTRES ET SCULPTEURS. — Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard *(033-95-00). De 10 h.* à 18 h. 30. Jusqu'au 28 septembre.

LA CAMPAGNE ROMAINE A PROPOS D'UN TABLEAU D'HEBERT : LA MAL'ARIA. — Musée Hébert, 85, rue du Cherche-Midi (222-23-82). Sauf mardi, de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 15 septembre.

CHAPEAU ! — Histoire du chapeau depuis le VIIe siècle avant J.-C. — Musée Bourdelle, 19, rue Antoine-Bourdelle (548-67-37). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 40. Jusqu'au 30 septembre.

BENN A LA MONNAIE DE PARIS. — *11, quai de Conti (329-12-48).* Sauf dim. et jours fériés, de 11 h. à 17 h. Entrée libre. Jupsqu'au 11 octobre.

HOMMAGE AUX DONATEURS. Modes *françaises du XVIIIe siècle* à nos jours. — Musée de la mode et du costume. Galliera, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (720-85-23). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : *9 F.* Jusqu'au 31 décembre.

APEL. LES FENOSA. — Musée Rodin, 77, rue de Varenne (705-01-34). Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 29 septembre.

DOCUMENTS PRECIEUX DE LA BIBLIOTHEQUE FORNEY. — Hôtel de Sens, 1, rue du Figuier (278-14-60). Sauf dim. et lundi, de 13 h. 30 à 20 h. Entrée libre. *Du 12 septembre* au 11 octobre.

ARCHITECTURE DE MANUFACTURES, tabacs et allumettes (1726-1939). — Galerie du Seita, 12, rue Surcouf (555-91-50). De 11 h. à 18 h., sauf dimanches et jours fériés. Jusqu'au 30 septembre.

LES CENT ANS DU MUSEE CARNAVALET. — Jusqu'au 26 octobre. — *IL Y A CINQUANTE ANS... JUILLET 1830.* — Jusqu'au 2 novembre. — Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (272-21-13). Sauf lundi (et jours fériés), de 10 h. à 17 h. 40.

Centres culturels

TRESORS DES MUSEES DE LA VILLE DE PARIS. — Hôtel de Ville, salle Saint-Jean, entrée rue Lobau (742-84-71). Tous les jours, de *10 h.* à 18 h. Entrée libre jusqu'au 17 septembre.

MODULE 1 + 1. — Maison du Danemark, 142, avenue des Champs-*Elysées (359-02-02).* Jusqu'au 12 octobre.

AU PAYS D'ALAIN FOURNIER. — Institut national de recherche pédagogique, 29, rue d'Ulm (galerie Condorcet) (345-37-21, poste 49). Sauf sam., dim. et jours fériés, de 9 h. à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 30 novembre.

Dans la région parisienne

JOINVILLE-LE-PONT. Figuration critique. — Mairie. De 9 h. à 19 h. Jusqu'au 27 septembre.

LA DEFENSE. Le nouveau salon de Paris 1980. — Galerie de l'Esplanade (796-25-49). Jusqu'au 28 septembre.

MAGNY-LES-HAMEAUX. Port-Royal. — Musée national des Granges *de Port-Royal (043-73-05).* Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 11 h. 30 et de 14 h. 30 à 17 h. 30. Entrée : 4 F ; dim. : 2 F. Jusqu'au 26 octobre.

PONTOISE. *Ferdinand* Desnos. — Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (031-93-00). Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 28 septembre.

En province

AIX-EN-PROVENCE. Exotisme, tapisseries et textile, du quinzième au début du dix-neuvième siècle. — Musée des tapisseries, 13, rue de la Molle (21-05-78). Jusqu'au 15 octobre. — Jean Messagier. Parcours d'un peintre de 1949 à 1980. Musée Granet, palais de Malte (26-09-06). Jusqu'au 30 septembre.

ANNECY. La statuaire religieuse en Haute-Savoie, collection du musée. — Hommage à André Jacques, graveur savoyard (1880-1960). Jusque *fin septembre.* — Recherches archéologiques en Haute-Savoie, 1976-1980. Jusqu'en décembre. Château-musée (45-35-66). — Annecy, une ville et son patrimoine. Palais de l'Isle. Jusqu'à fin septembre.

ANTIBES. Peintres contemporains du Mexique. — Musée Picasso (33-67-67). Jusqu'au 21 septembre.

ARLES. Rome et le midi de la Gaule sous le Haut-Empire. Cloître Saint-Trophime. *Jusqu'au 15 octobre.* — Calder. Chapelle de la Charité, 9, boulevard des Lices (96-49-76). Jusqu'au 21 septembre.

AUXERRE. Raymond Mason. *Sculptures et dessins.* Maison du tourisme, 1-2, quai de la République (52-26-27). Jusqu'au 30 septembre.

LES BAUX-DE-PROVENCE. Goya : Eaux-fortes, audiovisuel. Fondation Louis-Jou. De 10 h. à 12 h. 30 et de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 15 novembre.

BAYONNE. Dessins français du dix-neuvième siècle, de la collection du musée. Frédéric Dupuis, peintre de l'école bayonnaise. Musée Bonnat, 5, rue J.-Laffitte (59-08-52). Jusqu'à fin septembre.

BEAULIEU-EN-ROUERGUE. Autour d'une collection 1945-1980, Donation *Geneviève Bonnefoi et les Amis* de Beaulieu. — Abbaye Ginals (30-76-84). Eté.

BEAUMESNIL (Eure). L'art de la reliure en France, du seizième au *vingtième siècle. — Château* Sauf mardi, de 9 h. 30 à 12 h. et de 14 h. 30 à 18 h. Septembre.

BORDEAUX. L'art du métal en Aquitaine, des origines au septième siècle. — Restauration et conservation. Musée d'Aquitaine, 20, cours d'Albret (90-91-60). Jusqu'à fin décembre.

BOURG-EN-BRESSE. Sculptures contemporaines : œuvres d'Avoscan, Viseux, Lovato, Coulentianos, Caniato, etc. — Grand cloître de Brou (22-22-31). Jusqu'en octobre.

CALAIS. Christian Boltanski, 1970-1980. — Musée (97-99-00). Jusqu'au 6 octobre.

CHARTRES. Le Pacifique. Collection Bouge. — Musée, 29, rue du Cloître-Notre-Dame (21-41-39). Jusqu'au 30 septembre.

CHENONCEAUX. André Brasilier. — Château. Jusqu'au 15 octobre.

CHOLET. La mission héliographique de 1851. — Grandes demeures *angevines du XIXe siècle.* Musée municipal (62-21-46). Septembre.

CLERMONT-FERRAND. Nos ancêtres les Gaulois. — Mythe national dans l'art au XIXe siècle. Musée Bargoin, 45, rue *Ballainvilliers* (91-37-31). Jusqu'au 30 septembre.

DIEPPE. Images du Grand Nord. — Château-musée (84-19-76). Jusqu'au 30 septembre.

DIJON. La peinture italienne dans les musées de Dijon. Musée des beaux-arts, place de la Sainte-Chapelle (32-15-37). — Dessins italiens des musées de Dijon. Musée Magnin, 4, rue des Bons-Enfants. Jusqu'au 21 décembre.

FONTREVAUD-L'ABBAYE. Les matériaux qui ont fait l'abbaye : ardoise, tuffeau et bois. — Centre culturel de l'Ouest (51-73-52). Jusqu'au printemps 1981.

GORDES. Patrimoine rural de Haute-Provence. — Abbaye de Sénanque (72-02-05). Jusqu'au 1er octobre.

GRASSE. Au temps de Flore, histoire de la parfumerie de l'Antiquité à nos jours. — Musée Fragonard (36-01-61). Jusqu'au 22 octobre.

GRENOBLE. Giovanni Anselmo, rétrospective Valerio Adami, vingt peintures - Dessins hollandais des XVIIe et XVIIIe siècles, collections du musée. — Musée, place de Verdun (54-09-82). Jusqu'au 6 octobre. — Clefs pour Grenoble : urbanisme, histoire. — *Hall municipal* d'information. Maison du tourisme, rue de la République (44-77-04). Jusqu'en octobre.

GUERET. Ouverture de la salle *Fernand-Mailland* (1863 - 1948). — Musée, 22, avenue de la Sénatorerie (52-07-20).

HONFLEUR. Honfleur 1750 - 1950. Aspects de la ville. — Musée E.-Boudin, place E.-Satie (89-16-47). Jusqu'au 30 septembre.

LA ROCHELLE. Mémoire d'une Amérique... Chapelle du lycée Fromentin, rue du Collège, de 11 h. à 19 h. (41-46-50). Jusqu'au 9 novembre.

LE MANS. Trésors du patrimoine de la Sarthe. — Abbaye de l'Epau, à Yvré-l'Evêque. De 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 5 octobre.

LE PUY. Les arts au Puy dans les années 1900. Musée Crozatier, jardin Vinay (09-38-90). Jusque fin octobre.

LILLE. La peinture française des XVIIe et XVIIIe siècles. Trésors des musées du Nord. — Musée des beaux-arts, place de la République (54-17-84). Jusqu'au 29 septembre.

LIMOGES. Biennale internationale de l'art de l'émail. — Chapelle du lycée Gay-Lussac. Francis Chigot, maître verrier *(1879-1960)*. — Hôtel Meleden. Jusqu'au 4 octobre.

LONGWY. Rétrospective Paul Aubé, 1837-1917. — Musée municipal. Jusqu'en octobre.

LYON. Lyon à l'époque des philosophes et de Soufflot. Musée historique Gadagne, 10, rue Gadagne (42-03-61). Jusqu'en novembre. — Aspects de la vie lyonnaise au temps de Soufflot. Bibliothèque de la Part-Dieu (62-85-20). Jusqu'au 27 septembre.

MACON. De Sumer à Babylone, collections du Musée du Louvre. Musée des Ursulines (38-18-84). Jusqu'au 13 octobre.

MARCQ-EN-BARŒUL. Splendeur des costumes du monde. — Fondation Prouvost. Septentrion (78-30-32). Jusqu'au 5 octobre.

MARSEILLE. Cantini 1980, acquisitions récentes des musées de Marseille. — Musée Cantini (54-77-75) et galerie de la Charité. Jusqu'au 26 octobre.

MENTON. Treizième Biennale internationale d'art. — Palais de l'Europe (35-78-83, poste 467). Jusqu'au 15 octobre.

MONTPELLIER. De Raphaël à Matisse, cent dessins du musée Fabre. — *Musée Fabre, rue Montpellieret* (72-93-76). Septembre. — Saveur et charme de la vieille épicerie. — Galerie F.-Bazille (Théâtre municipal.) Septembre.

MORLAIX. L'atelier Jean-Louis Nicolas (1842-1912). Soixante-dix ans d'art décoratif et de vitrail dans le Finistère. Musée des Jacobins, rue des Vignes (88-38-96). Jusqu'au 30 novembre.

MOUILLERON-EN-PAREDS. Clemenceau, du portrait à la caricature. — Musée national des Deux-Victoires (00-31-49). Jusqu'au 29 septembre.

NANCY. Majolika, la manufacture de Karlsruhe. — Musée des Beaux-Arts (35-55-53). Jusqu'au 21 septembre.

NANTES. Histoire d'un musée, à l'occasion de son 150e anniversaire. — Musée des Beaux-Arts, 10, rue Georges-Clemenceau (74-53-24). Jusqu'au 28 septembre.

NARBONNE. Visages narbonnais. Du pastel à la photo et du seizième *siècle à nos jours. — Musée des* Beaux-Arts (32-31-60). Jusqu'au 30 septembre.

NICE. Pattern, Kushner, Mac Connel, Ripps, Zakanitch (Nouvelle peinture américaine). Galerie d'art contemporain, 59, quai des Etats-Unis (85-82-34). Jusqu'au 30 septembre. — Jean-Baptiste Carpeaux, 1827-1875. Sculptures, peintures, dessins. Galerie des Ponchettes, 77, quai des Etats-Unis (85-82-23). Jusqu'au 5 octobre. — Vivre et travailler en Chine sur le Grand Canal. Cinquante photographies inédites (1935) Musée des Beaux-Arts Jules-Chéret, 33 av. des *Baumettes (88-53-18).* Jusqu'à fin décembre. — Esprits et dieux d'Afrique. Musée national, message biblique Marc Chagall, avenue du Docteur-Ménard (81-75-75). Jusqu'au 3 novembre.

ORNANS. Souvenir de Gustave Courbet. — Maison natale de Gustave Courbet. Jusqu'au 2 novembre.

PERIGUEUX. Un caricaturiste périgourdin : Sem. — Musée du Périgord, cours Tourny (53-16-42). Jusqu'au 1er décembre.

PONT-A-MOUSSON. Les arts du fer en Lorraine. — Centre culturel de l'abbaye des Prémontrés (81-10-32). Jusqu'au 20 octobre.

RENNES. Dessins et gravures du dix-septième siècle français. — Collection du Musée des Beaux-Arts, Musée des Beaux-Arts, 20, quai Emile-Zola (30-83-87). Jusqu'au 29 septembre.

LES SABLES-D'OLONNE. Antonin Artaud. Dessins. Donation Charles Sorlier, lithographies. — Musée de l'abbaye Sainte-Croix, rue de Verdun (32-01-16). Jusqu'au 30 septembre.

SAINT-MALO. Aspects de la vie au pays malouin. — Ancienne chapelle Saint-Sauveur (56-41-36). Jusqu'en *décembre.*

SAINT-PAUL-DE-VENCE. Braque, rétrospective. — Fondation Maeght (32-81-63). Jusqu'au 30 septembre.

SAINTES. Saintes, cité bi-millénaire. Dix années de recherches archéologiques. — Musée archéologique, esplanade A.-Malraux. Jusqu'au 1er novembre.

TOULON. Le paysage dans les collections du musée de Toulon. Jusqu'en mai 1981. — Hélène Valentin. Jusqu'au 30 septembre. — Musée, 20, boulevard Leclerc (93-15-54).

TOURS. L'architecture civile à Tours, des origines à la Renaissance. — Hôtel Goüin, 25, rue du Commerce (05-68-73). Jusqu'à fin novembre. — Peintures abstraites en France après 1945. Jusqu'au 31 décembre. — Les Jeux, aux seizième et dix-septième siècles. Jusqu'au 28 septembre. — Musée des Beaux-Arts, 18 place F.-Sicard (05-68-73).

VARENNES-EN-ARGONNE. Louis XVI, esquisse d'un portrait. — Musée d'Argonne. Jusqu'à fin octobre.

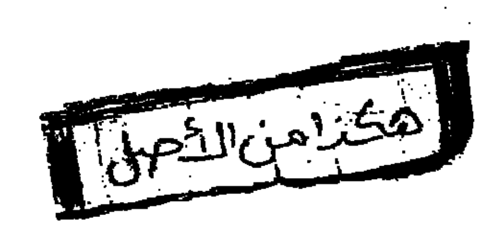
VASCŒUIL. Les Naïfs. Céramiques de Erdödi. — Centre d'art et de culture. — Maison Michelet. — Château. Jusqu'au 2 novembre.

VENCE. Max Ernst. — Galerie A.-Chave, 13, rue Isnard (58-03-45). Jusqu'au 28 septembre.

VENDOME. Louis Leygue, sculptures et dessins. — Musée de la Trinité (77-26-13). Jusqu'à fin septembre.

VILLENEUVE-LES-AVIGNON. Usages et images de l'eau - Regards *sur les jardins de la Méditerranée* - Les jardins de l'utopie - Cellule-musée des Chartreux - Maison des jardins. Jusqu'au 30 octobre. CIRCA. Chartreuse (25-05-46).





Théâtres

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

Les salles subventionnées et municipales

COMEDIE FRANÇAISE (296-10-20), les 15 et 17, à 20 h. 30; le 17, à 14 h. 30 : Tartuffe; le 16, à 20 h. 30 : la Commère; le Jeu de l'amour et du hasard.

T.E.P. (797-96-06), les 16 et 17, à 20 h. : films (le 16 : Aran, la Dernière Atlantide; Dersou Ouzala; le 17 : Faut pas s'en faire; A la recherche de Mr. Goodbar).

CENTRE POMPIDOU (277-12-33) (Mar). — Débats : les 12, 13, 14 et 15, à 14 h. 30 : Cultures juives méditerranéennes et orientales; le 12, à 20 h. 30 : Patrimoine de l'audiovisuel. — Cinéma : le 10, à 18 h. : Année du patrimoine; le 12, à 18 h. : le Carnaval de Limoux.

CARRE SILVIA MONFORT (531-28-34), les 10 et 17, à 15 h. 30; les 13 et 14, à 14 h. et 16 h. 30 : Cirque Grüss à l'ancienne.

Les autres salles

AIRE LIBRE (322-70-78) (D., L.), 22 h. : R. Desnos.

ANTOINE (208-77-71) (L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : Potiche (à partir du 12).

ARTS-HEBERTOT (387-23-23) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. et 18 h. 30 : les Bons Bourgeois.

ATELIER-THEATRE DU XIX[e] (202-34-31) (D., L.), 20 h. 30 : les Bonnes.

COMEDIE ITALIENNE (321-22-22) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., 15 h. 30 : la Locandiera (à partir du 15).

DUNOIS (584-72-00), 21 h. : Théâtre innocent (dernière le 11).

ESSAION (278-46-42) (D., L.), 20 h. 30 : Histoires vraies.

FONTAINE (874-74-40) (D.), 20 h. 45 : Tupac Tosco, la raison de la mémoire; 22 h. 30 : la Révolte des colombes.

GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18) (D., L.), 20 h. 15 : Rufus; 22 h. : V comme Vian.

HUCHETTE (326-38-99) (D.), 20 h. 15 : la Cantatrice chauve; 21 h. 30 : la Leçon.

LA BRUYERE (874-76-99) (D., L.), 21 h. : Un roi qu'a des malheurs.

LUCERNAIRE (544-57-34) (D.). I, 18 h. 30 : En compagnie d'Apollinaire (dern. le 13); 20 h. 30 : Haute surveillance (à partir du 15, à 18 h. 30); 22 h. 15 : Molly Bloom; II, *18 h. 15 : Idée fixe*; 20 h. 30 : la Double Inconstance; 22 h. 15 : Ficelles; III, 18 h. 15 : Parlons français; 21 h. : Notre-Dame de l'informatique (dern. le 13).

MONTPARNASSE (320-89-90) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 16 h. : la Cage aux folles; Petite salle, le 16, à 20 h. 30 : Exercices de style; (L.), 22 h. : Triboulet existe.

NOUVEAUTES (770-52-76) (J., D. soir), 21 h., mat. dim., 16 h. : Un clochard dans mon jardin.

ŒUVRE (874-42-52) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim., 15 h. : Un habit pour l'hiver.

PALAIS DES GLACES (607-49-93) (D.), 20 h. 30 : la Farre sifflera trois fois.

PALAIS-ROYAL (297-59-81) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. et 18 h. 30 : Joyeuses Pâques.

PRESENT (203-02-55), 15 16, à 20 h. 30 : Rosmersholm.

SAINT-GEORGES (878-63-47) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. et 18 h. 30 : l'Aide-Mémoire.

STUDIO D'EN FACE (238-16-78) (D., L.), 21 h. : la Traversée.

T.A.I. THEATRE D'ESSAI (274-11-51), 20 h. 45 : Compartiment non fumeurs (dern. le 15).

TERRAIN VAGUE-20[e] (557-45-17) (L.), 20 h. 30 : Thyeste.

THEATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h. 30 : En plein dans le mille.

THEATRE DE POCHE (548-92-97) (D.), 20 h. 30 : le Premier.

THEATRE EN ROND (387-88-14) (D., L.), 20 h. 30 : Huis clos.

TRISTAN-BERNARD (522-08-40) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., 15 h. et 18 h. 30 : Du canard au sang pour Mylord.

VARIETES (233-09-92) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. 15 : Je veux voir Mioussov.

LE CLOWN (555-00-44), 22 h. 30 : Caf' Conc'.

LE CONNETABLE (277-41-40) (D.), 20 h. 30 : Abadoche; 22 h. 30 : J. Debronckart; 23 h. 30 : E. Barret (dernière le 13).

COUPE-CHOU (272-01-73) (D.), 20 h. 30 : le Petit Prince; 23 h. : Bagdad Connection.

COUR DES MIRACLES (548-85-60) (D.), 21 h. 30 : la Matiouette : 22 h. 50 : Essayez donc nos pédalos.

L'ECHAUDOIR (240-58-27) (D.), 21 h. 30 : M. Boubin, M. Panon.

L'ECUME (542-71-16) (D.), 20 h. 30 : F. Torrente; 22 h., les 10, 11, 12, 13 : P. Delettrez; les 15, 16 : An Roman Bul.

LE FANAL (233-91-17) (D.), 19 h. 45 : L'une mange, l'autre boit; 21 h. 15 : le Président.

LE PETIT CASINO (278-36-50) (D.), I, 21 h. : Racontez-moi votre enfance; 22 h. 15 : Du moment qu'on n'est pas sourd. — II, 21 h. : Si la concierge savait; 21 h. 45; dim., 22 h. : Suzanne, ouvre-moi.

POINT-VIRGULE (278-67-03) (D., L.), 20 h. 30 : Tranches de vie; 21 h. 30 : Cherche homme pour faucher terrain en pente; 22 h. 45 : J.-M. Cornille joue Raymond.

SPLENDID (887-33-83), 21 h. 30; sam., 20 h. 30 et 22 h. 30 : Elle voit des nains partout.

THEATRE DE DIX-HEURES (606-07-48) (D.), 20 h. 30 : Cabaret chaud 7; 21 h. 30 : Ma vie est un navet.

THEATRE DES QUATRE-CENTS-COUPS (329-39-69) (D.), 20 h. 30 : Parle à mes oreilles, mes pieds sont en vacances; 21 h. 30 : Bonjour les monstres.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) (D.), 20 h. 15 : la Voix humaine; 21 h. 15 : la Collection; 22 h. 30 : la Revanche de Nana.

BISTROT BEAUBOURG (271-33-17) (Ma.), 20 h. 30 : R. Sarda Generation Hollywood; 21 h. 45 : Naphtaline.

BLANCS-MANTEAUX (887-16-70) (D.), I, 20 h. 15 : Arench = MC 2; 21 h. 30 : G. Cuvier; (D., L.), 22 h. 30 : A. Scoff et J.-P. Sèvres. — II, 20 h. 15 : D. Herczog.

CAFE D'EDGAR (322-11-02) (D.), I, 20 h. 30 : Sœurs siamoises cherchent frères siamois; 21 h. 30 : Couple-moi le souffle; 22 h. 30 : les Deux Suisses; 23 h. 30 : R. Mason.

CAFESSAION (278-46-42) (D.), 22 h. : Jacques Charby.

CAFE DE LA GARE (278-52-51) (D., L.), 20 h. 30 : la Transatlantide; 22 h. 30 : le Bastringua.

Dans la région parisienne

BRETEUIL, Château (052-05-11), le 14, à 17 h. : C. Caumont (Couperin, Rameau, Scarlatti, Bach).

CACHAN, M.C.J. (665-66-12), le 16, à 20 h. 45 : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. J.-C. Hartemann; sol. P. Arrauzau (Offenbach).

CHAUMES-EN-BRIE, Eglise, le 13, à 20 h. 45 : B. Verlet (G., L. et F. Couperin).

ROYAUMONT, Abbaye (035-40-18), le 13, à 20 h. 30 : Solistes de la session internationale, dir. W. Christie (Hommage à Rameau).

SCEAUX, XII[e] Festival, Orangerie du Château (660-07-79), le 12, à 21 h. : Duo Delangle (Hindemith, Villa-Lobos, Charpentier, Milhaud), B. Thieffry, C. Mergny (Haendel, Schumann, Poulenc, Debussy). — Le 13, à 17 h. 30 : J.-P. Wallez, J.-P. Brosse (Bach). — Le 14, à 17 h. 30 : Ensemble (Telemann, Bach, Saint-Georges, Vivaldi).

Concerts

MERCREDI 10 SEPTEMBRE

LA DEFENSE, 21 h. 15 : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. J. Fournier, sol. : F. Duchable (Tomasi, Ravel, Berlioz).

LUCERNAIRE, 19 h. 30 : K. Koleva (Chopin, Brahms, Segalev).

JEUDI 11 SEPTEMBRE

RANELAGH, 20 h. 30 : M. Horszowski (Bach, Mozart, Chopin).

LUCERNAIRE, 19 h. 30 : voir le 10.

SAMEDI 13 SEPTEMBRE

EGLISE SAINT-MERRI, 21 heures : Orchestre de chambre J.-C. Hartmann.

DIMANCHE 14 SEPTEMBRE

NOTRE-DAME, 17 h. 45 : A. Chorosinski (Bach, Reubke, Surzynski).

EGLISE AMERICAINE, 18 heures : J. Brahms, A. de Valera (Villa-Lobos, Hindemith, M. de Scalla, Carulli, Antoniou).

CHAPELLE SAINT-LOUIS DE LA SALPETRIERE, 16 h. 30 : M.-J. Chasseguet (Bach).

EGLISE REFORMEE DU SAINT-ESPRIT (8[e]), 17 h. 30 : O. Van Benthem, S. Schaffert, C. Michon, A.-M. Lzals, M. Podeur (Frescobaldi, Purcell, Scarlatti, Mattheson).

SQUARE LE GALL, 15 heures et 16 h. 30 : Trio Croulebarbe (Schubert, Beethoven, Mozart, Haydn).

SAINTE-CHAPELLE, 18 h. 30 : Agrupacion Musica (Missa Criolla).

MARDI 16 SEPTEMBRE

HOTEL DE GALLIFET (7[e]), 20 h. 30 : Chœur de l'Academia Filarmonica Romana, dir. P. Colino (Gastoldi, Monteverdi, Palestrina, Mozart, Beethoven, Rossi, Landi).

EGLISE SAINT-SEVERIN, 21 heures : Orchestre et Chorale P. Kuentz Bach).

Festivals

A Paris

FESTIVAL ESTIVAL

(633-61-77)

Conciergerie, le 10, à 18 h. 30 et 20 h. 30 : Ensemble Perceval, dir. : G. Robert (Renard le Nouvel).

Faculté de droit, le 11, 20 h. 30 : la Grande Ecurie et la Chambre du Roy, dir. : J.-C. Malgoire. Sol. : P. Badura-Skoda (Mozart).

R.E.R.-Station Auber, le 12, 16 h. 30 : Ensemble à vent de Paris, dir. : A. Pâris (Hadyn, Schubert, Beethoven, Gounod).

Gaveau, le 12, 18 h. 30 : Yval Trio (Beethoven, Brahms).

Pleyel, le 12, à 20 h. 30 : Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. : H. Soudant (Constant, Bruckner).

Eglise Saint-Merry, le 15, 20 h. 30 : R. Puyana (Bach).

Eglise Saint-Etienne-du-Mont, le 16, 18 h. 30 et 20 h. 30 : Ensemble Nuove Musiche (Nivers, Brossard, Flocco, Bach).

FESTIVAL D'ART : MONTMARTRE 80

(387-65-32)

Square Carpeaux, le 10, 21 h. : la Religieuse portugaise : Pauvre matelot.

Eglise Saint-Pierre, le 15, 20 h. 30 : B. Engerer (Beethoven, Schumann, Chopin).

Eglise Saint-Jean, le 16, 20 h. 30 : O. Pierre (Bach, Franck, Alain, Dupré).

Théâtre des jeunes de la Butte, les 11, 12 et 13, 20 h. 30 : les Voyageurs de carton.

FESTIVAL DE MUSIQUE DE CHAMBRE

Eglise de la Madeleine, le 11, 21 h. : Orchestre de chambre B. Thomas (Bach, Telemann, Vivaldi, Albinoni, Torelli).

Musée Carnavalet, le 14, 14 h. : Promenade musicale, avec le Coro Feminile de la Filarmonica Romana.

Eglise des Billettes, le 15, 21 h. : Coro Feminile de la Filarmonica Romana, dir. : P. Colino (Palestrina, Victoria, Verdi).

Eglise Saint-Germain-des-Prés, le 16, 21 h. : Orchestre de chambre B. Thomas, sol. : P. Ampyal, G. Causse (Mozart, Hoffmeister).

FESTIVAL D'AUTOMNE

(296-12-27)

MUSIQUE

Palais des congrès le 18, à 20 h. 30 : New York Philharmonic Orchestra, dir. Z. Mehta (Webern, Mahler).

DANSE

Théâtre des Champs-Elysées (L.), 20 h. 30, matinée dim., 14 h. 30 : New York City Ballet.

En province

AQUITAINE

Musique en Côte basque

ANGLET

Eglise, le 10 à 21 h. : Melos Quartett de Stuttgart (Haydn, Schubert, Mozart).

BAYONNE

Eglise St-André, le 14 à 10 h. 30 : Chorales de la Côte basque, Ballets Oldarra (Urteaga). Cathédrale, le 13 à 21 h. : Orchestre du Capitole de Toulouse, dir. M. Plasson (Fauré).

CHANTACO

Hôtel, le 12 à 21 h. : J. Menuhin (Mozart, Schubert, Brahms).

SAINT-EMILION

Eglise collégiale, le 12 à 21 h. : Orchestre du Capitole de Toulouse, direct. M. Plasson (Bach, Gounod, Schubert).

CENTRE

De patrimoine en patrimoine

LA VERRERIE

Château, le 13 à 20 h. 30 : Ensemble polyphonique de France, dir. C. Ravier (de Bertrand).

SAINT-COSME

Prieuré, le 14 à 16 h : voir ci-dessus.

CHARTRES

XXIX[e] Festival des Samedis musicaux

Salle à l'italienne du Musée des beaux-arts, le 13 à 21 h. : R. Yassa (Chopin, Haydn, Prokofiev).

FRANCHE-COMTÉ

BESANÇON

XXXIII[e] Festival international

Théâtre, le 11, à 20 h. 30 : K. et M. Labèque (Debussy, Mozart, Gershwin, Stravinski, Lutoslawski - Paganini); le 14, à 20 h. 30 : Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. H. Soudant (Poulenc, Constant, Bruckner); le 15, à 20 h. 30 : Même orchestre, dir. G. Amy (Berlioz, Schoenley, Berg); le 16 à 20 h. 30 : Orchestre Symphonique du Suddwestfunk de Baden-Baden, dir. M. Tabachnik (Brahms, Mahler, de Falla).

Palais des Sports, le 17, à 20 h. 30 : Orchestre National de France, dir. A. Dorati (Debussy, Messiaen, Ravel).

Cathédrale Saint-Jean, le 12, à 20 h. 30 : Ensemble vocal et instrumental de Lausanne, dir. M. Corboz (Charpentier, Delalande).

Lons-le-Saunier, Salle omnisports, le 11, à 20 h 30 : Orchestre philharmonique de Lorraine-Metz, dir. M. Tabachnik (Wagner, Mozart, Schumann).

Arc de Senans, Salines royales, le 12, à 20 h. 30 : Ensemble Strauss de Vienne, dir. P. Guth (Haydn, Mozart, Beethoven, Strauss, Schubert).

Luxeuil, Basilique Saint-Pierre, le 13, à 15 h. 30 : M. Chapuis, J. Costarini (Krebs, Buxtehude, Clérambault, Rivier, Bach, Loeillet).

Belfort, Basilique Saint-Christophe, le 13, à 20 h. 30 : Consortium Antiquum de Belgique, dir. J.-P. Biesemans (Ockeghem, Obrecht, Binchois...).

Gray, Théâtre, le 14, à 20 h. 30 : voir Arc et Sénans.

Dôle, salle des fêtes, le 15, à 20 h. 30 : voir Arc et Sénans.

MIDI - PYRÉNÉES

II[e] FESTIVAL DE MUSIQUE EN BEARN

MONEIN

Salle Saint-Girons, le 13 à 21 h. : L. Claret, A. Gimenez-Atenelle (Beethoven, Brahms, Schubert, de Falla).

TOULOUSE

De Messidor à Vendémiaire

Cloître des Jacobins, le 10 à 21 h. : A. Imai (Mozart, Chopin, Bartok); le 11 à 21 h. : P. Devoyon (Ravel, Liszt); le 16 à 21 h. : M.-C. Girod (Chopin, Liszt, Rachmaninov); le 17 à 21 h. : J. Gauthier (Haydn, Webern, Schumann); le 12 à 21 h. : Ensemble choral de Bordeaux « Arpège ».

CASTRES

Semaine de la musique française

Eglise N.-D. de la Platée, le 11 à 21 h. : Ensemble Mondonville, sol. : M. March (de Boismortier, de Vaudevilles, Bernier).

Salle Drouot, le 13 à 21 h. : I. Aubret.

Auditorium de la bibliothèque, le 14 à 17 h. 30 : Françoise Thinat (Chausson, Ropartz, Dutilleux).

Musée Goya, le 15 à 21 h. : J. Mars, N. Lemaistre (Duparc, Fauré, Roussel, Bordes, Ravel, Ibert).

Cathédrale Saint-Benoît, le 16, à 21 h. : Trio Desiogères, Cœurs des étudiants en musicologie de Toulouse, orchestre du Haut-Languedoc, dir. : M. Carles (Carles, Fauré, Chaynes, Darasse).

SAINT-LIZIER

IX[e] Festival international

Cathédrale, à 21 h. 15, le 12 : A. Queffelec (Debussy, Liszt, Schubert); le 13 : P. Amoyal, M. Dalberto, F. Lodéon (Brahms); le 14, à 15 h. : C. Thuel, M.-C. Arbaretaz (Monteverdi, Mozart, Rossini, Brahms, Dvorak).

PICARDIE

LAON

Heures médiévales

M.A.L., le 13, à 20 h. 45 : Ballets Kodia; le 16, à 20 h. 45 : Y. Duteil.

Cathédrale, le 14, à 16 h. 30 : Orchestre de chambre H. Bruun.

PROVENCE - ALPES - COTE D'AZUR

ARLES

Rencontres méditerranéennes :

Théâtre Antique, le 10, à 20 h. 30 : Mireio; Viure au pais es super cool; le 12, à 20 h. 30 : Suma Vesuviana; le 13, à 20 h. 30 : El Hijra; F. Marquès; le 14, à 20 h. 30 : Soirée occitane.

Maison Pablo-Neruda, 18 h. 30, le 10 : Mistral; le 11 : S. Lainakis et K. Kapadakis; le 12 : S. Vesuviana; le 13 : El Hijra et F. Marquès; le 14 : Anthologie de la nouvelle chanson occitane.

MARSEILLE

Rencontres méditerranéennes

Vieille Charité, le 12, à 20 h. 30 : Talip Ozkan, Antonio Négro; Fawzi al Ayedi; le 13, à 20 h. 30 : Suma Vesuviana; El Hijra; Fernando Marquès.

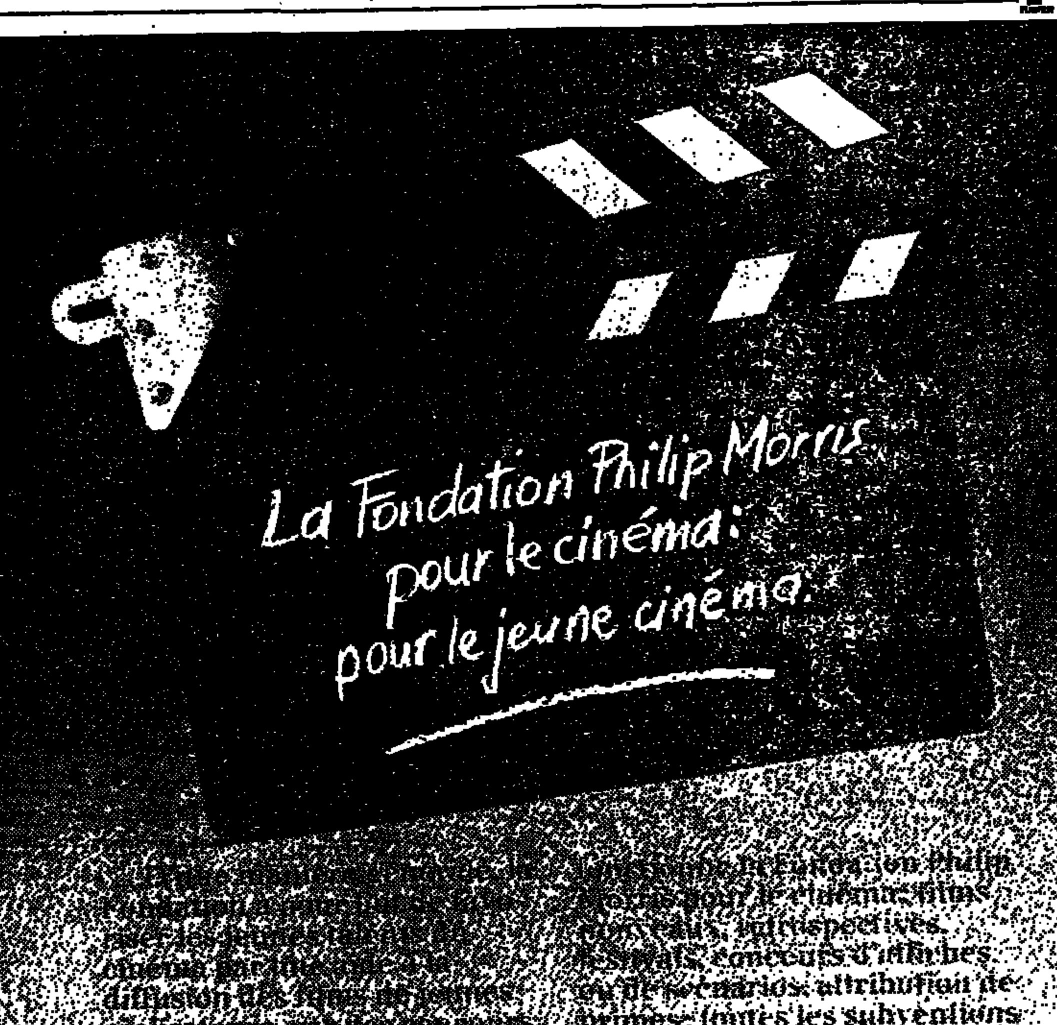
RHONE - ALPES

LYON

Festival Berlioz

Place Charles-de-Gaulle, le 17, à 19 h. : Orchestre régional inter-conservatoires; Chœurs régionaux. Dir. des Chœurs : B. Tétu. Dir. mus. : S. Cambreling (Marche hongroise, les Cantates, la Marseillaise).

Côte Saint-André, à partir du 16, à 15 h. : Les Grotesques de la musique.





Cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 10 SEPTEMBRE

15 h. : les Trois Ages, de B. Keaton ; 19 h. : Le patrimoine cinématographique français : Marius, de A. Korda ; 21 h. 30 : Made in U.S.A., de J.-L. Godard.

JEUDI 11 SEPTEMBRE

15 h. : les Chemins de la gloire, de H. Hawks ; 19 h. : Le patrimoine cinématographique français : les Croix de bois, de R. Bernard ; 21 h. : Irène et sa folie, de B. Queysanne.

VENDREDI 12 SEPTEMBRE

15 h. : Ames à la mer, de H. Hathaway ; 19 h. : Le patrimoine cinématographique français : Fanny, de M. Allégret ; 21 h. 30 : Rude Journée pour la reine, de R. Allio.

SAMEDI 13 SEPTEMBRE

15 h. : Pierre et Paul, de R. Allio ; 17 h. : le Maître de poste, de G. Ucicky ; 19 h. : Un homme qui dort, de B. Queysanne et G. Perec ; 21 h. : Le patrimoine cinématographique français : César, de M. Pagnol.

DIMANCHE 14 SEPTEMBRE

15 h. : Clochemerle, de P. Chenal ; 17 h. : Courts métrages de B. Queysanne ; 19 h. : Le patrimoine cinématographique français : Topaze, de M. Pagnol ; 21 h. 30 : l'Une et l'Autre, de R. Allio.

LUNDI 15 SEPTEMBRE

Relâche.

MARDI 16 SEPTEMBRE

15 h. : Le patrimoine cinématographique français : la Croisière jaune, de A. Sauvage ; 19 h. : Cinémathèque québécoise : le Père Chopin (l'Oncle du Canada), de F. Ozep ; 21 h. : Rétrospective 1960-1980 du Festival d'Annecy.

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 10 SEPTEMBRE

15 h. : le patrimoine cinématographique français : la Maternelle, de J. Benoit-Lévy ; 17 h. : Comique américain : Plein les bottes, de F. Capra ; 19 h. : les explorateurs et ethnographes : Groenland, de D. Birmann ; Island, de D. Birmann.

JEUDI 11 SEPTEMBRE

15 h. : le patrimoine cinématographique français : les Cinq Gentlemen maudits, de J. Duvivier ; 17 h. : Comique américain : Laurel et Hardy au Far-West, de J. W. Horne ; 19 h. : les explorateurs et ethnographes : l'Exode, de M. C. Cooper et E. B. Schoedsack.

VENDREDI 12 SEPTEMBRE

15 h. : le patrimoine cinématographique français : l'Atalante, de J. Vigo ; 17 h. : comique américain : le Mécano de la Générale, de B. Keaton et C. Bruckman ; 19 h. : Ethnographie : Guérisseur ; les Dieux thérapeutes du Brésil ; Mexique magique d'I. Barreto.

SAMEDI 13 SEPTEMBRE

15 h. : le patrimoine cinématographique français : Mme Bovary, de J. Renoir ; 17 h. : comique américain : Marin malgré lui, de F. Newmeyer ; 19 h. : les explorateurs et ethnographes : Desert people, d'I. Dunlop ; Ishi in two worlds, de R. Tomkins ; 21 h. : Circles, d'I. Schechory (en sa présence).

DIMANCHE 14 SEPTEMBRE

15 h. : le patrimoine cinématographique français : Zéro de conduite, de J. Vigo ; 17 h. : comique américain : Charlot marin ; Charlot au music-hall, de C. Chaplin ; la Folle Aventure de Charlot et Lolotte, de M. Sennett ; 19 h. : les explorateurs et ethnographes : The Hunters, de J. Marshall ; 21 h. : Leçons d'histoire, de J. M. Straub et D. Huil et.

LUNDI 15 SEPTEMBRE

15 h. : le patrimoine cinématographique français : le Dernier Milliardaire, de R. Clair ; 17 h. : comique américain : l'As des gladiateurs, d'H. Roach ; le Sous-Marin pirate, de M. Sennett ; 19 h. : les explorateurs et ethnographes : Dead Birds, de R. Gardner.

MARDI 16 SEPTEMBRE

Relâche.

Les exclusivités

ALIEN (A., v.o.) (**) : Broadway, (16e) (527-41-16).
AMERICAN GIGOLO (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Paramount-City, 8e (562-45-76).
ANTHRACITE (Fr.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Athéna, 12e (343-07-48).
APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (**) : Denfert, 14e (354-00-11).
ATLANTIC CITY (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75).
LA BANQUIERE (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (354-42-72) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
LE BAR DU TELEPHONE (Fr.) (*) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Publicis-Elysées, 8e (720-71-23) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
BIENVENUE M. CHANCE (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-86) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
CALIGULA (It.-ang., v. ang) (**) : Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; v.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
CAN'T STOP THE MUSIC (A., v.o.) : Publicis Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LA CARABINE NATIONALE (Esp., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
LE CHAINON MANQUANT (Fr.-belg.) : Espace-Gaîté, 14e (320-99-34) ; Haussmann, 9e (770-47-55).
LE CHRIST S'EST ARRETE A EBOLI (It., v.o.) : Studio de la Harpe-Huchette, 5e (633-08-40) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98).
LE COMMANDO DE SA MAJESTE (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).
CONTES PERVERS (Fr.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).
LES DOIGTS DU DIABLE (A.) (*) : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40).
DON GIOVANNI (Fr.-it., v. it.) : Vendôme, 2e (742-97-52).
L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
ENQUETE SUR UNE PASSION (Ang., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
EXTASE (Tch., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42). H. sp.
LA FEMME INTEGRALE (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04) ; Espace-Gaîté, 14e (320-99-34).
GIMME SHELTER, THE ROLLING STONES (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
LES GUERRIERS DE LA NUIT (A., v.o.) (**) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
JE VAIS CRAQUER (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23).
KRAMER CONTRE KRAMER (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69).
LOULOU (Fr.) (*) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
MAIS QU'EST-CE QUE J'AI FAIT AU BON DIEU... ? (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46).
MANHATTAN (A., v.o.) : Jean-Cocteau, 5e (354-47-62).
LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).
MON ONCLE D'AMERIQUE (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Parnassien, 14e (329-83-11).
LES MONSTRES DE LA MER (A., v.o.) (*) : Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43).
NIMITZ, RETOUR VERS L'ENFER (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
LA NUIT, UN RODEUR (Austr., v.o.) (*) : Movies Les Halles, 1er (236-71-72) ; la Clef, 5e (337-90-90) ; Olympic, 14e (542-67-42).
PASTORALE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80) ; 14 Juillet-Bastille, 12e (357-90-81).
LA PETITE SIRENE (Fr.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6 (222-57-97) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
PILE OU FACE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Tourelles, 20e (364-51-98).
QUE LE SPECTACLE COMMENCE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Balzac, 8e (561-10-60).
LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
LES SOUS-DOUES (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
THE ROSE (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50) (70 mm) ; Studio de la Harpe, 5e (354-35-40) ; Balzac, 8e (561-10-60). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
THIRD WORLD (Fr.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
LE TONNERRE ROUGE (Can.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
LE TROUPEAU (Turc, v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-35-40) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
UNE SEMAINE DE VACANCES (Fr.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
LA VIE DE BRIAN (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Haussmann, 9e (770-47-55).
YANKS (A., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

LES FILMS NOUVEAUX

EXTERIEUR NUIT, film français de J. Bral. — U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Racine, 6e (633-43-71) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

RETOUR A MARSEILLE, film français de R. Allio. — Forum-Cinéma, 1er (297-53-74) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LE CŒUR A L'ENVERS, film français de F. Apprederis. — Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

UN ESCARGOT DANS LA TETE, film français de J.-E. Siry. — Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Cambronne, 15e (734-42-96).

FAME, film américain de A. Parker (v.o.). — Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42). — V.f : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

CHAPITRE II, film américain de R. Moore (v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Paramount-City, 8e (562-45-76) ; (v.f.) : Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).

HEROS OU SALOPARDS, film australien de B. Beresford (v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount-City, 8e 562-45-76) ; (v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).

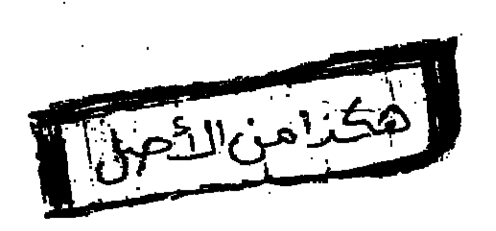
BRONCO BILLY, film américain de C. Eastwood (v.o.) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Mercury, 8e (562-75-90) ; (v.f.) : Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28).

LES VAMPIRES DE SALEM, film américain de T. Hooper (*) (v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; (v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

Les grandes reprises

LES AVENTURES DU CAPITAINE BLOOD (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).
BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Palais des arts, 3e (272-62-98).
BARRY LYNDON (Ang., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Calypso, 17e (380-30-11).
LE CHARME DISCRET DE LA BOURGEOISIE (Fr.) : Forum-Cinéma, 1er (297-53-74).
CHINATOWN (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LES DAMNES (It., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).
DELIVRANCE (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
LA DERNIERE FEMME (It., v.o.) : Palace-Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), ven., sam., dim., 20 h.
LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
LES ENFANTS DU CAPITAINE GRANT (A., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Royale, 8e (265-82-66) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Napoléon, 17e (380-41-46).





Cinéma

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelag, 16e (288-64-44).

LES FRAISES SAUVAGES (Suéd., v. o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).

LE GUEPARD (It., v. o.) : la Clef, 5e (337-90-90) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).

HAIR (A., v. o.) : Palais des arts, 3e (272-62-98).

HISTOIRE D'O (Fr.) : Action-Champo, 5e (354-51-60) ; Maxéville, 9e (770-72-86).

L'HOMME QUI VENAIT D'AILLEURS (A., v. o.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

HUIT ET DEMI (It., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).

IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (Am., v.o.) : Elysées Point Show 8e (225-67-29) ; v.f. : Richelieu, 2e (23-56-70).

JOHNNY GOT HIS GUN (Am., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).

LE JOURNAL D'UNE FEMME DE CHAMBRE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47), Parnassiens, 14e (329-83-11).

LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46).

LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).

LOULOU (Pabst) : Marais, 4e (278-47-86).

LA MARGE (Fr.) : ABC, 2e (236-55-54) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Colisée, 8e (359-29-46); Cambronne, 15e (734-42-96) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

LE MESSAGER (Ang., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

MOI, PIERRE RIVIERE... (Fr.) : Studio 43, 9e (770-64-40), mercredi, jeudi, lundi.

MONTY PYTHON, SACRE GRAAL (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Champollion, 5e (354-51-60).

LES OISEAUX (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Action La Fayette, 9e (878-80-50).

LE PARRAIN I et II (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40).

RUE DE LA HONTE (Jap., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

SCARFACE (A., v.o.) : Movies Les Halles, 1er (236-71-72) ; St-Germain-Huchette, 5e (633-79-38) ; Olympic St-Germain, 6e (222-87-23) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

TAXI DRIVER (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; v.f. : Paramount-Marivaux 2e (296-80-40) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

TESS (Fr.-Brit.) v. ang. : A. Bazin, 13e (337-74-39).

LE TIGRE DU BENGALE (A.), **LE TOMBEAU INDOU** (A.), v.o. : Marais, 4e (278-47-86) en alternance.

TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE (A., **), v.o. : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

LE TRIO INFERNAL (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).

UNE NUIT A CASABLANCA (A.), v.o. : Studio Logos, 5e (354-26-42).

VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A.), v.o. : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

MORT A VENISE (Ang.), v.o. : Espace Gaîté, 14e (320-99-34) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34).

Les séances spéciales

ACCIDENT (A., v. o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).

BABY CART (Jap., v. o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h. et 24 h.

CASANOVA DE FELLINI (It., v. o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), jeudi, 16 h. et 21 h. 30.

DERSOU OUZALA (Sov., v. f.) : Tourelles, 20e (364-51-98), mardi, 21 h.

DOCTEUR FOLAMOUR (A., v. o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), ven., sam., dim., 18 h.

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v. o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), mer., 17 h. 50 et 22 h.

FRITZ THE CAT (A., v. o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 0 h. 15.

HAROLD ET MAUDE (A., v. o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h. et 24 h.

INDIA SONG (Fr.) : le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 10 (sf D.).

JANIS JOPLIN (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).

JONAS QUI AURA VINGT-CINQ ANS EN L'AN 2000 (Suisse) : le Seine, 5e (325-95-99), 22 h. 15.

JULES ET JIM (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h.

JULIA (A., v.f.) : Tourelles, 20e (364-51-98), jeudi, 21 h.

LES LARMES AMERES DE PETRA VON KANT (All., v. o.) : Olympic-Saint-Germain, 6e (222-87-23), 12 h.

LENNY (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).

LOULOU (Pabst) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h.

MACADAM COW-BOY (A., v. o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h. et 24 h.

MACBETH (A., v. o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), jeudi, 19 h.

MAHLER (A., v. o.) : le Seine, 5e (325-95-99), 14 h. 25.

LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v. o.) : le Seine, 5e (325-95-99), 20 h. 10.

LES NUITS DE CABIRIA (It., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).

LES SENTIERS DE LA GLOIRE (A., v. o.) : le Seine, 5e (325-95-99), 16 h. 25.

LE TAMBOUR (All., v. o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47), h. sp.

TEX AVERY (A., v. o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), ven., sam., dim., 18 h. ; sam., 0 h. 20.

Les festivals

LES VIOLENTS D'HOLLYWOOD (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42). Mer. : L'homme qui n'a pas d'étoile ; jeud. : Fury ; vend. : Règlements de comptes ; sam. : Point de non-retour ; dim. : Port de la drogue ; lund. : la Captive aux yeux clairs ; mard. : Liaisons secrètes.

HOMMAGE A PIALAT, Olympic, 14e (542-67-42). Mer, sam. : l'Enfance nue ; jeud., dim., mard. : Passe ton bac d'abord ; vend., lund. : Nous ne vieillirons pas ensemble.

FILM NOIR (v.o.), Grands-Augustins, 6e (633-22-13), mer., jeud. : En quatrième vitesse ; vend., sam. : Shanghai Gesture ; dim., lundi : Pendez-moi haut et court ; mard. : l'Ultime razzia.

LA FEMME DANS LE CINEMA AMERICAIN (v.o.), Action La Fayette, 9e (878-80-50). Mar. : Morocco ; jeud. : Blonde Vénus ; vend. : Ange ; sam. : Shanghai Express ; dim. : l'Impératrice Rouge; lund. : Désir ; mar. : la Féline.

MARX BROTHERS (v.o.), Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07). Mer. : la Soupe au canard ; jeud. : Monkey Business ; vend. : Un jour aux courses ; sam. : Plumes de cheval ; dim. : Chercheurs d'or ; lund. : les Marx au grand magasin ; mard. : Une nuit à l'Opéra.

W.C. FIELDS (v.o.), Action-Christine, 6e (325-85-78) ; Mer. : Parade et rire ; jeud. : Mine de rien ; vend. : Mon petit poussin chéri ; sam. : Si j'avais un million ; dim. : Une riche affaire ; lund. : Folies Olympiques ; mard. : les Joies de la famille.

SAINT-LAMBERT (15e) (532-91-68). Dim., 19 h. 30, mard., 19 h. : l'Ile nue ; sam., 19 h., dim., 17 h. 15, mard., 21 h. 15 : Satyricon ; vend., sam., 21 h. 15, mer., 17 h. 15 : Music Lovers ; jeud., 21 h. 15, sam., 17 h. 15 : Délivrance ; mer., lund., 21 h. 15 : les Diables vend., lund., 19 h. : Lisztomania ; mer., jeud., 19 h., dim., 21 h. 15 : les Mille et Une Nuits.

JACQUES TATI, Grand Pavois, 15e (554-46-85), 13 h. 30 : Jour de fête ; 15 h. : les Vacances de M. Hulot ; 16 h. 30 : Mon oncle ; 18 h. 30 : Play-Time.

GRAND PAVOIS, 15e (554-46-85) (v.o.), I, 20 h. 30 : le Lauréat ; 22 h. 10 : New-York, New-York ; V., S., 0 h. 30 : Tommy. — II, 13 h. 45 : L'année dernière à Marienbad ; 15 h. 30 : la Fête sauvage ; 17 h. 10 : Voyage au bout de l'enfer ; 20 h. 10 : Mort sur le Nil ; 22 h. 30 : Jérémiah Johnson ; V., 0 h. 20 : Quadrophénia ; S., 0 h. 20 : la Course à la mort de l'an 2000.

STUDIO DE L'ETOILE, 17e (380-19-93) (v.o.), t.l.j. sf L., 21 h. 45 : le Locataire ; V., 18 h. : l'An 01 ; Mar, 18 h. : les Doigts dans la tête ; S., D., 18 h. 30 : Sex'O Clock U.S.A. ; S., 24 h. : la Grande Bouffe.

STUDIO GALANDE, 5e (354-72-71) (v.o.), 12 h. : Amarcord ; 14 h. 10 : Un été 42 ; 16 h. : le Syndrome chinois ; 18 h. 10 : Portier de nuit ; 20 h. 15 : Salo ; 22 h. 15 et 24 h. : Rocky Horror Picture Show.

L'INDE, REVE ET REALITE (v.o.) : Action République, 11e (805-51-33) ; Mer. : India Song ; J. : Shakespeare Wallah ; V., S. : L'Inde fantôme ; D. : Calcutta ; L. : Son nom de Venise dans Calcutta désert ; Mar. : Autobiographie d'une princesse.

STUDIO 28, 18e (606-36-07) (v.o.). Mar. : 5 % de risque ; J. : Long Week-end ; V. : les Héritières ; S. : le Charme discret de la bourgeoisie ; D., Mar. : Une semaine de vacances.

CHATELET-VICTORIA, 1er (508-94-14) (v.o.), I. 14 h. : A l'est d'Eden ; 16 h. 05 (+ S. 0 h. 15) : le Dernier tango à Paris) ; 18 h. 05 : L'homme qui venait d'ailleurs ; 20 h. 10 : Un tramway nommé Désir ; 23 h. 15 : American Graffiti ; V., 0 h. 15 : les Diables. II, 14 h. 10 : If ; 16 h. 15 : les Hauts de Hurlevent ; 18 h. 15 (+ S., 0 h. 25) : Un après-midi de chien ; 20 h. 15 (+ V., 0 h. 20) : Marathon Man ; 22 h. 20 : Love.

CARY GRANT (v.o.), Mac-Mahon, 17e (380-24-81), mer., mar., sam. : l'Impossible M. Bébé ; jeu., dim. : Cette sacrée gamine ; ven., lun. : Chérie, je me sens rajeunir.

DAUMESNIL, 12e (343-52-97), v.o.-v.f., mer. : Anna et les loups, El Topo, l'Exorciste, Sous les pavés la plage ; jeu. : le Marchand de quatre-saisons, Despair, le Rôti de Satan, Effi Briest ; ven. : Cul-de-sac, Repulsion, El Topo, Damien, la la Malédiction ; sam. : le Chagrin et la pitié, J'irai comme un cheval fou, l'Arbre de Guernica, Sweet Movie, l'Exorciste, Frissons d'outre-tombe, Chair pour Frankenstein ; dim. : El Topo, Ludwig, requiem pour un roi vierge, Damien, la Malédiction, l'Exorciste, Suspiria ; lun. : la Roulette chinoise, Gibier de passage, la Troisième Génération, le Droit du plus fort, les Larmes amères de Petra von Kant, Tous les autres s'appelaient Ali ; mar. : la Ballade de Bruno, Les nains aussi ont commencé petits, l'Enigme de Kaspar Hauser, le Couteau dans la tête.

REGARDS SUR L'HOMOSEXUALITE, v.o., Le Seine, 5e (325-95-99), mer. : Pink Narcissus ; jeu. : Outrageous ; ven. : A Bigger Splash ; sam. : Myra Breckinridge ; dim. : Je t'aime, moi non plus ; lun. : Parlons-en ; mar. : Sebastiane.

CINEMA SUISSE, Templiers, 3e (272-94-56). jeu., sam., lun. : Messidor ; mer., ven., dim., mar. : la Salamandre.

BOITE A FILMS, 17e (622-44-21), v.o., I. : 13 h. 45 : Yanks ; 16 h., 22 h. : Midnight Express ; 18 h. 15 : l'Autre (v.f.) ; 20 h. 10 : Moderato cantabile ; ven., sam., 24 h. : Délivrance. II. : 14 h., 22 h. 35 : Easy Rider ; 15 h. 45 : Un été 42 ; 17 h. 45 : Elle ; 20 h. : A la recherche de Mr Goodbar ; ven., sam., 24 h. : The Song remains the same.

Variétés

Les comédies musicales

BOUFFES PARISIENS (296-60-24) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : Ta bouche.

MOGADOR (285-28-80), le 13, à 20 h. 30 ; le 14, à 14 h. 30 et 20 h. 30; le 15, à 14 h. 30 : Cent ans d'opérette.

RENAISSANCE (208-18-50), les 12 et 13, à 20 h. 45 ; le 14, à 14 h. 30 : Viva Mexico.

Les music-halls

BOBINO (322-74-84), le 16, à 20 h. 45 : Julos Beaucarne.

GALERIE 55 (326-63-51) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 15 h. : Requiem.

LUCERNAIRE (544-57-34), les 15, 16, à 21 h. : Michel Demetriades.

OLYMPIA (642-25-49), les 10, 11, 12, 13, à 21 h. : Peter Gabriel ; le 16, à 21 h. : G. Vignesult.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA REPUBLIQUE (278-44-45), 21 h., mat. dim. 15 h. 30 : Sans le mot « con », monsieur, le dialogue n'est plus possible.

DEUX ANES (606-10-26) (Mer.), 21 h., mat. dim. 15 h. 30 : Pétrole... âne.

Jazz, pop, rock, folk.

CAFE DE LA GARE (278-52-51), les 14 et 15 à 21 h. : Irène Aebi Quintet.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h. 30 : François Biensan Septet.

CHAPELLE DES LOMBARDS (236-65-11), 20 h. 30 : J.-L. Chautemps, D. Humair, F. Jeanneau, J.-F. Jenny-Clark, B. Lübat, H. Texier (jusqu'au 13) ; le 10 : quatuor J.-L. Chautemps, P. Maté, J. Di Donato, F. Jeanneau ; le 11 : Urtreger, J.-L. Chautemps Quintet ; 22 h. 45 : Los Salseros.

CLUB SAINT-GERMAIN (222-51-09), 21 h. 30 : Robin Kenyatta Quartet (jusqu'au 13) ; à partir du 15 : G. Badini Quartet.

COUR DES MIRACLES (548-85-60), les 10, 11 à 20 h. 15 : Gérard Marais Quartet ; les 15, 16 à 20 h. 15 : Duo Boni-Marais.

DREHER (233-48-44), 21 h. 30 : Jimmy Lyons Quartet (jusqu'au 14) ; à partir du 15 : D. Humair, H. Texier, F. Jeanneau.

DUNOIS (584-72-00), les 13, 14 à 20 h. 30 : Duo M. Lobko, R. Boni ; les 15, 16 à 20 h. 30 : Axolotl.

GIBUS (700-78-88), les 12, 13 à 22 h. : The Barracudas ; le 15 à 20 h. 30 : The Saints ; à partir du 16 à 22 h. : P. Poupon.

GOLF DROUOT (770-47-25), le 13 à 22 h. : Xandre.

LUCERNAIRE (544-57-34), les 10, 11, 12, 13 à 22 h. 30 : Ensemble Ad-Lib.

PATIO-MERIDIEN (758-12-30), 22 h. : Stéphane Guérault Quintet (jusqu'au 15) ; Will Bill Davis (à partir du 15).

RIVERBOP (325-93-71), 21 h. 30 : C. Escoude, D. Lockwood (jusqu'au 13).

SLOW CLUB (233-84-30) (D., L.), 21 h. 30 : Maxim Saury Jazz Fanfare.

Cinémas

Région parisienne

YVELINES (78)

CHATOU, L.-Jouvet (952-28-37) : le Commando de Sa Majesté ; mar. 21 h. : Jeremiah Johnson (v.o.).
CONFLANS - SAINTE - HONORINE, U.G.C. (972-60-98) : Un génie, deux associés, une cloche ; Goldfinger ; les Monstres de la mer (*).
LE CHESNAY, Parly II (954-54-00) : le Cœur à l'envers ; les Guerriers de la nuit (**) ; Pile ou face ; le Bar du téléphone (*) ; Fame.
LES MUREAUX, Club (474-04-53) : Loulou (*) ; la Banquière ; le Bar du téléphone (*) ; les Vampires *de Salem* (*).
MANTES, Normandie (477-02-35) : Domino (092-04-05) : l'Empire contre-attaque ; la Banquière ; le Cœur à l'envers.
POISSY, U.G.C. (965-07-12) : *Retour* à Marseille ; la Petite sirène ; la Banquière ; le Cœur à l'envers.
SAINT - GERMAIN - EN - LAYE, C2L (451-64-11) : Loulou (*) ; l'Empire contre-attaque.
VELIZY, C C (946-24-26) : Atlantic City ; la Banquière ; l'Empire contre-attaque ; les Monstres de la mer (*).
VERSAILLES, Cyrano (950-96-66) : Extérieur nuit ; les Monstres de la mer (*) ; la Banquière ; Pile ou face ; l'Empire contre-attaque ; *Atlantic City* ; V., S. 24 h. : Intérieurs ; C2 L (950-55-55) : Loulou (*) ; Club (950-17-96) : le Parrain ; Jeremiah Johnson ; Cyclone à la Jamaïque.
LE VESINET, *Cinécal* (976-39-17) : Goldfinger ; Bienvenue Mr Chance ; Médicis (976-09-15) : le Guépard.

ESSONNE (91)

BRUNOY, Palace (046-98-50) : Mon oncle d'Amérique.
BOUSSY - SAINT - ANTOINE, Buxy (*900-50-82*) : *Bronco Billy* ; *Héros* ou Salopards ; la Banquière ; le Cœur à l'envers.
BURES-ORSAY, Ulis (907-54-14) : Loulou (*) ; Pile ou face ; le Cœur à l'envers ; les Vampires de Salem (*).
CORBEIL, Arcel (088-06-44) : l'Empire contre-attaque ; le Cœur à l'envers ; les Monstres de la mer (**).
ETAMPES, Petit Théâtre (494-32-11) : le Chaînon manquant.
EVRY, Gaumont (077-06-23) : la Banquière ; l'Empire contre-attaque ; Fame ; Retour à Marseille ; Loulou (*).
GIF-SUR-YVETTE, Val Courcelles (907-44-18) : Nimitz ; New-York Connection ; le Pont de la rivière Kwaï (v.o.).
RIS-ORANGIS, Cinoche (906-72-72) : Justice pour tous ; Un après-midi de chien.
SAINTE - GENEVIEVE - DES - BOIS, Perray (016-07-36) : Pile ou face ; le Bar du Téléphone (*).
VIRY-CHATILLON, Calypso (944-28-41) : Goldfinger ; Collège en folie.

HAUTS-DE-SEINE (92)

ASNIERES, Tricycle (793-02-13) : la Banquière ; Fame ; l'Empire contre-attaque.
BAGNEUX, Lux (664-02-43) : The Rose.
CHAVILLE, Ciné (750-51-96) : la Petite Sirène.
CHATENAY-MALABRY, Rex (660-38-70) : Johnny Got His Gun ; le Saut dans le vide ; Loulou (Pabst).
COLOMBES, Club (784-94-00) : Bronco Billy ; Loulou (*) ; Pile ou face ; Héros ou Salopards. — La Lanterne (333-58-24) : le Pré ; Alien.
GENNEVILLIERS, Maison pour tous (798-80-04) : Jules et Jim ; le Chaînon manquant.
NEUILLY, Village (722-83-05) : *Bronco Billy*.
RUEIL, Ariel (749-48-25) : la Banquière ; l'Empire contre-attaque. — Studio (742-19-47) : l'Etoile noire ; les Monstres de la mer (*) ; le cœur à l'envers.
SCEAUX, Trianon (661-20-52) : Le Christ s'est arrêté à Eboli.
VAUCRESSON, Normandie (741-28-60) : Deux super-flics ; la Petite Sirène.

SEINE-SAINT-DENIS (93)

AULNAY-SOUS-BOIS, Parinor (867-00-05) : l'Empire contre-attaque ; les Monstres de la mer (*) ; les guerriers de la nuit (**) ; les Dix Commandements. — Prado (866-80-60), jeudi soir : Bonnie and Clyde.
BAGNOLET, Cinoche (360-01-03) : Que le spectacle commence ; les Héritiers.
GAGNY, T.M.G. (302-48-25) : The *Rose* ; *les Héritières*.
LE BOURGET, Aviatic (837-17-86) : la Banquière ; Retour à Marseille.
MONTREUIL, Méliès (858-90-13) : Loulou (*) ; le Cœur à l'envers ; l'Empire contre-attaque ; les Vampires de Salem (*).
LE RAINCY, Casino (302-32-23) : l'Empire contre-attaque.
PANTIN, Carrefour (843-61-38) : le Bar du téléphone (*) ; les Vampires de Salem (*) ; le Cœur à l'envers ; les Monstres de la mer (*) ; les Guerriers de la nuit ; l'Empire contre-attaque.
ROSNY, Artel (528-90-00) : l'Empire contre-attaque ; les Guerriers de la nuit ; les Monstres de la mer (*) ; le Bar du téléphone (*) ; la Banquière ; *Pile ou face*.

VAL-DE-MARNE (94)

CHAMPIGNY, Pathé (881-72-94) : Loulou (*) ; la Banquière ; les *Guerriers* de la nuit (**) ; L'empire contre-attaque.
CHOISY-LE-ROI, Théâtre P.-Eluard (890-89-79) : Manhattan.
CRETEIL, Artel (898-92-64) : Atlantic City ; le Cœur à l'envers ; les Guerriers de la nuit (**) ; Goldfinger.
LA VARENNE - SAINT - HILAIRE, Paramount (883-58-20) : Bronco Billy ; Héros ou Salopards ; Chapitre III.
MAISONS - ALFORT, Club (376-71-70) : Bronco Billy ; le Bar du Téléphone (*) ; American Gigolo.
NOGENT-SUR-MARNE, Artel (871-11-31) : Atlantic City ; le Cœur à l'envers ; Scarface (v. o.) ; les Vampires de Salem (*). — Port : Extérieur nuit.
ORLY, Paramount (726-21-69) : Chapitre II ; Bronco Billy. — Centre socio-culturel (687-33-66) : Chère Inconnue ; le Mariage de Maria Braun.
LE PERREUX, Palais du Parc (327-17-04) : les Dix Commandements.
THIAIS, Belle-Epine (686-37-90) : Fame ; Loulou (*) ; la Banquière ; L'empire contre-attaque.
VINCENNES, 3 Vincennes (328-22-56) : les Enfants du capitaine Grant ; les Dix Commandements ; Loulou (*).
VILLENEUVE - SAINT - GEORGES, Artel (389-21-21) : le Bar du Téléphone (*) ; les Vampires de Salem (*) ; L'empire contre-attaque.
VILLEJUIF, Théâtre Romain-Rolland (726-15-02) : *On a volé la cuisse* de Jupiter.

VAL-D'OISE (95)

ARGENTEUIL, Alpha (961-00-07) : la Banquière ; les Guerriers de la nuit (**) ; Les Monstres de la mer (*) ; Les Doigts du diable (*) ; Les Enfants du capitaine Grant. — Gamma : L'Empire contre-attaque ; *les Dix Commandements* ; Les Vampires de Salem (*) ; Le Cœur à l'envers.
CERGY - PONTOISE, Bourvil (030-46-80) : La Banquière ; Loulou (*) ; Le Cœur à l'envers ; L'Empire contre-attaque.
ENGHIEN, Français (417-00-44) : La Banquière ; Le Bar du téléphone (*) ; Extérieur nuit ; Pile ou Face ; L'Empire contre-attaque ; Atlantic City ; Loulou (*).
FRANCONVILLE, Ciné H.-Langlois (413-54-96) ; C'était demain.
GONESSE, Théâtre J.-Prévert (985-21-92) : Le Seigneur des anneaux.
SARCELLES, Flanades (981-30-55) : La Banquière ; L'Empire contre-attaque ; Le Cœur à l'envers ; Les Vampires de Salem (*) ; Les Monstres de la mer (*).
ST-GRATIEN, Tolles (989-24-42) : Au Boulot Jerry ; Terreur sur la ligne ; Fantastica.

Entrée des stars

(Suite de la première page.)

Fame s'est détaché péremptoirement. Ce film est déjà assuré d'un succès comparable à *Hair*, sinon à *West Side Story* : c'est un divertissement musical endiablé, mettant en scène les étudiants new-yorkais de la High School of Performing Arts. Pour les autres films, il est certain que leurs producteurs, souvent déçus par une *médiocre* carrière aux Etats-Unis, sont venus à Deauville séduire la critique en vue d'une exploitation positive sur le marché européen. A ce titre, *Heartbeat* de John Byrum, inspiré des routards de Jack Kerouac, *Middle Age Crazy* de *John* Trent, *le virage d'un homme* de quarante ans, *Little Darling* de Ronald Maxwell, l'éclosion de deux jeunes filles en fleur, ne manquent pas de charme.

N'empêche que la grosse attraction *demeure* ici la venue, entre deux avions, des stars *masculines* d'outre-Atlantique. C'est la première année que les organisateurs du Festival sont parvenus à exhiber pareille brochette. Chaque après-midi, l'estrade du théâtre du Casino est ainsi réservée à la conférence de presse *d'un grand nom* de Hollywood. Le premier jour, l'amuseur public numéro 1, Danny Kaye fut amené à faire un « amphi » étourdissant sur l'ironie du comique qui *doit* impérativement être drôle devant l'œil mort de la caméra. Puis Yul Brynner *vint dire* quelques vérités fort croustillantes sur le monde du cinéma. James Mason, dans un français presque aussi impeccable que sa célèbre diction, *expliqua pourquoi il lui arrivait* de tourner des rôles de « vilains ».

⁂

Clint Eastwood, le champion des premiers westerns spaghetti, alias « Inspecteur Harry » ou l'« Evadé d'Alcatraz », n'en incarnait pas moins la vedette à part entière de la troisième journée, en présentant sa plus *récente production*, *Bronco Billy*, dont il est à la fois l'interprète et le réalisateur.

J'ai eu le privilège de déjeuner en petit comité *en* face de lui. Clint Eastwood est encore plus grand qu'à l'écran mais différent en civil, avec son veston de cuir beige, son beau visage détendu et non plus froncé, tout en gardant le magné*tisme de son regard perçant, le même* sourire charmeur qui ride les coins de sa bouche, et cette lenteur des gestes qui recèle une virilité féline, le tout exprimant une *extrême* simplicité — entrevue qu'envieront toutes les jolies femmes de ma connaissance. *J'ai appris de sa voix calme* qu'il avait deux enfants, qu'il habitait Carmel, sur la côte pacifique, qu'il pratiquait tous les sports et qu'il n'acceptait d'être doublé par un cascadeur que lorsque le budget du film lui interdisait le risque de se rompre le cou, comme c'est le cas pour les plans de voltige équestre de *Bronco Billy*.

Pour en finir par ce film présenté à Deauville, sachez que Bronco Billy est un directeur de cirque ambulant *qui promène* sa *maigre caravane* et son chapiteau famélique à travers les admirables extérieurs américains. Clint Eastwood, qui joue la figure très pure du redresseur de torts, type Far West, a su tourner certaines scènes avec une *poésie* surprenante, tellement surprenante qu'à plusieurs reprises je me suis senti la gorge serrée comme dans *le Cirque* de Charlie Chaplin ou *la Strada* de Fellini. Peu mince compliment, en manière de conclusion.

OLIVIER MERLIN.

LETTRES

L'HOMMAGE DU CHEF DE L'ÉTAT A MAURICE GENEVOIX

Le corps de Maurice Genevoix, *mort le lundi 8 septembre* près de Javea, dans la province d'Alicante, devait être transféré à Paris, mercredi *ou* jeudi, selon le vice-consul de France.

M. Giscard d'Estaing a adressé un télégramme à Mme Genevoix : *« La langue et la culture françaises perdent avec Maurice Genevoix leur meilleur ambassadeur »*, a déclaré le président de la République. *« Nul mieux que lui ne savait traduire avec autant de pureté les frémissements de la pensée, aimant et exaltat la nature sous toutes ses formes ; il était le premier de nos écologistes. »*

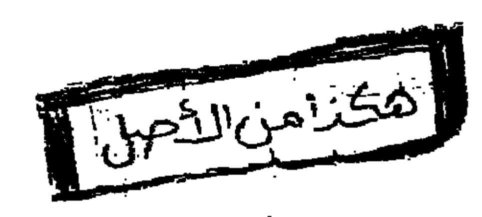
De son côté, M. Jean-Philippe Lecat, *ministre de la culture*, a rappelé *« l'audience qu'a trouvée Maurice Genevoix auprès des jeunes générations »*.

J.H. GRIFFIN EST MORT

L'écrivain *américain* John Howard Griffin est mort le mardi 9 septembre à l'hôpital de Fort-Orth (Texas). Il était âgé de soixante ans.

[Né en 1920 à Dallas, Griffin fit des études de médecine, de psychiatrie, de philosophie et de théologie. *En 1959*, il rencontra un *médecin de* La Nouvelle-Orléans qui accepte de pratiquer sur lui une expérience inédite : modifier temporairement la pigmentation de sa peau, à l'aide d'un médicament et de rayons ultra-violets. C'est ainsi que Griffin mena pendant six semaines la vie d'un homme *de couleur*, dans les Etats du Sud, et connut toutes les offenses qu'inflige le racisme. Il a relaté son aventure dans un livre qui allait obtenir un grand succès : *Black like me*. L'ouvrage a été traduit en *français* et *publié*, en 1962, par Gallimard, sous le titre *Dans la peau d'un Noir*.]





RADIO-TÉLÉVISION

La rentrée sur Europe 1

Féminisation

Comme chaque société de télévision, comme chacune des chaînes de radio — nationale ou périphérique, — Europe 1, la rentrée venue, apporte quelques modifications à la grille de ses programmes. Ces changements, qui ne concernent pas le secteur de l'information, sont intervenus le lundi 8 septembre.

D'autre part, Europe 1 annonce pour la période des élections américaines (le 4 novembre prochain) une semaine entière de programmes diffusés en direct des Etats-Unis, toutes rubriques confondues. Tandis que les journalistes de la station rendront compte des événements, Jean-Loup Laffont réalisera un hit-parade quotidien de la chanson à New-York, Christian Parbier comme Michèle Abraham assurant de leur côté des émissions en direct de Californie. C'est Stéphane Collaro qui, probablement depuis la Georgie, évoquera la vie quotidienne américaine. Déjà, à l'occasion d'une incursion en Chine, la chaîne périphérique avait tenté cette expérience d'un voyage sensible sur l'ensemble des programmes. Le souci d'être davantage axé vers l'étranger est, au fil des jours ordinaires, davantage notable du côté de l'information un peu privilégiée dans cette station, où les secteurs sont très distincts.

Pourtant, René Cleitman, directeur des programmes, adopte en évoquant les nouvelles émissions actuellement lancées un ton très proche de celui du directeur de la rédaction Etienne Mougeotte. Peut-être simplement parce que tous deux occupent leur poste respectif depuis le même laps de temps... six ans. Six années pendant lesquelles le parti pris fut, dans les studios et les couloirs de la rue François-Iᵉʳ, celui du « naturel ».

Aujourd'hui, si on l'interroge, Etienne Mougeotte évoque volontiers l'entrée dans une nouvelle période de campagne électorale. Il répond au sujet des pressions éventuelles et donne son point de vue sur les radios locales. De son côté, René Cleitman, si on lui demande quel nouvel adjectif lui paraîtrait pouvoir qualifier la radio qu'il élabore, parle de « féminisation ».

« *Il y a*, dit-il, *dans le secteur des programmes, un nombre croissant de femmes qui produisent, conçoivent ou se chargent de réaliser les diverses émissions.* » Cela correspondait, selon lui, à une nécessité, et il donne à titre d'exemple le nouveau radio magazine diffusé de 14 h. 30 à 16 h. 30 et animé par Céline Vincent, qui en est rédactrice en chef. Cette « tranche » de deux heures est composée comme un journal à feuilleter comportant ses « pages » : littérature, avec Robert Hossein lisant des lettres d'amour exceptionnelles, astrologie, thérapie et conseils de « meilleure forme » avec un médecin ostéopathe et naturopathe, éducation et santé des enfants, psychothérapie et interprétation des rêves, beauté et mode, cuisine, puis littérature à nouveau, avec Pierre Dumayet. Mais surtout, chaque jour, Céline Vincent, en début d'émission, présente, à propos d'un problème de vie quotidienne juridique, social ou médical, deux spécialistes qui, hors antenne, enfermés dans un standard téléphonique, répondront deux heures durant aux questions des auditeurs. En fin d'émission, à 16 h. 20, un des spécialistes fait une synthèse des principales questions.

René Cleitman n'invoque pas seulement l'argument commercial selon lequel l'auditoire de la journée est essentiellement féminin, il semble convaincu par son idée de féminisation de l'antenne.

Idée que reprend Etienne Mougeotte pour constater justement — et malgré ses intentions affirmées — qu'il n'y a guère de femmes parmi les journalistes engagés par lui au cours des dernières années. Le directeur de la rédaction semble le regretter, mais passe très vite aux choses sérieuses et en particulier aux stratégies qu'il faudra développer en raison de la fin du monopole de la radiodiffusion.

« *Le monopole*, dit-il, *a éclaté de fait, et aucune des attitudes répressives actuelles ne pourra être tenue longtemps. Ce serait contraire à la liberté d'expression. L'audiovisuel connaît le même sort que l'imprimerie. Les livres, mêmes interdits, circulaient sous le manteau, c'est la même chose quand il devient possible de se procurer des postes émetteurs dans le commerce. Il convient dès lors d'organiser le pluralisme. Le modèle américain de la commission fédérale, qui attribue les fréquences, établit des cahiers des charges et contrôle — avec des sanctions — leur application. Ce modèle est bien préférable à l'anarchie italienne qui revient à la loi du plus fort. Il n'est pas concevable qu'il y ait en France un pluralisme des radios au niveau de l'Etat, et que ce pluralisme soit interdit à l'échelon local et régional.* » Etienne Mougeotte, en même temps, estime qu'aucune station ne peut assurer des journées entières de programmes uniquement locaux. Il croit beaucoup à la collaboration de grandes stations avec la presse régionale, et semble avoir pris de nombreux contacts dans les divers journaux locaux où, selon lui, les rédactions « *qui ont rajeuni* » sont très méfiantes à l'égard du monopole tel qu'il est pratiqué. « *Il n'y a plus d'hostilité systématique de la presse locale face aux projets de radios régionales. La complémentarité est possible, c'est évident* », affirme-t-il. La radio est un métier. Voilà. Si, demain, à Bordeaux ou à Lyon, *le Sud-Ouest* ou *le Progrès de Lyon* en étaient d'accord, Europe 1 prêterait son antenne à des « décrochages » régionaux ou locaux. Etienne Mougeotte ne le dit pas de cette façon, mais précise tout de même que telle chose ne s'envisagerait pas dans le Midi de la France, sur le terrain de Radio Monte-Carlo.

MATHILDE LA BARDONNIE.

Mercredi 10 septembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h 30 L'île aux enfants.
18 h 55 Caméra au poing.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
On demande donneurs de voix.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Série : « Frédéric ».
19 h 55 *Tirage du Loto.*
20 h Journal.
20 h 30 Série : « le Commissaire Moulin ».
Le Transfuge, d'après P. Andreota, réalisation C. Boissol. Avec Y. Régnier, C. Michu, P. Semler...

22 h Magazine : La rage de lire.
De G. Suffert. Droits de l'homme ou bonne conscience.
Avec MM. J.-E. Hallier (Fin de siècle), *J.-C. Guillebaud* (Un voyage vers l'Asie). *V. Canase* (Apocalypse pour un adolescent de bonne famille).
23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h 20 Sports : Cyclisme.
Tour de l'avenir.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Variétés : Trente-six bouts de chandelle.
20 h Journal.
20 h 30 Le grand échiquier.
De Jacques Chancel.
Rediffusion, en hommage à Maurice Genevoix, de l'Académie française, de l'émission qui lui avait été consacrée, le 29 janvier 1976, et à laquelle il avait participé, entouré, notamment, de Pierre Rabbath, Frédéric Lodeon, Cyprien Katsaris, Noëlla Pontois, Georges Brassens et le Quatuor bulgare.
23 h 50 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
18 h 55 Scènes de la vie de province : Concert à Meudon.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
L'ours Paddington.
20 h Les jeux.
20 h 30 *Cinéma (cycle Don Camillo) :* « Don Camillo en Russie ».
Film italien de L. Comencini (1965), avec Fernandel, G. Cervi, S. Urzi, M. Tulli, G. Granata, G. Garko, A. Gotlieb (N. Rediff.).
Le village de Brescello ayant été jumelé avec une petite ville d'Ukraine, Don Camillo exerce un chantage sur Peppone pour l'accompagner — habillé en civil — dans son voyage officiel en U.R.S.S.
Dernier épisode de la série qui fut, pour Comencini, un film « purement alimentaire ». A laisser de côté.
22 h 10 Journal.

FRANCE-CULTURE

19 h. 30, La route et le fleuve : les transports et la guerre.
20 h., La musique et les hommes : Jean Tardieu et la musique.
22 h. 30, Nuits magnétiques : cinéma sous les branches.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30, Concert : XXXIIIᵉ Festival international de musique de Besançon, « Requiem » de Mozart et « Te Deum » de Bruckner, par les Chœurs et l'Orchestre de la philharmonie nationale de Varsovie, dir. K. Kord (concert du 5 septembre 1980 en l'église Sainte-Madeleine de Besançon)
23 h., Les nuits d'été : « Vienne », œuvres de H. Isaac, Senfl, Mozart, Beethoven, Lortzing, Strauss, Webern, Fuchs, Fisher, Haydn, Mattheson, Wagenseil.

Jeudi 11 septembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Réponse à tout.
12 h 30 *Midi* première.
13 h Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Objectif santé : Les excès alimentaires.
14 h Wickie le Viking.
Histoire d'eau.
14 h 25 Croque-vacances.
Dessin animé ; 14 h. 30, Bricolage (et à 15 h. 15) ; 14 h. 35, Isidore le lapin ; Infos-magazine ; 15 h., Alfred l'hippopotame ; 15 h. 10, Variétés ; 15 h. 20, Samson et Goliath.
18 h TF 4.
18 h 35 L'île aux enfants.
Le Musée de la marine.
18 h 55 Les inconnus.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Pour vivre longtemps : mieux vaut naître française.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Série : « Frédéric ».
20 h Journal.
20 h 30 Série : « la Conquête du ciel ».
D'après J.-C. Lignerat. Scénario C. Desailly, réalisation C. Bonnardot.
Faisant suite aux « Faucheurs de marguerites » et au « Temps des as », ce nouveau feuilleton où l'on retrouve la plupart des anciens personnages se situe à la fin de la première guerre mondiale, qui a jeté les deux héros d'hier, Julien et Vernon, sur le pavé.
21 h 30 Magazine : L'événement.
De H. Marque et J. Besançon.
22 h 25 Document : Maurice Genevoix.
Rediffusion de la première partie d'un portrait réalisé en 1978 par Edouard Kneuze : l'enfance et la jeunesse de l'écrivain aujourd'hui disparu.
23 h 25 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 45 Journal.
13 h 35 *Série : « Une affaire pour Männdli ».*
Bonheur tardif.
14 h Aujourd'hui, madame.
L'esprit mutualiste.
15 h 5 Feuilleton : « Police story ».
La vengeance.
15 h 50 Sports.
Tennis : championnat de France à Bayonne.
17 h 50 Récré A 2.
Félix le chat ; Dino boy ; Titi et Gros Minet ; Casper et ses amis.
18 h 20 *Sports : Cyclisme.*
Tour de l'Avenir.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Variétés : Trente-six bouts de chandelle.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : « Le rouge est mis.
Film français de G. Grangier (1957), avec J. Gabin, A. Girardot, P. Frankeur, J. Bérard, L. Ventura, M. Bozzuffi, A. Dinan, G. Basset (N.).
Un gangster, camouflé en honorable garagiste, prépare un dernier coup avant de prendre sa retraite. Il court à sa perte, à cause de son frère qu'il a pris en charge et d'un ami qui a flanché devant la police. D'après un roman d'Auguste Le Breton, une réplique banale de Touchez pas au grisbi, *avec personnages stéréotypés (Gabin compris).*
22 h Documentaire : Festival de Deauville.
Le Sixième Festival du cinéma américain s'achève le 11 septembre. En direct de Deauville.
23 h Jazz : La grande parade.
De J.-C. Averty. Saxophone Summit.
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h Magazine : Horizon.
Nouvelles de l'armée.
18 h 30 Pour les jeunes.
A quoi joue-t-on en France ? : Ki Ke Koi : Les fonds sous-marins.
18 h 55 Scènes de la vie de province : Marceau la Musique.
Une émission de R. Lefevre ; réal. : P. Delsalle.
19 h 10 Journal.
19 h 20 *Emissions régionales.*
19 h 55 Dessin animé.
L'ours Paddington.
20 h Les jeux.
20 h 30 *Trois questions sur la Trois.*
20 h 35 Cinéma (cycle C. Bronson) : « le Solitaire de Fort-Humboldt ».
Film américain de T. Gries (1975), avec C. Bronson, B. Johnson, J. Ireland, R. Crenna, C. Durning, R. Jenson, C. Tibbs, A. Moore, J. Kapp, Ed. Lauter, R. Morgan.
En 1873, un hors-la-loi en état d'arrestation, est embarqué dans un train militaire à destination de Fort Humboldt, où sévit une épidémie de choléra. D'étranges événements se produisent au cours du voyage. Le hors-la-loi mène sa propre enquête.
Tiré d'un roman à suspense d'Alistair MacLean, expert en intrigues ténébreuses. Mélange réussi de western et d'énigme policière. Bronson en héros. Un certain charme.
22 h 5 Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « le Théâtre chichois », par M. Chevit.
19 h. 30, La route et le fleuve.
20 h., La pornographie, d'après W. Gombrowicz, réal. J. Rollin Weisz.
22 h. 11, Musique enregistrée.
22 h. 30, Nuits magnétiques : cinéma sous les branches.

FRANCE-MUSIQUE

17 h. 30, Concert : Festival estival de Paris 1977, « les Préludes » et « Concerto pour piano et orchestre nº 1 », de Liszt ; « Concerto pour orchestre », de Bartok par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. J. Ferencsik, avec Z. Kocsis, piano ; 19 h. 5, Kiosque-soir ; 20 h., Présentation du concert.
20 h. 30, Concert (échanges internationaux) : « le Coq d'or », opéra de Rimski-Korsakov, d'après Pouchkine, par les Chœurs (dir. A. Kovalyov) et l'Orchestre (dir. Y. Akulov) de la Radio de Moscou, avec A. Korolyov, K. Kadinskaya, Y. Yelnikov, A. Polyakov...
23 h., Les nuits d'été : « Vienne ».

CARNET

Naissances

— *M. Jean-Luc* COLAS *et Mme*, née Marie-France Becam, Xavier et Damien ont la joie d'annoncer la naissance de

Aurore,

Angers, le 5 septembre 1980.
13, avenue Roland-de-Roncevaux,
Parc de la Haye,
49240 Avrillé.

Mariages

— Marie-Pierre ANTILLE
et Marc BLONDEL
sont heureux de faire part de leur mariage célébré ce jour à Pully, canton de Vaud, Suisse.

Décès

— On nous prie d'annoncer le retour à Dieu, dans sa soixante-quinzième année, de

M. Pierre ALLARDI,
H.E.C.,
croix de guerre 1939-1945,

De la part de :
Mme Pierre Allardi, son épouse,
M. et Mme Cl. Allardi et leurs enfants,
M. et Mme J.-J. Désert et leurs enfants,
M. et Mme J. Dardare et leur fils,
Et de toute la famille et des amis.
La cérémonie religieuse a eu lieu le 8 septembre à *Pornic.*

— M. et Mme Jean Dourgnon, leurs enfants et leurs petits-enfants,
M. et Mme Germain Sée, leurs enfants et leurs petits-enfants,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

Mme Armand BÉNÉDIC,

leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère, *dans sa quatre-vingt-dix-septième année.*
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
62, rue de Vaugirard, 75006 Paris.
24, quai Louis-Blériot, 75016 Paris.

— M. et Mme Pierre Boiron et leurs enfants,
M. et Mme Philippe Vaber et leurs enfants,
M. et Mme Claude Nourry et leurs enfants,
Mlle Aurélia Estebanez,
font part du retour à Dieu de leur père, beau-père et grand-père,

M. Georges BOIRON,
médaille militaire,
croix de guerre 1914-1918,
chevalier du Mérite agricole,

décédé à *Paris*, le 6 septembre 1980, dans sa quatre-vingt-septième année.
Les *obsèques* ont eu lieu dans l'intimité.

133, avenue *Félix-Faure*,
75015 Paris.
1, rue de l'Ecole-de-Mars,
92200 Neuilly.
14 bis, rue de Milan, 75009 Paris.

— M. et Mme Jacques Cornut et leur fils Jérôme,
M. et Mme Philippe Cornut et leur fille Florence,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Pierre CORNUT,
née Madeleine Huguet,

rappelée à Dieu le 8 septembre 1980, dans sa quatre-vingt-deuxième année.
Les obsèques auront *lieu le* mercredi 10 septembre, à 15 heures, en l'église d'Yssingeaux (Haute-Loire).
Cet avis tient lieu de faire-part.
24 bis, route des Gardes,
92190 Meudon.
9, avenue de Saint-Mandé,
75012 Paris.

— *Le docteur et Mme* Emile Rouayrenc,
M. et Mme J.-P. Vigneau et leur fils,
M. et Mme Fritz Röder et leurs enfants,
Le docteur J.-F. Rouayrenc,
Mme Jacques Roux, ses enfants et petits-enfants,
M. Jacques Brousse,
M. et *Mme* Jacques Farran, leurs enfants et petits-enfants,
M. Georges Brousse,
Mme Marthe Mettas,
ont la douleur de faire part du *décès de*

Mme Jeanne
COURBOT-BROUSSE,
chevalier de la Légion d'honneur,
médaille de la Résistance,

survenu à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.
Les obsèques *ont eu lieu* dans l'intimité familiale à Corneilla-de-Conflent (66), le jeudi 28 août 1980.

— Les membres du conseil d'administration et le personnel du Groupement pour l'insertion des handicapés physiques ont la profonde douleur de faire part du décès de

M. Gérard CROMBEZ,
leur président-fondateur,
chevalier dans l'ordre national du Mérite,
chevalier des Palmes académiques,
médaille de la Jeunesse et des Sports,

survenu brutalement le 4 septembre 1980.

— La Direction et le Personnel de l'ALFA font part avec tristesse du décès de leur amie et collaboratrice

Madeleine GUILLAUMOT,

survenu le 6 septembre 1980.
Les obsèques religieuses auront lieu le vendredi 12 septembre 1980 à 14 heures précises en l'église Jean-XXIII à Sarcelles (Val-d'Oise).
Cet avis tient lieu de faire-part.
ALFA, 20, rue de la Baume,
75008 Paris.

— M. Robert Jaulin, son époux,
Emmanuel, Sylvain et Laurence, ses enfants,
Les familles Jaulin et Zuber,
ont la profonde douleur de faire part du décès de leur épouse, mère et parente,

Mme Danielle JAULIN,
née Zuber,

le 6 septembre à Praz-Coutant (74).
La cérémonie religieuse aura lieu dans la plus stricte intimité le 11 septembre, à 14 heures, en l'église *réformée de* Bourg-la-Reine.

— Mme Gabriel Jeanjean,
M. et Mme Pierre Jeanjean et leurs enfants,
M. et *Mme Bernard Fischer* et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Gabriel JEANJEAN,

leur époux, père et grand-père, survenu à *Neuilly-sur-Seine*, le 9 septembre 1980, à l'âge de soixante-seize ans.
La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Jean-Baptiste de Neuilly, 156, avenue Charles-de-Gaulle, le vendredi 12 septembre 1980, à 11 heures.

50, rue de Longchamp,
92200 Neuilly-sur-Seine.

— Mme Joseph Jourdan,
M. et Mme Michel Hediard et leurs enfants,
M. et Mme Paul Jourdan, leurs enfants et petits-enfants,
Le docteur et Mme François Coÿne, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Raymond Jourdan et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de leur belle-sœur, tante, grand-tante et arrière-grand-tante,

Mlle Marie JOURDAN,

survenu le 6 septembre 1980, dans sa quatre-vingt-dix-septième année.
La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 11 septembre, à 16 heures, en l'église Notre-Dame d'Auteuil.
Le présent avis tient lieu de faire-part.

Suivant la volonté de la défunte, ancien professeur, un pieux souvenir est demandé à ses anciennes élèves.

5, Chemin-Particulier,
59161 Escaudœuvres.
277, rue de Vaugirard, 75015 Paris.

— Mme Maurice Justin,
M. et Mme Michel Petrault,
M. et Mme Victor Chapot,
MM. Jean-François et Emmanuel Petrault,
M. Jean-Pierre Gibrat,
Mlle Yvonne Justin et Mme Louis Sabatier,
Les familles Sabatier, Corteggiani, Lautaud, Estève, Valette,
Mlle Reine Desprez, sa fidèle gouvernante,
ont la douleur de faire part du décès de leur époux, père, grand-père, frère, beau-frère, oncle et cousin,

M. Maurice JUSTIN,
préfet honoraire,
conseiller général de l'Hérault,
ancien maire de Claret,
officier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
médaille de la Résistance,

survenu le 9 septembre 1980, à l'âge de soixante-quinze ans.
Les obsèques auront lieu à l'église de Claret (Hérault), le vendredi 12 septembre, à 10 heures.
Elles seront suivies de l'inhumation au cimetière d'Agde (Hérault), à laquelle seule la famille assistera.

Le présent avis tient lieu de faire-part.
3, rue Pagézy,
Montpellier (Hérault).
52, avenue Charlemagne,
Les Escaldes, Andorre.
5, rue Antoine-Arnaud,
75016 Paris.

[Né en 1905 à Montpellier, avocat de 1926 à 1944, M. Justin a été préfet du *Lot, des Pyrénées-Orientales et de la* Drôme. De 1952 à 1960, il a été délégué du coprince français d'Andorre. Il a été conseiller général en 1976.]

— « Je suis la Résurrection et la Vie. »

Il a plu au Seigneur de rappeler à Lui

Mᵉ Jean LE ROY,
avoué près la cour d'appel d'Amiens,

décédé le 8 septembre 1980, à l'âge *de soixante-huit ans.*
Le service religieux sera célébré en la cathédrale d'Amiens, le jeudi 11 septembre, à 11 heures.
L'offrande tiendra lieu de condoléances.

De la part de :
Mme Jean Le Roy, son épouse,
Patrice et Christine Le Roy-Debieuvre et leurs enfants,
Agnès et Philippe Anselme-Le Roy et leurs enfants,
Marie-France et Pierre Renaud-Le Roy et leurs enfants,
Etienne et Jacqueline Le Roy-Deguise et leurs enfants,
Elisabeth et Claude Souyris-Rolland-Le Roy et leur fille,
Marc et Marie-Odile Le Roy-Decle et leurs enfants,
Bertrand et Françoise Le Roy-Berthet et leur fils,
Loïc Le Roy,
ses enfants et petits-enfants,

Mme Charles Brassart, sa belle-mère,

Les familles Douillet, Liagre, Brassart et Denamps,
Mᵉ Alain Chalicarne, son associé, et le personnel de l'étude.

Cet avis tient lieu de faire-part.
13, rue Porion, 80000 Amiens.
17, passage du *Logis-du-Roy*,
80000 Amiens.

— Mme Mohamed Ben Romdane,
Mmes Chelaifa-Chouaich et Ladjimi, ses filles,
Ses petits-enfants et sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Mohamed BEN ROMDANE,
ancien président
du Grand Conseil de Tunisie,
commandeur
de la Légion d'honneur,

survenu le 9 septembre 1980.
1, rue Gamal-Abdel-Nasser,
Tunis.
48, rue Raffet, 75016 Paris.

— Mme Claire Tomalin,
Joséphine, Emily et Thomas Tomalin,
M. et Mme Emile Delavenay,
M. et Mme F. J. Barnett,
M. Yves Delavenay,
M. et Mme Andrew Sparrow et leurs enfants,
M. et Mme John Rogers et leurs enfants,
Mlle Anna Barnett,
ont la douleur de faire part du décès, survenu le 27 août 1980, dans sa vingt-troisième année, de leur très chère fille, sœur, petite-fille, nièce *et cousine,*

Susanna TOMALIN.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité le mardi 9 septembre 1980 au crématorium de Golders Green, *Londres.*
57 Gloucester Crescent,
London, N.W.1.
455, chemin des Galiniers,
06140 Vence.
La Guanièpe, Lévignac-de-Guyenne,
47120 Duras.

Remerciements

— Madame Charlie Doll,
ses enfants et petits-enfants, dans l'impossibilité de répondre individuellement aux nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

Charlie DOLL,

prient toutes les personnes qui se sont associées à leur deuil de trouver ici leurs très sincères remerciements.

— Les parents et la famille de

Philippe PERUSSEL

remercient tous leurs amis pour leur profonde solidarité manifestée lors de leur deuil si cruel.
Paris - Wittenheim - Epinay-sur-Seine - Saint-Avold - Forbach.

— Elsa et Jean Rustin, et toute la famille, remercient celles et ceux qui leur ont témoigné leur amitié à l'occasion du décès du

docteur François RUSTIN,

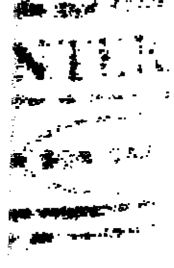
survenu le 8 août 1980 à l'âge de trente ans.

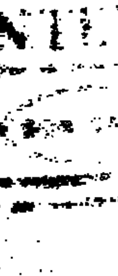
Messes anniversaires

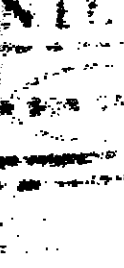
— Une messe sera dite le vendredi 12 septembre, à 18 heures, en l'église Saint-Germain-des-Prés, pour

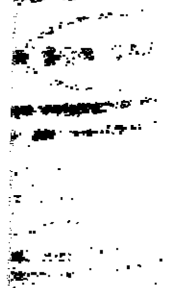
Francis BOUVET,
décédé le 12 septembre 1978.



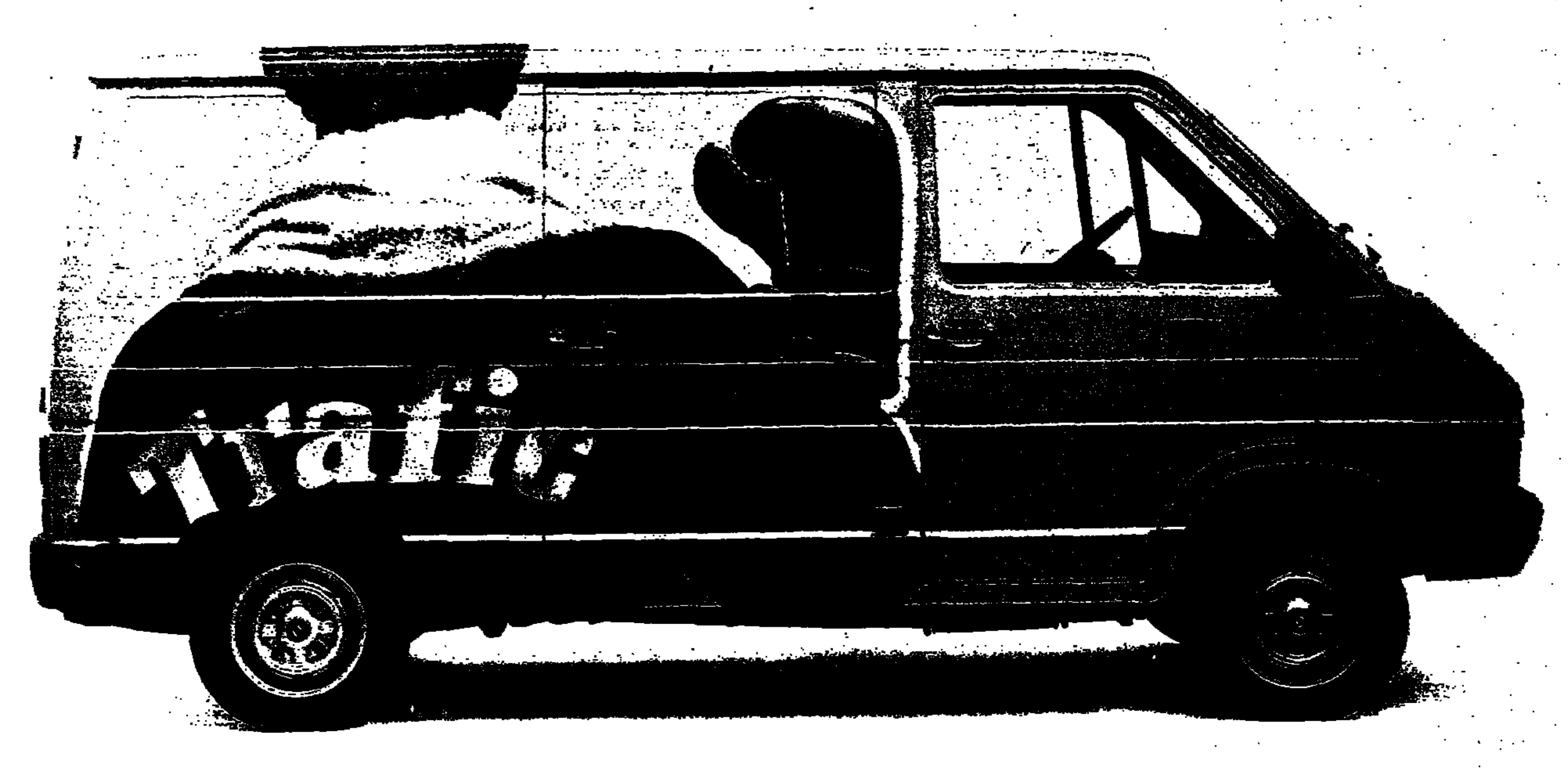






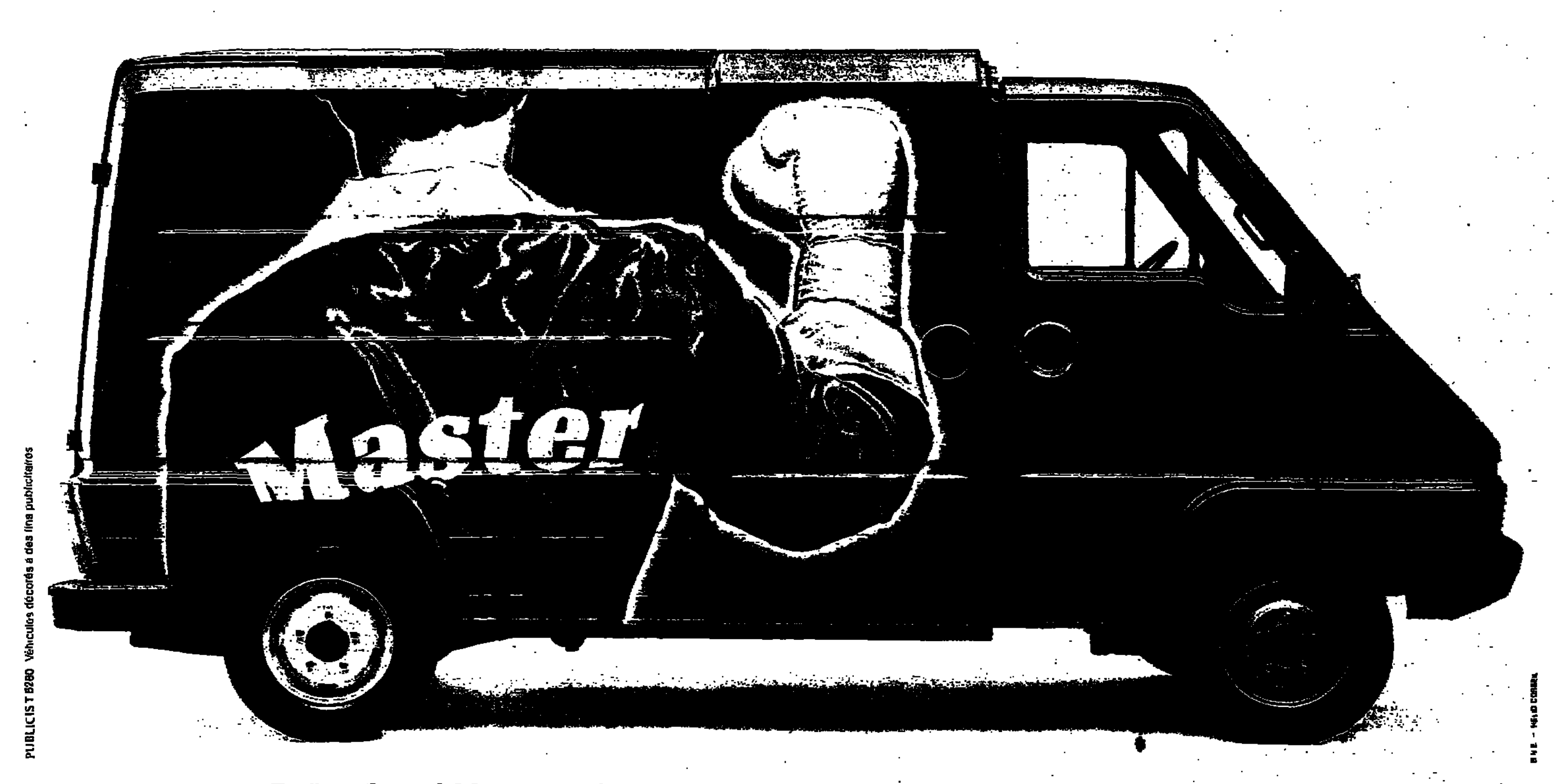


RENAULT PRESENTE LES POIDS-MOYENS.



1980 signe une grande première pour le véhicule utilitaire : la volonté d'un constructeur de répondre à lui seul à toutes les attentes des utilisateurs. 1980 : Renault met en œuvre sa longue expérience et sa puissance industrielle et lance une gamme très diversifiée composée de deux modèles Renault Trafic, Renault Master. Désormais chacun trouvera le véhicule qui correspond exactement aux besoins de son activité. Fourgons tôlés, vitrés et mixtes, plancher-cabines, châssis-cabines, plateaux à ridelles et bennes, transport de personnes, professionnels et tourisme. Le choix entre traction et propulsion, essence et diesel, et plusieurs motorisations, différentes charges et volumes utiles, permet de façonner un véhicule pratiquement "sur mesure."





PUBLICIS T 8280 Véhicules décorés à des fins publicitaires

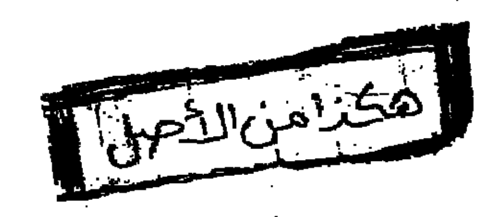
...Renault Trafic et Renault Master sont des véhicules endurants et robustes ; mais aussi des véhicules sympathiques et très efficaces. Ils se conduisent en souplesse et sans effort avec la même aisance qu'une voiture particulière.

Renault Trafic, Renault Master, sont distribués par un réseau de concessionnaires et agents qui groupe en France plus de 8000 points de vente. Il y a donc près de chez vous un point de démonstration susceptible de vous apporter tous les renseignements que vous pouvez souhaiter sur les différentes versions et vous permettre d'en découvrir tous les attraits.









Le Monde **équipement**

TRANSPORTS

Un entretien avec le ministre grec de la marine marchande

• Il faut s'opposer à toute tentative de protectionnisme maritime
• La flotte de la C.E.E. va devenir la plus importante du monde

Comment les pays en voie de développement peuvent-ils développer leurs propres flottes de cargos, de pétroliers, de porte-conteneurs et mieux maîtriser leurs importations et leurs exportations ? Tel est l'enjeu de la *réunion de la commission maritime* de la CNUCED (Conférence des Nations unies pour le commerce *et le développement*), qui se tient jusqu'au 12 septembre à Genève.

Principaux points à l'ordre du jour de cette conférence au sein de laquelle les pays en voie de développement, rassemblés dans le groupe des « 77 », défendent des intérêts souvent divergents de ceux des Etats industrialisés : les pavillons de complaisance, la répartition des droits de transport pour les marchandises en vrac (charbon, céréales, minerais et pétrole entre autres).

Ces revendications protectionnistes des Etats du tiers-monde sont évidemment de nature à contrecarrer le développement des *grandes flottes traditionnelles qui opèrent sur le marché* mondial (Libéria, pavillons scandinaves et surtout flotte grecque). Au cœur des débats de la conférence de Genève et quatre mois avant l'entrée de la Grèce — dont les armateurs possèdent la plus importante flotte du monde — dans la C.E.E., M. Ioannis V. Fikioris, ministre grec de la marine marchande et défenseur convaincu du libéralisme maritime, a répondu aux questions de François Grosrichard, notre envoyé spécial à Athènes.

« Selon vous, la situation maritime internationale est-elle toujours marquée par la crise ou est-elle en voie d'amélioration ?

— Vous savez que la marine marchande internationale a traversé au cours des dernières années une crise grave qui constitue le contrecoup du problème énergétique. A l'heure actuelle, malgré l'amélioration enregistrée dans le commerce maritime, la marine marchande internationale n'a pas retrouvé son rythme normal de développement. Et cette situation peut se prolonger dans la stagnation — voire même accuser une rechute — en fonction des relèvements ultérieurs du prix du pétrole *et de la politique qui* sera adoptée, sur le plan international, *à l'égard des problèmes de* l'énergie.

» *Un autre facteur qui influence* la situation maritime internationale *et qui nous paraît préoccupante*, c'est l'interventionnisme *sans cesse croissant* des Etats dans le commerce maritime, sous *forme de mesures unilatérales*, de discrimination entre les pavillons, et *sous* forme de protectionnisme.

» *Pour* que la marine marchande puisse assurer son propre développement et contribuer également à l'essor du commerce et de l'économie internationale, il lui faut pouvoir jouer son rôle dans le cadre d'un régime libéral. Cette règle s'applique notamment aux transports des marchandises en vrac (minerais, céréales, pétrole).

— Pourquoi condamnez-vous l'interventionnisme des Etats ?

— Non seulement les diverses mesures protectionnistes prises par certains Etats ne favorisent pas l'essor maritime des pays qui les appliquent, mais elles finissent par porter préjudice à l'économie mondiale et aux consommateurs. On pourrait ranger au nombre de ces mesures néfastes pour l'essor du commerce international, les tendances actuelles qui visent à instaurer un système de répartition des cargaisons en vrac dont je vous parlais tout à l'heure, c'est-à-dire un système calqué sur le modèle des transports par « conférences » (1). Sans doute cette question est-elle encore en cours *d'évolution* et sa solution va *dépendre* en grande partie des résultats de la session de la commission maritime de la CNUCED — c'est-à-dire la Conférence des Nations unies *pour* le *commerce* et le développement, — *qui se réunit actuellement*. Nous voulons toutefois espérer *que les Etats concernés* comprendront qu'il est vain d'adopter de telles *mesures étant donné* que les conditions qui ont imposé *l'adoption des dispositions sur* les « conférences » ne régissent pas les *cargaisons de* vrac et qu'ils comprendront également que ces *mesures sont préjudiciables* à l'économie internationale.

» D'une façon générale, on peut affirmer que le commerce maritime international traverse une phase d'évolutions aiguës dont les répercussions vont fatalement marquer le cours des échanges dans les prochaines années. Mais, à mon avis, puisque vous m'interrogez sur les perspectives, ces évolutions peuvent se révéler positives pour l'avenir de la marine marchande internationale *dans la* mesure où elles découleront moins d'une politique d'interventionnisme des Etats et davantage d'une application des principes de libre concurrence.

La concurrence de l'Est

— Dans ces conditions, le développement des flottes marchandes des pays du tiers-monde et des pays de l'Est (U.R.S.S. essentiellement), *avec évidemment l'appui de l'appareil d'Etat, menace-t-il les flottes des pays européens (France, Grande - Bretagne, Grèce) ?*

— Ce n'est pas le développement en tant que tel de la flotte du tiers-monde et des pays de l'Est qui nous préoccupe, mais les méthodes auxquelles certains de ces Etats ont recours pour gérer leurs navires et faciliter l'essor de leur marine marchande.

» D'ailleurs, la Grèce, comme tous les pays maritimes traditionnels, a toujours soutenu les *efforts* entrepris par les autres Etats pour se constituer une *flotte* nationale et contribuer de la sorte à l'expansion des transports *maritimes* internationaux. Mais cette contribution devrait s'effectuer dans le cadre de la libre concurrence, qui est, comme je vous l'ai dit, la seule base saine pour assurer l'essor du commerce maritime. Le recours à des mesures protectionnistes et à des méthodes tout autres que commerciales qui enfreignent les principes de concurrence libre ne favorise pas, en dernière analyse, la réalisation de l'objectif poursuivi.

— Les armateurs grecs et votre gouvernement condamnent-ils les pavillons de complaisance ? Quel type de contrôle le gouvernement impose-t-il aux armateurs grecs pour la sécurité des navires ?

— Je suis très net : la Grèce n'approuve nullement l'usage des pavillons de complaisance ; c'est pourquoi la politique des pouvoirs publics vise à rendre ces pavillons moins attrayants pour nos ressortissants.

» Concrètement, cela veut dire quoi ? Une série de mesures ont été prises au cours des cinq dernières années pour décourager les armateurs grecs d'exploiter leurs bâtiments sous un pavillon de complaisance et pour les inciter à rapatrier leurs navires auprès de l'inscription maritime nationale, au Pirée.

» Cette politique a eu des résultats corrects si l'on considère qu'au cours de ces cinq dernières années on a enregistré une baisse importante des navires de propriété grecque mais battant divers pavillons de complaisance. Savez-vous que cette baisse a porté sur 676 navires, soit environ 9,5 millions de tonneaux et que la plupart de ces bâtiments ont été récupérés à l'inscription maritime nationale ?

Sécurité renforcée

— Mais pourquoi y a-t-il tant de navires appartenant à des Grecs, qui naviguent sous pavillon libérien ou panaméen ?

— Le fait qu'un pourcentage important du tonnage de propriété grecque soit immatriculé *sous* un pavillon de complaisance est dû essentiellement au fait *suivant* : le financement de la marine marchande hellénique est surtout assuré par des capitaux internationaux. Vous savez comme *moi* que bon nombre d'organismes financiers internationaux posent comme condition préalable à l'octroi de crédits l'inscription des bateaux sous un pavillon de complaisance.

» Mais vous m'avez posé une seconde question à propos de la sécurité de nos navires. Je vous répondrai que la Grèce a ratifié et mis en application toutes les conventions internationales de l'OMCI (2) se rapportant à la sécurité de la navigation.

» Tous les bâtiments grecs sont soumis aux visites d'inspection prévues par *ces* conventions et ils sont munis des certificats correspondants. En outre, en raison de l'importance particulière qu'elle attache à cette question de la sécurité, la Grèce a prévu de faire effectuer, en plus, par les agents compétents des visites d'inspection exceptionnelles dans les *ports* de *son* territoire *et* aussi à l'étranger, en vue d'un contrôle plus rigoureux des normes de sécurité. Et puis, je vous demande *de noter ce fait* : la Grèce est peut-être le seul pays maritime à *avoir prescrit* une limite d'âge aux navires qui veulent s'inscrire *sous* le pavillon *hellénique*, ce qui contribue d'ailleurs à la rénovation et au rajeunissement de sa flotte.

» Il ressort de ce que je viens de vous dire qu'on ne saurait taxer la Grèce d'être à la traîne par rapport aux autres nations maritimes visant à assurer le respect des normes de sécurité à bord des navires.

— Vous êtes à la veille de rejoindre la Communauté européenne. Quelles seront pour les Etats de la C.E.E. les conséquences, voire les avantages sur le plan maritime, de l'entrée de la Grèce dans la C.E.E. ?

— Grâce à l'adhésion de la Grèce à la C.E.E., la flotte communautaire va désormais représenter plus du tiers du tonnage mondial. Si l'on considère que cet apport est constitué par des navires qui participent activement aux échanges maritimes mondiaux, il apparaît à l'évidence que, grâce à l'intégration de la Grèce, la Communauté deviendra un arbitre incontesté ; et cela quelles que soient les circonstances et les situations qui caractériseront à l'avenir les transports maritimes internationaux.

» *J'ai également la conviction* que la C.E.E., en tant qu'entité *maritime cohérente*, en sera renforcée lorsqu'elle siégera dans les *organismes maritimes* internationaux et qu'elle pourra même adopter et *imposer* avec plus de succès une politique. Cette politique doit pouvoir servir aussi bien les intérêts de sa flotte marchande que ceux de son commerce, de ses chantiers de construction navale et des autres secteurs de son économie, dont l'essor est lié à celui de la marine marchande.

— Certains en France, précisément, redoutent le dynamisme maritime de vos armateurs.

— Eh bien, si certains ont éprouvé des craintes, ils doivent maintenant être rassurés : je tiens à préciser que la flotte marchande grecque n'a nullement l'intention de faire concurrence aux autres flottes de la Communauté. Elle souhaite au contraire contribuer à intensifier les activités maritimes de la C.E.E., dans les domaines des transports où celles-ci restaient jusqu'à présent assez limitées. On peut s'en convaincre aisément si l'on tient compte du fait que la flotte marchande hellénique déploie surtout ses activités dans le cadre du « tramping » — c'est-à-dire des voyages et des transports à la demande, et souvent entre des pays dont aucun n'appartient à la C.E.E. — alors que les navires des autres pays membres de la Communauté sont pour la plupart affectés à la desserte des lignes régulières. »

Propos recueillis par
FRANÇOIS GROSRICHARD.

(1) Dans ce système, les armateurs de cargos des divers pays s'entendent, sur une zone géographique donnée, pour fixer entre eux le niveau des tarifs, le nombre des navires en service sur les lignes, les *fréquences, les ports touchés... Les* armements qui n'appliquent pas les décisions de la conférence (rabais sur les prix, par exemple) sont les « outsiders ». — (N. D. L. R.)

(2) Organisation maritime consultative intergouvernementale, qui est *une filiale de l'ONU et dont le siège* est à Londres.

PÊCHE

• Les armateurs de Boulogne-sur-Mer font de nouvelles propositions
• Les marins de Lorient reprennent le travail

Une semaine après la longue *séance de la troisième réunion* de la commission nationale de conciliation, armateurs et syndicats de marins-pêcheurs de Boulogne-sur-Mer sont prêts à rouvrir les négociations. Les premiers ont fait de nouvelles propositions, qui ne modifient pas fondamentalement le contenu du procès-verbal de négociations repoussé par la majorité des grévistes le vendredi 5 septembre.

M. Jean-Baptiste Delpierre, président des armateurs de Boulogne, propose que le délai pour négocier la nouvelle convention collective soit repoussée du 1er octobre au 1er novembre. D'autre part, il ne parle plus de *« réduction des effectifs »* mais simplement de leur *« aménagement »* et précise même que ces réductions pourraient n'intervenir qu'après le 1er novembre : la C.F.D.T. et la C.G.T. demandent des négociations *« sans préalable »* et veulent qu'on discute des indemnisations des journées de travail perdues.

A Boulogne, chacun semble donc souhaiter la conclusion d'un accord. Les grévistes boulonnais sont en effet maintenant isolés. Les derniers marins-pêcheurs qui étaient encore en grève avec eux, ceux de la pêche industrielle de Lorient, ont décidé le 9 septembre de reprendre la mer, par 312 voix contre 84 et 21 bulletins nuls. D'autre part, les responsables syndicaux de Boulogne veulent sauvegarder leur unité d'action malgré leurs désaccords et les polémiques au niveau national.

Mardi, lors de l'assemblée générale, les porte-parole locaux de la C.G.T. et de la C.F.D.T. ont tous deux déclaré, à propos des interventions des leaders nationaux *ou d'hommes politiques : « Ils ne régleront pas le conflit à notre place. »*

Au niveau national, les choses *ne s'arrangent* pas entre la C.F.D.T. et la C.G.T. *« La politisation du conflit des marins-pêcheurs par le P.C., qui utilise la C.G.T. comme masse de manœuvre, au service d'une stratégie d'esbroufe de fuite en avant, est contraire aux intérêts des travailleurs »*, a déclaré M. Gaston Bessay, secrétaire général de la Fédération *générale des transports* et de l'équipement C.F.D.T., au cours d'une conférence de presse, le 9 septembre. Quant à M. Michel Rolant, secrétaire confédéral, il a reproché à la centrale de M. Georges Séguy *« sa surenchère, son agitation, sa démagogie et ses accusations mensongères »*.

La C.F.D.T. s'est donc efforcée de rétablir la « vérité ». D'abord, elle n'a pas signé de protocole d'accord, mais simplement un « procès-verbal » après la réunion de conciliation de la nuit du 2 au 3 septembre, que la C.G.T., comme toutes les parties en présence, a, elle aussi, paraphé. Ensuite, elle n'a jamais accepté une diminution des effectifs embarqués sur les chalutiers de la pêche industrielle boulonnaise.

La C.F.D.T. a simplement estimé que le texte mis au point après quatorze heures de discussion, donnait satisfaction aux demandes des marins-pêcheurs.

Elle regrette donc que les marins de Boulogne ne l'aient pas suivie. Elle explique cette attitude, alors qu'elle est majoritaire parmi les grévistes, par un *« matraquage de fausses nouvelles, tant par la C.G.T. que par le P.C. »*.

La C.F.D.T., *« en syndicat responsable »*, n'entend pas pour autant *« laisser pourrir le conflit »*. Elle va donc continuer *« à l'animer »*, en espérant que le plus vite possible les marins-pêcheurs de Boulogne-sur-Mer se rendront compte de la justesse de ses positions.

URBANISME

A Clermont-Ferrand

UN CENTRE COMMERCIAL MODERNE PLACE DE JAUDE

(De notre correspondant.)

Clermont-Ferrand. — En bordure de la place de Jaude, où s'élève la statue équestre de Vercingétorix, sera inauguré, le jeudi 11 septembre, un centre commercial moderne. Cette construction fait partie de la rénovation du centre *urbain commencée en 1970* par la municipalité de Clermont-Ferrand : *des logements et une* extension de la préfecture de *région sont prévus également.*

Réalisé par une filiale de la *Compagnie bancaire — qui a réalisé* une cinquantaine d'opérations *similaires en France — le « Centre* Jaude » abrite quatre-vingts commerces *sur trois niveaux*. Près de la moitié appartiennent à des *commerçants locaux ou de la proche* région.

D'une surface *commerciale* utile de 22 000 mètres carrés, le « centre Jaude » bénéficie de la présence de deux « locomotives », la *FNAC et C. & A.*, chaîne de distribution de vêtements. L'ensemble comprend aussi sept salles de cinéma et cinq restaurants, ainsi que 20 000 mètres carrés de bureaux. — *(Intérim.)*

ENVIRONNEMENT

Plus de six mois après le naufrage

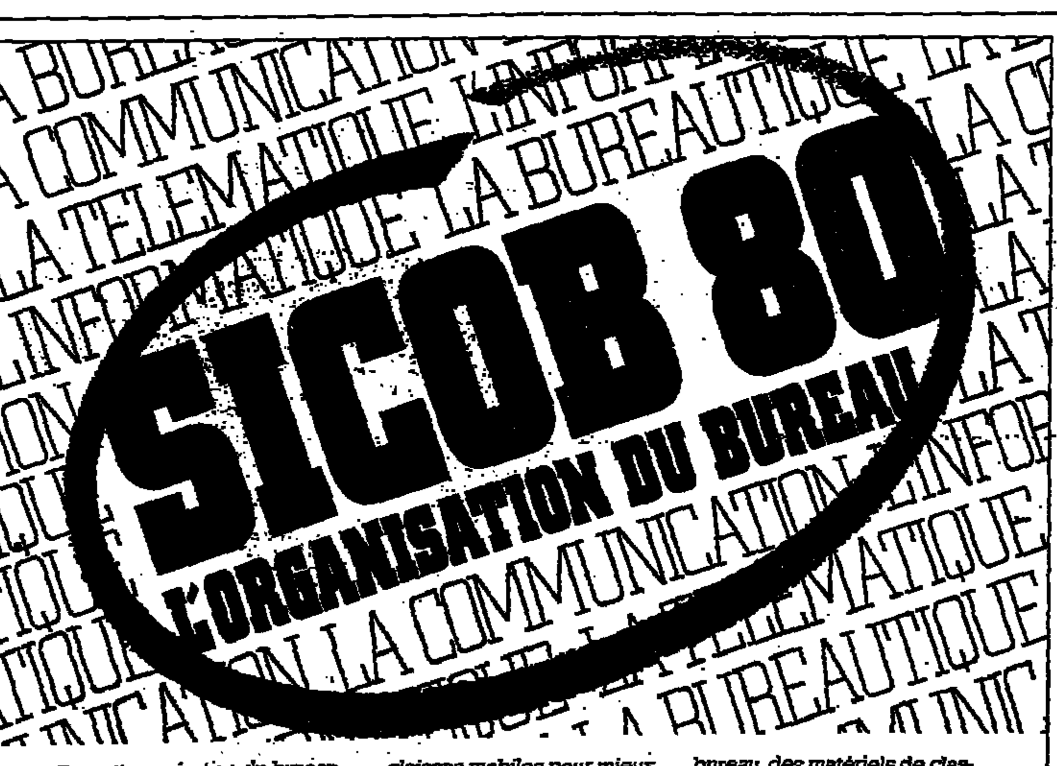
LE POMPAGE DES CUVES DU PÉTROLIER « TANIO » DEVRAIT COMMENCER ENTRE LE 17 ET LE 22 SEPTEMBRE.

Les opérations de pompage des 8 000 tonnes de pétrole restant dans les *soutes* du *Tanio* (1), au large de la Bretagne, commenceront entre le 17 et le 22 septembre, soit avec un retard de plus d'un mois dû au mauvais temps. Quatre des dix-huit vannes qui doivent être fixées sur les compartiments remplis d'hydrocarbures sont en état de fonctionner. Les douze autres, annonce la mission interministérielle de la mer, le seront sous peu.

Le pétrolier *Port-Joinville* est prêt à rejoindre les lieux du naufrage au large de l'île de Batz pour les opérations de pompage. Celles-ci seront délicates puisqu'il faut au préalable injecter de l'eau chaude dans l'épave du *Tanio* pour porter la température du liquide à récupérer de 10 à 50 degrés.

Sur environ 25 000 tonnes de fuel que transportait le *Tanio*, 6 000 à 8 000 se sont répandues en mer et sur la côte, 9 000 ont été récupérées dans la partie arrière du navire et 8 000 restent à pomper. Mais cette dernière opération s'annonce difficile et aléatoire, car les grandes marées, accompagnées de forts courants et souvent de mauvais temps, sont attendues entre le 24 et le 28 septembre, soit quelques jours à peine après le début du pompage. D'ores et déjà, le coût total de l'opération est évalué à 50 millions de francs.

(1) C'est le 7 mars 1980 que ce pétrolier malgache avait fait naufrage au large des côtes nord du Finistère.



ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES ENCADRÉES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40





emplois régionaux emplois régionaux

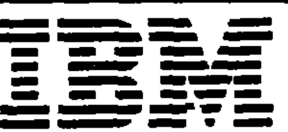
juriste confirmé

DROIT + I.E.P.
TOURS

Société d'importance nationale, secteur immobilier, recherche pour sa Direction de TOURS, un Juriste confirmé, diplômé d'Etudes supérieures (Droit + I.E.P.). Il sera responsable de la fonction juridique au sein d'un unité opérationnelle importante. Outre le rôle de Conseiller, il aura en charge les régularisations foncières, les nantissements de marchés, le contentieux, l'établissement des règlements de co-propriété ainsi que des cadres de vente. Nous pouvons offrir à un candidat de valeur une évolution de carrière au sein d'un groupe important. Une expérience professionnelle de plusieurs années est indispensable.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions sous la référence 8989 à :

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANS.



recherche pour son Centre d'Etudes de La Gaude, près de Nice,

jeunes ingénieurs grandes écoles

hommes ou femmes

pour activités de DEVELOPPEMENT ELECTRONIQUE et, à terme, de MANAGEMENT.

- Une bonne connaissance de l'Anglais sera demandée.
- Une formation complémentaire Technique ou Economique acquise à l'étranger serait appréciée.
- Les candidats(tes) peuvent être débutants(tes) ou avoir 3 / 4 ans d'expérience professionnelle.
- La mobilité sera un des éléments importants de la carrière.

Ecrire avec détails à J.J. Segal, Service du Personnel
IBM — 06610 LA GAUDE

OP

chef de projet informatique de production

Au sein de l'équipe de Direction d'un important établissement de construction aéronautique et sous l'autorité de l'Adjoint industriel, il sera chargé de concevoir et de mettre en œuvre, en coordination avec les services utilisateurs de production, à partir d'un logiciel existant, un système intégré de gestion informatique en temps réel de la production.

Ce poste implique une solide formation d'Ingénieur (Grande Ecole), une parfaite maîtrise de l'outil informatique et de son utilisation dans les services de production, acquise au cours d'une expérience de plusieurs années dans un poste similaire.

Le candidat sera un organisateur, un homme de contact et saura allier rigueur scientique et créativité.

Ce poste, basé en province, présente des perspectives d'avenir pour un candidat de valeur et pourra évoluer notamment vers une extension des responsabilités dans le domaine du "production control".

Envoyer C.V., photo et prétentions sous la référence 8909 à :

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANS.

Société Menuiserie Aluminium
90 millions Frs C.A., 300 personnes, leader sur son marché, filiale d'un des grands groupes français de produits pour la Construction recherche pour la gestion de son personnel :

CHEF DU PERSONNEL

localisation région dijonnaise

Rattaché directement au Président, il aura - dans un premier temps - principalement à s'occuper de l'embauche et de l'accueil du personnel de vente et de production nécessaire à l'expansion de l'entreprise.

Ce poste conviendrait à un homme ayant une expérience de 3 à 5 ans dans le recrutement, en maitrisant bien les techniques et désireux de s'orienter vers une prise de responsabilités dans la fonction Personnel et Relations Humaines.
Une connaissance du Droit du Travail, sans être exigée est hautement souhaitable.
La rémunération est de l'ordre de 110 000 Francs.

Adresser lettre manuscrite, c.v. et photo sous réf. 5750 à AXIAL Publicité, 27, rue Taitbout 75009 Paris, qui transmettra.

CGE DISTRIBUTION recherche pour son département Industrie agent technico-commercial de niveau ingénieur ou BTS électromécanicien ayant le goût des contacts humains et de la pédagogie.
1 Poste région NORMANDIE résidence Rouen.
Déplacements fréquents à l'intérieur de la région.
Ecr. no 8.947 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris, Cedex 09.

Recherchons
AGENTS TECHNIQUES électro-mécan. de plates-formes. B.T.S. ou D.U.T. av. expérience pratiques.
Société Surgérienne de Constructions mécaniques 17700 Surgères. Tél. (46) 07-02-10

SOCIETE D'ETUDES (prox. pte d'Orléans) recherche
A.T.P.
INGÉNIEURS
Pour rédaction notices techniq. en électronique.
Adr. C.V. et prétentions, sous réf. 9.007 à : P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris cedex 02 qui transmettra.

Cabinet de groupe recherche
EXPERT-COMPTABLE
DIPLOME GRANDE ECOLE
pour diriger cabinet d'expertise comptable 10 personne à LYON.
Qualité gestionnaire et dynamisme exigés.
Association ultérieure possible.
Adresser C.V., prétent. et photo, ss no 2.328, à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris cedex 0 qui transmettra.
Discrétion assurée

GROUPE SPECIALISE DANS LES PIECES GRANDES SERIES POUR L'AUTOMOBILE (METAL et PLASTIQUE)
recrute pour usine neuve
dans ville agréable des VOSGES

DIRECTEUR D'USINE

Formation A.M. ou équivalent

— Expérience confirmée ;
— langue allemande ou anglaise appréciée ;
— logement confortable assuré.

Adresser C.V. et prétentions ss la réf. 26.307 à : PROJETS Publicité, 12, r. des Pyramides, 75001 Paris, qui transmettra.

SOCIETE NATIONALE ELF AQUITAINE

(PRODUCTION)
recherche

AGENT DE GESTION

Titulaire d'un BTS ou DUT (*finance, comptabilité*) avec expérience en comptabilité analytique de gestion dans une entreprise industrielle.

Cet Agent sera responsable de la facturation aux filiales des prestations de Personnel et de la gestion du budget correspondant.

Il aura à animer une équipe de 3 ou 4 employés, connaissance de l'anglais indispensable .

Ecrire avec C.V. détaillé, photo *et prétentions à S.N.E.A.P.* - D.C. Recrutement 21bis, avenue *des Lilas (Tour 12.04)* 64000 PAU

Banque Populaire

PROPOSE un poste de

RESPONSABLE

du développement des titres et produits financiers.

— Fonction de siège à Marseille à un candidat possédant un niveau d'études supérieur, et une solide expérience professionnelle bancaire.

Il devra :

Maîtriser la gestion administrative d'un service TITRES, avoir l'expérience d'un portefeuille de clientèle ; être capable de former et d'animer des *correspondants d'agence.*

Nous vous remercions d'adresser votre demande manuscrite, C.V., photo et prétentions à :

IPSO Consultants
73, rue Saint-Savournin,
13005 MARSEILLE.
Réponse et discrétion assurées.

TIMKEN FRANCE

Division Française de THE TIMKEN COMPANY, premier fabriquant *mondial de roulements à rouleaux* coniques recherche pour son Siège de COLMAR (Haut Rhin)

UN INGENIEUR DEBUTANT

Ecoles Centrales, Ecoles des Mines ou équivalent.

UN CADRE ADMINISTRATIF DEBUTANT

HEC, ESSEC, ECL, ESCP ou équivalent.

Adresser C.V. et photo à TIMKEN FRANCE - Service du Personnel - B.P. No 89 - 68002 COLMAR Cedex

TRÈS IMPORTANTE SOCIÉTÉ
TRANSPORTS DE MESSAGERIES NANTES

DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT

— Expérience commandement dans société de service.
— Forte capacité d'animation et de travail.
— Formation supérieure Grande Ecole (Ingénieur ou Commercial).

Rattaché au P.D.G., le candidat animera des Directions régionales opérationnelles ainsi que le Marketing, l'Après-Vente et les Méthodes. Mise au courant possible.

Ecrire nº 8.953 LE MONDE Publicité. 5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09.

offres d'emploi offres d'emploi

CAMECA

Filiale de



THOMSON-CSF

recherche

pour son service études

AGENTS TECHNIQUES ELECTRONICIENS

DUT - BTS - FPA
2 à 5 ans d'expérience
Lieu de travail CORBEVILLE (Orsay) ou COURBEVOIE (92).

pour son service maintenance

AGENTS TECHNIQUES ELECTRONICIENS

DUT - BTS
débutants ou 2 à 5 ans d'expérience
Lieu de travail : COURBEVOIE

pour son service approvisionnement

UN ACHETEUR

expérimenté pour achats matériels spécifiques.
Préférence sera donnée au candidat de formation technique.

UN INGENIEUR D'APPROVISIONNEMENT

pour seconder le chef de service notamment dans la négociation et le suivi des commandes importantes.
Lieu de travail : COURBEVOIE

Adresser CV à CAMECA - 103 bd St-Denis - BP 6
92403 COURBEVOIE Cedex

ingénieur débutant

ETP-AM ou équivalent

Société d'importance nationale recherche un INGÉNIEUR débutant, diplômé ETP, AM ou équivalent. Il sera l'adjoint d'un responsable de groupe opérationnel, chargé de la réalisation d'importantes opérations immobilières. Il devra veiller à la conformité des logements, au programme et aux prestations prévues et sera l'interlocuteur privilégié des acquéreurs.

Possibilité d'évolution de carrière dans groupe important pour candidat de valeur.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions sous référence 8972 à :

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANS.



HISPANO-SUIZA

recherche
POUR SON UNITE DE PRODUCTION de
92 BOIS-COLOMBES

un ingénieur expérimenté
génie mécanique ou équivalent

pour poste de

chef de section notices techniques

MISSION :
- rédiger de la documentation technique
- coordonner les activités de la section
- établir les devis de documentation
- suivre l'avancement des travaux
- veiller au respect des devis et des délais.

PROFIL :
- expérience dans la réalisation de la documentation technique (rédaction et dessins)
- bonne connaissance de l'anglais souhaitée
- qualités d'organisation et de commandement

Adresser lettre de candidature manuscrite, C.V. photo et prétentions sous réf. N.T. aux Relations du Travail HISPANO SUIZA Siège Social 333 Bureaux de la Colline 92213 SAINT-CLOUD CEDEX

Importante Société Française d'Ingénierie recherche

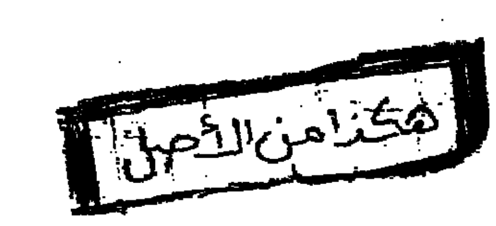
Ingénieur Grande Ecole

Mines, Centrale ou équivalent

possédant une bonne expérience industrielle et maîtrisant parfaitement la langue anglaise. Nous nous proposons de lui confier, au sein d'une équipe de direction, de grands projets industriels, la responsabilité des aspects, organisation et gestion ; coûts et délais. Le poste est à pourvoir les deux premières années à PARIS, ensuite à l'étranger.

Adresser C.V., photo et prétentions sous référence 5058 à S.C.S. JONCTION 9, rue des Halles 75001 PARIS.

Il sera répondu à toutes les candidatures qui seront traitées confidentiellement.





responsable gestion des stocks pièces détachées

130 000 F

La Société CANON FRANCE (C.A. 600 millions de F., effectif 1 200 p.) spécialisée notamment dans la diffusion de biens d'équipements de bureaux : photocopieurs, calculateurs, micro-ordinateurs et systèmes de microcopies, recherche pour son siège de Blanc-Mesnil (près du Bourget) le Responsable Gestion des Stocks *Pièces Détachées. Sous l'autorité du* Directeur des Approvisionnements et de la Logistique, et dans le cadre d'un budget déterminé, il mettra en œuvre et contrôlera la politique d'approvisionnement en pièces détachées et la gestion informatisée des stocks, avec suivi périodique des résultats, analyse des écarts et déter-*mination des actions à entreprendre.* Il sera responsable de la rédaction, du chiffrage, de l'enregistrement et du suivi des commandes auprès des fournisseurs. Il devra constamment rechercher le meilleur rapport qualité/prix/délai. Il définira, animera et contrôlera les activités d'une équipe de sept personnes. Le candidat retenu, âgé d'au moins 32 ans, possèdera plusieurs années d'une expérience professionnelle en gestion informatisée des stocks. *La pratique courante de l'anglais est requise de* même que la connaissance du langage Basic. La rémunération mentionnée tiendra compte de l'âge et de l'expérience.

Ecrire sous réf. 376 à **G.R.H. Conseils** 3 avenue de Ségur 75007 PARIS.

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

diplômé A.M. ou équivalent

bilingue anglais (une connaissance complémentaire de l'allemand serait appréciée)

Importante société recherche pour son département machines-outils, situé à Paris, un cadre technico-commercial d'une expérience d'environ 2 ans, si possible dans une entreprise d'industrie mécanique utilisant de préférence des machines outils à commande numérique.

Le candidat retenu contribuera à développer l'activité «vente de centres d'usinage» du département qui impliquera :
- de nombreux contacts avec une clientèle industrielle et des représentants VRP régionaux.
- l'établissement d'offres suite à études de production.
- des négociations techniques et commerciales en vue d'obtenir les commandes du client.

Envoyer C.V. et *prétentions sous référence* 10372 à MEDIA SYSTEM, 104 rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

média-system

INDUSTRIES DE POINTE
Régions Parisiennes et Rhône-Alpes

— INGÉNIEUR D'ÉTUDES DE PROJETS DE SYSTÈMES — Réf. 285

Problèmes d'électronique, optique, mécanique et propulsion. Formation grandes écoles. Expérience 3 à 10 ans d'études de projets dans secteur aéronautique ou armement. De 110.000 à

175.000 F

— INGÉNIEUR DE BUREAU D'ÉTUDES D'ÉTUDES — Réf. 286

Concrétisation des projets élaborés dans les bureaux d'études. Formation ingénieur, type Arts et Métiers. Expérience de 3 à 10 ans dans le domaine mécanique fabrication et résistance des matériaux. *De 110.000* -

175.000 F

— INGÉNIEUR AÉRODYNAMICIEN — Réf. 287

Etudes théoriques, essais et calculs dans le domaine des engins et de la dynamique des gaz. Formation grandes écoles ou universitaire (doctorat) Expérience 3 à 10 ans dans l'aéronautique, l'armement ou... un institut de recherche aérodynamique. De 115.000 à

165.000 F

— RESPONSABLE ACHATS — Réf. 288

Analyse des besoins, prospection, négociation des contrats. Formation ingénieur de préférence. Expérience 10 ans dans les domaines de la production, des études et prototypes aéronautiques ou spatiaux. De 105.000 à

125.000 F

— INGÉNIEUR RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT — Réf. 292

Recherche et développement dans le domaine électro-mécanique. Formation type Arts et Métiers sup.-élec. option énergie électrique ou ENSIEG option matériaux et machines, ou ECP option électro-technique. Expérience 2 à 5 ans de production en mécanique comme ingénieur de fabrication. *De 110.000 à*

140.000 F et +

Tous ces postes demandent la connaissance de l'anglais.

Ecrire en rappelant la référence à
NOËL CHOAY et Associés
31, rue François-Ier - 75008 PARIS,
à qui ces recherches ont été confiées.

VARIAN, pour faire face à l'expansion spectaculaire de sa division «EQUIPEMENTS INDUSTRIELS»
recherche des :

ingénieurs ou techniciens

- pour service après-vente sur matériel d'implantation ionique,
- pour service après-vente sur matériel de vide et d'ultra-vide.

Les candidats retenus devront :
- avoir une formation de base en électronique
- pouvoir s'exprimer en anglais
- une expérience préalable sur matériel de production du vide sera appréciée.

Formation complète sur nos équipements.
Déplacements fréquents, éventuellement à l'étranger. Voiture de fonction fournie.

Adresser lettre manuscrite et CV sous référence IEO/VIDE à :



VARIAN S.A.
B.P. 12
Z.I. DE COURTABOEUF
91401 ORSAY CEDEX

INGENIEURS AVIONIQUE
INGENIEURS ELECTRONICIENS

débutants et confirmés

La *SFENA, importante société d'équipements aéronautiques,* recherche, pour sa division pilotage et systèmes, des ingénieurs, formation grande école ou équivalent, intéressés par l'étude et la conception de calculateurs numériques pour des systèmes nouveaux *d'aide au pilotage des aéronefs, ou des systèmes électroniques de* contrôle automatique de vol faisant largement appel aux techniques numériques les plus avancées (logiciel et matériel).

Larges possibilités de développement de carrière.

Restaurant d'entreprise.
Transports assurés.

Adresser CV, photo et prétentions, sous réf. I/046, à SFENA, Boite Postale 59, 78140 VELIZY-VILLACOUBLAY.

SFENA

GROUPE SEB

LE GROUPE S E B S.A.

recherche

UN AUDITEUR INTERNE

pour renforcer sa cellule d'audit au sein de la Direction Financière.

Il aura pour fonctions principales :

— **l'Audit comptable ;**
— **la mise en place et le suivi de procédures.**
— **Il participera à la consolidation des comptes, et sera chargé des relations avec les Commissaires aux Comptes.**

- **Le candidat aura 28 ans minimum, une formation supérieure et une bonne connaissance pratique des comptabilités française et anglo-saxonne.**
- **Une expérience de quelques années en cabinet est exigée.**
- **Le candidat devra maîtriser la langue anglaise.**

De bonnes possibilités d'évolution existent au sein du Groupe pour un candidat de valeur.

Ecrire sous référence 7 807 à :
B.E.O. 3, rue de Téhéran, 75008 PARIS

Joindre un C.V. détaillé en indiquant rémunération actuelle.

Société électronique en pleine expansion
recherche
pour son bureau d'études à SAINT-MAUR (94)

UN INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN CONFIRMÉ

pour études et mise au point d'appareils de mesure en vue de leur fabrication en série.

— Poste à responsabilités ;
— 3 ans expérience minimum ;
— Très bonne connaissance microprocesseurs et circuits logiques.

Ecr. av. C.V. et prét. s. réf. 4.259 à P. LICHAU S.A., B.P. 220 - 75063 PARIS CEDEX 02, qui transm.

IMPORTANT GROUPE INTERNATIONAL
MARCHÉ PHYTOSANITAIRE

recherche

pour renforcer son implantation

UN ASSISTANT (E) MARKETING

— 30 ans environ ;
— Expérience confirmée études de marché et suivi du produit en milieu agricole, si possible phytosanitaire ;
— Sens profond *organisation et relations* humaines;
— Lieu de travail : banlieue Ouest PARIS.

Adresser C.V. manuscrit avec photo et prétentions à M. HERVÉ, B.P. 29, 37700 SAINT-PIERRE-DES-CORPS.

MATRA

DIVISION COMMUNICATION crée 2 postes :

INGENIEURS D'INDUSTRIALISATION
Grandes Ecoles Electroniques

- Ils prennent en charge les problèmes d'industrialisation pour des productions électroniques de grande série (produits de télécommunications) dans la phase appel d'offre, études et développement.
- Ils ont la responsabilité d'estimer les coûts de production, *de définir les programmes et* les moyens de production et de conduire les actions d'industrialisation et d'analyse de la valeur en liaison étroite avec les labo d'études et unités de *production de série.*
- Ingénieurs de formation, ils ont quelques années d'expérience, proche de la production dans l'industrie électronique.
Des qualités personnelles de contact et d'organisation sont indispensables pour être à l'aise dans cette mission de coordination.

Adresser CV, rémunération souhaitée et photo en indiquant la référence NK 699

MATRA Service du Recrutement des Ingénieurs & Cadres B.P. Nº 1 — 78140 VELIZY

A PARTIR DU VENDREDI 19 SEPTEMBRE

carrières du commerce et de la vente

le bon jour, maintenant, c'est le VENDREDI

Les « nouveaux vendeurs » sont arrivés.
Ils n'ont ni le même profil ni les mêmes exigences que les représentants traditionnels, ils ne travaillent pas dans les mêmes entreprises et n'ont pas la même conception de leur activité.
Pourtant, ils sont réduits à déchiffrer les mêmes listes interminables d'annonces, conçues de manière identique pour l'un ou l'autre type commercial, souvent dans les mêmes journaux.

Le Monde compte parmi ses lecteurs de nombreux « nouveaux vendeurs ». C'est normal, ils sont ouverts, curieux, exigeants, ont le «niveau Monde». Ils en ont fait leur quotidien habituel, souvent depuis longtemps. Pour beaucoup d'entre eux, depuis le temps où ils faisaient leurs études supérieures (plus de 20% des étudiants de toutes disciplines et de tous niveaux lisent Le Monde régulièrement).

Ces nouveaux vendeurs, lecteurs du Monde, vont maintenant disposer de leur rubrique d'offres d'emploi, dans leur journal.

Son nom ?
Fonctions Commerciales

Ses annonceurs ? *Les nombreuses entreprises qui ont un besoin impératif de recruter ce nouveau type de commerciaux, et qui rencontrent souvent de grandes difficultés pour disposer de candidatures satisfaisantes.*

Ses résultats ? *Certainement des curriculum vitæ et des recrutements d'une qualité rarement obtenue ailleurs.*

TOUS LES VENDREDIS,
DES OFFRES D'EMPLOI POUR LES NOUVEAUX VENDEURS.

TOTALGAZ

Compagnie Française des Gaz Liquéfiés.

recherche

ANALYSTE-PROGRAMMEUR
1er DEGRÉ

- BAC informatique ou DUT.
- Travaux de gestion diversifiés sur petits systèmes.

Ecrire :
84, rue de Villiers
92539 LEVALLOIS-PERRET CEDEX

bleu

TRAPPES - ELANCOURT

Filiale française (150 personnes) de distribution d'une société européenne du secteur équipement industriel et bâtiment, recherche

responsable de personnel

ADJOINT DU SECRETAIRE GENERAL

160.000 F. +

MISSION :
- responsabilité entière de la gestion du Personnel : recrutement, budgets-salaires, classifications, formation..., relations avec partenaires sociaux.
- en liaison avec le Secrétaire Général, élaboration de la politique du personnel
- supervision des services généraux.

PROFIL :
- 38 ans mini, formation supérieure
- expérience industrielle dans fonction Personnel
- connaissance en droit social et des affaires
- pratique courante de l'anglais pour contacts internationaux.

Documentation remise à candidats pressentis

Adresser votre dossier à notre Conseil en Recrutement sous réf. 30M174 Mr SUTTER

Centre de Psychologie Appliquée
69, rue de Monceau - 75008 PARIS

Partenaire pour la France de
Consult-Eur

CPA

IMPORTANTE SOCIETE D'ELECTRONIQUE
Paris Est Métro
recherche

ingénieur de fabrication

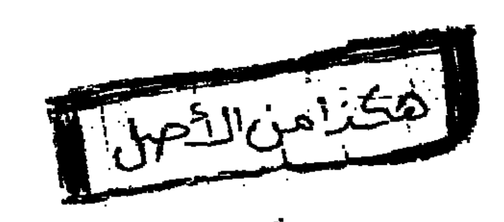
Réf. M5

POSITION II ou III A
INGENIEUR MECANICIEN arts et Métiers, ECAM, ICAM

Expérience industrielle mini. 3 ans
Connaissance informatique ou méthode
MISSION :
Responsable de la Gestion Industrielle, il aura la responsabilité des sections :
- Planning, méthode développement devis, informatique, mécanique, entretien

Adresser lettre manuscrite avec C.V. détaillé, photo et rémunération souhaitée sous référence 70698 CONFESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.





offres d'emploi

Filiale de deux importants groupes engagerait rapidement

ADJOINT

au

DIRECTEUR TECHNIQUE

Ingénieur ayant une première expérience dans le Bâtiment et des connaissances en agencement TCE

DESSINATEUR PROJETEUR

Diplômé Ecole Boule (section agencements) ou formation similaire pour aménagement boutiques, cuisines, bars et restaurants.

Lieu de travail : Banlieue NORD.

Les dossiers de candidature (C.V. détaillé, photo, prét.) peuvent être adressés à n° 70.720 CONTESSE Publicité. 20, av. Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transm.

SOCIETE NATIONALE ELF AQUITAINE
(PRODUCTION)
recherche

comptables

dégagés des obligations militaires ayant obligatoirement BTS ou DUT (option finance, comptabilité ou certificat comptable du DECS minimum).

Un minimum de 2 ans d'expérience dans une entreprise industrielle sera apprécié.
Bonne connaissance de l'anglais indispensable.

Ces agents exerceront dans un premier temps dans les services comptables à Paris et seront affectés ultérieurement dans nos filiales à l'étranger suivant les besoins du groupe.

Envoyer CV, photo et prétentions à S.N.E.A.P. - D.C. Recrutement 26 bis, av. des Lilas (Tour 12-04) 64000 PAU

SOCIETE DE CONSEIL EN INFORMATIQUE
recherche

jeunes collaborateurs

- 2 à 3 années d'études supérieures ;
- célibataires, dégagés des obligations militaires.
- libres rapidement.

DESIREUX D'ENTREPRENDRE UNE CARRIERE dans

L'INFORMATIQUE

Formation de base assurée dans le cadre d'un contrat de travail avec stage rémunéré.

Adresser lettre de candidature avec C.V. détaillé + photo en précisant la date de disponibilité sous No 68534 CONTESSE Publicité 20, Avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

William SAURIN

recherche

contrôleur de gestion

Rattaché au Directeur Financier, le candidat sera :
- de formation supérieure type HEC, ESSEC ou SUP de CO
- praticien depuis 5 ans au moins du contrôle de gestion si possible dans une Société de biens de grande consommation.

Larges possibilités d'évolution au sein du Groupe LESIEUR dont WILLIAM SAURIN est l'une des filiales.

Poste situé à LAGNY (26 kms de PARIS, autoroute A4).

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à WILLIAM SAURIN 81 à 89, Avenue Général Leclerc SAINT-THIBAULT 77400 LAGNY.

Société française d'équipements d'électromécaniques
recherche
pour renforcer son équipe informatique

UN INGENIEUR D'ETUDES

ayant quelques années d'expérience en informatique de gestion.
La pratique du COBOL et du temps réel est indispensable.
La connaissance du matériel H.P. 3000 serait appréciée.
La personne retenue sera chargée d'assurer la conception et l'analyse de projets importants et d'en superviser la réalisation.

Les candidats ingénieurs diplômés devront adresser leur CV détaillé sous N° 7688 à

PARFRANCE Annonces
4 rue Robert Estienne 75008 Paris
qui transmettra

offres d'emploi

jeune financier
H.E.C. - SUP. de CO. ou I.E.P.
Versailles

SOCIETE IMMOBILIERE d'importance nationale, recherche pour sa Direction de Versailles un Jeune Financier diplômé H.E.C.-SUP. de CO. ou I.E.P. Il sera principalement chargé de l'analyse financière des sociétés de construction, de l'administration de ces sociétés et de la gestion de leur trésorerie, de rechercher et de mobiliser les financements les mieux adaptés aux opérations. Nous proposons une évolution de carrière, possible pour un candidat de valeur.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions, sous référence 8973 à :

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANS.

SOCIÉTÉ DES TUYAUX BONNA

3.000 personnes - C.A. : 600 millions de F
Fabrication et pose de canalisations en béton
Engineering, fourniture d'usines de préfabrication produits en main
France et Etranger
recherche
pour son Département Etudes et Projets à Paris

JEUNES INGÉNIEURS

PONTS ET CHAUSSÉES - MINES - CENTRALE

Les postes conviennent à des Ingénieurs formés en Génie Civil - Hydraulique - Béton et désireux :

a) — d'avoir dès le départ des responsabilités techniques sur des projets France et Etranger ;
b) — d'assurer les relations avec les services : Production - Travaux - Commercial et les clients ;
c) — d'évoluer vers d'autres fonctions pour déboucher sur des responsabilités plus étendues en France et à l'Etranger.

Les postes nécessitent :
— de l'initiative,
— du caractère,
— le goût de la technique.

Ecr. avec C.V. et photo à Sté des Tuyaux BONNA, B.P. 371.08 - 75365 Paris Cedex 08

IMPORTANTE SOCIETE INDUSTRIELLE
BRANCHE CHAUFFAGE PARIS

cherche

CHEF COMPTABLE HAUT NIVEAU

Expérience demandée en :
- gestion comptable, fiscale et financière de sociétés,
- organisation de télé-informatique.

Rémunération et carrière très intéressantes pour un cadre de valeur.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. et photo sous référence 70638, CONTESSE Publicité 20, avenue Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

Nous sommes une société fabricant de Peintures,

filiale française d'un groupe international important, situé dans la Banlieue Nord de Paris, et si vous êtes ambitieux avec une solide formation de base et une réelle expérience de la vente à un niveau élevé avec aussi le goût du contact, la pratique de l'organisation et de la gestion, nous vous offrons dans l'immédiat un

poste de responsabilité

dans notre

équipe de vente

pour prendre ensuite la

direction commerciale

si vous en êtes capable.
Anglais fortement souhaitable.

Ecrire avec CV, photo et prétentions sous référence 7178 à L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02 - qui transmettra

---

CRICA

Importante Caisse de Retraite de Cadres
recherche

Jeune Cadre
pour ses services administratifs de gestion

Formation supérieure : licence Sciences Economiques ou diplôme équivalent.

Expérience de la gestion souhaitée.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétent. à M. SEGUI - CRICA, 13, avenue du Général-de-Gaulle, 92807 Puteaux

---

Important Promoteur en Maisons Individuelles
recherche

NÉGOCIATEUR (TRICE)

pour programme très grand standing.
région Sud Paris.
Adresser C.V. et photo à : Mme MORIN, Les Nouveaux Constructeurs, Tour Maine-Montparnasse, 75755 Cedex 15.

offres d'emploi

WATERS S.A.
FILIALE GROUPE INTERNATIONAL
Suite départ en retraite, recherchons

DIRECTEUR FINANCIER

- 30 ans minimum ;
- diplômé D.E.C.S. ;
- pratique informatique ;
- anglais courant.

IL AURA LA RESPONSABILITE DES SERVICES SUIVANTS :

- reporting mensuel ;
- comptabilité générale ;
- suivi et contrôle des prix de revient ;
- suivi et contrôle du budget ;
- comptabilité analytique ;
- suivi et contrôle du tableau bord ;
- déclarations fiscales et sociales.

Adresser curriculum vitae, photo et prétentions : Mme F. RENARD, Direction du Personnel, Société WATERS S.A., 18 à 26, rue Goubet, 75940 PARIS CEDEX 19

La SICOMI d'un important *Etablissement Financier*
recherche

Assistant de Gestion

En un premier temps, le titulaire du poste devra assumer les tâches liées au passage sur l'Informatique de l'exploitation de la Société.
Il effectuera les opérations de saisie et de sortie des éléments informatiques.
Il participera à l'élaboration et à la mise en place *des outils de gestion financière avec utilisation de* l'informatique.
Formation IUT de Gestion.
Expérience 2 à 3 années dans un poste similaire.
Adresser CV, photo, salaire et prétentions sous référence 8899 à L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75082 Paris Cedex 02 - qui transmettra

---

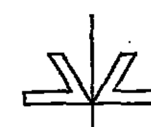
CABINET FRANCAIS D'AUDIT
recherche pour PARIS

REVISEURS COMPTABLES

Expérience 2 à 4 ans en Cabinet
Formation supérieure exigée.

Il est offert :
- une expérience professionnelle variée.
- une rémunération motivante.
- une formation de qualité.
- des possibilités de promotion rapide.
- une ambiance de travail agréable.

Adresser C.V. et photo sous référence 8056 à P.LICHAU SA - BP 220, 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.



SOSI
Conseil et développements en Informatique

Depuis 1969, nous évoluons avec la technique et les méthodes.

Pour des applications de gestion transactionnelle, nous recrutons :

4 PROGRAMMEURS
et
ANALYSTES PROGRAMMEURS
connaissant HB 66 ou I.M.S. - C.I.C.S. - D.L. 1.

Ecrire à : SOSI, Tour Gamma B, 197, rue de Bercy — 75582 PARIS CEDEX 12.

UNE PUBLICATION INDUSTRIELLE LEADER SUR SON MARCHE RENFORCE SON EQUIPE DE VENTE ET RECHERCHE

un(e) jeune assistant(e) publicité/marketing

De niveau enseignement supérieur, le candidat retenu s'intègrera dans une équipe décidée à conquérir de nouveaux marchés. *Fondamentalement combatif, il exploitera* en permanence ses qualités de ténacité conjuguées à une grande aisance dans le contact. *L'aptitude à rédiger serait par ailleurs appréciée.*

Adressez d'urgence, sous référence 70.736, vos lettres *manuscrites*, CV *et rémunération* souhaitée à Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

La SICOMI d'un important Etablissement Financier
recherche

Responsable du Service Gestion Immobilière

Le candidat retenu, âgé d'au moins 40 ans, assurera la responsabilité d'un service de 6 personnes chargé de la gestion d'un patrimoine d'immeubles à usage industriel et commercial.
Il aura en charge tous les aspects juridiques, fiscaux, *financiers et contentieux des dossiers traités.*
Il assurera les relations avec les clients, les administrations et les différents intervenants.
Il traitera également tous les aspects particuliers concernant les modifications de conditions, les changements de location, etc ...
Une solide formation juridique et financière ainsi qu'une expérience confirmée de la gestion immo*bilière dans le domaine industriel* et commercial sont exigées.
Adresser CV, photo, salaire et prétentions sous référence 8900 à L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75082 Paris Cedex 02 - qui transmettra

offres d'emploi

L'UNION NATIONALE DES CAISSES D'EPARGNE DE FRANCE
recrute pour sa DIRECTION des ETUDES ECONOMIQUES et STATISTIQUES
(Département statistiques)

programmeur-analyste

Technicien supérieur en Informatique (DUT ou BTS exigé).
La connaissance du FORTRAN et *une* expérience d'un ou deux ans de la programmation sont nécessaires.

Adresser candidature avec CV, photo et prétentions sous référence 9015 à :
UNCEF - 5, rue Masseran - 75007 PARIS

DOCKS DE FRANCE
recherche pour sa filiale parisienne

RESPONSABLE
CENTRE D'APPROVISIONNEMENT

Il sera chargé de la conception des politiques et de leur application en matière d'approvisionnement en produits de grande consommation.

Il dirigera un établissement disposant d'une large autonomie de gestion.

Le poste conviendrait à un candidat issu d'une grande école d'ingénieurs (Centrale...), ou commerciale (H.E.C., E.S.S.E.C.) et ayant au moins 5 ans *d'expérience professionnelle.*

Larges perspectives d'évolution de carrière au sein d'un groupe de dimension nationale.

Envoyer lettre manuscrite et C.V. à Supermarchés DOC, Division Affaires Sociales, 17, avenue de la Résidence, 92160 ANTONY.

Recherche *Médicale*
Centre de Traitement de l'Information.
Spécialisé dans le domaine médical
recherche

INGÉNIEUR INFORMATICIEN

1 à 2 ans d'expérience (*transactionnel* + bases de données) pour support des équipes d'exploitation et interface avec les utilisateurs.

Env. C.V. à CITI 2 - 45, rue des Saints-Pères, 75270 PARIS CEDEX 06.

ÉLECTRONIQUE C.K.D.
recherche

A.T.2 ÉLECTRONICIEN
B.T.S. - D.U.T.

POUR MISE AU POINT ET CONTROLE D'EQUIPEMENTS ELECTRONIQUES DIGITAUX

Lieu de travail : SAINT-OUEN-L'AUMONE.
Restaurant d'entreprises - 13e mois.

Envoyer C.V. à ELECTRONIQUE C.K.D., B.P 437 - 95005 CERGY-PONTOISE CEDEX.

Importante Société de Biens d'Equipements recherche pour collaborer à la Direction de la Production

CHEF DE PROJET
chargé de l'étude et de la réalisation de systèmes de gestion industrielle informatisée.

Le candidat d'un niveau *d'étude* supérieur doit avoir une expérience de plusieurs années dans l'informatique industrielle (gestion des stocks, ordonnancement, lancement) acquise de préférence dans une branche touchant la mécanique, l'électricité ou l'électronique.

Une expérience au sein d'une équipe d'organisation orientée vers l'analyse serait appréciée.

Adresser curric. vitae et prétentions sous n° 70.683, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

formation professionnelle

LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE INTERDEPARTEMENTALE DE VERSAILLES
propose un stage de formation en

MAITRISE et CONTROLE de GESTION

Agréé par l'état, ce stage de 5 mois s'adresse à des demandeurs d'emploi ayant une bonne formation de base et possédant plusieurs années d'expérience en entreprise. *Il* prépare à des emplois de cadre dans les domaines comptable et financier.

Ce stage débutera le 18 Septembre 1980

Pour s'inscrire il est nécessaire de se rendre à l'une des réunions d'information et de sélection les 12 et 15 Septembre à 14h.
CCII - Immeuble Honeywell - 4 rue Ampère 78390 BOIS D'ARCY (gare de St Quentin en Yvelines) - *Tél. : 043.51.54.*

offres d'emploi — offres d'emploi

S.S.C.I. recherche
INGENIEURS ET ANALYSTES
— Matériels : CII - HB, SEMS (Mitra)
— Expér. : assembleur, cobol
— Salaire élevé
BIO 12, rue du Helder, 75009 Paris

E.G.L.
recherche
dans le domaine des systèmes temps réel

1) INGÉNIEURS
d'ETUDES et d'APPLICATIONS
2 à 5 ans d'expérience

2) ANALYSTES-PROGRAMMEURS
confirmés en temps réel
expérience analogue.

3) DÉBUTANTS
Grandes Ecoles
ENSEIHT, INSA, ENSIMAG

Langage assembleur sur matér. MITRA, SOLAR, M 6800, INTEL 80-80...

Adresser C.V. détaillé en précisant la date de disponibilité ou téléphoner à E.C.L.
PARIS, 55, rue Hermel, 75018.
Téléphone 259-10-40.

GROUPE GESTION INFORMATISÉE
DIVISION G. - INFO
INGÉNIEURS
TEMPS REEL
Connaissant le traitement de texte
INGÉNIEURS CONFIRMÉS
Systèmes transactionnels de gestion à base de mini-micro
INGÉNIEURS SYSTÈMES
IRIS 80 - HB 66 - IBM 43/31
INGÉNIEURS LOGICIELS
MITRA 125/225 - SOLAR
INGÉNIEURS
Etudes téléphonie, confirmés
INGÉNIEURS MICROS
MOTOROLA 6800 - INTEL 80/80
INGÉNIEURS MINI 6
Salaire de 100.000 F à 160.000 F par an. Lieu de travail : PARIS - PROVINCE - ETRANGER
Ecrire à nº 282, Publicités Réunies, 112, boul. Voltaire, 75011 Paris, qui transmettra

IMPORTANTE SOCIETE
quartier LA DEFENSE
recherche pour son informatique
JEUNES GENS
LIBERES O. M.
TITULAIRES BAC
Formation assurée par l'entreprise
Ecrire à M. CHARPENTIER
Boîte Postale 97
92405 Courbevoie Cedex

La ville de Colombes 92 recrute pour ses services :
Bureau d'aide sociale
organisation et méthodes,
logement social,
des ATTACHES COMMUNAUX titulaires d'un diplôme national sanctionnant un premier ou deuxième cycle d'études supérieures ou d'un diplôme de même niveau.
Les candidatures avec CV dét. et copie des diplômes devront être adressées à M. le Maire.

PARIS CENTRE
CONSEIL EN PUBLICITE
recherche
PERSONNE libre à MI-TEMPS, pour PRISE DE RENDEZ-VOUS par TELEPHONE auprès clientèle d'entreprises.
Une première expérience de vente ou de la prospection par téléphone est nécessaire.
Merci d'adresser une lettre manuscrite, C.V., photo et sal. actuel, ss réf. M 11.200 F. à
EGOR PROMOTION
8, rue de Berri, 75008 PARIS
Téléphone : 359-13-82

Commune de NANGIS
7.000 habitants
Recrute secrétaire général
indices bruts : 400-660
poste disponible le 1-10-1980
Adresser candidature avec curriculum vitae à M. le Maire de 77370 NANGIS
Renseig. : té. 408-00-50 poste 10

COMMINS-BBM
bureau d'études et de conseils en acoustique et vibrations.
recherche :
UN INGÉNIEUR débutant
ou qq. ann. exp., notamment acoustique bâtiment..
Anglais souhaité.
UN TECHNICIEN
déb. ou qq. ann.
exp. mesures bruit-vibrations.
Notions d'électronique et d'informatique appréciées.
ENVOYER C.V. :
51, route de Chartres
91440 BURES-SUR-YVETTE

ORGANISME DE CAUTIONNEMENT
rech. pour, entre autres, étude dossiers artisanaux
COLLABORATEUR
Homme 30 ans environ, ayant de 3 à 5 ans d'expér. domaine gestion et finances.
Adr. lettre manuscrite, C.V. et photo + prétentions à
S C M A R P (Personnel)
50, rue E.-Marcel, 75002 Paris

LYCEE TECHNIQUE PRIVE
recherche
INGÉNIEURS A.M.
pour enseignement Dessin techno. (mécanique) en classe de lycée.
Tél. 222-83-60

STE IMMOBILIERE
proche Porte d'Orléans
recherche
NÉGOCIATRICE
pour mise en location Appts norme PLA ou vente par PAP ayant le sens de l'organisation du travail dactylo et secrétariat connaissances en immobilier ou technique bâtiment.
5 ans d'expér. minimum excellente présentation pour contacts à haut niveau (voiture indispensable).
Salaire début : 4.300 F × 13 1/2.
Frais de déplacements et tickets restaurant.
Pour R.-V. Tél. 655-11-88.
Mme NOIRET.

AGENCE IMMOBILIÈRE
recherche
UN LICENCIÉ EN DROIT
Tél. pr R.-V. 948-20-57.

Organisme de Prévoyance militaire en expansion offre poste actif à :
OFFICIER SUPÉRIEUR RETRAITÉ
Envoyer C.V. à S.V.B.M., 49, avenue Hoche, 75008 Paris.

Nous sommes fabricants français de pompes volumétriques et recherchons pour notre siège en région parisienne
UN AGENT TECHNICO-COMMERCIAL
Fonction : correspondant sédentaire des secteurs de vente, devis et courrier commercial suivi interne des ventes.
Age souhaité : 30-35 ans.
Formation B.T.S.
Envoyer C.V. manuscrit, prétentions, photo à
Pompes compresseurs mécanique
17, rue Ernest-Laval,
92170 VANVES.

Sociétés vêtements sportifs et impress. sérigraph. recherchent pour ses 2 stés J.H., dég. O.M., pour postes « attach. administr. » cap. organiser et coordon. serv. fabric. et vie et prendre évent. la dir. des serv. format. E.S.C. De préf. env. C.V. au siège :
Service du Personnel
SA PREIS ET FECAPP
1, rue de Rouen
78440 GARGENVILLE.

Pour répondre à son développement
NOVAMARK
Conseils en marques
recrute
JURISTE
pour poste avec contact clientèle au sein d'une équipe jeune et dynamique.
Anglais courant exigé.
Expérience marques appréciée, mais non indispensable.
Ecrire avec C.V., photo et prétentions :
107, boulevard Pereire,
75017 PARIS.
Réponse et discrétion assurées.

CENTRE TECHNIQUE
(Mº Victor-Hugo) recherche
JEUNE FILLE (FEMME)
COMPTABLE
— BAC G2 minimum.
— B.T.S. et référence 2 ans souhaitées.
— Tenue comptabilité budgétaire par décalque.
— Pratique fiscale
— Libre immédiatement.
— Contrat 1 an, éventuellement renouvelable.
— 8x5 - Cantine.
Adresser lettre manuscrite avec C.V. détaillé et prétentions à CETIOM, 174, av. Victor-Hugo 75116 PARIS.
Réponse sous huitaine.

Administration recherche
AGENTS TECHNIQUES
pour NEGOCIATION, REDACTION de marchés industriels d'Etat. D.U.T. ou équivalent minimum. Ecrire :
S.C.C.
46, boul. Bessières, 75017 PARIS.

ASSOCIATION SOCIO-CULTURELLE DE QUARTIER
dans grand ensemble cherche
ANIMATEUR DIPLOMÉ
mi-temps, grille F.N.A.E.C.S.O.
Ecrire GAMBO, 6, rue des Sicomores, 93110 ROSNY-SOUS-BOIS.

STE DE CONSEIL JURIDIQUE
Paris Ouest recrute
CONSEIL JURIDIQUE
inscrit droit des stés et fiscalité
Possibilité d'association.
C.V. et prétent. s/nº T 21981 M, Régie-Presse,
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Entreprise
Photographie scolaire
à LEVALLOIS
recherche
JEUNE ATTACHÉ CCIAL OPÉRATEUR-PHOTOGRAPHE
POUR LA PROVINCE
— aimant voyager ;
— excellente présentation ;
— sens relations humaines ;
— capable d'être opérationnel très rapidement après stage ;
— possédant voiture ;
— situation stable.
Si profil non conforme s'abstenir
Prendre R.-V. par tél. 758-60-99.

Petite équipe ayant développé inventions mécaniques originales et ayant licenciés importants dans le monde entier
recherche
INGÉNIEUR CHERCHEUR MÉCANICIEN
ayt connaissances approfondies physique passion calcul et modélisation mais 3 à 5 ans expér. pratiques capable dessiner et monter de ses mains.
Après un an confirmation à la planche, à l'étau et au banc, il aura respons. de prototypes de conception à mise au point en série chez licenciés Europe, Amérique du Nord, Japon.
Anglais indispensable.
Envoyer C.V. manuscr. + photo à OMPHALE S.A.,
33, r. Godefroy, 92800 Puteaux.

EXPERT COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
recherche
ASSISTANTS
DECS complet, écrire avec C.V. nº T 022.520 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Conseil en relations publiques et promotion
recherche
COLLABORATEUR (TRICE)
chargé du développement et gestion de budgets.
Ecrire avec C.V. et photo à
PROTEUS
46, rue Sainte-Anne, 75002 Paris

ECOLE D'INGENIEURS
EN REGION PARISIENNE
recrute
MAITRE-ASSISTANT
Formé en génie chimique, Thermodynamique.
Pl. temps. Enseignement et recherche. Tél. à : E.N.S.I.A. (6) 920-05-23.
Département G.I.A.

ADMINISTRATION RECH.
pour service expédition par correspondance
EMPLOYÉE
ayant bonnes conn. philatélie. Envoyer C.V. à Programme philatélique et numismatique de l'Unesco, 7, pl. de Fontenoy, 75700 PARIS.

AVOCAT recherche
COLLABORATEUR (TRICE)
spécial. Droit Public, niveau D.E.A., expér. contentieux, administr. souh. trav. tps partiel ou complet. Envoyer C.V. sous nº T 021.980 M REGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

JOURNAL ECONOMIQUE
offre stage rémun. 5 mois à :
JEUNE DIPLOMÉ (ÉE)
HEC, Sup. de Co., gestion, éco. S'intéres. à marketing indust. Ecr. H.M. Conseil, 126, rue de Saint-Maur, 75011 PARIS.

IMPORTANTE SOCIETE
proche banlieue ouest
recherche
JEUNE CADRE COMPTABLE
Il aura pour charge notamment :
— de contrôler les tâches quotidiennes du personnel de la comptabilité (14 pers.).
— Tenir la comptabilité générale d'une société filiale.
Ce poste conviendrait à un candidat ayant le BTS ou niveau équivalent et une expérience de plusieurs années avec connaissance de la comptabilité informatisée.
Ecr. lettre manuscr., C.V., prét. et photo à nº 70.814
Comtesse Publicité,
20, av. Opéra, PARIS-1er
qui trans. Réponses assurées.

T.I.T.N. FILIALE THOMSON C.S.F. INFORMATIQUE
recherche
1) CHEF DE PROJET ;
2) INGENIEURS.
2 à 3 ans d'expérience pour projets sur mini et micro.
Env. C.V. et prétent. à :
T.I.T.N. Rhône-Alpes,
Imm. le Trident, 34, av. Gal-de-Gaulle, 38100 GRENOBLE.

INTERNAT.

POUR BAGDAD IRAK
Ingénieur Directeur travaux électricité. Expér. gros chantier. Très compétent. Bilingue anglais. 200.000 + 297-49-95.

RIVIERA VAUDOISE (Suisse)
L'Hôpital de Montreux cherche :
Un (ou une) infirmier (ère) anesthésiste ;
Un (ou une) physiothérapeute.
Entrée en service de suite ou date à convenir.
Les offres avec documents usuels sont à adresser à la Direction de l'Hôpital de Montreux, CH - 1820 Montreux (tél. 1941-21/62-33-11).

Société d'Etat Française rech. pour projets de développement rural en Afrique :
DIRECTEURS ADMINISTRATIFS ET FINANCIERS
CHEFS COMPTABLES
Ils devront avoir au minimum 5 à 10 ans d'expérience professionnelle (si possible Outre-Mer). Anglais souhaité
Adr. C.V. + photo et prétent., s/réf. 9005, à P. LICHAU S.A., B.P. 220 - 75063 Paris Cedex 02 qui transmettra

AFRIQUE NOIRE
Cabinet d'Audit cherche
D.E.C.S. CONFIRMÉS OU MÉMORIALISTES
Pour mission de 1 ou 2 ans en Afrique Noire. Conditions attrayantes. - Tél. 764-08-33.

secrétaires

CABINET CHAPELLE
45, av. Trudaine, 75009
(285-72-77)
recherche
STÉNODACTYLO
exp. petit secrétariat.

SOCIETE SIEGE PARIS
recherche
STÉNODACTYLO
notions comptabilité pour emploi mi-temps.
Adresser réponse manuscrite avec C.V. à PARIS-REGIES (réf. IRC. 2338), 28, rue du Sentier, 75002 PARIS, qui transmettra.

formation profession.

PASCAL 6502
POUR INGENIEURS
Début de stage 15 septembre
CITI FORMATION
205-24-63

proposit. com. capitaux

Administrateur de biens
7.000 lots, syndicat, cède Cabinet PARIS. Ecrire sous nº T 022.514 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Recherche actionnaires pour petite promotion MEGEVE (74) Participation 5.000 F minimum. Gros bénéf. Ecr. Publi-Leman. B.P. 131 - 74202 THONON Cedex.

Rech. PSYCHOLOGUE av. exp. profession. en vue association et création d'une structure de travail. Ecrire nº 19.578 PUBLICITE ROGER BLEY, 101, r. Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

IMPLANTATION AU BRÉSIL
Cadre supér. passant 50 % de son temps au Brésil, accepterait tous mandats d'études, d'intermédiaire ou de représentation. Tél. (6) 907-45-00 ou (6) 907-40-32

travail à domicile

Demande

Française bil. prép. D.E.A., dact. mach. électr., thèses et autres textes. T. 585-88-73.

SECRETAIRE DIRECTION confirmée, frappe ts textes et manuscrits sur IBM T. 051-44-49.

automobiles

divers

demandes d'emploi — demandes d'emploi

RESPONSABLE
Administratif et Financier
37 ans, 10 années d'expérience dans la fonction, dans société employant 4.000 personnes (grossiste produits périssables). Homme de terrain capable d'assurer la liaison entre la Direction Générale et les services comptabilité, informatique et personnel. Habitué négociations avec banques et Compagnies d'assurances, souhaitant évolution, recherche poste région indifférente, très grande disponibilité.
Ecrire nº 1.272 M à BLEU Publicité, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes, qui transmettra.

CADRE SUPÉRIEUR
56 ans. Licencié Economique.
Spécialiste MARKETING PUBLICITÉ.
Possédant expérience gestion et Direction affaire moyenne, recherche
— DIRECTION COMMERCIALE
— SECRETARIAT GENERAL
Région Sud-Est de la France.
Ecrire nº 6.979 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

ASSISTANTE
ou secrétaire de direction
38 ans, libérée des obligations maternelles
— dynamique, efficiente, fiable.
— Expérience : organisation secrétariat, suivi de dossiers, doc. technique, édition d'entreprise.
Debatty, 17, rue des Baconnets - 92160 ANTONY.
Tél. : 666-75-83.

MANAGER CENTRALIEN
Forte expérience commerciale, 41 ans, 300 000 F. par an, étudierait toutes propositions, tous secteurs, entreprise siège LYON.
Ecrire à REGIE-PRESSE sous le nº T 21437 M, 85 bis, rue Réaumur - 75002 PARIS.

CONSEILLER COMMERCIAL
Acheteur de haut niveau.
Import - Export, cherche emploi, missions, contrats.
BRANKO, 21, rue de Maubeuge, 75009 Paris. Tél. : 874-53-26.

J. F., 24 ans, B.A.F.A. B.A.S.E. prép. D.E.F.A. maîtrise lettres, expér. anim. et enseig., cherche emploi
ANIMATRICE
foyer socio-éducatif ou cultur., étudie toutes propositions.
Tél. : 985-78-69.

Jeune fille, 29 ans,
VÉRITABLE SECRÉTAIRE DE DIRECTION
active et organisée, licence d'anglais + solide expérience (presse - publicité, relations publiques) souhaite collaboration haut niveau, intellectuellement motivante. Disponible immédiat.
Téléphoner : 201-11-30.

JOURNALISTE
connaissant bien photo-compo, montages, maquettes, spécialisé secteurs EDUCATION-ANIMATION, ARTS, ch. emploi Paris. Ecr. nº 8921 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

JURISTE EXPERIMENTE
DES Droit privé, Droit des affaires, 8 a. responsable serv. juridique. Imp. Sté, très au cour. problèmes transports, assurances, droit du travail, stés immobilier, anglais, niv. DECS ch. pl. JURISTE ENTREPRISE, SECRET. GENERAL ou COLLAB. POFESS. LIB.
Ecr. nº 2573 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

SECRETAIRE DE DIRECTION
25 ans, bilingue Fr. Anglais + Italien, Arabe, Espagnol.
4 a. d'expér. dont 3 a. au Moyen-Orient (secrétariat, contacts clients, traduction et suivi de contrats).
Recherche poste au sein d'une DIRECTION INTERNATION.
Base Paris. Disponib. pr déplac.
Libre à partir du 1-10-80.
Ecr. à Mlle N. MICHON
23, av. Jean-Moulin, 75014 Paris

M., 39 a., bilingue franç.-allem., cult., bonne présent., voiture. Etudierait toutes propositions. Ecr. nº 8.950 « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09.

J. F., 23 a., excel. présent. rech. pl. stable hotesse, récept., vend., emploi de bur. Tél. 764-17-36.

GRADE DE BANQUE CLASSE 4
29 a., 10 a. expér., responsable administ. d'une agence centrale expér. clientèle part. et titres, entreprise, rech. poste Banque, ou entreprise privée, service financier. Ecr. ss nº T 022515 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

Cadre féminin, 59 a., CHEF COMPT. rech. poste ds P.M.E. Paris ou banl. Nord. 960-55-08.

Dame seule disponible pouvant seconder homme d'affaires, industriel, chef d'entreprise.
Faire offre nº 8831 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens 75427 Paris ced. 09 qui transm.

Rédacteur journal, 29 ans, rech. poste stable presse/édition/privé desk (vacations de nuit poss.), rewriting info, techn., littér., préparat., adapt. copie, rapports techn., synthèse, rech. et enrichissement documentaire. Ecr. nº 97330 M, à Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

H. 32 ans CONSEIL JURIDIQUE Droit fiscal. Droit des sociétés. D.E.S. Droit des aff. I.D.A. 7 ans expérience dans Cabinet. Etudierait toutes propositions. PARIS ou PROVINCE. Ecr. nº 8888 « le Monde » Pub 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced 09.

TOURNEUR P3, 42 ans, rech. place stable, région Survilliers, Goussainville (95). Tél. 471-52-08 2, Al. Fragonard, 95470 FOSSES

J. F., sér., 21 a., rech. emploi stable secrétaire médicale ou secrétaire assistante ds région parisienne (banlieue Nord, Val-d'Oise), expér. de secrétaire médicale 2 ans. (Bac F 8). Tél. le soir après 20 heures : 472-90-40.

J. Femme, 23 ans, célibataire INGENIEUR CHIMISTE E.N.S.I promotion 79, ch. emploi imméd. sur Paris et région parisienne. Discipline indiffér. (production, labo. recherche, documentation.) Anglais courant, espagnol et allemand traduit. Tél. 763-29-60 merc. 9/18 h. ou écr. IMOWICZ 173, bd Pereire, 75017 PARIS

Jeune femme cherche emploi secrétaire ou dactylo, aide comptable, avec de bonnes notions sténo, standard, région Sud de Paris (Evry, Corbeil). Téléphone 943-50-52

Ch. poste ENSEIGNANTE LETTRES modernes, classique licence maîtrise. - 414-22-58

J.H., 25 ans, lib. O.M., bac, DUT, carrières de l'information, Ang., Esp., dactylo, bon. rédact. ch. emploi documentaliste. Situation stable. Ecr. sous nº T 022513 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

SPECIALISTE
PLANS MOYEN TERME
STRATEGIE D'ENTREPRISE
aiderait patron P.M.E. région Paris, à développer son affaire. Ecr. nº 2605 « le Monde » Pub 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

Jeune auteur cherche rewriting et création rédactionnelle. 874-65-97

CADRE
DE BANQUE NATIONALISEE
35 ans, sens du contact, longue expér., responsabilité au sein d'une impte agence parisienne du service entreprise, portefeuille Change, souhaite poursuivre sa carrière au sein d'un groupe privé, dynamique, expér. (5 ans) de la direction agence, ouv. à ttes propos. intéressantes. Ecr. ou nº 021844 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

J.F., 25 a., ch. emploi mi-temps récept., standard, secrétariat. Anglais - Espagnol - Italien. Téléphone 343-71-40, t. l. j.

Dame soixantaine exc. présent. Très bonne ortographe. Sachant rédiger. Bonne dactylo. Habitude téléphone, recherche emploi mi-temps, de préférence chez MEDECIN ou AVOCAT. Ecr. s/nº 635 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.F., 24 ans, ch. place stable, Paris, empl. de bureau, dactylo. 6 ans d'expérience.

Diplôm. IBM Mémocartes. Tél., h. b. 233-44-21 p. 371. Sangarin.

J.F., 30 a., certifiée bi-admissible agrég. lettres modernes, expér. enseign., rech. emploi touchant à éducat., formation continue, trav. littér., rédaction, activités culturelles. T. 572-00-63. CHUISANO, 71, boul. Gouvion-Saint-Cyr, 75017 PARIS.

CADRE, 57 ans, gestion, implantation, aménagement, entrepôts, ch. emploi région banlieue Sud. Téléphone 077-28-58.

propositions diverses

Tous travaux de secrétariat, travail rapide et soigné. LA SECRETAIRERIE, 277-85-00.

information divers

Pour connaître les emplois offerts outre-mer, étranger (Canada, Australie, Afrique, Amériques, Asie) demandez la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) 3, rue Montyon, Paris-9e.

L'immobilier

appartements vente

3e arrdt.

MARAIS, 354-42-78. Soleil, **MAISON** 180 m2, 6 Pces, TERRASSE. Rénovation LUXE, charme.

4e arrdt.

BOULEVARD HENRI-IV EXCEPTIONNEL
Beau 6 pièces, entrée, cuis., wc, 2 s. de bains, chff. cent., asc., chbre de service. 2.500.000 F. Tél. : 278-40-04

5e arrdt.

Part. vd 3 Pces 75 m2 + cave + débarras, terrasse. Tél. : 325-87-13.

CARDINAL-LEMOINE
4 P. Pierre de taille, 4e ét. 880.000. 575-23-75.

6e arrdt.

VANEAU dans imm. pierre de t. BEAU 3 pces, cuis., bains, chf. centr. REFAIT NEUF. 580.000 F - 325-73-42.

R. BREA dans locaux en rénovation
2 P., tt cft, cuis. équipée, w.-c., bains. 565.000 F. 522-95-20.

7e arrdt.

PRES INVALIDES
Imm. stand. beau 6 P. 180 m2, ét. élevé. Px exceptionnel. Jeudi 14 h-18 h, 3, r. Cognacq-Jay ou 551-56-57.

AV. DUQUESNE Même société
Propriétaire vend occupés
3 PIECES, 50 M2
STUDIOS 24 M2. 555-91-80

38, R. VANEAU NEUF GD STAND.
Du STUDIO au 4 P. GARAGES. Sur place 11 à 19 h. - 550-21-26.

9e arrdt.

CADET-ROCHECHOUART Part. vd direct.
2 P. en r.-de-ch. sur cour, calme cuis., bns., w.-c., chauf. Nomb. placards, Prix : 260.000 F. Tél. heures bureau : 265-87-16.

10e arrdt.

GARE EST. Local ccial rez-ch. + appt en DUPLEX TT CFT 70 m2. Px 650.000. IMMO 112. - 355-59-88.

GARE DU NORD
Dans immeuble pierre de taille
APPARTEMENTS OCCUPES
2 pièces, 4e étage 116.000 F
2 pièces, 2e étage 140.000 F
3 pièces, 3e étage 136.000 F
TEL. 281-27-59

12e arrdt.

PTE DOREE, 6e ét., ascenseur, entrée, séj. + salon, 2 chbres, cuis., W.C., s. bains, balc., park. Chf. centr. Vue dégagée. 672.000. 345-82-72.

14e arrdt.

BOBINO dans très belle rénovation. 2 studios tout équipés, charme, caractère et standing, habitation et placement de qual. EUROVIM PPTAIRE 555-92-72.

ALESIA Immeuble neuf Beau 2 P., 47 m2, balcon, plein soleil, salle de bains, cuisine. Visite sur place jeudi, 13 h à 16 h : 13, place du Commandeur

MONTSOURIS. Immeuble récent gd 3 P., cft., sur verdure, garage. 550.000 F. 331-89-46.

16e arrdt.

BD SUCHET (dans voie privée) 90 m2, dble liv. + 2 chbres. GARBI 567-22-88.

METRO RANELAGH Pierre de Taille
5 P. 150 m2 envir., gd entr., séj. dble spacieux sur balcon, 3 chbres, office, cuis., 2 bns, 2 w.-c. séparés + chbre serv. av. confort. Prix 1.600.000 F.
D. PRESTON, 17, RUE LE SUEUR, Paris-16e. Tél. : 502-18-18.

JASMIN 3-4 Pièces, 95 M2 Moderne, 4e étage. Luxueux, calme, soleil. MICHEL ET REYL 265-90-05.

BD MONTMORENCY - 3e ét., imm. récent, séjour + 3 chbres. 1.080.000 F. Possible studio en plus. - Tél. 548-58-16.

AUTEUIL Sur jardin, ravissant 5 pièces, 3 bains, service. - 622-02-17.

PLACE BARCELONE
RECENT - STANDING
Splendide réception + chambre, 96 m2, 4e étage, vue, calme. 1.000.000 F. - 532-66-10

17e arrdt.

BUTTES-CHAUMONT, 75 min. du PARC. Imm. récent Stand. 4 P. 82 m2 + 18 m2 balcon box. 685.000 F. Très calme. PONCIAL 266-33-35.

18e arrdt.

18e voie privée, calme, jardin. Duplex caract. + studio tt cft. Except. 275.000 F. 878-41-65.

MONTMARTRE, r Caulaincourt, liv. 3 chbres, r.-de-chaussée, s/jardin. 850.000 F. 229-65-04.

BUTTE-MONTMARTRE
Living dble, 2 chbres, 2 bains, cuis. équipée, calme, ensoleillé, impeccable 110 m2. 1.100.000 F. A DEBATTRE - 223-71-10

20e arrdt.

Propriétaire vend dans voie privée et classée
MAISONS LIBRES ET OCCUPÉES
avec jardin
OFIBA Tél. 296-53-07/58-19

77 - Seine-et-Marne

CHELLES (77)
15e gare EST - Superbe appart. de résidence, F5, surf. habitable 105 m2, cuis., s. de bains, séjour 35 m2, 3 chbres + balcon, cave. Prix 360.000 F. Tél. : 020-85-46 (après 19 h.).

78 - Yvelines

POISSY (Plein centre)
Conseillé pour placement F 3, 66 m2, parf. état, compr. entrée, cuis., séj., 2 chbres, salle bains, w.-c., 2 loggias, parking souterr. Prix 352.500 F. Cabinet GRIPON Tél. : 965-82-54

91 - Essonne

RIS-ORANGIS 91
Ptaire vd très beau F. 4 sans vis-à-vis, belle vue, placards rangement, débarras, belle bibliothèque fixée au mur. Cuis. éq., séchoir, cave, park. 210.000 F. Tél. 943-19-74.

92 Hauts-de-Seine

CHAVILLE, appart. excell. état 105 m2, séj. 4 ch., s. de bns, s. d'eau, 2 loggias, 2 parkings, prox. 3 gares, écoles, commerce. 795.000 F. Tél. 750-82-49.

NEUILLY Résidentiel 265-13-08
Prestigieux triplex 250 m2 + terrasse, vue fabuleuse. Conviendrait à personnalité.

BOULOGNE prox. Seine. Refait neuf, 3-4 pièces, tout confort, balcon. - 572-02-87.

NEUILLY RESIDENTIEL PRES BOIS
IMM. TRES GD STANDING
7-8 P. 370 m2, cft, à rénover, petit jardin privatif, 3 services, box.
PRIX 2.475.000 F
Vis. jeudi, vendredi, 14 à 18 h
82, rue CHARLES-LAFFITTE ou 723-96-05

94 Val-de-Marne

VINCENNES CHATEAU Dans immeuble entièrement réhabilité à neuf STUDIOS et 2 P. tout confort, cuisine équipée, bains. A partir de 175.000 F. - 523-95-28.

appartem. achat

PAIE COMPT CHEZ NOTAIRE ACHETE 2 à 4 pièces, PARIS bon quartier, avec ou sans cft. Mme LEULIER, tél. 261-68-81 ou tél. le soir 980-84-25.

RECH. appts 1 à 2 Pces, Paris préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 9e, 4e, 12e, av. ou ss travx. Paiem. COMPT CHEZ NOTAIRE. Tél. 873-23-55, même le soir.

JEAN FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet, 15e, 566-00-75 rech. Paris 15e et 7e pr bons clients appts ttes surfaces et immeubles, Paiement compt.

Ch. 2 ou 3 Pces avec terrasse ou loggia sans vis-à-vis Paris ou proche banlieue. Tél. 700-68-52.

VENDEZ rapidement votre APPT à clientèle - 8e - 16e - 17e - Neuilly - Rive gauche. MICHEL & REYL - 265-90-05

ÉTUDE VAIRI
379-11-11 - Clients sérieux recherche logements PARIS ET COMPTANT ET RAPIDE

POUR VENDRE
votre appartement à Paris
GRIMALDI FRANCE
124, bd Haussmann, Paris 8e
522-32-64

l'agenda du Monde

Offre de particulier

A vendre Magnétophone pistes, très bon état, sacrifié 2.800 F (prix 5.000 F) Tél. après 18 h. : 045-49-29

Artisans

PLOMBERIE
Chauffage. - 577-56-66

POUR TOUS VOS TRAVAUX maçonnerie, carrelage, chauff. plomb., électricité, menuiserie. TEL. TRU. 00-75

ENTREPRISE. Sérieuses références effectue rapidement travaux peint. décorat., coordination ts corps d'état. Devis gratuit. Tél. 368-47-84 et 893-30-02

Auto-radios

FLASH AUTO-RADIO
104, av. Jean-Jaurès, 93120 La Courneuve. Téléphone 836-18-36 propose des px superdiscount les marques suivantes : Blaupunkt, Aurion, Clarion, Autovox, Pioneer, chaîne Roode Star (avec garantie cinq ans). Crédit simplifié. montage 1 h. sans rendez-vous.

Bateaux

Bateau CORMORAN 79 type Lively 390, 35 ch. Evinrude, remorque mise à l'eau tt équipé. Px à débattre. Mme LEMAIRE 739-33-10 poste 205

Bijoux

PAUL TERRIER
ACHAT VENTE Vieux BIJOUX CASSE OR, 35, r. du Colisée, 8e Mº Saint-Philippe-du-Roule Lundi au vendredi. 225-47-77

Cours

Etudiant en sciences donnerait cours de mathématiques (cours particuliers ou en groupes) classes de 6e, 5e, 4e, 3e). Tél. le matin avant 10 h. ou le soir : 606-56-21

Agrégé d'arts plastiques donnerait leçons Tél. 327-73-11

Prof. franç., latin, grec donn. cours adultes ou enfts 16e arr. et environs. Tél. 825-55-28

Collections

Achat cartes postales avant 1920 et actions anciennes Tél. 540-72-39

Décoration

PAPIERS JAPONAIS
Importation directe
à partir de 160 F le rouleau.
ARNOUX, 40, r. des Poissonniers
92200 Neuilly-sur-Seine
Tél. 745-07-36

Déménagement

DEMENAGEUR QUALIFIE
Devis gratuit - toutes distances
DETTORI - 833-84-48

Graphologie

COURS PAR PTS GROUPES (débutants et perfectionnement) 722-07-66

ANALYSES ET ENTRETIENS GRAPHOLOGIQUES
SUR RENDEZ-VOUS
380-37-24 ou 766-96-78
ou PERMANENCE LE JEUDI de 14 h. à 18 h.
C.P.E., 17, rue des Acacias - 75017 PARIS
ANNEXE : 235, boulevard Pereire - 75017 PARIS

Instruments de musique

PIANOS DAUDÉ
Location vente depuis 210 F
plus de 300 pianos
Pianos garantis 10 ans.
75 bis, av. de Wagram,
PARIS-17e
Tél. 763-34-17 - 227-88-54

URGENT VEND PIANO DROIT
Sauter, mod. 108, nf, px 12.500 F
842-23-48 av. 8 h. ou ap. 21 h.

Mode

COSTUMES. Les plus belles collections actuelles A PRIX REDUIT. - 5, av. de Villiers, Paris-17e



En vente dans tous les grands magasins

Moquette

MOQUETTE EN SOLDE
belle qualité super prix sur 40.000 m2 à détailler pose assurée. 757-19-19

Pensions

Dans maison campagne entourée de bois et champs cherche à garder personnes âgées même invalides (16-4) 449-28-05

Philatélie

ACHETE CHER COLLECTION TIMBRES. Ecr. Papnanini. 35, Champs-Elysées. T. 359-76-98

Rencontre

VÉRONIQUE FRANCE
ET SA FORMULE
D'ACCOMPAGNATRICES ET ACCOMPAGNATEURS
Relations, amitié, sélection.
40, rue des Envierges, 20e
TEL. 636-75-89

Soins de beauté

SOINS ESTHETIQUES
solarium U.V.A. Institut J.R.
70, rue de Ponthieu, 562-00-94

Tennis

TENNIS ROYAL COURT
Location tennis couvert.
Quelques heures libres saison 80-81. Renseignements 631-09-58

Le Monde

économie

LE PROJET DE BUDGET POUR 1981

Une reprise avant les élections présidentielles ?

Le projet du budget ne prévoit pas d'aggravation de la presion fiscale sur les particuliers ; les différentes tranches du barème de l'impôt sur le revenu sont à peu près corrigées du taux d'inflation, sauf pour les plus fortes rémunérations (tranche imposée à 60 %). Les exonérations, déductions, abattements (pour personnes âgées, invalides, célibataires disposant de faibles ressources...) sont de même relevées de 13,3 %. Autre disposition importante : les familles d'au moins trois enfants (et non plus de cinq) bénéficieront à partir de l'année prochaine d'une demi-part supplémentaire de quotient familial.

Deux majorations d'impôt : les taxes sur les alcools sont majorées de 9,5 %, les valeurs locatives des impôts locaux sont relevées de 11 % pour les propriétés bâties et de 9 % pour les propriétés non bâties.

Enfin, pour les entreprises pétrolières, la fiscalité est alourdie de 2 milliards de francs sur les investissements de recherche.

Les prévisions économiques du gouvernement sont bâties, pour 1981, sur l'idée que, après trois ou quatre trimestres de recul de la production industrielle en France (1), une reprise s'amorcera l'année prochaine. Celle-ci pourrait se dessiner dès les premiers mois de 1981 ou au plus tard au printemps, c'est-à-dire à l'époque de l'élection présidentielle (2).

L'amélioration de l'activité économique serait enclenchée par la consommation des ménages stimulée par une progression sensible du pouvoir d'achat. Ce schéma officiel repose sur la croyance en un ralentissement marqué des hausses de prix, contrastant avec la poursuite de gains salariaux nominaux importants (3).

L'autre facteur de reprise serait une amélioration de la conjoncture dans tous les pays industrialisés, sauf peut-être en Grande-Bretagne. De même grandirait la demande en provenance des pays de l'OPEP, riches des revenus engendrés par les très fortes hausses des prix pétroliers de 1979 à 1980.

L'investissement, lui, resterait neutre, n'ayant, après la reprise de 1979, ni effet dépressif ni effet accélérateur sur l'activité économique.

Bien entendu, toutes ces prévisions sont entachées d'incertitudes considérables. Les plus notables sont celles qui concernent l'évolution des prix pétroliers mais aussi la reprise mondiale. Que se passerait-il si l'inflation, au lieu de diminuer dans le monde, repartait de plus belle ? Tous les gouvernements occidentaux devraient se résoudre, pour l'enrayer, à durcir leur politique économique ; ce qui aurait pour effet de gêner, voire de faire avorter complètement la reprise.

Cela serait d'autant plus vraisemblable que, depuis deux ans, les gouvernements des pays industrialisés mènent des politiques extrêmement homogènes, presque coordonnées, dont le trait dominant est, maintenant, de faire payer aux particuliers la facture pétrolière supplémentaire qui découle de chaque hausse décidée par l'OPEP (moindre progression du pouvoir d'achat des consommateurs), l'autre caractéristique étant d'éviter des rééquilibrages trop brutaux des balances des paiements (4).

Autre incertitude : quelles conséquences aura, en 1981, l'aide — assez considérable — à l'investissement que l'Etat commencera à accorder aux entreprises à partir du mois prochain ? L'effet n'en sera assurément pas nul, même si l'allégement d'impôts dont bénéficieront les entreprises ne doit intervenir qu'en 1982. Pourtant, la projection gouvernementale pour 1981 ne tient pas compte de l'aide fiscale à l'investissement qu'annonce le projet de budget pour 1981. De même, ne tient-elle pas compte des quelque 5 milliards de francs d'autorisations de programmes inscrits au Fonds d'action conjoncturelle du budget de 1981, et qui pourraient être débloqués vers le printemps prochain si la nécessité s'en faisait sentir.

Elément un peu inquiétant : outre le ralentissement assez net des gains de productivité (+ 2,5 % en 1981, contre + 3,5 % en 1980) du fait de la médiocre croissance industrielle, la balance commerciale serait encore déficitaire de 40 à 45 milliards de francs l'année prochaine (contre 50 à 55 milliards cette année), et la balance des paiements courants de 10 à 15 milliards, contre 20 à 25 milliards de francs cette année (M. Barre a même parlé de 30). Cette légère réduction de nos *déficits extérieurs proviendrait* presque complètement d'une stagnation des importations (due à la faiblesse de la croissance), les exportations, quant à elles, progressant peu.

Tout compte fait, la croissance économique pourrait être un peu *plus forte qu'indiqué* (probablement un peu supérieure à 2 %), mais le déséquilibre des comptes extérieurs empêchera de toute façon le gouvernement de s'engager dans une quelconque politique de relance. Sombre année donc, même si une reprise nous est promise vers le printemps.

ALAIN VERNHOLES.

(1) Le recul de la production industrielle a commencé dès le début du deuxième trimestre alors qu'il n'était attendu que vers le milieu de l'année 1980.

(2) Le premier tour de l'élection présidentielle aura lieu le 26 avril, le second le 10 mai.

(3) Le taux d'épargne, revenu à un assez bas niveau, s'accroîtrait à peine en 1981 : 16,2 % du revenu disponible, contre 15,6 % en 1980 et 16,7 % en 1979.

(4) Après le premier choc pétrolier de fin 1973-1974, les gouvernements de nombreux pays industrialisés avaient au contraire choisi de « faire payer » la note par l'Etat (déficits budgétaires massifs), par les entreprises (moindre part de la valeur ajoutée consacrée à l'investissement et cela au profit des salaires), l'autre face de ces politiques étant un rééquilibrage brutal des balances des paiements.

● *M. Jean Méo, secrétaire général adjoint du R.P.R.* a déclaré mercredi 10 septembre sur les antennes d'Europe 1 : « *Le budget de 1981 est un budget entracte, un budget sans signification, et de ce fait sans importance. Le gouvernement ne va pas changer de politique avant l'élection, ce serait reconnaître qu'il s'est trompé. En revanche, chacun sait qu'il est indispensable, après l'élection, même si M. Giscard d'Estaing est réélu, de changer de politique économique et sociale, compte tenu des très mauvais résultats de la politique actuelle. Il y aura donc un deuxième budget.* »

Dans la Lettre de la Nation du 10 septembre, Pierre Charpy écrit à propos du budget : « *Il s'agit de dissuader les Français de dire « non » à la gestion du président sortant alors qu'au rendez-vous électoral de 1978 il s'agissait de persuader de dire « non » à l'avènement d'une société collectiviste. Il est donc normal que le gouvernement cherche à faire plaisir au plus grand nombre et puisse donner l'impression que la récession économique de l'automne et de l'hiver n'était qu'un phénomène passager, les bourgeons du printemps étant ceux de la reprise pour le second semestre 1981.* »

	1979	1980	1981
● **RESSOURCES DE LA NATION** (en volume et en pourcentage)			
Produit intér. brut marchand	3,4	2,2	1,6
Importations	10,9	3	0,3
● **EMPLOI DES RESSOURCES DE LA NATION**			
1) Consommation des ménages	3,3	2	1,9
2) Investissement	2,5	2,5	0,5
Dont :			
— F.B.C.F. (*) des entreprises privées	2,4	3,2	0
— F.B.C.F. des ménages	3,6	0,5	— 1,6
3) Exportations	7,3	3,5	3,2
(*) Formation brute de capital fixe.			
1) Hausse des prix (en pourcentage)			
— de détail (déc. à déc.)	11,8	12,9	9,5
— du PIB	10,3	11,1	10,5
2) Accroissement du PIB marchand (en valeur et en pourcentage)	14	13,5	12,3
3) Pouvoir d'achat du revenu disponible des ménages (augmentation en pourcent.)	1,9	0,7	1,7

Tous les chiffres du tableau ci-dessus sont des moyennes annuelles, c'est-à-dire des prévisions moyennes pour l'année 1981 comparées aux résultats moyens escomptés pour 1980 et obtenus en 1979. C'est dire qu'ils cachent et même écrasent les évolutions en cours d'année. Ainsi, par exemple, les 3,4 % de croissance économique de 1979 dissimulent-ils une première phase médiocre allant de décembre *1978* à *mai 1979*, suivie par quatre *mois* de très rapide croissance, auxquels a succédé un palier, 1981 devrait voir la production industrielle évoluer en V : recul d'abord, progression ensuite.

Selon M. Barre, deux éléments ont freiné la lutte contre l'inflation

● La volonté de maintenir le pouvoir d'achat
● La résistance des structures de l'économie nationale

M. Barre commente dans un article de *la Revue des Deux Mondes* (numéro de septembre), ses quatre années de gouvernement de l'économie française. La politique qu'il a menée, écrit-il, fortement influencée par le contexte international, « *s'est efforcée d'être pratique et cohérente. Elle n'a pas été la traduction d'une conception doctrinale de l'économie ; elle a été élaborée à partir de faits, c'est-à-dire d'une situation définie par des tendances et des contraintes. Elle n'a pas été la juxtaposition de mesures diverses, mais une action globale et continue* ». Ses deux objectifs, poursuivis « *sans défaillance depuis quatre ans* », ont été « *la lutte contre l'inflation et l'adaptation de l'économie française* ».

● *La lutte contre l'inflation.* — M. Barre dit avoir voulu rompre avec « *une conception largement répandue* » selon laquelle la recherche du plein emploi par l'expansion rapide est possible, quitte à la payer par une dévaluation périodique. « *J'ai inlassablement répété que l'inflation constituait en réalité la plus grave menace pour la croissance et pour l'emploi.* »

Pour enrayer l'inflation, M. Barre a limité la progression de la masse monétaire (11,5 % l'an en juin dernier), mené « *une politique budgétaire restrictive* » (35 milliards de francs de déficit annuel en moyenne depuis 1978), cherché une modération de l'évolution des rémunérations (1 % de progression annuelle du pouvoir d'achat du salaire horaire en avril dernier contre 4,7 % en 1976) et une stabilisation du franc « pierre d'angle » de la politique menée. Cela a permis, estime M. Barre, « *une désinflation progressive sans pour autant entraîner la déflation que notre pays ne pouvait à l'évidence supporter pour des raisons sociales et psychologiques* ».

Le premier ministre rend les « *facteurs internationaux* » responsables au premier chef de la forte hausse des prix de 1979 et 1980 ; la hausse du pétrole représentait à elle seule le cinquième du total cette année. Mais « *on peut s'attendre à une sensible décélération* » au second semestre. Mais pour le reste, qui a égalé 9 % de hausse annuelle des prix ? Le premier ministre donne deux explications :

— « *Le gouvernement n'a pas voulu amputer massivement le pouvoir d'achat des Français (...). J'admets volontiers la critique selon laquelle la politique du gouvernement aurait pu être plus rigoureuse encore. A ceux qui l'expriment, je répondrai que la politique est l'art de savoir jusqu'où l'on peut aller trop loin.* »

M. Barre présente les « *caractéristiques structurelles de l'économie française : important secteur agricole, dont les prix constituent le facteur prédominant de la formation des revenus ; large secteur industriel public, qui reçoit de très amples concours budgétaires et dont les tarifs sont restés pendant longtemps inférieurs aux coûts ; secteur des services et de la distribution très hétérogène, où la concurrence n'est pas suffisamment développée pour éviter des marges excessives ; enfin, indexation tacite des rémunérations liée à la politique conventionnelle ou à des réglementations diverses* ».

Après avoir admis que le déficit des paiements courants serait « *d'environ 30 milliards de francs* » cette année, montant « *nettement inférieur* » à celui d'autres pays dont la R.F.A., M. Barre affirme que le gouvernement a préféré « *à une croissance induite par la demande de consommation, une croissance induite par l'offre, c'est-à-dire par l'innovation, l'investissement et l'exportation* ».

Cette croissance, limitée par « *la facture pétrolière* » et « *la conjoncture internationale* », a évidemment vu s'aggraver le chômage : près de 1 500 000 demandeurs d'emploi actuellement.

● *L'adaptation de l'économie française.* — Elle a été marquée, selon M. Barre, par un « *redéploiement énergétique* » (la part du pétrole revenant en six ans de 67 % à 57 % de la consommation énergétique), et la « *libération des forces de productivité : « suppression des contrôles et des interventions étatiques, arrêt du mouvement vers l'assistance sociale généralisée, restauration de l'esprit de responsabilité et de risque, (...) libération des prix (...), allégements d'effectifs (...) indispensables (...), transformation des relations traditionnelles entre les entreprises publiques et l'Etat (...), allégement du contrôle des changes au profit des entreprises* ».

L'agriculture, qui a largement accru sa productivité, « *doit s'engager sur la voie d'une « seconde révolution agricole » pour valoriser pleinement le fort potentiel dont la France dispose dans un monde où les ressources naturelles jouent un rôle déterminant. Cette seconde révolution agricole marquera les dix prochaines années* ».

De son côté, une « *réorganisation profonde des industries existantes et... un vigoureux développement des industries du futur* », donnent à la France « *une position enviable dans des domaines de haute technicité : dès maintenant, dans le nucléaire, en informatique, dans l'industrie du téléphone et des télécommunications, dans le secteur aéronautique et spatial, et demain dans la biologie* »... « *J'ai considéré depuis 1976 que l'avenir de la France dépendait en priorité de sa capacité de faire face aux défis économiques des prochaines années... Choisir cet angle d'attaque, ce n'était pas me cantonner dans un économisme ou un monétarisme étroits, mais bien au contraire donner une intention centrale à l'action gouvernementale.* » Les « *chantiers ouverts* » devront « *être menés à leur terme* ». M. Barre indique en conclusion « *trois idées forces pour demain* » : l'effort, la compétitivité, l'initiative (individuelle ou collective).

SOCIAL

Le gouvernement présente deux projets de loi pour favoriser le travail à temps partiel

Le gouvernement doit présenter lors du conseil des ministres du 24 septembre deux projets de loi destinés à développer le travail à temps partiel. *Le premier modifiera* le statut de la fonction publique, afin d'ouvrir des postes de titulaires à temps réduit et même d'obliger certaines administrations à recruter un contingent de fonctionnaires de ce type. Le second créera une sorte de « statut à temps partiel », à l'usage des entreprises privées, permettant de ne pas pénaliser celles qui donneraient à leur personnel de telles possibilités.

Il n'y a guère que 6 % des salariés français qui ont réussi à trouver un travail à temps partiel (contre 20 % aux Etats-Unis). Ce n'est pas que la demande potentielle soit moins forte, mais des obstacles nombreux se dressaient *contre la réalisation des* vœux de nombreuses femmes, jeunes ou personnes âgées.

Les entreprises répugnaient à favoriser ces formules parce que le coût du travail partiel était relativement plus élevé que celui du travail à temps complet, notamment du fait du plafonnement de certaines charges sociales et *d'une gestion plus complexe* du personnel. Du côté des salariés, la crainte de n'obtenir que des travaux peu intéressants, et sans espoir de promotion, freinait la demande.

Ces textes nouveaux ont pour but de lever la plupart de ces entraves. Du même coup, les syndicats pourraient être moins opposés à cette évolution de la condition de certains travailleurs. Déjà, la C.F.D.T. manifestait beaucoup plus de compréhension à l'égard de la formule volontaire du temps de travail réduit accompagnée d'une réduction *proportionnelle du salaire.*

UNE PROPOSITION DE LOI DU PARTI SOCIALISTE SUR LA PROTECTION SOCIALE

Le docteur François Autain, député de la Loire-Atlantique, délégué du P.S. à la santé et à la sécurité sociale, vient de présenter à la presse la proposition de loi sur la protection sociale déposée par son parti. Ce texte comporte deux parties assez distinctes : d'une part, des mesures d'amélioration *immédiate des prestations* sociales dans l'esprit du programme commun de 1972, et, d'autre part, une réflexion à long terme portant réforme de la protection sociale.

L'amélioration des prestations concernerait notamment les allocations familiales (+ 50 %), le minimum vieillesse (à 1 700 F puis à 80 % du SMIC), l'allocation chômage *(minimum 2/3 du SMIC),* les droits à la retraite à taux plein s'ouvrant dès l'âge de soixante ans. Pour réaliser ces mesures, une réforme du financement de la sécurité sociale est prévue selon les principes de plus grande équité, de redistribution et de diversification des ressources (cotisation assise sur la valeur ajoutée de l'entreprise).

Plus intéressante est la vision à long terme de la protection sociale c'est-à-dire sa nécessaire réforme selon quatre axes : unification des régimes de sécurité sociale, refonte des prestations, décentralisation des actions sanitaires et sociales, et concertation.

Ce projet semble avoir surtout pour vocation d'être le programme du futur candidat socialiste à l'élection présidentielle en matière de protection sociale. Au reste, *M. Autain ne s'en est pas caché,* ajoutant que la proposition de loi avait été signée « par au moins deux candidats à la candidature ».

● *Le Mouvement de la jeunesse communiste (M.J.C.F.)* proteste « *contre le développement forcené des négriers des temps modernes que sont les agences d'intérim* ». Le conseil national du M.J.C.F., réuni le dimanche 7 septembre à Aubervilliers (Seine-Saint-Denis) pour examiner les problèmes de l'emploi, souligne dans un communiqué qu'« *il est possible, sur ce terrain comme sur d'autres, d'obtenir tout de suite des acquis et de faire reculer le pouvoir et le patronat* ».

● *Houillères des Cévennes.* — La police a libéré mardi 9 septembre le directeur des Houillères des Cévennes que des mineurs retenaient séquestré dans son bureau à Alès depuis quelques heures. Pour protester contre la fermeture des puits — celui d'Estival est occupé depuis le 5 mai — et la mise à *pied d'un chef de sécurité,* une trentaine de mineurs avaient occupé les locaux de l'école des mines avant d'envahir ceux de la direction générale des houillères. Ces interventions s'insèrent dans la campagne de la C.G.T. dans le bassin minier des Cévennes.

AIDE PUBLIQUE A LA CRÉATION DE MILLE EMPLOIS D'INFORMATICIENS

M. Matteoli, ministre du travail et de la participation, a annoncé, mardi 9 septembre, une *aide financière de l'Etat* à la création de mille emplois d'informaticiens. Ces emplois seront attribués pour moitié à des cadres au chômage. Leur période de formation débutera au mois d'octobre et durera dix mois et demi. L'employeur conclura avec les stagiaires un contrat de travail à durée indéterminée. Les cinq cents emplois restants seront attribués à des jeunes de dix-sept à vingt-six ans, bénéficiant de contrats emploi-formation, et à des femmes de tous âges.

« *Cette opération,* a ajouté le ministre, *est organisée à l'initiative de l'agence de l'informatique qui considère que la formation des spécialistes informaticiens est une des priorité de sa mission générale de développement des applications de l'informatique.* » « *D'autres mesures sur l'emploi des cadres sont actuellement en cours de mise au point et seront arrêtées lors d'un prochain conseil des ministres.* »

La rupture C.F.D.T.-C.G.T. pourrait modifier les rapports entre la centrale de M. Maire et celle de M. Bergeron

La reconnaissance, au grand *jour,* de la rupture entre la C.G.T. et la C.F.D.T. peut-elle avoir des conséquences sur les relations de cette dernière avec Force ouvrière ? L'année dernière encore, le comité confédéral national F.O. — le 20 décembre — avait repoussé *l'offre* de rencontre formulée par M. Maire. Parmi les différents arguments, venait en premier lieu l'orientation cédétiste donnant une « *caution qu'il ne mérite pas* » au P.C.F., la proposition tendant à entraîner F.O. vers l'unité d'action avec la C.G.T.

Or, à plusieurs reprises, M. Bergeron vient de dire que sa centrale « *suivait avec la plus grande attention les déclarations et la politique de la C.F.D.T., maintenant que son divorce avec la C.G.T. est consommé* ».

Ayant tenu ces propos à France-Inter le 10 septembre, il les a repris dans une interview au *Quotidien de Paris* le lendemain. Toutefois, M. Bergeron ne donne pas d'avis sur une reprise de contacts. Mais il laisse entendre que la question semble devoir venir devant le prochain comité national confédéral de F.O.

D'autre part, interrogé par *le Quotidien de Paris* sur la campagne présidentielle, M. Bergeron *confirme que F.O. ne donne* pas de consigne de vote. Il ajoute : « *Cela dit, il n'y a pas de raison que je n'exprime pas mon opinion et je pense que Mitterrand est le plus à même de rassembler les différents courants du parti socialiste. Ce n'est pas une prise de position politique. C'est une réponse à une question qui m'a été posée.* »

● *Renault : la C.G.C. contre M. Certano.* — La C.G.C. a pris position, mardi 9 septembre, contre M. Michel Certano, secrétaire général de la C.G.T. Renault-Billancourt, licencié par la direction fin juillet pour avoir « séquestré » en 1977 le P.-D.G. de la Régie, M. Vernier-Palliez. Dans un communiqué, la C.G.C. « *condamne avec fermeté les séquestrations de cadres et de dirigeants* ». Elle reproche à M. Certano de s'être livré à des « *violences* » envers le personnel d'encadrement.

● *« S.O.S. Marins ».* — Afin de venir en aide aux familles des marins-pêcheurs de Boulogne-sur-Mer en difficulté, le Secours populaire organise une collecte nationale de solidarité. Les dons peuvent être envoyés par chèque libellé à l'ordre « S.O.S. enfants ou marins ». Secours populaire, C.C.P. Lille 383155 T.

AIDE D'URGENCE DE LA C.E.E. A LA GUADELOUPE ET A LA MARTINIQUE

La Commission des Communautés *européennes* a décidé, mercredi 10 septembre, d'accorder une aide d'urgence de 700 000 unités de compte (1 UCE = 5,85 F.F.) aux départements de la Martinique et de la Guadeloupe, touchés par le cyclone Allen. Cette aide est essentiellement destinée à la restauration des habitations qui ont particulièrement souffert des *effets du cyclone.* Des actions supplémentaires en faveur de la Guadeloupe et de la Martinique, par le biais des fonds communautaires (Fonds agricole notamment), pourraient être décidées au cours des prochaines semaines.

AFFAIRES

La filière cuir va-t-elle enfin devenir réalité ?

Après cinq années de crise quasiment ininterrompue, les professions de la filière cuir verraient-elles enfin le bout du tunnel ? « Les raisons d'espérer », titrait le conseil national du cuir en présentant sa trente-huitième Semaine internationale, qui s'est tenue à Paris du 6 au 9 septembre. Optimisme ? Le mot est un peu fort. Certes, l'année 1979 a marqué, sinon une *reprise,* du moins un arrêt de la dégradation dans la plupart des branches du cuir (1). Au total, la filière est même parvenue, pour la *première fois* depuis des années, à devenir créatrice nette d'emplois. Le progrès est très faible : quatre cents emplois de plus sur un total de quatre-vingt seize mille huit cents, mais il est quand même significatif. De même, la production a-t-elle dans l'ensemble très légèrement progressé, le chiffre d'affaires (36 milliards de francs) augmentant, lui, de 12 %.

Mais la fin de l'année 1980 s'annonce mal : après une saison « printemps-été » catastrophique au niveau du détail, les commandes de l'industrie de la chaussure — principal secteur aval de la filière — ont chuté de 10 %, de beaucoup plus même dans certaines branches, comme les chaussures de ville pour hommes, touchées à la fois par la baisse du pouvoir d'achat et par les effets négatifs de la « mode ».

Un espoir, cependant, au-delà de ces fluctuations conjoncturelles : les pouvoirs publics ont enfin pris des mesures dont certaines ont eu quelques effets, et surtout la profession semble décidée à faire preuve d'une plus grande solidarité.

Pour l'heure, les problèmes de fond demeurent, au premier rang desquels *figure* le déficit de la balance commerciale de la filière, qui s'est encore creusé, passant de 250 millions de francs en 1978 à 948 millions de francs en 1979, tandis que le taux de couverture des importations par les exportations tombait de 95 à 87 % (il était de 149 % en 1974 !). Ce phénomène, paradoxal *puisque* la France dispose dans le domaine du cuir d'une matière première abondante, se situant au tout premier rang européen (pour les peaux de veau), est dû pour l'essentiel aux insuffisances structurelles des secteurs de la tannerie et de la chaussure qui pour des raisons analogues (inadaptation de la production à la demande, manque de compétitivité, concurrence des pays en voie de développement) n'assurent plus respectivement que 40 % et 58 % des besoins nationaux.

Second point noir : les fluctuations erratiques des cours des peaux brutes n'ont pas cessé, en dépit de la « réorganisation » des ventes *publiques intervenue en octobre* 1978. Les prix des peaux de veau ont, par exemple, chuté de plus de 60 % *depuis le début de l'année* et de 50 % au second semestre 1979, après avoir augmenté de 40 % au *premier semestre 1979. Ces fluctuations,* qui gênent considérablement tous les secteurs de la filière — *surtout la tannerie, — ont contraint les professionnels* à abandonner provisoirement l'expérience-pilote *Intercuir (organisme d'intervention* privé), lancée au début de 1979 afin d'enrayer la chute des cours (!), *et qui, faute de moyens, n'a pu* fonctionner que deux mois.

Rien n'étant réglé sur le fond, l'arrêt de la dégradation constaté en 1979 pourrait n'être qu'une courte rémission tant la situation de la plupart des firmes du secteur paraît précaire. La tannerie, prise en étau entre les intérêts divergents de fournisseurs (le négoce de cuir brut) et de clients (la chaussure) plus structurés et beaucoup mieux organisés qu'elle, est de loin le maillon le plus fragile de la filière : sa production a diminué de 26 % (en volume) depuis trois ans, ses effectifs de 31,3 %, et, sur les soixante-huit entreprises rescapées, il en reste à peine une dizaine de taille réellement industrielle — dont trois ont fait ou font actuellement l'objet d'une procédure judiciaire !

Des raisons d'espérer

Pourtant, c'est précisément parce que le fond est bien près d'être atteint que l'espoir renaît. Depuis un an, en effet, « quelque chose bouge » dans l'interprofession, menacée de disparition pure et simple, et deux éléments nouveaux permettent enfin d'espérer un sauvetage *in extremis.*

C'est, d'une part, la prise de conscience, *bien tardive,* des pouvoirs publics. Après avoir superbement ignoré pendant des années les *cris d'alarme justifiés — une fois* n'est pas coutume — d'une profession moribonde, le gouvernement a *décidé,* en *avril 1979, une série* de mesures destinées à sauver ce qui reste de la filière. « *On a atteint le niveau limite* », explique M. Estrade, « *Monsieur Cuir* », chargé de la mise en œuvre de ces mesures. « *La tannerie ne fournit plus que 40 % des besoins de la chaussure, on ne peut plus descendre en-dessous. Sinon la filière n'existe plus.* »

Pour l'heure, les résultats du « plan de sauvetage » ne sont pas encore évidents : la réorganisation de la *collecte* et des ventes de peaux brutes a eu les résultats que l'on sait. l'amélioration de la qualité des peaux, des conditions de stockage, de même que le développement du *prétannage* n'en sont qu'au stade expérimental, et le dialogue reste à instaurer entre la distribution et les producteurs de chaussures. Mais des interventions ponctuelle de « colmatage » — le sauvetage en cours des Tanneries angevines, par exemple — ont permis d'éviter de nouveaux effondrements spectaculaires. Surtout, les pouvoirs publics ont parrainé la création d'un « stock outil » de peaux de veau, qui devrait permettre aux tanneurs, en attendant une réforme en profondeur du marché des cuirs bruts — la création d'un marché à terme est à l'étude, — de mieux supporter les fluctuations des cours.

Une « Société nouvelle de tannerie » devrait être incessamment mise en place (avec l'appui financier de l'interprofession, de l'Office de la viande et du ministère de l'industrie) qui serait chargée de constituer des stocks de peaux de veau et de les porter, garantissant ainsi aux huit tanneurs associés à l'opération un approvisionnement régulier et à prix ferme. Parallèlement, les tanneurs bénéficieront, pour financer leurs stocks, de conditions spéciales garanties par la Caisse nationale des marchés de l'Etat.

Second « réveil », plus significatif, celui de l'interprofession. Longtemps *empêtré* dans les querelles internes des différents secteurs de la filière, le CIDIC (Comité interprofessionnel *de développement* des industries du cuir), qui gère le produit d'une taxe parafiscale de près de 60 millions de *francs, a décidé de réformer profondément* l'utilisation de ces fonds. Au lieu de privilégier l'aide à *l'investissement et des actions techniques,* le CIDIC distribuera, par le biais d'un organisme financier spécialisé, France cuir, sous forme de prises de participations et de garanties de prêts, des sommes permettant de renforcer *les capitaux* permanents des entreprises les plus fragiles. Mieux encore, les professionnels *semblent* enfin décidés à faire jouer la solidarité en faveur du maillon le plus faible : la tannerie, et ils se sont engagés à établir un dialogue permanent entre les professions afin d'élaborer un code de bonne conduite.

Plus encore que le soutien des *pouvoirs publics* — au demeurant limité sur le plan financier, — cette prise de conscience d'une profession traditionnellement déchirée est de bon augure. La « filière » cuir, qui n'existait jusqu'à présent que sur le papier et, *une fois l'an,* lors du Salon, serait-elle enfin sur le point de devenir une réalité ?

VÉRONIQUE MAURUS.

(1) *Négoce des peaux brutes,* tannerie, mégisserie, chaussure, maroquinerie, ganterie, etc.

M. ROGER SMITH DEVIENDRA P.-D. G. DE GENERAL MOTORS LE 1er JANVIER 1981

M. Roger B. Smith *succédera* le 1er janvier 1981 à M. Thomas Murphy à la présidence de General Motors, premier groupe mondial de l'automobile. Comme M. Murphy, qui part en retraite, M. Smith, cinquante-cinq ans, est un spécialiste des problèmes financiers. Après avoir fait toute sa carrière au sein du groupe, il était depuis 1974 vice-président chargé des relations publiques et des finances. Le conseil d'administration de G.M. a également désigné M. James McDonald, cinquante-huit ans, pour remplacer M. Elliott Estes, directeur général du groupe, à partir du 1er janvier prochain.

● *Le Centre de perfectionnement aux affaires,* 108, boulevard Malesherbes, 75017 Paris, va fêter son cinquantenaire. A cette occasion, le C.P.A. édite en souscription et en tirage limité un ouvrage collectif, *le Dossier 2001,* qui a pour ambition de fournir aux responsables d'entreprises une grille de réflexion pour les années à venir.

ÉNERGIE

De janvier à juillet 1980
LA FACTURE PÉTROLIÈRE DE LA FRANCE A AUGMENTÉ DE 70 % BIEN QUE SES ACHATS DE BRUT AIENT FLÉCHI DE 10 %

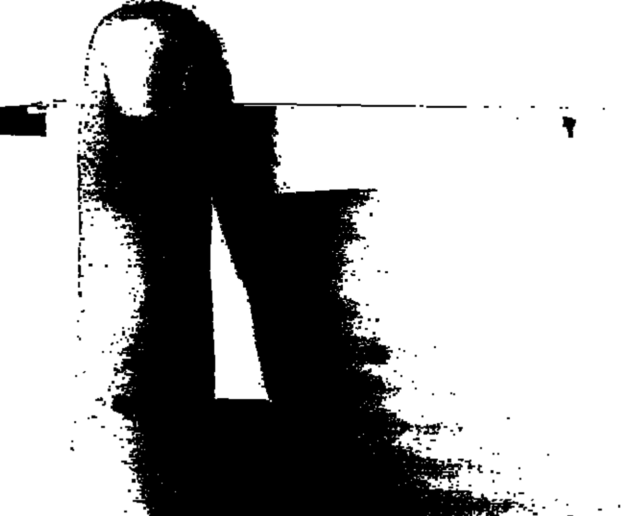
Dans son numéro du 9 septembre, le « Bulletin de l'industrie pétrolière », *reprenant les données mensuelles* de la direction générale des douanes et droits indirects, dresse un tableau de l'évolution des importations françaises de pétrole entre le 1er janvier et le 31 juillet 1980.

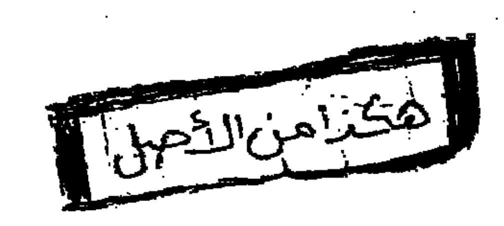
Il ressort de ce tableau que la France, pendant cette période, a importé 66 474 797 tonnes de brut, contre 73 947 525 tonnes pendant la même période de 1979, le coût C.A.F. de ces achats comprenant donc les frais d'assurances et de fret s'est *élevé à 62,9 milliards de francs,* contre 36,8 milliards de francs (+ 70,4 %), le coût unitaire de la tonne de brut ayant, lui, progressé de 89,5 % à 945,29 francs contre 498,59 francs.

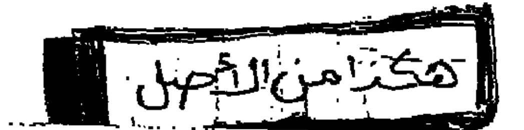
Toujours pour cette même période, l'Arabie Saoudite est restée notre premier fournisseur (33,94 % de nos approvisionnements), devant l'Irak (23,27 %), le Nigéria (9,82 %), Abou-Dhabi (6,22 %), l'Union soviétique (5,21 %), l'Algérie (4,19 %), le Koweït (3,28 %), l'Iran (2,24 %), le *Qatar (2,08 %), le Royaume-Uni* (1,99 %), la Libye (1,86 %), le Gabon (1,47 %).

Il faut noter que les coûts de nos deux principaux fournisseurs, l'Arabie Saoudite et l'Irak, respectivement 869,12 francs la tonne et 923,13 francs la tonne, ont été inférieurs au coût moyen d'approvisionnement : 945,29 francs.

● *Exxon va participer à l'exploitation d'une mine de charbon en Colombie.* — Le groupe pétrolier américain Exxon a annoncé le 9 septembre qu'il allait participer à égalité avec la compagnie nationale Carbones de Colombia (Carbocol) à l'exploitation d'un gisement de charbon de 1,6 milliard de tonnes situé au nord-est de la Colombie. L'investissement global est estimé à 3 millions de dollars (12,5 millions de francs).







L'INDUSTRIE COTONNIÈRE PEUT, VEUT ET DOIT VIVRE

5, rue de Provence - B.P. n° 29 - 88001 EPINAL Cedex

1, rue du Docteur-Fréry, B.P. 123. — 90003 BELFORT Cedex

L'industrie cotonnière française a décidé de faire entendre sa voix. Mieux, face aux nombreux périls qui l'assaillent, de crier sa volonté de vivre et de se développer. Bref, de continuer à être un maillon important de l'économie.

Si elle a choisi la rentrée, c'est simplement parce que les craintes qui étaient siennes avant les vacances se sont confirmées. De nombreux clignotants sont carrément passés au rouge. Ils ont pour noms : importations, stocks, carnets de commandes. Si aucune solution n'est apportée, il est à craindre rapidement des répercussions au niveau de l'emploi. Il y a deux mois, le Syndicat Textile de l'Est déclarait déjà : « Nous sommes en train d'atteindre un point de rupture et les pouvoirs publics ne veulent pas nous entendre lorsque nous les alertons et leur demandons de prendre des mesures avant qu'il ne soit trop tard. »

UNE LENTE ET CONSTANTE DÉGRADATION

La dégradation de l'industrie cotonnière ne date pas d'hier. Depuis 1960, les crises se sont succédé, affaiblissant à chacune d'elles notre indépendance textile. Des chiffres soulignent cette réalité : de 1960 à 1979, la production nationale en filature est tombée de 304 000 tonnes à 222 000 ; une production loin de satisfaire le marché français, qui avoisine les 320 000 *tonnes. L'emploi s'est également détérioré* : 118 000 salariés en 1960, 50 000 fin 1979.

Pour la région de l'Est, qui représente près de *52 %* de la production *totale* en France, le nombre *d'usines est passé* de 314 à 160, *et* le nombre de salariés de 54 404 à 21 124 aujourd'hui.

Après une année 1979 considérée comme correcte, *l'évolution de l'industrie cotonnière est devenue* particulièrement alarmante. En tissage, les ordres notés sont passés de 27 000 tonnes en juillet-août 1979 à 18 000 tonnes en mai 1980 — soit une diminution de 33 %, — les stocks, par contre, atteignant un niveau jamais atteint en 1979 de 67 000 tonnes. S'y ajoute une baisse de la consommation textile tous secteurs.

NE PLUS ÊTRE LE DÉPOTOIR

Les exportations se sont accrues, prouvant le dynamisme de la profession. Au cours des vingt dernières années, elles passent de moins de 40 000 tonnes à plus de 170 000, mais les importations connaissent un accroissement bien plus spectaculaire encore : 9 000 tonnes en 1960 et 281 000 tonnes en 1979 (en augmentation de 25 % par rapport à 1978). Pour les quatre premiers mois de 1980, elles ont encore *fait un bond de 12 %.*

D'OU PROVIENNENT CES IMPORTATIONS EXTRACOMMUNAUTAIRES, SOURCES DE TANT DE MAUX POUR NOTRE INDUSTRIE COTONNIERE ?

— Tout d'abord, des pays associés à la Communauté (bassin méditerranéen, anciens territoires d'outre-mer) qui vendent sans restriction en Europe, alors qu'eux-mêmes se protègent de façon drastique contre nos produits.

— Ensuite, des pays régis par des accords internationaux (Accord Multifibre) et qui sont donc soumis à des contingentements. Hélas, ceux-ci ne sont pas toujours respectés et, d'autre part, peuvent être tournés par toutes sortes de trafics. De plus, des dérogations sont parfois accordées. Exemple : les importations en provenance de la Chine populaire, dont le contingentement européen de tissus de coton qui était de 12 000 tonnes a été porté à 20 000.

— Enfin, des pays industrialisés. Parmi ceux-ci, les Etats-Unis d'Amérique, du fait du taux du dollar, de leur plus large indépendance énergétique et de la souplesse qu'ils ont dans l'utilisation de leurs équipements, sont particulièrement redoutables. Si nous prenons le cas du velours, les importations de ce tissu « made in U.S.A. » sont passées de 3 000 tonnes en 1977 à plus de 10 000 tonnes en 1979, ce qui *représente un tonnage supérieur* à la production de la Lorraine (9 500 tonnes). Parmi les explications à ces arrivages massifs : aux 15 % de droits de douane de la C.E.E. s'opposent les 23 à 36 % des U.S.A.

RÉGULER LES MARCHÉS

Les remèdes ? Tout d'abord une régulation des marchés.

Il est en effet indispensable que les pouvoirs publics prennent les dispositions en vue de réguler et de limiter les importations à hauteur des distorsions de concurrence constatées.

La profession souhaite que le troisième Accord Multifibre regroupe les sources d'importations extra-communautaires en vue d'une globalisation tous produits et toutes origines.

Ce problème des importations doit rapidement trouver des solutions si l'on veut effectivement maintenir un environnement économique sain pour l'industrie cotonnière.

— « Ce qui ne signifie pas, expliquent les industriels, qu'il faille supprimer les importations. Il s'agit *tout simplement de surveiller les frontières, de freiner les entrées, de faire en sorte que le territoire* français ne soit plus le dépotoir du monde. »

UNE INDUSTRIE DYNAMIQUE

La profession ne reste pas les bras croisés. Elle fait montre d'un dynamisme qui se traduit, d'une part, par la progression considérable des exportations et, d'autre part, par un niveau élevé des investissements relatifs à la rénovation et à l'adaptation de l'outil industriel. Ceux-ci sont d'ailleurs reconnus et aidés par l'Etat dans le cadre d'un Plan coton. Plan que l'on souhaiterait voir s'inscrire dans une politique globale cohérente.

L'effort est lourd. Il doit permettre notamment de réduire les coûts de fabrication et de conforter les emplois actuels existants. Cette volonté de vivre est ainsi traduite par 245 millions de francs d'investissements réalisés en 1978. Rien que pour la région lorraine, très en pointe, ils se sont élevés à 122 millions de francs en 1979, soit 7 % du chiffre d'affaires ; *prévisions* pour 1980 : 145 millions de francs.

Les industriels du coton ne plaident pas coupables. Loin s'en faut. Ils se tournent vers les pouvoirs publics et *tirent* la sonnette d'alarme, comme le font, depuis plusieurs mois, de nombreuses personnalités politiques.

A LA CATASTROPHE SI...

Si la crise dure quelques mois, l'industrie cotonnière souffrira mais survivra. En revanche, au-delà, ce serait sans doute catastrophique. Très rapidement, près de la moitié des entreprises devront réduire l'horaire hebdomadaire de travail de 40 heures à 32 heures, *ou même moins.* D'autres, hélas, devront aussi fermer leurs portes. Combien de salariés seront touchés ? Combien seront menacés de licenciement ? Difficile de répondre.

Sans vouloir dramatiser, la profession juge, chiffres à l'appui, la situation suffisamment préoccupante pour le faire savoir publiquement. Solennellement. Pendant qu'il en est encore temps.

En effet, c'est tout un secteur de l'économie qui est concerné, un enjeu considérable, correspondant à un besoin, à un marché indiscutable.

D'autre part, l'industrie cotonnière française, qui dispose d'atouts non négligeables, n'entend pas être sacrifiée. Il ne s'agit de rien de moins que de préserver l'indépendance nationale dans un domaine important.

Enfin, il ne faut pas oublier l'avenir des 50 000 salariés.

Communiqué de l'**INDUSTRIE COTONNIÈRE DE L'EST DE LA FRANCE**

AUX POUVOIRS PUBLICS :

« Prenez des mesures pendant qu'il en est encore temps »

ÉTRANGER

LE F.M.I. REMET A DIX JOURS SA DÉCISION ANNUELLE SUR L'ADMISSION DE L'O.L.P. A SON ASSEMBLÉE

Washington (*A.F.P.*). — Les administrateurs du Fonds monétaire international n'ont pu parvenir mardi à une décision sur l'admission ou non de l'O.L.P. (Organisation de libération de la Palestine) en tant qu'observateur à l'assemblée générale annuelle du Fonds, qui se tiendra à Washington à la fin du mois. Un communiqué précise que « *le conseil exécutif du Fonds a décidé d'étendre jusqu'au 19 septembre* (c'est-à-dire de prolonger de dix jours) *le délai donné aux gouverneurs pour exprimer leurs votes sur la résolution relative aux observateurs qui seront invités à la réunion annuelle de 1980* ».

Cette résolution, adoptée en août par le conseil d'administration du F.M.I., prévoit que la liste des observateurs qui seront invités cette année sera la même que celle de l'an dernier. Elle *repousse donc indirectement* la demande présentée par plusieurs pays arabes en faveur de l'octroi du statut d'observateur à l'O.L.P.

La réunion de mardi du conseil aurait été « houleuse », apprend-on de source informée. Officiellement, le mutisme le plus absolu est observé au F.M.I. sur ces délibérations. Le bruit courait toutefois dans les milieux internationaux qu'elles avaient plutôt avivé les oppositions qu'elles ne les avaient aplanies. Les Etats-Unis sont opposés à l'octroi à l'O.L.P. du statut d'observateur.

Il semblerait, d'après la décision du conseil de reporter le vote sur la résolution concernant les observateurs, que l'opposition à leur point de vue ait pris une certaine ampleur. D'après des indications recueillies à bonne source, l'Arabie Saoudite et le Koweït auraient fait savoir que, en cas de refus de l'octroi du statut d'observateur à l'O.L.P., ils pourraient *refuser de prêter au* F.M.I. les fonds dont celui-ci aura besoin.

● *La récolte de céréales en Union soviétique*, qualifiée d'« honorable » par des spécialistes occidentaux à Moscou, atteindrait, d'après eux, 200 à 210 millions de tonnes contre 235 prévus initialement. Ces estimations sont considérées comme « satisfaisantes », même si celle récolte ne peut permettre la constitution de stocks. — (*A.F.P.*)

MONNAIES

L'OR AU-DESSUS DE 680 DOLLARS L'ONCE

Les marchés internationaux de l'or sont de nouveau plongés dans la fièvre : le cours de l'once (31,15), qui, après une pointe début juillet à 688 dollars, était retombé au niveau de 630-640 dollars, a brusquement bondi, passant en trois jours de 637 dollars à plus de 680 dollars mercredi 10 septembre.

A l'origine de ce regain de fièvre, qui pourrait se prolonger, suivant *certains experts, on trouve, certes,* la situation internationale, mais aussi l'inflation persistante aux Etats-Unis, la baisse du dollar et, surtout, l'approche de la réunion de l'OPEP à Vienne le 15 septembre : on sait que pourraient y être évoquées l'indexation du prix du pétrole et la détermination d'un « panier » de monnaies pour le calcul des règlements.

Sur les marchés des changes, le dollar reste relativement faible à 4,13 F et la livre baisse nettement sur la perspective d'un abaissement du taux d'escompte britannique.

LA SESSION DES NATIONS UNIES SUR LE DÉVELOPPEMENT

L'attitude de Washington rend difficile l'adoption d'un compromis

New-York (Nations unies). — **L'Assemblée générale de l'ONU a décidé, mardi soir 9 septembre, de prolonger jusqu'au vendredi 12 septembre sa session extraordinaire sur le développement. Cette session qui devait se terminer le 5 septembre a été ouverte le 25 août. La session ordinaire annuelle de l'Assemblée générale doit, quant à elle, débuter le mardi 16 septembre.**

De notre envoyé spécial

Les Etats-Unis demanderont-ils des garanties telles que l'actuelle session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations unies consacrée au développement ne pourrait que reporter la décision de convoquer pour 1981 des négociations mondiales sur l'énergie, les matières premières, le commerce, l'aide, la monnaie et les finances ? Sans doute n'ont-ils pas reçu le soutien qu'ils attendaient de leurs partenaires des pays industriels, et de certains Etats en développement du groupe dit des « 77 ». Le secrétaire d'Etat, M. Muskie, a téléphoné aux ministres des affaires étrangères des pays européens, notamment à M. François-Poncet, dans une ultime tentative pour harmoniser les points de vue américain et européens.

L'Allemagne fédérale — ce qui est d'autant plus notable que ses positions sont apparues fort alignées sur celles de Washington, — la Grande-Bretagne, l'Australie et la Nouvelle-Zélande ont finalement repoussé tel quel le compromis yougoslave présenté le 5 septembre (*le Monde* des 7-8 septembre) pour préserver l'avenir du dialogue Nord-Sud. En revanche, les autres membres de la C.E.E. et les pays scandinaves — qui depuis le début de la session recherchent les voies d'un accord — étaient prêts à accepter ce compromis moyennant quelques retouches. Et les « 77 » à faire de même, si les Etats-Unis n'avaient pas formulé de nouvelles exigences.

En vérité, la position des Etats-Unis est passée par des phases diverses au cours des discussions, au point que ce qui était proposé un jour pouvait être renié le lendemain. Ces revirements s'expliquent en partie par la pression exercée par le Trésor américain — il en est d'ailleurs de même des ministères des finances européens sur les diplomates — qui n'envisage pas d'un bon œil la tenue de négociations sur les questions monétaires ailleurs qu'au sein du Fonds monétaire international.

Cependant, les positions des deux principaux camps en présence — pays industriels à économie de marchés et pays en développement — n'évoluent guère, du moins au fond. Mais tout amendement réclamé par l'un suscite une ou plusieurs initiatives de l'autre. En outre, des consultations permanentes ont lieu entre les délégations à New-York et leurs gouvernements ainsi qu'entre groupes de pays européens ou occidentaux. Car chacun mesure l'enjeu d'une aussi vaste négociation, dont il convient en conséquence de définir sans trop d'ambiguïté le cadre général et les mécanismes.

La souveraineté du F.M.I.

L'obstacle principal à un accord reste le rôle de la conférence ou de son organe central. Les Américains ne veulent toujours pas lui reconnaître le pouvoir de mener ces négociations à New-York, dans une institution, l'ONU, où le tiers-monde est majoritaire ; ils veulent sauvegarder la souveraineté des organisations spécialisées, en particulier du F.M.I. et de la Banque mondiale. Bref, ils tentent de limiter l'autorité de la conférence mondiale et de consolider celle des institutions spécialisées, qui seront au cœur des négociations et que contrôlent les pays riches.

En revanche, les « 77 » voudraient que la conférence ou son organe central se réserve la liberté de remettre en cause — peut-être de renégocier ou du moins de soumettre à des arbitrages — les résultats de l'accord global auquel la conférence mondiale pourrait parvenir, notamment ceux acquis au sein des institutions spécialisées.

Quelle forme cet accord aurait-il ? Dans quelle mesure les gouvernements seraient-ils tenus de l'appliquer ? Tels sont deux autres aspects de la controverse. Les pays en développement n'accepteraient pas, par exemple, d'entériner des décisions du F.M.I. auxquelles ils n'auraient pu prêter la main.

La prolongation de la session indique néanmoins que les principaux acteurs des pourparlers — qui ont lieu entre un nombre très restreint de personnalités du Nord et du Sud — gardent encore l'espoir de parvenir à un compromis, plutôt qu'ils n'envisagent un ajournement. Une telle décision jetterait forcément le discrédit sur l'organisation internationale, dans le cadre de laquelle doivent avoir lieu les négociations globales.

L'énergie comme monnaie d'échange

En fait, il y a divergence sur la conception même des négociations que les Etats-Unis et d'autres pays industriels continuent d'envisager plutôt comme des consultations successives, et les « 77 », eux, comme un véritable marchandage universel, simultané et centralisé sous l'égide des Nations unies.

Les pays de l'OPEP ont jeté *tout leur poids dans la controverse*, dans la mesure où l'énergie doit servir largement pour le tiers-monde de monnaie d'échange pour obtenir des pays industriels certaines réformes en matière monétaire et financière : l'Irak, l'Algérie, mais aussi, dans une certaine mesure, le Venezuela, suivis par d'autres Etats ont fait entendre que l'énergie ne pouvait être évoquée isolément, mais au contraire devait être traitée avec les autres questions. La discussion se poursuivra, à n'en point douter, à ce sujet, lorsque — si la session *sort de l'impasse* — seront examinées les grandes têtes de chapitre de la prochaine conférence.

Pour l'heure, les travaux de la session extraordinaire sont quasi paralysés par le piétinement des conversations sur les négociations globales. Ceux en particulier sur la stratégie du développement pour la décennie attendent une issue qui permettrait de faire avancer ces études sur l'énergie et les problèmes monétaires et financiers.

Malgré la lassitude, qui s'exprime dans leurs rangs, à la suite *des manœuvres des Etats-Unis* notamment, les « 77 » ne semblent pas prêts, en tout cas, à accepter un compromis qui viderait de son contenu leur projet de négociations en vue de l'établissement d'un nouvel ordre économique international.

GÉRARD VIRATELLE.

● *Le ministre australien du commerce et des ressources, M. Doug Anthony, vient de critiquer vivement le « protectionnisme »* de la Communauté européenne. Répondant à M. Lee Kuan Yew, premier ministre de Singapour, qui s'était plaint des res*trictions australiennes à l'importation* et avait vanté les mérites du Marché commun, M. Anthony a affirmé que la C.E.E. est pratiquement un marché interdit à l'Australie. « *Nos exportations vers la C.E.E. sont étranglées par la politique protectionniste de la Communauté* », a-t-il dit. M. Anthony doit se rendre, samedi 13 septembre, en Europe pour négocier des facilités d'accès au marché européen. Il pourrait menacer la C.E.E. de représailles si les barrières douanières n'étaient pas assouplies, estime-t-on à *Canberra*. — (*A.F.P.*)

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U.	4,13	4,1320	+ 35	+ 55	+ 30	+ 60	0	+ 50
$ can.	3,5520	3,5560	+ 40	+ 65	+ 65	+ 105	+ 125	+ 190
Yen (100).	1,90	1,91	— 20	— 3	— 21	— 1	+ 135	+ 175
DM	2,3240	2,3270	+ 45	+ 65	+ 165	+ 130	+ 385	+ 435
Florin ...	2,1365	2,14	+ 8	+ 20	+ 25	+ 45	+ 125	+ 165
F.B. (100).	14,5010	14,5165	— 85	+ 25	— 125	+ 45	— 600	— 230
F.S.	2,5365	2,54	+ 130	+ 150	+ 255	+ 285	+ 785	+ 840
L. (1 000).	4,8860	4,8910	— 455	— 360	— 975	— 845	—3180	—2930
£	9,9035	9,9130	— 430	— 385	— 700	— 620	—1420	—1270

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	8 9/16	8 11/16	8 5/8	8 3/4	8 9/16	8 11/16	8 5/16	8 7/16
$ E.-U.	29 1/2	29 5/8	10 3/16	10 5/16	11	11 1/8	11 7/8	12
Florin ...	10 1/8	10 3/8	10 7/16	10 5/8	10 1/2	10 5/8	10 1/2	10 5/8
F.B. (100).	10	12	11 3/4	11 7/8	12	12 1/4	12 5/8	12 7/8
F.S.	2 3/4	3 1/4	5 3/16	5 5/16	5 1/4	5 3/8	5 3/8	5 1/2
L. (1 000).	14	16	20 1/2	21 1/2	22 1/2	23 1/2	25 1/2	26 1/2
£	16 1/4	16 3/4	16 1/8	16 3/8	16	16 1/4	15	15 1/4
Fr. franç..	11 1/4	11 3/4	11 1/2	11 3/4	11 11/16	11 15/16	12 1/8	12 3/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de Paris.

EN GRANDE-BRETAGNE

La Trésorerie réaffirme la volonté gouvernementale de poursuivre une politique monétariste

Londres (*A.F.P.*). — Deux importants indicateurs économiques, publiés le 9 septembre, montrent que le gouvernement n'est toujours pas parvenu à maîtriser la masse monétaire ni le déficit budgétaire. Ainsi, d'après la Banque d'Angleterre, la masse monétaire s'est accrue en août de 3 %, *après avoir augmenté de 5 % en* juillet. Au cours des six premiers mois de l'année financière courante (qui prend fin en mars 1981), cette masse a augmenté à un taux annuel de 26 %, alors que le chancelier de l'Echiquier voulait limiter son expansion entre 7 % et 11 %.

En outre, le déficit budgétaire s'est accru de 1 566 millions de livres en août, contre 1 076 millions de livres en août 1979. Pour les cinq premiers mois de l'année financière, ce déficit s'élève à 6 975 millions de livres contre 4 900 millions de livres pendant la période correspondante de 1979, alors que le chancelier de l'Echiquier l'avait fixé à 9 313 millions de livres pour l'année entière.

Suite à *cette* publication, la Trésorerie a exceptionnellement diffusé, le même jour, un communiqué réaffirmant la détermination du gouvernement de poursuivre sa *politique monétariste* pour venir à bout de l'inflation, alors que cette action suscite de plus en plus de critiques dans les milieux d'affaires.

Selon la Trésorerie, l'augmentation de la masse monétaire, en août, est due essentiellement aux distorsions causées par l'abandon, en juin, des restrictions quantitatives sur le crédit bancaire, sinon le taux de progression n'aurait *été que* 1 % à 2 % par mois en juillet et août. Pour les prochains mois, un ralentissement sensible du crédit devrait se produire, en partie parce que la réduction des stocks des entreprises diminuera leurs besoins monétaires.

Le déficit budgétaire devrait, quant à lui, régresser, selon la Trésorerie, d'ici à la fin de l'année *financière*. D'une part, les recettes de l'Etat vont être gonflées par les versements d'impôt sur les bénéfices réalisés par les compagnies pétrolières en mer du Nord. Ces recettes bénéficieront aussi au second semestre de 1980 de la vente de biens publics. De l'autre, les dépenses militaires, « *exceptionnellement élevées depuis le début de l'année* » sont maintenant « *freinées* ».

Enfin, la réduction de la contribution britannique au budget communautaire, décidée en mai, devrait entraîner vers la fin de l'année financière des remboursements au Trésor britannique, estimé à 1,1 milliard de livres.

La dette extérieure du Nicaragua aurait été consolidée à des conditions avantageuses pour Managua

Le gouvernement du Nicaragua a annoncé, mardi 9 septembre, qu'il avait conclu un accord avec soixante-douze banques américaines et européennes au sujet de la dette extérieure dont il a hérité du régime Somoza. Selon le *New-York Times*, l'accord porterait sur la consolidation d'un total de 582 millions de dollars, dont 62 % sont dus à des banques américaines.

Un délai de douze ans est consenti au Nicaragua pour rembourser le principal et payer les intérêts, avec une période de franchise de cinq ans pendant *laquelle la seule obligation* sera de verser un intérêt de 7 %, le paiement de la différence avec le taux plein (égal aux taux interbancaire de Londres pour les opérations internationales, plus une prime de 1 % à 1,75 %) étant reporté à la période ultérieure. L'accord comprend plusieurs dispositions inédites favorables au Nicaragua.

Selon des banquiers américains, qui ont négocié avec les représentants du gouvernement sandiniste, jamais encore un report de dette n'a été consenti à des conditions tenant un compte aussi large des besoins du pays débiteur. Il s'agit d'un arrangement équilibré, a dit l'un d'eux, puisque « *d'un autre côté, le nouveau gouvernement accepte d'honorer les dettes contractées par le régime du général Somoza* ».

Tous les établissements créanciers n'ayant pas participé aux négociations, la date du 15 décembre a été, en principe, fixée pour l'approbation définitive de l'accord. Il resterait encore, en outre, à régler le sort de 150 à 200 millions de dollars de dettes dues par des entreprises privées.

Le gouvernement sandiniste a simultanément annoncé la prochaine publication d'un document officiel faisant le point sur l'affaire du nouveau prêt de 75 millions de dollars (300 millions de francs) promis par les Etats-Unis et qui, une fois de plus, vient d'être reporté.

Le commandant Daniel Ortega et M. Arturo Cruz, deux des membres de la junte, ont estimé que ces délais constituaient une « *offense* » et un « *préjudice financier* » au Nicaragua. M. Cruz a rappelé que les Etats-Unis n'ont remis qu'une « *avance symbolique* » sur le prêt dont il est question depuis un an et qui a reçu l'accord du Congrès américain.

● *Le chômage au Canada* a légèrement augmenté, passant de 7,6 % de la population active en juillet à 7,7 % en août. Le nombre de personnes sans emploi est passé en un mois de 868 000 à 885 000 (compte tenu des variations saisonnières). Le groupe d'âge le plus atteint est celui des quinze-vingt-quatre ans, ceux qui font leur entrée sur le marché du travail, leur taux de chômage étant en août de 19,4 %. — (*A.F.P.*)

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Epargne-Retraite

Excellente performance de L'AFER

L'Association Française d'Epargne et de Retraite (AFER) a tenu, à Paris, le 25 juin 1980, son Assemblée Générale annuelle, sous la présidence de M. Gérard ATHIAS.

Ses conventions de Retraite complémentaire, par capitalisation, mises au point en collaboration avec le Groupe VICTOIRE (Abeille-Paix-Vie) ont déjà recueilli plus de 16.000 adhésions, soit individuelles, soit dans le cadre d'Entreprises ou de Groupements professionnels.

Les 231.083.606 francs du « Fonds AFER » gérés par le Groupe Victoire, fin 1979, après prélèvement des frais autorisés, ont été rémunérés, l'an passé, au taux de 11,48 % soit, pour les trois derniers exercices, une rémunération cumulée, à intérêts composés, de 36,80 %.

Le Président ATHIAS a souligné que ces résultats remarquables confirment l'efficacité de la forme de « démocratie économique » qui s'est instaurée entre l'AFER et le Groupe Victoire.

AFER, 74, r. Saint-Lazare, 75009 Paris
Tél. : 285-72-12.

PHILIP MORRIS

M. David Dangoor, qui était directeur du marketing de Philip Morris Gmbh à Munich, vient d'être nommé directeur *général* des ventes pour l'Europe du Nord de Seven up Europe, société du groupe Philip Morris Incorporated, qui fabrique la boisson non alcoolisée au citron la plus vendue au monde.



COMPAGNIE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ

Il est rappelé que le conseil d'administration a décidé, dans sa séance du 10 juin 1980, l'attribution à titre gratuit, à MM. les actionnaires, d'actions nouvelles à créer par voie d'augmentation de capital, à raison d'une action nouvelle pour huit anciennes.

Le capital social a été ainsi porté de 610 005 600 F à 686 256 300 F par incorporation d'une somme de 76 250 700 F prélevée sur les réserves.

Les 762 507 actions nouvelles de 100 F chacune, entièrement libérées, portent jouissance à compter rétroactivement du 1er janvier 1980. Elles sont entièrement assimilées aux actions anciennes depuis le 30 juin 1980, date du détachement du coupon correspondant au dividende distribué au titre de l'exercice 1979. Elles sont créées coupon n° 40 attaché et donneront donc droit à l'intégralité du dividende mis en distribution au titre de l'exercice 1980.

Le droit d'attribution est représenté par le coupon n° 39 des actions anciennes. Il sera négociable et coté à la Bourse de Paris à partir du lundi 15 septembre 1980. Les opérations matérielles d'attribution débuteront le même jour. Les demandes d'attribution seront reçues sans frais au *siège social de la Compagnie*, ainsi qu'aux sièges, agences, succursales et bureaux des établissements bancaires suivants :

En France :

Crédit commercial de France et Société générale,
Crédit lyonnais,
Banque nationale de Paris,
Banque de Paris et des Pays-Bas,
Crédit industriel et commercial,
Banque de Suez et de l'Union des mines,
Electro-Banque,
Société lyonnaise de dépôt et de crédit industriel,
Banque de Neuflize, Schlumberger et Mallet,
Banque Louis Dreyfus,
Banque Rothschild.

En Belgique :

Société générale de banque,
Kredietbank,
Agences de la Société générale alsacienne de banque,
Banque de Paris et des Pays-Bas-Belgique.

En Suisse :

Crédit suisse,
Société de banque suisse,
Union de banques suisses.

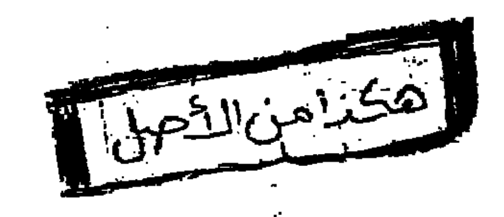
Aux Pays-Bas :

Amsterdam Rotterdam Bank NV,
Banque de Suez - Nederland.

LA CAISSE FRANÇAISE DES MATIÈRES PREMIÈRES

vient de lancer son premier emprunt — 500 millions de francs en obligations de 5 000 francs à 14 % (voir *le Monde* daté 10 septembre).

Cet emprunt, a déclaré au cours d'une récente conférence de presse M. François de Wissocq, président de la Caisse et directeur général de l'énergie et des matières premières au ministère de l'industrie, doit aider à financer une partie d'un premier programme d'achats en 1980-81 d'un montant de 1,6 milliard de francs (voir *le Monde* daté 24 juillet 1980).



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

10 SEPTEMBRE

Résistance

Après une séance de baisse, les valeurs françaises repartent timidement de l'avant. L'indicateur de tendance termine à + 0,16 %.

Le regain de tension constaté sur les marchés de l'or n'a pas suffi à assombrir les boursiers. Il est vrai que la reprise, mardi, de Wall Street ne pouvait que les conforter dans leur optimisme actuel.

Parmi les valeurs en hausse, on remarque Prénatal (+ 7,69 %), Creusot-Loire (+ 4,29 %), Essilor (+ 4,12 %), Pricel (+ 4,02 %), Générale de fonderie (+ 3,50 %). Après son recul de mardi, Viniprix (+ 3,29 %) regagne une partie du terrain perdu. Les électriques sont diversement traitées : Signaux (+ 4,32 %) et SAT (+ 3,27 %) sont bien tenues. Matra, en revanche, reste stable (9 190 F), malgré l'annonce d'un important contrat de fourniture de missiles à l'armée française.

Au chapitre des baisses, on note U.C.B. (— 3,6 %), Radiotechnique (— 3,3 %), Jacques Borel (— 3,1 %), Galeries Lafayette (— 2,8 %). Moulinex casse à 70 francs son plus bas cours de l'année.

Aux étrangères, les mines d'or se mettent en évidence. Mais leurs gains sont modérés. Amgold gagne + 4,04 %, Anglo-American + 3,91 %, Dome Mines + 1,91 %.

Les opérateurs se sont montrés prudents sur le marché de l'or. Le lingot frôle la barre des 90 000 francs (+ 995 francs). Le napoléon reste stable (794,90 francs). Les emprunts indexés sont à nouveau à leur plus haut.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	9/9	10/9
1 dollar (en yens)...	216 50	216 55

LONDRES

Le marché est bien disposé dans l'espoir d'une baisse du taux d'intérêt, mais son avance est moins forte que celle de la veille.

Les mines d'or continuent à monter en liaison avec la hausse du métal.

Or (ouverture) (dollars) 686 .. contre 679 50

VALEURS	CLOTURE 9/9	COURS 10/9
Beecham	148 ...	155 ...
British Petroleum	358 ...	358 ...
Courtaulds	81 ...	81 ...
*De Beers	11 ...	11 15/16
Imperial Chemical	372 ...	372 ...
Rio Tinto Zinc Cor.	486 ...	488 ...
Shell	412 ...	418 ...
Vickers	134 ...	138 ...
War Loan 3 1/2 %	32 3/8	32 7/8
*West Driefontein	99 1/2	101 1/4
*Western Holdings	92 1/2	92 1/2

(*) En dollars U.S.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

NORSK HYDRO. — Le groupe enregistre, pour l'exercice 1979-1980, un bénéfice net supérieur à 1 milliard de couronnes norvégiennes environ, soit un quadruplement par rapport au résultat de l'exercice précédent (250 millions de couronnes). Le chiffre d'affaires est, quant à lui, en progrès de 55 %. Le dividende est maintenu à 12 % du capital nominal en raison du blocage général instauré par le gouvernement norvégien. Mais, à la suite de l'élévation du nominal des actions de 80 à 100 couronnes en décembre dernier, le montant du coupon est majoré de 25 %.

INSTITUT MERIEUX. — La société a enfin trouvé un acquéreur pour son usine américaine de Miami, responsable d'importantes pertes (3,5 millions de francs en 1979). Il s'agit de la société allemande Biotest. Le montant de la transaction est de 4 millions de dollars.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1979)

	8 sept.	9 sept.
Valeurs françaises ..	111,3	110,8
Valeurs étrangères ..	114,9	115,3

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	112	111,2

Taux du marché monétaire

Effets privés du 10/9 ...... 11 3/8 %

NEW-YORK

Reprise

Après avoir, en début de séance, enregistré une nouvelle baisse, Wall Street s'est, par la suite, nettement repris. L'indice Dow Jones des valeurs industrielles a terminé mardi à 933,44 points (+ 4,80).

Les investisseurs institutionnels, qui disposent toujours d'importantes liquidités, sont à nouveau acheteurs. Les inquiétudes quant aux conséquences d'une réduction par l'Arabie Saoudite de sa production pétrolière semblent s'estomper. Les opérateurs sont plus sensibles aux informations annonçant la reprise prochaine de l'économie américaine.

Les valeurs les plus recherchées sont les valeurs de haute technologie, les valeurs d'armement et les pétrolières.
(31 5/8).

Les ventes bénéficiaires sont générales sur les mines d'or. Dome Mines perd 2 points (127 1/2) Homestake recule de 4 points (91 5/8) et Asa de 3 1/8 points (73 5/8).

Le volume des échanges s'est étoffé (44,46 millions contre 42,05 millions de titres). La valeur la plus active est Clorox, qui gagne 3/4 (11 1/2).

A noter que la Commission des opérations boursières (la SEC) aurait ouvert une enquête à la suite de la rumeur propagée jeudi dernier et selon laquelle Ronald Reagan aurait été victime d'une crise cardiaque. Le responsable de cette fausse rumeur serait un agent de change vendeur à découvert qui risquait de perdre 5 millions de dollars si la tendance restait à la hausse.

VALEURS	COURS 8/9	COURS 9/9
Alcoa	57 1/2	57 ...
A.T.T.	54 1/2	54 5/8
Boeing	37 5/8	38 7/8
Chase Manhattan Bank	43 5/8	43 3/4
Du Pont de Nemours	44 ...	44 5/8
Eastman Kodak	62 5/8	64 1/8
Exxon	70 1/4	69 7/8
Ford	29 1/4	29 5/8
General Electric	52 5/8	53 1/8
General Foods	30 1/8	30
General Motors	52 5/8	53 1/2
Goodyear	16 1/4	16 5/8
I.B.M.	64 1/2	66
I.T.T.	30 3/8	30 1/2
Kennecott	33 1/2	32 7/8
Mobil Oil	66 1/4	66 3/8
Pfizer	42 1/4	42 3/8
Schlumberger	139 7/8	141
Texaco	36 5/8	36 3/4
U.A.L. Inc.	20 3/4	20 7/8
Union Carbide	44 3/4	45 1/8
U.S. Steel	22 3/4	22 1/2
Westinghouse	26 3/8	27 ...
Xerox	58 3/4	60 3/8

BOURSE DE PARIS - 10 SEPTEMBRE - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	29 40	2 835
5 %	41 ..	2 846
5 % 20-80	.. ..	3 328
3 % amort. 45-54	71	0 337
4 1/4 % 1963	98 80	4 490
Emp. N.Eq.5% 65	114 ..	4 989
Emp. N.Eq.6% 66	107 55	6 672
Emp. N.Eq.6% 67	97 70	1 677
Emp. 7 % 1973	8785 ..	. ...
Emp. 8,80 % 77	94 61	2 676
Emp. 9,80 % 78	86 60	1 638
EDF 7,80 % 61	113 70	4 902
EDF 14,5 % 80-92	... ..	3 754

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Ch. France 3 %	191 20	193
A.G.F. (Sté Cent.)	825	825
Ass. Gr. Paris-Vie	2000	2000
Concorde	356	350
Epargne France	330	320
Financ. Victoire	358	358
France I.A.R.D.	170	170
San (Sté) Centr.	885	887

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
S.P.E.G.	225	221
U.A.P.	557	557
Alsacien. Banque	353	354
Banque Hervet	285 50	218 10
Bque Hypot. Eur.	318	313
Bque Nat. Paris	262 70	263 70
B.O.I.C.	26 50	26 70
(Li) B. Scalb. Dup	123	122
Banques Worms	210 ..	210
C.E.I.B.	44 ..	
C.A.M.E.	91	91
Créditel	123	125 20
Créd. Gén. Ind.	270 ..	270
Crédit Lyonnais	274	274 50
Electro-Banque	160	160
Eurobail	148	148
Financière Sofal	325	321
Fr. Cr. et B. (Cie)	125 20	125 20
France-Bail	300	305
Hydro-Energie	21	21 20
Immobail B.I.P.	230	231
Immobanque	320	325
Immofice	278	278
Interbail	260	...
— (oblig. conv.)	250	250
Laffitte-Bail	181 50	182

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Locabail Immob.	341	341
Loca-Expansion	138	137 90
Locafinancière	181	187
(Ly) Lyon Dép. Ct	178 10	176
Marseille Créd.	272 80	272 80
Paris-Réescompte	448 80	445 80
Séquanaise Banq.	280	286
Sicotel	137	134
SLIMINCO	325	316 2
Sté Cent. Banq.	70	69 80
Société Générale	264	254
SOFICOMI	280	265
Sovabail	365	365
UCIP-Bail	155 50	155 50
— (obl. conv.)	178	173 20
Unibail	310	317
Un. Ind. Crédit	269	269 50
Cie Foncière	176	175
C.G.V.	267	258
Fonc. Ch.-d'Eau	868	868
(M.) S.O.F.I.P.	91	91
Fonc. Lyonnaise	1080	1080
Immob. Marseille	1801	1815
Louvre	230 20	230 2
SINVIM	157	157
Cogifi	222	223
Foncina	175	170
Gr. Fin. Constr.	187	186
Immindo	190	188 10

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Imminvest	162	161
Cie Lyon. Imm.	135 30	136
UFIMEG	112 80	113
U.G.I.M.O.	178 10	178 50
Union Habit.	291	291
Un. Imm. France	241 60	244
Acier Investiss.	136	133
Sofragi	277	280
Applic. Hydraul.	267 50	267
Artois	237	238 80
Centen. Blanzy	459	445
(NY) Centrest	110	
(NY) Champex	110 80	111 50
Char. Réun. (p.)	4000	4000
Cominfos	548	525
Cie Industrielle	317	321
(LI) Dév. R. Nord	130	130
Electro-Financ.	363	361
(M) Et. Particip.	67	66 50
Fin. Bretagne	92	
Fin. Ind. Gaz Eaux	636	630
Fin. et Mar. Part.	89	88
Fin. Seselle-Maub.	102	105
France (La)	660	665
La Mure	93 50	97 ..
Lebon et Cie	261	260
(NY) Lardex	115 40	...
Cie Marocaine	28 40	28 05

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Nord	28 70	
OPB Paribas	156	155
Paris-Orléans	95	95 80
Part. Fin. Gest. Im.	239	243
Piscom. Inter	184 50	184 50
Providence S.A.	348	347
Rosario (Fin.)	228 60	219 60
Santa-Fé	77 20	
Soffo	129 60	129
Cambodge	158	156
Clause	458	459
Indo-Hévéas	173	178
Madag. Agr. Inc.	23 10	
Padang	321	321 20
Salins du Midi	350	345
Allobroge	333	323
Bananla	210	207
Fromagerie Bel	219	218
Bongrain	663	664
Cedis	355	351
(M.) Chambourcy	523	523
Cofradel	588	588
Economats Centr	481	477
Epargne	840	835
Euromarché	705	733
From. P.-Renard	[illegible]	5.5
Générale Biscuit	408	408
Genvrain	195	195
Goulet-Turpin	215	208 50
Gr. Moul. Corbeil	120	120
Gr. Moul. Paris	309	314
Nicolas	450	448
Piper-Heidsieck	458	432
Potin	872	890
Promodès	1108	1089
Rochefortaise	205	204 50
Roquefort	850	858
Taittinger	437	430
Unipol	128 90	134
Bénédictine	824	825
Bras. et Glac. Ind	688	...
Dist Indochine	409	415
Ricqlès-Zan	133	
Saint-Raphaël	116	116
Segepal	498	501
Union Brasseries	83 10	83 60
Française Sucr.	395	...
Sucrerie Bouchon	191	
Equip. Véhicules	62	62
Borie	429	
Camp.-Bernard	280	289
Cérabati	190 10	193
Ciments Vicat	218 80	219 30
Cochery	64 50	66
Drag. Trav. Pub.	385	380
Fougerolle	158	158
G. Trav. de l'Est		
Herlicq	87	88
Lambert Frères	135 20	139
Leroy (Ets G.)	74	74 90
Origny-Desvroise	169	169 50
Porcher	270	268 50
Rougier	109	110
Sablières Seine	161	157
S.A.C.E.R.	38 90	39
Saunier et Brice	180	178 80
Savoisienne	95	
SMAC Acieroïd	139	140
Spie Batignolles	74 50	73 90
Dunlop	18 10	
Hutchinson	52	52 20
Safic-Alcan	203	211
Comiphos	127	128
Gaumont	428	424
Pathé-Cinéma	71	70 50
Pathé-Marconi	42	41 30
Tour Eiffel	164	164
Air-Industrie	19 50	
Applic. Mécan.	38 50	29 30
Arbel	162 10	160 10
Bernard-Moteurs	57 60	58
B.S.L.	159	162
C.M.P.	120 10	121
De Dietrich	680	...
Duc-Lamothe	395	398
E.L.M.-Leblanc	643	640
Ernault-Somua	64 50	67
Forges Strasbourg	148	147
(LI) F.B.M. ch. fer		
Frankel	912	940
Huard-U.C.F.	120 50	128
Jaeger	228	229 50
Jaz	141	138
Luchaire	380	380
Métal Déployé	317	325

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Nadella	27	27 50
Nodet-Gougis	225	225
Peugeot (ac. ent.)	187	190
Ratier-For G.S.P.		
Ressorts Ind.	155	160
Saizam	185	184
Sicil	77	74 10
Soudure autog.	155	154
S.P.E.I.C.H.I.M.	205 50	211 60
Traitor	345	348
Virax	53 10	54 80
A. Ch. Loire	33 20	31 50
Ent. Gares Frig.	148	144
Indus. Maritime	323	320 ..
Mag. gén. Paris	205	203 50
Cercle de Monaco	106 30	106 30
Eaux de Vichy	1011	1011
Sofitel	48 50	48 10
Vichy (Fermière)	388	389
Vittel	470	471
Aussedat-Rey	65	65
Darblay S.A.	45 40	45 50
Didot-Bottin	385	397
Imp. G. Lang	6	6
Papet. Gascogne	100	103
La Risle	23	23
Rochette-Cenpa	47 50	45 60
A. Thiery-Sigrand	88 50	84
Bon Marché	123	124
Damart-Servip	830	847
FNAC	382	388
Mars. Madagasc.	51 20	51
Maurel et Prom.	45	43 70
Optorg	156	158
Palais nouveauté	382	382
Uniprix	68 50	66
Europ. Accumul.	205	208
Ind. P. (CIPEL)	209	209
Lampes	155	156 20
Merlin-Gerin	305	308
Mors	122 70	127 50
Piles Wonder	270	280 50
Radiologie	128 50	134
SAFT Acc. fixes	840	849
S.F.I.M.	1237	1187
S.I.N.T.R.A.	835	835
Ualdel	171	177 80
Carnaud S.A.	90	90
Escaut-Meuse	230 50	231
Gueugnon (F. de)	44 10	45 30
Profilés Tubes Es.	17 30	17
Tissmétal	66	68 60
Vincent-Bourget	34 90	
Huaron	278	...
Kinta	341 20	345 50
Mokta	418	418
Amrep 0	838	840
Elf-Antargaz	330	330
Hydroc. St-Denis	184 10	187
Lille-Bonnières-C.	314 10	313 10
Carbone-Lorraine	75	75
Delalande S.A.	220 10	228
Finalens	76 50	74
FIPP	119	120
(Ly) Gerland	318	307
Gévelot	108	108
Grande-Paroisse	140	140
Ripolin-Georget	79 30	82 20
Roussel S.A.	356	350
Soufre Réunies	182	186
Synthelabo	163 80	159
Thann et Mulh.	77	77 10
Ufiner S.M.D.	103	102 60
Agache-Willot	380	380
Filés-Fourmies	8 90	8 90
Lainière-Roubaix	39 50	39
Roudière	230	224
M. Chambon	165	...
Gén. Maritime	29 50	29 60
Delmas-Vieljeux	319	319
Nat. Navigation	79 5	79
Navale Worms	114	112
S.C.A.C.	162	161 1..
Stemi	348	343
Tr. C.I.T.R.A.M.	139	139
Trans. et Industr.	107 60	108
(LI) Batignol-Far.	45 20	
Blanzy-Ouest	243 50	238
La Brosse	125	128
Degremont	130	135 20
Duquesnes-Purina	285	276 ..
Ecco	2135	2140
Ferrailles C.F.F.	285	285
Havas	595	597
Locatel	...	...
Lyon-Alemand	196 40	204

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
G. Magnant	53 50	54
M.I.C.	189	... ..
O.F.P.-Om.F.Paris	342	340
Publicis	680	685
Safaa	75	
Sellier-Leblanc	360	357
Waterman S.A.	250	250
Brass. du Maroc	221	219
Brass. Ouest-Afr.	52	52
A.E.G.	63 10	
Akzo	46	46 55
Alcan Alum.	138 80	
Algemeine Bank	675	678
Am. Petrofina	265	255
Arbed	281 2	281 10
Asturienne Mines	55 05	55
Bco Pop. Espagn.	61	63
B. N. Mexique	35	35 10
B. Régl. Inter.	43300	44200
Barlow-Rand	48 60	
Bell Canada	73	68 10
Blyvoor	85 25	82
Bowater	16 20	
Bowring C. I.	14 50	14 20
British Petroleum	24 50	34 50
Gr. Lambert (GBL)	193	193
Caland Holdings	47	47
Canadian-Pacific	170 50	171
Cockerill-Ougrée	30	
Cominco	248	248
Commerzbank	385	365
Courtaulds		
Dart Industrie	188	
De Beers (port.)	48 60	.
Dow Chemical	140 20	148 50
Dresdner Bank	480	.
E.M.I.		
Est-Asiatique	42	..
Femmes d'Auj.	85	
Finoutremer	120 10	120 10
Finsider		
Fosece	16 50	15
Gén. Belgique	205	210
Gevaert	174	
Glaxo	24 70	28 70
Goodyear	66	68
Grace and Co	190	189
Gulf Oil Canada	98 10	104
Hartebeest	351	358
Honeywell Inc.	365	.
Hoogovens		
I.C. Industries	123	126 50
Johannesburg	342	...
Kubota	6 70	6 70
Latonia	185 50	...
Mannesmann	289	
Marks-Spencer	10	10 10
Matsushita	14 25	14 35
Mineral-Resourc.	43	44 70
Nat. Nederlanden	260	...
Noranda	105	106
Olivetti	8 10	8 65
Pakhoed Holding	89	90 50
Petrofina Canada	217	211
Pfizer Inc.	175	173 60
Phoenix Assurance	28	28
Pirelli	4 25	
President Steyn	243 50	244
Procter Gamble	310 10	314
Rolinco	375 40	385
Robeco	385 50	384 50
Shell fr. (port.)	39 ..	
S.K.F. Aktiebolag	73 ..	73 50
Sperry Rand	217 ..	
Steel Cy of Can.	13 ..	125 ..
Stilfontein	109 80	102
Suéd. Allumettes	80 60	81 ..
Tenneco	174 ..	176 50
Thorn Electrical	32 40	.. ..
Thyss c 1 000	135	... ..
Vaal Reefs	358 ..	358 ..
Vieille Montagne	...	.. ..
Wagons-Lits	133 ..	134 ..
West Rand	35 ..	34 75
C.E.C.A. 5 1/2 %	...	...

HORS COTE

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Intertechnique	931	925
Sicomecip	180	180
Alser	17.	171
Banq. Fin. Eur.		
Cellulose Pin	58 30	54 90
Coparex	780	790
General Aliment.		.. ..
Iéna Industrie		... ..
Métall. Minière	180	.. ..
Océanic	..	.. ..
Pétrofigaz	...	... ..
Pronuptia	310	... ..
Sab. Mor. Corv.	.	... ..
Bq Fin. Eurs Us.	214	... ..
Total C.F.N.	93	.. ..
Ufinex	221 50	.. ..
Voyer S.A.	2 70	
Boranto NV	241 80	241 80

SICAV

1re catégorie	9791 32	9347 32

9/9	Emission frais inclus	Rachat net
Actions France	163 14	155 74
Actions Sélec.	197 76	188 79
Additicandi	242 71	231 70
A.G.F. 5000	201 15	192 03
Agfimo	310 79	296 70
Altefi	144 96	138 39
A.L.T.O.	178 60	170 50
Amérique Gestion	228 56	218 20
Bourse-Invest.	194 60	185 77
C.I.P.	549 31	524 40
Convertimo	161 04	153 74
Cortexa	657 53	632 25
Creditner	203 94	194 69
Croiss. Immobil.	251 71	240 30
Drouot-France	181 67	173 43
Drouot Invest.	377 31	360 20
Energia	192 14	183 43
Epargne-Croiss.	737 09	703 67
Epargne-Industr	315 40	301 10
Epargne-Inter	362 86	346 41
Epargne Oblig	141 80	135 18
Epargne-Unie	468 55	447 59
Epargne-Valeur	252 94	241 47
Euro-Croissance	231 37	220 88
Financière Privée	508 50	485 44
Foncier Investiss.	464 76	447 58
France-Epargne	248 88	237 59
France-Garantie	253 18	248 22
France-Invest.	224 17	214
Fr.-Obl. (nouv.)	344 24	328 63
Francic	192 23	183 51
Fructidor	171 83	164 13
Fructifrance	326 13	311 34
Gestion Mobilière	281 10	268 35
Gestion Rendem.	393 84	375 98
Gest. Sél. France	282 88	270 05
L.M.S.I.	250 23	238 88
Indo-Suez Valeurs	354 40	338 33
Intercroissance	165 74	158 22
Interoblig.	6610 05	6356 56
Intersélect Fr.	206 70	197 33
Inter Valeurs Ind.	311 25	297 14
Invest. St-Honoré	348 25	332 46
Laffitte-France	158 99	151 77
Laffitte-Oblig.	138 86	132 56
Laffitte-Rend.	14? 79	138 7?
Laffitte Tokyo	371 60	354 75
Livret portef.	276 76	264 20
Multi-obligations	305 24	291 40
Multirendement	132 09	126 10
Mondial Invest.	230 6?	220 14
Natio-Inter	471 71	450 32
Natio-Valeurs	381 93	364 61
Oblisem	134 27	128 18
Paribas Gestion	269 34	257 13
Pierre Investiss.	299 11	285 55
Rothschild-Exp.	439 67	419 73
Sécur Mobilière	365 67	349 09
Sélec Mobil. Div.	222 96	212 85
S.P.I. Privinter	153 81	146 84
Sélection-Rend.	144 72	138 16
Sélection val. fr.	163 59	156 17
S.F.I. FR et ETR	247 42	236 22
Sicavimmo	388 83	371 20
Sicav 5 000	151	144 15
S.I. Est	569 69	543 86
Silvafrance	267 33	255 21
Silvam	167 57	159 97
Silvarente	165	157 52
Silvinter	170 33	162 61
S.I.G.	403 12	384 40
S.N.I.	652 14	622 57
Sogépargne	289 27	276 16
Sogevar	494 92	472 48
Sogiuco	160 53	153 25
Soginter	646 69	622 10
Soleil-Investiss.	297 67	284 17
U.A.P. Investiss.	185 03	176 64
Unifrance	179 94	171 78
Unifoncier	463 13	442 13
Unigestion	320 88	306 33
Uni-Hoche (Vern.)	345 59	323 92
Uni Japon	374 36	357 38
UNI-M 1 (Vernes)	1080 55	1031 55
Uni-Obl. (Vernes)	2119 82	2035 29
Uniprem (Vernes)	2222 39	2136 91
Unirenta	1197 36	1157 59
Unisic (Vernes)	240 81	229 78
Valorem	222 39	212 31
Worms Investiss.	365 64	349 06

* Cours précédent

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre exceptionnel, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
2550	4,5 % 1973	2685	2676	2677	2672
3710	C.N.E. 3 %	3700	3700	3694	3695 ..
405	Afrique Occ.	415	417	417 ..	416

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
1130	Elf-Aquitaine	1161	1158	1160	1158 ..
230	— (certific.)	221	228	223 50	216 10
280	E. L. Lefebvre	279	285	285	285
130	E. San.-Duval	137	137	137 40	139 40

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
153	Navig. Mixte	197	195	194	...
43	Nobel-Bozel	44 30	43 60	43 50	43 60
33	Nord-Est	37 95	36 30	37 10	37 50
71	Nouvel Gal.	71	70 50	7. 50	70 05

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
950	Tél. Electr.	1010	1000	1005	995
133	— (obl.)	133 70	133 80	133 80	133 80
230	Thomson-Br.	237	240 50	241 50	241
465	Dome Mines	521	530	535	525
189	DuPont Nem.	180	183 20	183 20	183
265	East Kodak	258	254 30	264 30	264 90
135	East Rand	149	153	153 80	153
85	Ericsson	81	79 50	79 50	79 60
300	Exxon Corp	298	293 50	293	290
118	Ford Motor	122 10	124 20	124 20	123
290	Free State	338	340	337 90	337

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
82	Gencor	95	96 90	96	98
230	Gen. Electr.	216	217 50	217 5.	217 50
230	Gen. Motors	223	224 90	224 90	222 20
250	Unilever	258	260	26.	258
103	U. Min. 1/10	105 50	107	106	105
205	Unit. Techn.	208 50	209 10	2.9 20	2.9 20
375	West Drief.	434 50	4.9	410	4.9
235	West Deep	263 60	259 50	268 5	270
330	West Hold.	370	373 20	375 5	374 80
250	Xerox Corp	248	255 50	255 50	2.2 0
4 05	Zambie Corp	4 30	4 30	4 34	4 22

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demande ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	cours préc.	COURS 10/9	COURS des BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 131	4 139	4 030	4 240
Allemagne (100 DM)	232 570	232 680	226	238
Belgique (100 F)	14 511	14 511	13 900	14 600
Pays-Bas (100 fl.)	213 780	213 890	206	217
Danemark (100 krd)	75 180	75 140	72	77
Norvège (100 k)	85 880	85 840	83	89
Grande-Bretagne (£ 1)	9 962	9 947	9 700	10 200
Italie (1 000 lires)	4 887	4 890	4 550	4 950
Suisse (100 fr.)	253 900	253 700	246	258
Suède (100 krs)	99 710	99 790	96	101 500
Autriche (100 sch.)	32 840	32 860	31 300	33 400
Espagne (100 pes.)	5 660	5 686	5 450	5 850
Portugal (100 esc.)	8 365	8 365	7 660	8 500
Canada ($ can. 1)	3 549	3 565	3 490	3 720
Japon (100 yens)	1 998	1 913	1 830	1 930

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 10-9
Or fin (kilo en barre)	89500	89950
Or fin (en lingot)	89000	89995
Pièce française (20 fr.)	795	794 90
Pièce française (10 fr.)	449 90	435
Pièce suisse (20 fr.)	643	644 60
Pièce latine (20 fr.)	629 80	630
Souverain	820	828
Pièce de 20 dollars	3220	3250
Pièce de 10 dollars	1600	1550 20
Pièce de 5 dollars	875	875
Pièce de 50 pesos	3700	3749 50
Pièce de 10 florins	641	645

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

LA DISPARITION DU CHEF DES CHIITES LIBANAIS

Un ancien officier français est détenu en Algérie depuis août 1979

Un porte-parole du « bureau populaire » (ambassade) de Libye à Paris a catégoriquement démenti, mardi 9 septembre, que l'imam Moussa Sadr, chef spirituel de la communauté chiite libanaise, qui avait mystérieusement disparu le 28 août 1978 à la fin d'une visite à Tripoli, soit détenu dans un camp militaire libyen à proximité de la frontière algérienne. Faisant écho à un article publié dimanche par le journal espagnol « El Pais », R.T.L. avait annoncé mardi que l'imam Moussa Sadr avait été enlevé avec l'aide d'un ancien officier français, le commandant Jean-Jacques Laporte (nos dernières éditions du 10 septembre). Du même coup, on découvrait que cet ancien militaire était détenu en Algérie depuis près d'un an et inculpé d' « atteinte à la sûreté de l'État ». Les informations concernant l'imam Moussa Sadr avaient été *relancées par Téhéran*, une personnalité proche de l'imam Khomeiny ayant déclaré que ce dernier avait eu connaissance de documents selon lesquels le religieux libanais était vivant en *Libye*.

De notre correspondant

Alger. — On confirme, dans les milieux diplomatiques et consulaires français, la détention, en Algérie, d'un ressortissant français. M. Jean-Jacques Laporte, arrêté en août 1979 par les services de la *sécurité militaire* et inculpé d' « *atteinte à la sûreté de l'Etat* ». Les autorités françaises n'ont appris cette arrestation qu'au début de 1980 et elles n'ont pu, jusqu'à ce jour, exercer le droit de visite prévu par la convention consulaire entre les deux pays. Les responsables algériens n'ont fourni aucune indication sur les motifs de cette arrestation.

On sait peu de chose de M. Laporte, si ce n'est qu'il est âgé d'une quarantaine d'années et qu'il n'était pas immatriculé au consulat de France comme résident en Algérie. Il s'agirait d'un ancien militaire à la vie aventureuse, dont les activités demeurent mystérieuses. Il aurait été interpellé par les services de sécurité algériens une première fois en novembre 1978, puis relâché avant d'être à *nouveau* appréhendé. Selon certaines rumeurs, il aurait été impliqué dans l'affaire du Cap Sigli, mais on voit mal comment. En décembre 1978, un avion C.-130 identifié par les Algériens comme étant marocain avait parachuté sur la côte kabyle plusieurs ballots d'armement, de munitions et d'explosifs, récupérés, quelques heures plus tard, par la gendarmerie, prévenue par des témoins.

Quelques jours plus tard, six arrestations étaient opérées parmi d'anciens maquisards de la wilaya 3, originaires de Petite Kabylie. L'enquête avait révélé que le chef des « comploteurs », un certain Benyahia Mohamed Sadek, présenté comme un personnage aigri et caractériel, avait mis à profit des voyages d'affaires au Maroc et en France pour entrer en contact avec les services *secrets marocains et les persuader* de fournir des armes à une « *résistance kabyle* » qui n'existait que dans son imagination.

L'affaire, à vrai dire assez confuse, avait été largement exploitée par les organes d'information et avait contribué à mobiliser la population contre le danger extérieur pendant la maladie du président Boumedienne. Plus personne depuis n'a plus entendu parler du « comploteur » et de ses complices.

Jamais, non plus, on n'avait entendu citer, à propos de cette affaire, le nom de M. Laporte.

On s'explique mal aussi ici pourquoi les services secrets libyens auraient eu recours à un Français se trouvant en Algérie *pour kidnapper* l'imam *Moussa* Sadr, alors que ce dernier était en Libye au moment de sa disparition mystérieuse le 28 août 1978, et, selon R.T.L., l'enfermer dans un camp à une cinquantaine de kilomètres de la frontière algérienne.

Les autorités d'Alger, en tout cas, n'ont fait jusqu'à présent *aucun commentaire sur ces « révélations »*. Etant donnée l'ancienneté des faits, on peut se demander cependant si le mutisme qu'elles observent est encore dû aux nécessités de l'enquête. Si graves que puissent être *éventuellement les faits reprochés* à M. Laporte, le secret maintenu depuis plus d'un an autour de son incarcération ne peut être que déploré. — D. J.

MORT DE WILLARD FRANCK LIBBY

Prix Nobel de chimie 1960

Inventeur de la méthode de datation par le carbone-14, le professeur américain Willard Franck Libby, prix Nobel de chimie en 1960, est décédé mardi 9 septembre à Los Angeles d'une embolie pulmonaire. Chimiste de formation, il s'est fait connaître par des travaux de physique nucléaire qui ont fait de lui la providence des archéologues et des préhistoriens.

C'est peu après la seconde guerre mondiale qu'il suggéra que l'azote atmosphérique est constamment transformé en un isotope radioactif de carbone, le carbone-14, par les neutrons que crée le rayonnement cosmique. Les processus métaboliques échangent ces atomes de carbone radioactif avec le carbone non radioactif (carbone-12 et carbone-13) que contiennent les êtres vivants. Ceux-ci ont donc dans leur organisme une proportion fixe de carbone-14.

Après la mort, les échanges cessent, et la proportion de carbone-14 diminue régulièrement suivant une loi simple : au bout de 5 700 ans il reste la moitié du carbone-14, au bout de 11 400 ans, le quart, et ainsi de suite.

On peut donc simplement dater un matériau organique ancien, à condition que la proportion de carbone-14 dans les êtres vivants n'ait pas varié au cours des âges. Les recherches de Libby lui ont permis de montrer qu'il en était bien ainsi, et de le vérifier en appliquant sa méthode de datation à des momies égyptiennes d'âge parfaitement connu. Il a ensuite pu dater des objets beaucoup plus anciens dont l'âge va jusqu'à 50 000 ans. Pour des époques plus reculées, la proportion de carbone-14 devient trop faible, mais des méthodes de datation utilisant d'autres matériaux radioactifs ont pu être mises au point.

[Né le 17 décembre 1908 à Grand-Valley (Colorado), Willard Franck Libby fit des études de chimie à l'université californienne de Berkeley, y obtint un doctorat en 1933 et y enseigna jusqu'en 1945. Il participa alors au Manhattan Project de construction de la bombe atomique. De 1945 à 1954, il est professeur à l'Institut d'études nucléaires de l'université de Chicago. C'est alors qu'il met au point la méthode de datation par le carbone 14, qui lui vaudra le prix Nobel de chimie en 1960. De 1954 à 1959, il est membre de la Commission fédérale de l'énergie atomique, puis retourne à l'université de Californie comme directeur de l'Institut de géophysique et de physique planétaire.]

A B C D E F G

A l'issue du voyage du président Assad à Tripoli

LA SYRIE ET LA LIBYE ANNONCENT LEUR UNION EN UN NOUVEL ÉTAT

Damas (*A.F.P.*). — Le président syrien Hafez el Assad et la délégation ministérielle qui l'accompagnait en Libye ont regagné Damas ce mercredi matin 10 septembre venant de Tripoli, après avoir examiné avec le colonel Kadhafi, les modalités d'« *union* » entre la Syrie et la Libye.

Un communiqué conjoint publié en fin de matinée que les « *deux commandements révolutionnaires en Syrie et en Libye proclament la création d'un Etat regroupant les deux pays* ». Le communiqué indique que « *le nouvel Etat unifié jouit d'une souveraineté totale et d'une personnalité internationale qui réalise l'unité politique, économique, militaire et culturelle, totale dans tous les domaines. Un gouvernement unifié sera formé d'ici un mois.* »

En Corée du Sud

LE FILS AINÉ ET LE FRÈRE DE M. KIM DAE-JUNG SONT CONDAMNÉS A DES PEINES DE QUATRE ET TROIS ANS DE PRISON

Le fils aîné et un frère de M. Kim Dae-jung, le dirigeant de l'opposition sud-coréenne, ont été condamnés samedi 6 septembre par un tribunal militaire de Séoul respectivement à quatre et trois ans de prison pour avoir violé la loi martiale, a annoncé mardi la presse japonaise. Cette information a été confirmée par téléphone par la femme de M. Kim, qui a déclaré avoir assisté à l'audience. Quatre autres personnes jugées dans le même procès ont été également condamnées à des peines de prison.

Le procès de M. Kim Dae-jung, qui est passible de la peine de mort, a soudainement été ajourné vendredi 5 septembre avant que le procureur ne prononce son réquisitoire.

D'autre part, le général Lee Hui-sung, chef d'état-major et *commandant de la loi martiale*, a annoncé mardi que, sur les 35 000 « délinquants » arrêtés depuis le début du mois d'août, 5 789 devraient subir un séjour prolongé dans un camp de travail. Plus de 1 400 autres seront *déférés devant les tribunaux*. Quelque 18 000 de ces « voyous », soupçonnés de contrebande ou trafic de drogue, ont été remis en liberté après un période de « purification ». — (*A.F.P., U.P.I.*)

A Chartres

ARRESTATION D'UN ESCROC AU CONGÉ-FORMATION

Un *technicien en informatique* au chômage, M. Jamel Nifer Ben Nechir, originaire de Tunisie, mais de nationalité française, a été arrêté à Chartres (Eure-et-Loir), pour avoir indûment empoché des indemnités de formation des ASSEDIC.

Inscrit sous de fausses identités aux caisses des ASSEDIC, M. Ben Néchir déposait des dossiers de congé-formation pour suivre des stages de recyclage. Après avoir assisté à quelques cours, il adressait les attestations d'assiduité nécessaires pour débloquer les fonds. Les policiers ont découvert les doubles de dossiers envoyés aux ASSEDIC de Compiègne, de Rouen, d'Orléans, de Reims et de Paris. M. Ben Néchir s'est enfermé dans un mutisme total. 360 000 F, en devises étrangères et sur six livrets de caisse d'épargne, ont été découverts chez lui par la police.

Le dernier administrateur de la Société nouvelle *Manufrance donne à son tour sa démission*

Un nouveau rebondissement vient d'intervenir dans l'affaire Manufrance. M. de Saint-Just, le dernier administrateur de la Société nouvelle, a en effet annoncé, *mercredi matin* 10 septembre au président du tribunal de commerce de Saint-Etienne, M. Marius Boutrand, qu'il donnait sa démission de son poste. Cette démission fait suite à un entretien qu'avait eu la veille M. de *Saint-Just et* M. *Marius* Boutrand au cours duquel ce dernier avait indiqué à son interlocuteur qu'il courrait des « *risques personnels* » en prolongeant l'exploitation de la société.

Dans sa lettre de démission, M. de Saint-Just indique que, à la suite de sa démission, il n'a pas « qualité » pour déposer le *bilan de la société comme* le conseil d'administration en avait pris la décision. « *Si vous estimez,* poursuit M. de Saint-Just, *que je ne dois pas expédier les affaires courantes ni poursuivre les négociations en cours jusqu'à l'assemblée générale du 25 septembre, je vous serais reconnaissant de bien vouloir me le faire savoir, et, dans ces conditions, je pense qu'il conviendrait de désigner un administrateur provisoire.* »

A la demande expresse de l'intersyndicale, la très grande majorité des employés de Manufrance ont cessé le travail se sont rendus en cortège devant le tribunal de commerce. But exclusif de la manifestation : « *empêcher par tous les moyens la liquidation des biens qui signifierait la mort de l'entreprise* ».

En fin de matinée, M. Marius Boutrand a fait connaître sa position. Il n'est pas question d'un dépôt de bilan dans l'immédiat, a-t-il indiqué avant de préciser qu'il attendait pour prendre une décision la réunion de l'assemblée générale des actionnaires prévue pour le 25 septembre. En attendant, un administrateur provisoire expédiera les affaires courantes.

● *La C.G.T. et Manufrance.* — La C.G.T. publie, le 10 septembre, une « adresse au conseil des ministres » lui demandant de « *donner mandat au préfet de la Loire* » afin qu'il organise, comme *l'a suggéré* le maire de Saint-Etienne, une table ronde réunissant toutes les parties intéressées à Manufrance. Elle « *pourrait,* selon la C.G.T., *contribuer à la recherche d'éléments de solutions en ce qui concerne aussi bien l'apport de nouveaux investisseurs, qu'en matière de gestion et de direction de l'entreprise* ». Sinon, estime la C.G.T., le gouvernement prendrait « *ouvertement* » parti pour ceux qui veulent s'enrichir des dépouilles de Manufrance.

La C.G.T. décide de répondre par des arguments nourris aux accusations de la C.F.D.T.

Les dirigeants de la C.G.T., réunis en commission exécutive nationale le 9 septembre, ont décidé d'engager à *tous* les niveaux et plus spécialement à celui des militants de base des débats argumentés, pour répliquer aux accusations portées contre la centrale par M. Edmond Maire, dans son discours de Nantes, le 4 septembre. Le secrétaire général de la C.F.D.T. dénonçait notamment « *l'alignement complet de la C.G.T. sur la politique d'isolement sectaire du parti communiste* ».

Le lendemain, prenant la parole à Billancourt, M. Séguy avait répondu que la mise au point publiée la veille par le bureau *confédéral « le dispensait de descendre dans les bas-fonds d'une polémique dégradante »*.

La commission, tout en approuvant ces déclarations, a estimé qu'il convenait de développer des réfutations plus serrées. Les cégétistes, *en particulier, montreront* quel a été le comportement de la C.F.D.T. dans tous les conflits sociaux depuis le début de l'année. Pour leur part, MM. Feuilly et Germon, militants socialistes, ont demandé que, dans leurs arguments, les cégétistes évitent de se montrer manichéens.

Quant à la proposition que formule M. Maire dans l'organe confédéral de la C.F.D.T., tendant à reprendre l'accord de septembre 1979 sur les trois ou quatre objectifs prioritaires, elle ne semble pas avoir été prise au sérieux par les dirigeants cégétistes.

D'autre part, dans un communiqué, la commission exécutive de la C.G.T. « *approuve les déclarations et initiatives du bureau confédéral au cours des grèves et événements récents en Pologne, qui ont exprimé la solidarité de la C.G.T. envers les travailleurs polonais et se sont démarqués des spéculations d'inspiration antisocialiste.*

» *Les revendications de réformes et de développement de la démocratie socialiste en Pologne, notamment en ce qui concerne la conception et la pratique du rôle des syndicats dans la société qui doit être d'assurer la défense des intérêts des travailleurs, leur intervention démocratique et d'autonomie du mouvement syndical, correspondent aux idées de la C.G.T. à propos des syndicats dans les pays socialistes, exprimées notamment par les textes de 1971 et 1977 et par l'intervention de la C.G.T. au neuvième congrès de la F.S.M. (...) L'origine et les dimensions des événements de Pologne ainsi que la manière dont ils sont résolus appellent une réflexion approfondie d'intérêt général pour le mouvement syndical mondial.* »

[C'est la première fois que la C.G.T., dans un texte officiel, emploie le mot de « solidarité » avec les travailleurs polonais, depuis le début des grèves. Plusieurs militants de la C.G.T. avaient souhaité que la centrale exprime plus clairement son soutien aux grévistes (« le Monde » du 3 septembre). M. Germon avait écrit en ce sens à M. Séguy. M. Feuilly a vainement demandé à la commission exécutive qu'une tribune de discussion soit ouverte dans l'organe confédéral sur l'affaire polonaise. Il fait observer que « la Vie ouvrière » n'a pas publié l'énumération des revendications des grévistes. De plus, dans les résultats obtenus par ceux-ci ne sont mentionnées ni l'obtention des mêmes allocations familiales que celles versées aux membres de la police, de la sécurité et de l'appareil du parti, ni la libération, devenue effective des prisonniers politiques.]

Dans une lettre à M. Barre

M. MICHEL ALBERT CRITIQUE LA VERSION ACTUELLE DU VIIIe PLAN

Le Canard enchaîné publie, dans son dernier numéro daté du 10 septembre, les extraits d'une lettre adressée le 14 août à M. Barre par M. Michel Albert, commissaire général au Plan. Dans cette lettre, M. Albert souligne qu'un chapitre — le premier — faisant le bilan « *du redressement de l'économie française depuis le premier choc pétrolier* » a été ajouté à la version initiale.

« *Ce chapitre,* écrit M. Michel Albert, *ne figurait pas au sommaire du Plan tel que vous l'avez approuvé le 9 juillet. Son opportunité peut être discutée : d'une part il n'est pas d'usage que le document du Plan soit utilisé par le gouvernement pour se décerner un satisfecit ; d'autre part, cette innovation risque d'être critiquée étant donné le calendrier politique.* »

Autre remarque du commissaire au Plan : le problème de l'emploi n'est pas vraiment abordé. « *La question de l'emploi est sûrement la plus délicate du VIIIe Plan. Le projet du rapport que je vous remets ci-joint tente de l'éluder : il ne fait que de vagues allusions à l'aggravation du chômage dans les prochaines années, présentant comme un simple risque ce qui est une certitude ; il feint de croire que la stratégie globale définie dans la partie II, serait de nature à résorber le sous-emploi, ce qui est impossible d'ici à 1985.* »

M. Albert propose à M. Barre d'accorder une prime aux entreprises qui accepteraient de négocier avec les syndicats une réduction du temps de travail. De plus, le commissaire au Plan propose une augmentation des investissements publics de plusieurs milliards de francs, notant que « *cette politique ne coïncide pas avec les choix qui ont été arrêtés pour le budget de 1981* ».

Le Monde

publiera demain

● LE BUDGET DE 1981 : analyse détaillée
● IDÉES : la Méditerranée en péril
● LES DICTIONNAIRES : quatre éditeurs en compétition
● SOCIÉTÉ : la superstition, ou l'avenir d'une illusion

Le numéro du « Monde » daté 10 septembre 1980 a été tiré à 552 237 exemplaires.

